



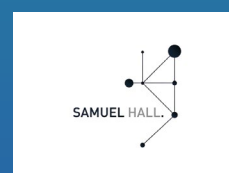
© UNDP Libya

Systeme de suivi et de capitalisation FFU – Afrique du Nord

Rapport 2025
Couvrant la période 2017 - mai 2025



Ce projet est financé par
l'Union européenne



Un projet mis en œuvre par le consortium InProVE
GEIE – Samuel Hall

© Union européenne – octobre 2025

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du consortium dirigé par InProvE EEIG et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne ou de tout partenaire de FFU.

Photo de couverture : *Activités dans le cadre du Projet FFU : Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye.*

© Programme des Nations Unies pour le développement, Libye.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	iv
LISTE DES ACRONYMES	v
RÉSUMÉ.....	1
Produits de FFU NoA.....	1
Priorité stratégique n°1 de l'accord de partenariat : protection des Migrants, Demandeurs d'asile et des réfugiés et stabilisation des communautés.....	1
Priorité stratégique n°2 de la NoA : soutien à la gestion intégrée des frontières et lutte contre le trafic et la traite des êtres humains.....	2
Priorité stratégique n°3 : Soutien à la migration de main-d'œuvre	3
Priorité stratégique n°4 : Soutien à l'amélioration de la Gouvernance des migrations et à l'assistance au retour volontaire assisté et à la réintégration durable.....	4
Réalizations de FFU NoA.....	4
1. INTRODUCTION	8
1.1. Contexte	8
1.2. Le volet NoA de FFU en 2025.....	9
2. MÉTHODOLOGIE DU RAPPORT 2025	10
2.1. Méthodologie du système de suivi et de capitalisation NoA	10
2.1.1. Rapports sur les produits.....	11
2.1.2. Rapports sur les réalisations.....	12
2.2. Univers et échantillon d'analyse pour le rapport 2025	15
2.2.1. Rapports sur les produits.....	15
2.2.2. Rapports sur les réalisations	16
2.3. Défis dans le rapport 2025	16
2.3.1. Rapports sur les produits.....	16
2.3.2. Rapports sur les réalisations.....	16
3. APERÇU DU PORTEFEUILLE DE FFU DANS LA RÉGION DE L'AFRIQUE DU NORD.....	18
3.1. Budget et nombre de contrats par statut de mise en œuvre	18
3.2. Budget et nombre de contrats par zone géographique : pays ou région.....	19
3.3. Budget et nombre de contrats par priorité stratégique et par pays	20
3.4. Partenaires de FFU	23
4. APERÇU DE LA SITUATION ET DES RÉSULTATS	24
4.1. Aperçu des principaux produits	24
4.1.1. Aperçu des principaux produits.....	24
4.1.2. Indicateurs FFU.....	25
4.1.3. Produits par priorité stratégique.....	26
4.2. Réalisations de FFU en Afrique du Nord.....	37
4.2.1. Aperçu du processus de Récolte des Résultats	37
4.2.2. Aperçu des réalisations récoltées à ce jour	38

5. ANALYSE PAR PAYS ET PAR CONTRATS RÉGIONAUX	40
5.1. Égypte.....	40
5.1.1. Aperçu des principaux produits.....	40
5.1.2. Indicateurs FFU	41
5.1.3. Produits par priorité stratégique	42
5.1.4. Réalisations et Histoires de réussite.....	54
5.2. Libye	56
5.2.1. Aperçu des principaux produits.....	56
5.2.2. Indicateurs FFU	56
5.2.3. Produits par priorité stratégique	57
5.2.4. Réalisations et Histoires de réussite	72
5.3. Maroc.....	74
5.3.1. Aperçu des principaux produits.....	74
5.3.2. Indicateurs de FFU	74
5.3.3. Produits par priorité stratégique	76
5.3.4. Réalisations et Histoires de réussite.....	90
5.4. Tunisie	92
5.4.1. Aperçu des principaux produits.....	92
5.4.2. Indicateurs de FFU	92
5.4.3. Produits par priorité stratégique.....	94
5.4.4. Réalisations et Histoires de réussite	106
5.5. Contrats régionaux	108
5.5.1. Indicateurs FFU	108
5.5.2. Produits par priorité stratégique	109
5.5.3. Réalisations et Histoires de réussite	114
6. CONTRATS D'ASSISTANCE TECHNIQUE	116
7. ANALYSE DES PERFORMANCES	117
7.1. Résumé des conclusions des rapports ROM	117
7.2. Résumé des recommandations les plus fréquentes issues des rapports ROM.....	118
8. ANNEXES.....	119
Annexe 1 : Liste des contrats dans le Portefeuille NoA de FFU au 31 août 2025	120
Annexe 2 : Contribution de FFU NoA aux indicateurs du Cadre de résultats « Europe globale »	131
Annexe 3 : Note méthodologique du système de suivi et de capitalisation NoA	132
Annexe 4 : Notes méthodologiques relatives aux indicateurs de produits communs du Fonds européen pour l'Afrique du Sud	157
Annexe 5 : Note méthodologique sur la Récolte des Résultats*.....	166
Annexe 6 : Liste des réalisations récoltées du Fonds fiduciaire de l'Union européenne pour la lutte contre le terrorisme.....	187
Annexe 7 : Exemples de réussite	210

REMERCIEMENTS

Le présent rapport a été élaboré par Eleonora Castagnone, Liliana Lucaciu, Alessandra Merlo, Carlos Madrideojos et Constanza Rava. Nous exprimons notre profonde gratitude aux partenaires de FFU qui ont collaboré avec nous pendant le processus de collecte de données, de validation et de rapportage :

- ACTED
- Agence française de développement (AFD)
- Agence espagnole de coopération internationale (AECID)
- Agence italienne pour la coopération au développement (AICS)
- Avocats Sans Frontières (ASF)
- CARITAS
- Comité contre l'esclavage moderne (CCEM)
- Comité Européen pour la Formation et l'Agriculture (CEFA)
- Coopération et Développement (CESVI)
- Conseil danois pour les réfugiés (DRC)
- Agence allemande de coopération internationale (GIZ)
- Agence belge de développement (ENABEL)
- Expertise France (EF)
- Fondation Entreculturas Fe y Alegría
- Fondation pour l'internationalisation des administrations publiques (FIAP)
- Croix-Rouge allemande (GRC)
- Handicap International (HI)
- Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD)
- Organisation internationale du travail (OIT)
- Corps médical international (IMC)
- Organisation internationale pour les migrations (OIM)
- Comité international de secours (IRC)
- Médecins du Monde (MDM)
- Agence pour le développement des micros, petites et moyennes entreprises (MSMEDA – Égypte)
- Ministère des Affaires étrangères et de la Coopération (MoFA Italie)
- Ministère de l'Intérieur (Moi Italie)
- Conseil national pour les femmes (NCW – Égypte)
- Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC)
- Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII)
- Plan International (PI)
- Save the Children (SC)
- Soleterre
- Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)
- Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR)
- Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)
- Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD)
- Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP)
- Programme alimentaire mondial (PAM)
- Organisation mondiale de la santé (OMS)

Nous tenons à exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui ont généreusement participé à notre recherche sur le terrain. Leur disponibilité et leur volonté de partager leurs précieuses connaissances ont été déterminantes pour notre travail. Nous sommes particulièrement reconnaissants envers les partenaires de FFU qui ont facilité les contacts avec leurs chefs de projet, leurs mentors communautaires, leurs mobilisateurs, leurs OSC sous-traitantes et d'autres parties prenantes.

Nous exprimons également notre gratitude à l'équipe FFU de la Direction générale de la Commission européenne pour le Moyen-Orient, l'Afrique du Nord et le Golfe - DG MENA (anciennement DG NEAR, Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement, avant sa restructuration en février 2025) et aux délégations de l'Union européenne en Égypte, en Libye, au Maroc et en Tunisie pour leur soutien décisif et continu.

LISTE DES ACRONYMES

ANAPEC	Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences (Maroc)
ANETI	Agence nationale pour l'emploi et le travail indépendant (Tunisie)
AVRR	Retour volontaire assisté et réintégration
COI	Indicateurs communs de produits du Fonds fiduciaire de l'Union européenne (FFU) / Indicateurs FFU
CPC	Comités de protection de l'enfance
CPD	Coopération panafricaine pour le développement
OSC	Organisation de la société civile
DG NEAR	Direction générale du voisinage et des négociations d'élargissement
DG MENA	Direction générale du Moyen-Orient, de l'Afrique du Nord et du Golfe
DGSN	Direction générale de la sûreté nationale
DMT	Organisation internationale pour les migrations Matrice de suivi des déplacements
CE	Commission européenne
CESAO	Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale
UE	Union européenne
EUD	Délégation de l'Union européenne
EUR	Euro
FFU	Fonds fiduciaire d'urgence de l'Union européenne
GBV	Violence sexiste
GERF	Cadre de résultats pour l'Europe globale
HoA	Corne de l'Afrique
PDI	Personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays
IGA	Activités génératrices de revenus
IPC	Prévention et contrôle des infections
LAS	Ligue des États arabes
LFM	Matrice du cadre logique
LGBTIQ	Lesbiennes, gays, bisexuels, transgenres, intersexués et queers
MENOA	Système de suivi et d'évaluation en Afrique du Nord Volet
MEL	Suivi, évaluation et capitalisation
MFPE	Ministère tunisien de la Formation professionnelle et de l'Emploi

MLS	Système de suivi et de Capitalisation
MMC	Centre sur la migration mixte
MoU	Protocole d'accord
MoLG	Ministère libyen de la Gouvernance locale
MPME	Micro, petites et moyennes entreprises
NDC	Centre national libyen de contrôle des maladies
ONG	Organisation non gouvernementale
NoA	Afrique du Nord
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OH	Récolte des Résultats
OSC	Organisation de la société civile
OSR	Recettes propres
PoE	Point d'entrée
EPI	Équipement de protection individuelle
POC	Personnes concernées
ROM	Suivi axé sur les résultats
RCCE	Communication des risques et engagement communautaire
SAR	Recherche et sauvetage
SLC	Sahel et lac Tchad
SNAI	Stratégie nationale pour l'emploi international et la protection des droits des travailleurs migrants (Tunisie)
SOP	Procédures opérationnelles standard
SP	Priorité stratégique
SRH	Santé sexuelle et reproductive
TB	Tuberculose
THAMM	Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations et de la mobilité des travailleurs migrants
ToT	Formation des formateurs
EFTP	Enseignement et formation techniques et professionnels
UASC	Enfants non accompagnés et séparés
VHR	Retour humanitaire volontaire
WASH	Eau, assainissement et hygiène
WTDC	Centres de formation et de développement pour les femmes

RÉSUMÉ

Il s'agit du quatrième rapport présenté par l'actuel système de suivi et de capitalisation (MLS) pour le volet Afrique du Nord (NoA) du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour la stabilité et la lutte contre les causes profondes de la migration irrégulière et le déplacement de personnes en Afrique (FFU)¹.

Ce rapport présente **les produits cumulés des contrats FFU** en Égypte, en Libye, au Maroc et en Tunisie déclarés jusqu'au 31 mai 2025, ainsi que des exemples tirés des dernières périodes de rapportage. En ce qui concerne les réalisations, le rapport s'appuie sur le rapport 2024, qui a introduit pour la première fois l'analyse des réalisations, et fournit une mise à jour sur le processus en cours de Récolte des Résultats (OH).

En août 2025, FFU avait engagé 4,94 milliards d'euros, dont 905 millions d'euros dans la région Afrique du Nord (NoA) à travers 118 contrats, dont 90 contrats opérationnels et 28 contrats d'assistance technique². Au 31 août 2025, 104 contrats, représentant 78 % du total des fonds engagés (701 millions d'euros), ont pris fin, tandis que 14 contrats, représentant 22 % des fonds engagés (204 millions d'euros), sont toujours en cours d'exécution. Tous les contrats du Fonds fiduciaire de l'Union européenne devraient être exécutés d'ici la fin de 2025, à l'exception de certaines aides techniques qui se prolongeront en 2026. Dans la région Afrique du Nord, la Libye représente la plus grande part des fonds engagés (43 %), suivie du Maroc (20 %), de l'Égypte (7 %) et de la Tunisie (2 %). Les contrats régionaux, qui dans la plupart des cas produisent des produits dans les quatre pays partenaires, représentent 26 % de l'ensemble des fonds engagés, tandis que les 3 % restants sont alloués à des contrats d'assistance technique.

Produits du NoA de FFU

Les produits sont collectés, vérifiés et communiqués à l'aide du cadre de résultats du NoA, structuré autour de trois niveaux : Objectif général³, priorités stratégiques⁴ et domaines d'action. Les indicateurs de produits communs du Fonds européen d'aide aux réfugiés⁵ (ci-après dénommés « indicateurs du Fonds ») sont alignés par domaine d'action, ce qui garantit leur harmonisation avec les autres régions couvertes par le Fonds et permet d'avoir une vue d'ensemble des résultats globaux du **Fonds** dans son ensemble.

➤ **Priorité stratégique n°1 du NoA : Protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés et stabilisation des communautés**

La priorité stratégique 1 reste le **principal axe de l'aide de FFU en Afrique du Nord**, représentant 64 des 118 contrats et 58% du total des fonds engagés dans la région. Cette priorité couvre un large éventail de besoins, allant des services et infrastructures de base à la cohésion sociale, aux moyens de subsistance et à la protection des personnes vulnérables en transit ou en retour.

L'accès aux services de base, sociaux et juridiques a été considérablement renforcé, avec près de 1 600 infrastructures construites ou réhabilitées dans des secteurs tels que l'éducation, la santé, l'eau et l'assainissement, et plus de 2,7 millions services de base fournis dans les quatre pays partenaires. Plus de

1. Le système actuel de suivi et de capitalisation de FFU - NoA a commencé à être mis en œuvre en décembre 2021 et peut être considéré comme la deuxième phase du projet « Système de suivi et d'évaluation dans le volet Afrique du Nord de FFU » (connu sous le nom de MENOA), mis en œuvre entre 2017 et septembre 2021. Les rapports précédents publiés par MENOA sont disponibles à l'adresse suivante : https://trust-fund-for-africa.europa.eu/résultats/Suivi-et-capitalisation_au-niveau-de-chaque-région

2. Les contrats opérationnels sont ceux qui visent à obtenir des résultats humanitaires et/ou en matière de développement. Les contrats d'assistance technique ont pour objectif de contribuer à la bonne mise en œuvre des contrats opérationnels.

3. Selon le document d'orientation stratégique de FFU, « le volet Afrique du Nord devrait se concentrer sur le troisième objectif du Fonds fiduciaire : améliorer la gestion des migrations dans les pays d'origine, de transit et de destination » : https://trust-fund-for-africa.europa.eu/document/download/433626ee-b4d8-4040-a59d-7f49024d2924_en?filename=Strategic%20Orientation%20document%20of%20the%20FFU%20for%20Africa

4. Lors de sa 4^e réunion en avril 2018, le Conseil stratégique a convenu de se concentrer sur quatre priorités stratégiques dans la région NoA.

5. La liste des indicateurs des produits communs de FFU Afrique est disponible à l'annexe 4 du présent rapport et à l'adresse suivante : https://trust-fund-for-africa.europa.eu/results/Suivi-et-capitalisation_en

5,5 millions de personnes ont bénéficié d'un meilleur accès aux prestations et aux transferts, tandis que plus de 195 000 Migrants en transit, réfugiés, Demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ont bénéficié d'une protection et d'une assistance directes. Le soutien de FFU a également couvert la nutrition, avec plus de 111 000 personnes bénéficiant d'une aide alimentaire ou d'un dépistage de la malnutrition, principalement en Libye. En outre, environ 235 000 personnes ont bénéficié d'activités d'intervention d'urgence, la plupart en Libye, mais aussi en Égypte, au Maroc et en Tunisie.

En **matière de renforcement des capacités, des institutions et des politiques**, les contrats de FFU ont soutenu **les plans de développement local et les stratégies de réduction des risques de catastrophe**, formé près de **25 000 membres du personnel des autorités locales et des prestataires de services**, et renforcé **382 institutions et acteurs non étatiques** dans des domaines tels que la protection, la gestion des migrations, la prestation de services et les droits de l'homme. Ces actions ont été complétées par un soutien à **plus de 220 stratégies, lois et politiques**, y compris des cadres municipaux et nationaux intégrant la migration et la protection dans la planification publique.

Dans le domaine de **la cohésion sociale, de la prévention des conflits et des droits de l'homme, plus de 10 millions de personnes** ont été sensibilisées aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux, tandis que **38 000 personnes** ont participé directement à des activités allant du dialogue communautaire et de la médiation à des initiatives artistiques, sportives et éducatives.

Enfin, en **matière d'accès aux opportunités génératrices de revenus et d'emploi**, les interventions de FFU ont permis la création d'environ 20 000 emplois et de plus de 1 500 MPME, tandis qu'environ 27 700 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle ou d'un développement des compétences. Des activités complémentaires ont touché près de 5 700 personnes grâce à un soutien à des projets générateurs de revenus et à l'amélioration de l'environnement des affaires, parallèlement à des investissements dans 24 infrastructures liées à l'emploi et aux entreprises, telles que des centres d'orientation professionnelle et des pôles de formation.

Le soutien de FFU a également ciblé **l'assistance aux migrants vulnérables et bloqués**. Entre 2017 et mai 2025, près de 50 000 retours humanitaires volontaires ont été facilités depuis la Libye, et plus de 5 300 personnes ont bénéficié d'une évacuation et d'une réinstallation, principalement depuis la Libye, mais aussi depuis l'Égypte.

Ensemble, ces produits illustrent **l'ampleur et la profondeur du SPI**, montrant comment les interventions de FFU ont combiné l'assistance humanitaire, la prestation de services, le renforcement des capacités et les opportunités de subsistance afin de protéger les groupes vulnérables et de stabiliser les communautés à travers l'Afrique du Nord.

Priorité stratégique n°2 de la NoA : soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la Traite des êtres humains

La priorité stratégique n°2 est le deuxième domaine d'investissement en importance, représentant un tiers du total des fonds engagés par le Fonds fiduciaire de l'Union européenne en Afrique du Nord, mis en œuvre dans le cadre de seulement neuf contrats (8 % du total). Dans le cadre de cette priorité, le soutien s'est concentré sur le renforcement des capacités des institutions chargées de la sécurité et des frontières, l'équipement des services de première ligne, la protection des migrants en situation de vulnérabilité et la promotion de la coopération et de l'échange d'informations.

Grâce **au renforcement des capacités et au soutien politique**, 22 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés et près de 5 000 fonctionnaires ont été formés sur des thèmes tels que la gouvernance des frontières, la prévention de la Traite des êtres humains et les approches fondées sur les droits de l'homme. Des stratégies et politiques nationales ont été soutenues au Maroc et en Libye afin de renforcer les cadres institutionnels.

En termes **d'infrastructures et d'équipements**, FFU a financé ou réhabilité 29 infrastructures frontalières, principalement en Libye, et a fourni plus de 80 000 équipements dans toute la région, notamment des systèmes informatiques, des véhicules, des radars, des caméras et des outils médico-légaux afin d'améliorer la gestion des frontières.

Dans le domaine de **la prévention et de la protection**, plus de 76 000 migrants et réfugiés ont bénéficié d'opérations de sauvetage, de débarquement ou d'assistance dans des contextes de détention en Libye et au Maroc. La sensibilisation a touché un large public grâce à 448 événements locaux et campagnes d'information touchant plus de 245 000 personnes, en particulier en Égypte.

Enfin, FFU a investi dans **la coopération régionale et les systèmes de données**, en soutenant des études de terrain et des outils analytiques au Maroc, ainsi que trois initiatives régionales visant à promouvoir l'échange de bonnes pratiques et de stratégies communes en matière de gestion des frontières fondée sur les droits de l'homme et de lutte contre la Traite des êtres humains.

Ensemble, ces produits reflètent un **effort global visant à trouver un équilibre entre sécurité et protection**, en renforçant les capacités de l'État tout en promouvant des approches fondées sur les droits et la coopération contre le passage clandestin et la Traite des êtres humains dans la région.



Priorité stratégique n°3 de la NoA : Soutien à la migration de main-d'œuvre

La priorité stratégique n°3, axée sur la migration de main-d'œuvre, est un domaine moins important mais stratégiquement crucial du portefeuille de FFU en Afrique du Nord, avec cinq contrats spécifiques et des contributions d'autres parties. Elle représente 35 millions d'euros, soit 4 % du total des fonds engagés. Les interventions menées dans le cadre de cette priorité visent à renforcer les cadres de gouvernance, à élargir les possibilités de mobilité légale et à améliorer les données factuelles sur lesquelles s'appuient les politiques et les programmes.

35 millions d'euros, soit 4 % du total des fonds engagés. Les interventions menées dans le cadre de cette priorité visent à renforcer les cadres de gouvernance, à élargir les possibilités de mobilité légale et à améliorer les données probantes pour l'élaboration des politiques et des programmes.

Dans le cadre **du renforcement des capacités et de l'élaboration des politiques**, 23 institutions telles que des ministères du travail et des agences pour l'emploi ont bénéficié d'un soutien, tandis que 19 stratégies et plans nationaux — y compris des accords bilatéraux sur le travail et des procédures opérationnelles standard — ont été élaborés au Maroc, en Tunisie, en Égypte et en Libye. En outre, 18 plateformes multipartites ont été promues, améliorant le dialogue entre les gouvernements, les employeurs et la société civile sur la Gouvernance des migrations.

Les produits obtenus dans le cadre de **la coopération internationale** se sont traduits par des opportunités concrètes pour les personnes : plus de 7 000 personnes ont bénéficié de programmes de migration légale et de mobilité, avec des placements, des formations avant le départ et un soutien après le placement. Le Maroc a représenté la plus grande part, mais les initiatives ont également profité aux travailleurs en Tunisie et en Égypte. La coopération régionale a été renforcée grâce à **33 initiatives**, notamment des échanges sur le recrutement équitable et l'adéquation des compétences.

Dans le domaine des **données probantes et des données**, les contrats de FFU ont contribué à créer ou à améliorer huit systèmes de données sur les migrations de main-d'œuvre et ont donné lieu à 46 études analytiques dans toute la région, mettant en lumière les besoins du marché du travail, les lacunes en matière de formation et la prestation de services.

Ensemble, ces produits montrent comment le soutien de FFU dans le cadre de la priorité stratégique 3 a permis de renforcer les fondements **d'une mobilité de main-d'œuvre sûre et légale**, de renforcer la coopération entre les pays d'origine et de destination, et de générer des données probantes pour orienter les politiques qui relient la migration au développement économique.

➤ **Priorité stratégique n°4 de la NoA : Soutien à l'amélioration de la Gouvernance des migrations, au retour volontaire assisté et à la réintégration durable**

La priorité stratégique 4 est traitée dans le cadre de 12 contrats, qui représentent ensemble environ 5 % du total des fonds engagés par le Fonds fiduciaire de l'UE en Afrique du Nord. Les produits obtenus dans le cadre de cette priorité reflètent une double approche : renforcer la gouvernance des migrations et les institutions en matière de migration, et aider directement les migrants en leur apportant un soutien au retour volontaire et à la réintégration.

En matière de **capacités et de gouvernance**, près de **300 institutions et acteurs non étatiques** ont été renforcés, notamment les autorités municipales, les organismes statistiques et les ministères chargés des migrations. Plus de **8 200 membres du personnel** ont été formés à la gestion des migrations, à la protection, à l'utilisation des données et aux cadres politiques. Parallèlement, **47 stratégies et procédures** ont été élaborées ou soutenues, et 23 plateformes multipartites ont été promues, en particulier en Tunisie, afin de renforcer la coordination en matière de Gouvernance des migrations.

L'assistance directe aux migrants a été tout aussi importante. Depuis 2017, plus de **8 600 retours volontaires** ont été facilités depuis les pays d'Afrique du Nord, **4 510 personnes ont bénéficié d'un soutien après leur arrivée** dans leur pays d'origine et **près de 5 000 migrants ont bénéficié d'une assistance à la réintégration**. En outre, **35 projets menés par la diaspora** ont été soutenus en Tunisie et au Maroc, allant de l'entrepreneuriat à des initiatives socioculturelles, démontrant ainsi le rôle de la diaspora dans le développement et la réintégration.

Dans le cadre de **la coopération régionale et des connaissances**, FFU a soutenu **cinq initiatives de coopération** axées sur la réintégration et l'entrepreneuriat de la diaspora, tout en investissant dans **24 systèmes de données** et en produisant **139 études** sur la réintégration, l'engagement de la diaspora et les politiques migratoires.

Dans l'ensemble, les produits de la priorité stratégique n° 4 illustrent comment le soutien de FFU a combiné **une assistance directe aux migrants de retour avec un renforcement des capacités institutionnelles et de la coopération régionale**, jetant ainsi les bases d'une réintégration plus durable et d'une Gouvernance des migrations plus cohérente en Afrique du Nord.

Réalisations de FFU en Afrique du Nord

Le rapport MLS 2025 de la NoA présente les conclusions consolidées de l'exercice **de Récolte des Résultats (OH)**, appliqué à l'ensemble du portefeuille de FFU en Afrique du Nord afin de saisir, d'analyser et de valider les changements générés par les interventions financées par FFU.

Adoptée en 2024 comme pilier de la stratégie de capitalisation et de communication du NoA MLS, l'OH a été choisie pour sa capacité à saisir les changements observables dans des environnements de programmation complexes où les réalisations ne sont pas facilement prévisibles ou linéaires. Adaptée à FFU, cette approche met l'accent sur le suivi et la capitalisation plutôt que sur la seule évaluation, s'appuie principalement sur des données secondaires complétées par un engagement primaire ciblé et intègre une forte orientation vers la capitalisation afin de garantir son utilité pour les parties prenantes. Suivant les six étapes du modèle de Ricardo Wilson-Grau (conception, examen et rédaction de la documentation, engagement, justification, analyse et livraison), la méthodologie a été adaptée au contexte de NoA et affinée de manière itérative à travers les cohortes.

Le processus OH a été déployé par cohortes afin de tenir compte du calendrier de clôture des contrats et de la disponibilité des rapports finaux :

- **Cohorte 1 (2024)** : 38 contrats, traités comme un projet pilote, ont produit 148 réalisations.
- **Cohorte 2 (2025)** : 15 contrats, 74 réalisations supplémentaires obtenues, processus de Récolte des Résultats en cours pour l'identification, le perfectionnement et la validation de réalisations supplémentaires à l'aide de méthodes participatives.
- **Cohorte 3 (2026)** : 26 contrats prévus, couvrant ceux finalisés d'ici décembre 2025.

L'expérience de la cohorte 1 a mis en évidence l'importance d'un engagement précoce, les limites du recours exclusif aux données secondaires, la difficulté de saisir les effets imprévus (en particulier négatifs) et la nécessité de faire preuve de souplesse. Ces enseignements ont été intégrés dans la cohorte 2, qui :

- A mis davantage l'accent sur l'engagement des partenaires de FFU, des acteurs locaux et des bénéficiaires, malgré les difficultés liées à leur disponibilité.
- Des études de cas intégrées ont été utilisées comme outil qualitatif pour expliquer les réalisations et en tirer des enseignements ; elles ont permis de rendre la collaboration avec les partenaires plus efficace grâce à leur connaissance préalable du processus.
- Une attention particulière a été accordée aux réalisations imprévues en encourageant la réflexion sur les changements positifs et négatifs.
- Et a assuré la continuité et la capitalisation adaptatif afin que la cohorte 2 s'appuie directement sur la cohorte 1 et fasse le lien avec la cohorte 3.

Le rapport reconnaît plusieurs limites. La Récolte des Résultats s'est principalement appuyée sur des données secondaires, les données primaires collectées étant limitées, car elle a été principalement utilisée comme outil de suivi. Bien que des études de cas soient en cours, leur couverture reste restreinte. Les changements au sein des équipes partenaires et la lassitude face à l'évaluation ont réduit la qualité de l'engagement des parties prenantes, tandis que les contraintes liées aux visites de terrain dans certaines zones bénéficiaires ont encore limité la profondeur des données probantes recueillies. Le processus de Récolte des Résultats étant toujours en cours, les réalisations formulées peuvent être complétées par des données probantes supplémentaires pour les contrats respectifs ou affinées à mesure que de nouvelles informations deviennent disponibles. Ces facteurs signifient que les réalisations présentées doivent être interprétées avec prudence et considérées comme indicatives plutôt qu'exhaustives.

Le processus de Récolte des Résultats en bref

Le processus de Récolte des Résultats (OH) a été introduit en 2024 et appliqué pour la première fois à la cohorte 1, couvrant 38 contrats et identifiant 148 réalisations. En 2025, la cohorte 2 a ajouté 74 réalisations supplémentaires provenant de 15 contrats, portant le total à **222 réalisations récoltées à ce jour**, tandis que la cohorte 3 sera lancée en 2026 pour inclure 26 contrats supplémentaires.

Les réalisations sont définies comme des changements comportementaux observables à court et moyen terme chez les acteurs sociaux influencés, mais non directement contrôlés, par l'action de l'UE. Elles sont identifiées par le biais d'une analyse documentaire, affinées dans le cadre d'une participation avec les partenaires et les acteurs locaux, et validées par des parties prenantes indépendantes.

En août 2025, 89 réalisations avaient atteint la phase d'engagement profond et 6 étaient passés à la phase de justification. Parallèlement, quatre études de cas sont menées afin d'enrichir l'analyse d'informations qualitatives. Elles sont en cours et leurs résultats seront intégrés dans le rapport final en 2026.

Les réalisations sont classées en quatre catégories : **les pratiques** (nouvelles méthodes de travail ou méthodes améliorées, telles que l'accès régulier aux services), les actions (événements ponctuels tels que les placements professionnels ou les libérations de détention), **les politiques** (adoption de réformes en matière de santé ou de travail) et **les relations** (amélioration de la coordination entre les institutions). Ils concernent un large éventail de groupes cibles, allant des migrants, réfugiés et rapatriés aux autorités locales et aux OSC, et se produisent aux niveaux locaux, national et régional.

Sur le plan géographique, la plus grande partie des réalisations a été enregistrée en **Libye (109)**, suivie du **Maroc (37)**, de la **Tunisie (25)** et de **l'Égypte (17)**, avec 21 autres réalisations classées comme internationales, 9 régionales, 3 dans d'autres pays et 1 en Algérie.

En termes de priorités stratégiques, la PS1 représente la majorité (**168 réalisations**), suivie de **la PS3 (30)**, de **la PS4 (20)** et de **la PS2 (4)**.

Au-delà des catégories méthodologiques, les réalisations obtenues montrent des changements tangibles : les réfugiés et les communautés d'accueil ont accès à l'éducation, à la santé et aux réseaux de protection (notamment en Libye et au Maroc) ; les groupes vulnérables tels que les femmes et les enfants bénéficient

d'une protection renforcée et de services de protection (en particulier en Libye et en Tunisie) ; les jeunes et les rapatriés trouvent des emplois et suivent des formations (notamment en Tunisie et en Égypte) ; et la coopération entre les OSC et les municipalités s'est renforcée (le Maroc en est un excellent exemple).

En Égypte, les réalisations mettent en évidence un accès élargi aux services de santé publique et d'éducation, des mécanismes de protection renforcés pour les femmes et les enfants, ainsi que de nouvelles opportunités de subsistance pour les jeunes grâce à la formation professionnelle et au soutien à l'entrepreneuriat.

En Libye, les réalisations se concentrent au niveau local et montrent comment les municipalités, les organisations de la société civile et les acteurs internationaux ont coopéré pour fournir des services, renforcer les systèmes de protection et apporter une assistance d'urgence, tandis que les réformes nationales ont permis de mettre en place des procédures plus inclusives.

Au Maroc, les réalisations reflètent un meilleur accès aux services sociaux et juridiques, un renforcement de la protection de l'enfance, de nouvelles opportunités pour les jeunes grâce à la formation et à l'emploi, et des partenariats plus étroits entre les municipalités et les OSC, parallèlement à des stratégies nationales qui ont rendu les services publics plus inclusifs.

En Tunisie, les réalisations mettent l'accent sur les réformes ouvrant les centres de formation professionnelle aux migrants et aux réfugiés, les nouvelles procédures en matière de services de santé au niveau régional, l'aide d'urgence aux groupes vulnérables et le renforcement de la coopération entre les municipalités, les OSC et les institutions, créant ainsi une prestation de services plus inclusive.

Au niveau régional, les gouvernements et les acteurs internationaux ont renforcé le dialogue et la coordination transfrontalière grâce à des initiatives telles que le Processus de Rabat et le THAMM. Ensemble, ces réalisations donnent une image concrète du changement, montrant comment le soutien de FFU a élargi l'accès aux services essentiels, renforcé la protection, créé des opportunités de subsistance et favorisé la coopération, tout en jetant les bases d'améliorations systémiques à plus long terme dans toute l'Afrique du Nord.

Exemples de réussite

Les Histoires de réussite recueillies en 2025 illustrent la **dimension humaine qui se cache derrière les réalisations** obtenues en Afrique du Nord.

En **Égypte**, l'histoire de Warda montre comment une formation à l'entrepreneuriat et un financement de démarrage l'ont aidée à transformer son talent pour la pâtisserie en une petite entreprise, améliorant ainsi la situation de sa famille et changeant leur point de vue sur la migration irrégulière.

En **Libye**, les témoignages de John, Temnaia et Mohammed soulignent comment l'assistance au retour volontaire et à la réintégration a permis à des migrants bloqués de reconstruire leur vie, de créer des entreprises et de poursuivre leurs études dans leur pays d'origine après des années de difficultés.

Au **Maroc**, Bath et Lassana montrent comment des migrants autrefois victimes d'exclusion sont devenus des leaders communautaires, créant des associations qui soutiennent aujourd'hui des centaines de leurs pairs par le biais de formations, de campagnes de sensibilisation et d'aide sociale.

En **Tunisie**, les récits d'Imen, d'Ameni et de Belhassen montrent comment la mobilité professionnelle légale offerte par le programme THAMM leur a ouvert de nouvelles perspectives professionnelles en France, avec des contrats équitables, des formations et un soutien à l'intégration.

Enfin, **la réussite régionale** des jeunes Égyptiens en Allemagne illustre comment une préparation structurée, la résilience et le soutien des employeurs dans le cadre du Programme THAMM ont transformé l'incertitude en carrières stables et dignes à l'étranger, avec des expériences similaires chez les participants tunisiens et marocains.

Ensemble, ces récits illustrent comment le soutien de FFU s'est traduit par **des opportunités concrètes, des choix plus sûrs et une plus grande résilience**, montrant à la fois des améliorations immédiates dans la vie des gens et des changements à plus long terme dans les attitudes et la coopération au sein des communautés.

Assistance technique

Outre les interventions opérationnelles, le portefeuille de FFU en Afrique du Nord comprend également **28 contrats d'assistance technique** (24 % de l'ensemble des contrats, représentant 3 % du budget). Ces contrats, principalement mis en œuvre par des entreprises privées et des OSC, ont fourni des services dans les domaines du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation (MEL), de la recherche, de la communication et de la visibilité, ainsi que de l'assistance technique.

En 2025, **11 contrats d'assistance technique** avaient fait état de produits par rapport à trois indicateurs de FFU. Il s'agissait notamment de la création **d'un réseau multipartite** (le Migration Academic Network, promu par l'ICMPD), de la mise en place de **cinq systèmes de suivi et de données** tels que MENOA, l'actuel NoA MLS, et le suivi par des tiers en Libye, ainsi que la production de **84 études et produits de recherche**. Parmi les contributions les plus significatives figuraient les études de référence et à mi-parcours réalisées par J-PAL, les rapports de suivi sur la Libye réalisés par Altai Consulting, les évaluations thématiques menées par Inprove, B&S, Conseil Santé et l'ICMPD, ainsi qu'un ensemble substantiel de rapports et de reportages de l'Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée (56 rapports au total). Ces produits ont collectivement **renforcé la base de données factuelles** pour la gouvernance des migrations, fourni un suivi indépendant dans des contextes sensibles et soutenu la gestion adaptative des opérations de FFU.

Analyse des performances – Renforcer la dimension Capitalisation

Le rapport annuel 2025 du NoA MLS s'appuie également sur **huit examens axés sur les résultats (ROM)**, couvrant environ 7 % du portefeuille du NoA de FFU. Les conclusions confirment que la plupart des interventions sont **alignées sur les priorités nationales et en bonne voie pour produire les produits escomptés**, en particulier dans les domaines de la prestation de services et des infrastructures. Dans le même temps, les examens ROM ont mis en évidence plusieurs défis systémiques. L'efficacité au niveau des réalisations reste limitée, car de nombreux projets s'appuient sur des cadres logiques et des systèmes de suivi fragiles qui se concentrent principalement sur les produits. La coordination entre les partenaires est souvent fragmentée, ce qui réduit la cohérence opérationnelle. Les interventions sont également affectées par des retards causés par des arrangements institutionnels complexes, des goulets d'étranglement dans les marchés publics et le roulement du personnel. La durabilité est fragile, de nombreux projets ne disposant pas de stratégies de sortie réalistes ou dépendant d'un soutien politique et financier limité pour se poursuivre au-delà de leur calendrier initial. Enfin, si les questions de genre et les droits humains sont souvent intégrés dès la phase de conception, ils ne se traduisent pas systématiquement par des réalisations mesurables, et les stratégies de communication sont souvent retardées, appliquées de manière incohérente ou insuffisamment adaptées aux contextes locaux.

Les recommandations les plus fréquentes issues des examens ROM préconisent de **renforcer les systèmes internes de suivi et d'évaluation** à l'aide de chaînes de résultats plus solides, **d'élaborer des stratégies de sortie pragmatiques** avec un transfert progressif de la propriété, **d'améliorer les capacités des autorités locales et des OSC**, **d'adapter les stratégies de communication** aux contextes politiques et culturels, et **d'optimiser les mécanismes de décaissement financier** afin de garantir des flux financiers prévisibles et efficaces.

1. INTRODUCTION

1.1. Contexte

Le **Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique**⁶ (FFU pour l'Afrique ou FFU) a été créé par les partenaires européens et africains lors du sommet de La Valette sur les migrations⁷ en novembre 2015. Il vise à apporter une réponse intégrée et coordonnée aux différents facteurs contribuant à l'instabilité, aux migrations irrégulières et au Déplacement forcé.

À ce jour, elle a mobilisé plus de **4,94 milliards d'euros** pour des interventions dans 26 pays partenaires répartis dans trois régions géographiques (ou « volets »), à savoir : l'Afrique du Nord (NoA), la Corne de l'Afrique (HoA) et le Sahel et le lac Tchad (SLC). Le volet Afrique du Nord couvre principalement quatre pays partenaires : l'Égypte, la Libye, le Maroc et la Tunisie.

Le **système de suivi et de capitalisation pour le Fonds fiduciaire de l'Union européenne pour l'Afrique dans le volet Afrique du Nord (NoA MLS)** a été lancé fin 2016 afin d'améliorer le suivi des contrats axé sur les résultats et fondé sur des données probantes. Issu du « Système de suivi et d'évaluation dans le volet Afrique du Nord (MENOA) », la phase actuelle du NoA MLS a été lancée en décembre 2021. Cette phase vise à renforcer le suivi, le rapports des résultats et la vue d'ensemble des performances dans la région Afrique du Nord pour FFU pour l'Afrique.

Le cadre actuel du MLS repose sur le **cadre de résultats NoA**, qui rationalise la collecte, l'agrégation et le rapports des données provenant de tous les contrats FFU dans la région. Ce cadre est structuré en trois niveaux interconnectés : objectif général⁸, priorités stratégiques⁹ et domaines d'action, sur la base d'un ensemble standardisé d'indicateurs des produits communs au Fonds fiduciaire de l'Union européenne pour l'Afrique¹⁰ (ci-après dénommés « indicateurs du Fonds fiduciaire »). Ces indicateurs relient deux systèmes de rapportage : le Cadre de résultats du Fonds fiduciaire et le Cadre de résultats de l'Europe globale.

Ce quatrième rapport MLS du programme « Action pour l'Europe » fournit un **aperçu complet des résultats cumulés**. Comme les années précédentes, il présente les produits agrégés de tous les contrats FFU conclus entre 2017 et le 31 mai 2025, en donnant des exemples illustratifs des changements obtenus grâce à des contrats spécifiques.

S'appuyant sur le processus de Récolte des Résultats lancé en 2024 et présenté pour la première fois dans le rapport annuel 2024, le rapport de cette année **continue de mettre en évidence les réalisations¹¹ générées par les contrats du Fonds fiduciaire de l'Union européenne**. Il présente en outre une série d'exemples de réussite qui illustrent la dimension humaine de ces changements.

6. La Commission européenne, les 25 États membres de l'UE (y compris le Royaume-Uni à l'époque) ainsi que la Norvège et la Suisse ont signé l'accord constitutif de FFU : https://trust-fund-for-africa.europa.eu/our-mission/objective-and-governance_en

7. Conseil de l'Union européenne, Sommet international sur les migrations, 11-12 novembre 2015. <https://www.consilium.europa.eu/en/meetings/international-summit/2015/11/11-12/>

8. Le volet Afrique du Nord se concentre sur le troisième objectif de FFU : « Amélioration de la gestion des migrations dans les pays d'origine, de transit et de destination » : https://trust-fund-for-africa.europa.eu/our-mission/objective-and-governance_en

9. En 2018, le comité stratégique a convenu de se concentrer sur quatre priorités en Afrique du Nord : https://trust-fund-for-africa.europa.eu/our-mission/objective-and-governance_en

10. Indicateurs de produits communs de FFU-Afrique : voir l'annexe 4 du présent rapport, ou https://trust-fund-for-africa.europa.eu/document/download/5bb455d9-556e-4796-9f49-3d8b2608f3f7_en?filename=FFU%20Methodological%20Notes%20-%20M%26S%20-%20Jan%202022.pdf

11. Alors que les produits sont définies comme « les produits ou services directs fournis par les activités, qui influencent directement la réalisation des résultats », les réalisations sont définies comme « les effets à court et moyen terme sur les domaines politiques, sociaux, économiques et environnementaux ciblés par les interventions financées, ainsi que les changements dans le comportement des destinataires » (selon les lignes directrices de la DG MENA et de la DG NEAR sur le lien entre la planification/programmation, le Suivi et l'Évaluation, https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/document/download/377b644e-4d9a-41deb8c7-70b99173815f_en?filename=DC%20NEAR%20Guidelines%20FINAL%20May%202024%20CLEAN.pdf)

1.2. Le volet FFU NoA en 2025

Le volet NoA de FFU pour l'Afrique couvre quatre pays partenaires – la Libye, le Maroc, l'Égypte et la Tunisie – et soutient à la fois des interventions axées sur les pays et des interventions régionales dans le cadre des quatre priorités stratégiques.

En août 2025, sur les **4,94 milliards d'euros** engagés par FFU pour l'Afrique, la région NoA représentait **905 millions d'euros**, répartis entre **118 contrats** (90 contrats opérationnels et 28 contrats d'assistance technique¹²).

La plupart des contrats sont déjà achevés :

- 104 contrats ont pris fin, ce qui représente 78 % des Fonds engagés (701 millions d'euros).
- 14 contrats sont toujours en cours, représentant les 22 % restants (204 millions d'euros).

La répartition des fonds montre des tendances claires par pays et par région :

- Libye: 43% – de loin la part la plus importante.
- Maroc : 20%.
- Égypte : 7%.
- Tunisie : 2%.
- Contrats régionaux : 26% – couvrant généralement les produits dans les quatre pays.
- Contrats d'assistance technique : 3% – destinés à faciliter la mise en œuvre opérationnelle.

Le financement, sous forme de montants engagés, est également réparti de manière inégale entre les quatre priorités stratégiques :

- Priorité stratégique n°1 : 64 contrats (54 % du total), 523 millions d'euros.
- Priorité stratégique n°2 : 9 contrats (8 %), mais deuxième part la plus importante des fonds avec 282 millions d'euros (31 %).
- Priorité stratégique n°3 : 5 contrats (4 %), 35 millions d'euros (4 %).
- Priorité stratégique n°4 : 12 contrats (10 %), 43 millions d'euros (5 %).
- Contrats d'assistance technique : 28 contrats, 23 millions d'euros (3 %), couvrant toutes les priorités.

12. Les contrats opérationnels sont ceux qui visent à obtenir des résultats humanitaires et/ou en matière de développement, conformément à l'Objectif général du cadre d'action de FFU et à ses quatre priorités stratégiques. Les contrats d'assistance technique visent à faciliter la mise en œuvre réussie des contrats opérationnels, en fournissant des services tels que l'assistance technique, le suivi, l'évaluation et la capitalisation (MEL), la communication et la visibilité, ainsi que la recherche.

2.

MÉTHODOLOGIE DU RAPPORT 2025

2.1. Méthodologie du système de suivi et de capitalisation NoA¹³

La méthodologie s'articule autour des deux éléments clés du présent rapport :

- Rapports sur les produits.
- Rapports sur les réalisations.

En outre, nous présentons brièvement le développement de la plateforme en ligne NOASYS au début de cette section, car elle sert d'outil commun pour les rapports des réalisations et des produits.

Développement de la plateforme en ligne NOASYS

NOASYS, qui a remplacé l'ancien outil de Collecte de données du système MENOA, a été conçu pour incarner deux aspects fondamentaux de l'approche actuelle du NoA MLS :

- S'appuyer sur l'ensemble complet des résultats et des indicateurs inclus dans les matrices du Cadre logique (LFM) de tous les contrats FFU plutôt que sur un ensemble limité d'indicateurs ; et
- Alignement sur les cycles de suivi et de rapports des partenaires de FFU sans nécessiter de rapports ad hoc supplémentaires.

Le développement de NOASYS a été achevé au cours du premier semestre 2022, et le système a été utilisé pour les cycles de rapports sur les produits en 2022, 2023, 2024 et 2025.

Le processus de collecte de données des produits et de rapportage est organisé en cinq étapes séquentielles :

1. Encodage des données de base pour chaque contrat FFU dans la région NoA.
2. Encodage de tous les LFM disponibles, comprenant plus de 1 200 indicateurs avec leurs valeurs de référence et leurs valeurs de cibles correspondantes.
3. Achèvement du processus de collecte de données pour toutes les valeurs actuellement disponibles (quatre cycles à ce jour : 2022, 2023, 2024 et 2025).
4. Faire correspondre les valeurs entre les indicateurs LFM, les indicateurs FFU et les indicateurs du Cadre de résultats Global Europe, tout en évitant le double comptage des valeurs au sein des contrats et entre eux.
5. Agrégation des données relatives aux produits des NoA au niveau des réalisations, constituant la base des rapports MLS des NoA (y compris les trois précédents : 2022, 2023 et 2024).

Aucune modification n'a été apportée au cours de l'année de référence actuelle en ce qui concerne le codage des produits, la Collecte de données, la mise en correspondance, la validation, l'agrégation et les rapports des données.

Pour **la collecte de données et les rapports sur les réalisations**, NOASYS comprend un module dédié adapté à la méthodologie de Récolte des Résultats, qui a été élaboré par le NoA MLS. Ce module prend en charge à la fois la saisie des réalisations pertinentes avec leurs caractéristiques clés et le processus de collecte lui-même.

13. Voir l'annexe 3 du présent rapport pour la note méthodologique complète du NoA MLS.

La plateforme offre plusieurs fonctions clés :

- **Collecte de données structurée** suivant les principales étapes méthodologiques – *examen des documents, engagement et justification* – avec saisie systématique des contrôles de conformité, des évaluations, des données justificatives et des sources.
- **Suivi des progrès**, permettant de valider ou d'invalider les réalisations, avec enregistrement des motifs.
- **Enregistrement des informateurs**, garantissant que les principales parties prenantes impliquées dans la Collecte de données participative sont documentées.
- **Agrégation des réalisations**, permettant un traitement avancé des données sur les réalisations à l'aide de variables d'intérêt, avec des options d'exportation et la création rapide de rapports visuels via des tableaux croisés.

En 2025, la plateforme a été perfectionnée afin d'enregistrer le niveau d'engagement des parties prenantes. Cette fonctionnalité s'applique à la fois à **la collecte structurée de données** (capturant le niveau et la nature de l'engagement) et à **l'enregistrement des informateurs** (distinguant, le cas échéant, les partenaires de FFU et les acteurs locaux plus proches des bénéficiaires).

Ces fonctions ont été pleinement utilisées dans la préparation du présent rapport annuel et aucun changement méthodologique ou technique n'est prévu pour les exercices futurs.

2.1.1. Rapports sur les produits



Élaboration et mise en œuvre du cadre de rapport sur les résultats de la NoA

Au début de l'année 2022, un nouveau Cadre de résultats a été mis en place sur la base de l'évaluation du précédent système MENOA. Le cadre de rapport sur les résultats est au cœur du NoA MLS. Il comprend trois niveaux interconnectés : l'Objectif général, les priorités stratégiques et les domaines d'action¹⁴, tous basés sur un ensemble standardisé d'Indicateurs FFU utilisés dans les trois volets de FFU Afrique. Cette structure permet son alignement efficace avec le Cadre de résultats plus large de FFU Afrique¹⁵ et le Cadre de résultats Global Europe¹⁶.

En 2022, chaque contrat FFU NoA dans la région NoA a été aligné sur la priorité stratégique à laquelle il contribue principalement¹⁷, et les indicateurs pertinents de la matrice du Cadre logique (LFM) ont été systématiquement liés aux Indicateurs FFU correspondants et à leurs domaines d'action respectifs. Parallèlement, la plateforme en ligne FFU NoA MLS « NOASYS » a été développée pour faciliter la collecte, l'agrégation et les rapports des données pour tous les contrats. À la suite du rapport initial 2022 du MLS NoA, la version 2023 a fait l'objet de légères modifications concernant l'alignement de certains domaines d'action et Indicateurs de FFU, ainsi que les valeurs communiquées par les contrats régionaux ventilées par pays.

Aucune modification n'a été apportée à la conception ou à la mise en œuvre du Cadre de résultats du NoA en 2024 ou cette année. Cependant, sur la base des enseignements tirés, les lignes directrices et les contrôles de vérification ont été développés et mis à jour afin de normaliser, rationaliser et améliorer les rapports des produits.

14. Le volet NoA se concentre sur l'objectif 3 du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique : « Amélioration de la gestion des migrations dans les pays d'origine, de transit et de destination ». En 2018, le Conseil stratégique a convenu de se concentrer sur quatre priorités dans le cadre de la NoA. Le cadre de résultats de la NoA a introduit un nouveau concept : les « domaines d'action », qui résument de manière stratégique les principaux objectifs de tous les contrats du Fonds fiduciaire de l'UE et les organisent en fonction des priorités stratégiques correspondantes.

15. FFU –indicateurs des produits communs pour l'Afrique : voir l'annexe 4 du présent rapport ou alors : [https://trust-fund-for-africa.europa.eu/results/Suivi et capitalisation_en](https://trust-fund-for-africa.europa.eu/results/Suivi%20et%20capitalisation_en)

16. Cadre de résultats pour l'Europe globale : <https://capacity4dev.europa.eu/resources/results-Indicateurs/eu-rfi>

17. Dans de nombreux cas, les produits des contrats FFU contribuent à plusieurs priorités stratégiques, mais le processus d'alignement vise à identifier la priorité stratégique unique à laquelle ils contribuent principalement, sur la base des objectifs spécifiques et généraux définis dans le LFM.



Examen des documents

L'approche NoA MLS en matière de rapports sur les produits repose sur deux principes. Premièrement, elle vise à couvrir tous les indicateurs des LFM des contrats FFU, plutôt qu'un échantillon. Deuxièmement, elle s'aligne sur les cycles de rapports des partenaires FFU sans nécessiter de rapports ad hoc supplémentaires.

Pour ce cycle, l'équipe FFU et ses partenaires ont été contactés afin de confirmer les derniers LFM et valeurs des indicateurs et de recueillir les rapports narratifs approuvés avant le 31 mai 2025. À partir de ces documents et d'autres contributions reçues, les valeurs des indicateurs LFM et des indicateurs FFU et GERF correspondants ont été mises à jour de manière préliminaire dans NOASYS. Au cours de ce cycle, environ 1 500 indicateurs LFM ont été mis en correspondance avec les indicateurs FFU et GERF, contribuant à hauteur de 858 valeurs à l'agrégation finale.



Validation

Une fois les valeurs préliminaires téléchargées dans NOASYS, une extraction du système a été produite et partagée avec les partenaires de FFU afin qu'ils valident les correspondances, les valeurs et les descriptions par courrier électronique et/ou lors de réunions en ligne.



Agrégation

Les valeurs des indicateurs FFU et GERF de tous les contrats ont été agrégées et évaluées afin de détecter les risques de double comptage. Des corrections ont été apportées si nécessaire afin d'éviter le double comptage des valeurs des indicateurs FFU et GERF entre les contrats.



Rapportage

Une fois les valeurs agrégées confirmées, le rapport a été rédigé afin de présenter les produits par priorité stratégique, domaine d'action et Indicateurs FFU, tant au niveau général qu'au niveau national. Des exemples de contrats illustrant les produits présentés sont également fournis.

2.1.2. Rapports sur les réalisations

Les réalisations générées par les interventions de FFU sont enregistrées et présentées dans le rapport à l'aide de la méthodologie de Récolte des Résultats, adoptée par NoA MLS comme l'approche la plus appropriée compte tenu du contexte, de la complexité et des types d'interventions financées.

Afin de gérer le calendrier, les contrats ont été regroupés en cohortes et n'ont été intégrés au processus qu'une fois prêts, c'est-à-dire une fois leur période de mise en œuvre terminée et les rapports finaux disponibles pour analyse.

La « Récolte des Résultats », développée pour la première fois en 2012 et largement reconnue comme « une méthode qui permet aux évaluateurs, aux bailleurs de fonds et aux gestionnaires d'identifier, de formuler, de vérifier et de donner du sens aux réalisations », a été choisie comme pilier de la stratégie de capitalisation et de communication du NoA MLS. En bref, il s'agit d'une approche de suivi et d'évaluation qui se concentre sur les changements observables, qu'ils soient prévus ou imprévus, résultant d'une intervention. Elle est particulièrement utile dans les environnements de programmation complexes où les réalisations ne sont pas facilement prévisibles ou linéaires.

Conception méthodologique

La méthode a été adaptée aux caractéristiques spécifiques de FFU et du MLS afin de fournir un cadre réalisable et pertinent pour le rapports des réalisations. Les principales adaptations comprenaient :

- La Récolte des Résultats dans le cadre du NoA MLS est principalement utilisée comme outil de suivi.
- Il s'appuie principalement sur des données secondaires, les données primaires collectées au cours du processus de récolte étant limitées.
- La forte dimension de capitalisation du NoA MLS a été intégrée dans le champ d'application de la collecte.

Suivant les six étapes originales de Ricardo Wilson-Grau (conception, examen et rédaction de la documentation, engagement, justification, analyse, livraison), la méthode a été adaptée au Portefeuille de FFU.

Leçons tirées de la mise en œuvre de la cohorte 1 (phase pilote) et de la cohorte 2

Le processus de Récolte des Résultats a débuté en 2024 avec la cohorte 1 (38 contrats), suivie de la cohorte 2 en 2025. Après la prolongation du contrat NoA MLS jusqu'en 2026, une troisième cohorte a été ajoutée pour inclure les contrats qui n'étaient pas prêts pour la cohorte 2.

La cohorte 1 a été abordée comme un **projet pilote** (mis en œuvre en 2024), à la fois pour générer des informations sur les réalisations et pour affiner la méthodologie pour les cohortes ultérieures.

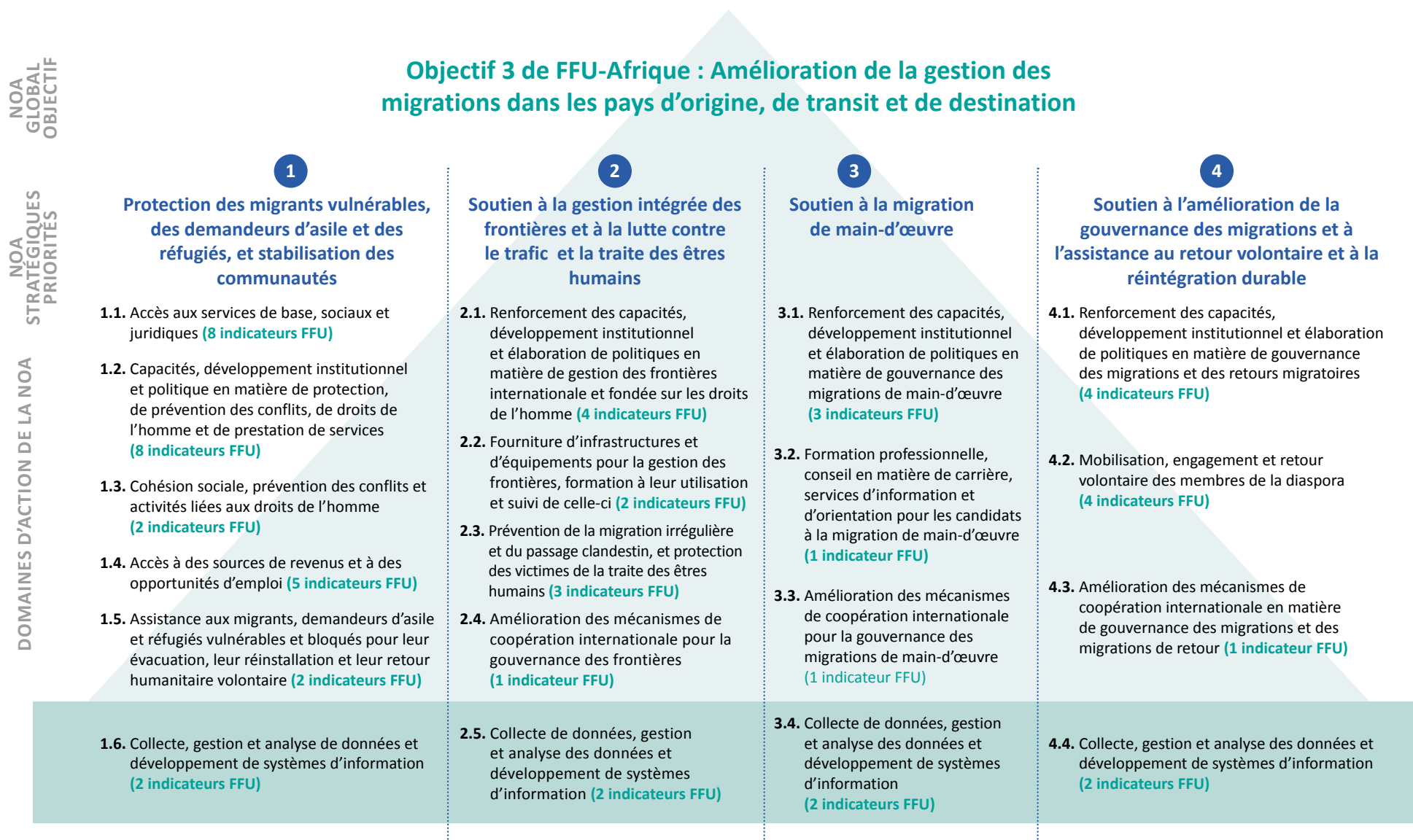
La mise en œuvre de la cohorte 2 en 2025 s'appuie déjà sur les enseignements tirés de la cohorte 1. À ce stade, toutefois, les réalisations présentées sont encore en cours d'élaboration. L'identification et le perfectionnement des réalisations se poursuivent grâce à la collaboration avec les partenaires de FFU, les acteurs locaux (impliqués ou non directement dans les interventions) et les bénéficiaires. Ces réalisations seront ensuite consolidées pour l'ensemble des cohortes en vue du rapportage final en 2026. Ce processus itératif renforce également la dimension de capitalisation de la Récolte des Résultats, en encourageant la réflexion et la compréhension commune entre les parties prenantes.

Les enseignements tirés de la cohorte 1 dans le cadre du processus actuel sont les suivants :

- **Engagement plus profond avec les parties prenantes :** le travail s'est étendu aux acteurs locaux et aux bénéficiaires, même si cela reste difficile. L'engagement et la justification ont commencé en juin et se poursuivent jusqu'en septembre-octobre, parallèlement aux études de cas.
- **Études de cas intégrées à la Récolte des Résultats :** les études de cas ont été conçues pour mettre en lumière les réalisations recueillies jusqu'à présent, enrichir l'analyse et contribuer à la capitalisation.
- **Engagement plus efficace des partenaires :** de nombreux partenaires de FFU connaissaient déjà le processus depuis la cohorte 1, ce qui a facilité la collaboration.
- **Attention portée aux réalisations imprévues :** les informateurs ont été invités à réfléchir non seulement aux réalisations escomptées, mais aussi aux réalisations positives ou négatives inattendues.
- **Continuité et flexibilité :** la collecte de données de la cohorte 2 est étroitement liée à celle de la cohorte 1, les justifications et les études de cas étant regroupées afin de constituer une base de données continue et à jour en matière de données probantes.

De plus amples détails méthodologiques sont fournis dans la note méthodologique de **l'annexe 5**.

Figure 1. Système de suivi et de capitalisation NoA – Cadre de rapport des résultats¹⁸



18. Les contrats opérationnels de FFU dans la région Afrique du Nord contribuent principalement à une priorité stratégique, bien qu'ils puissent également contribuer aux produits et aux réalisations dans les domaines d'action d'autres priorités stratégiques.

2.2. Univers et échantillon d'analyse pour le rapport 2025

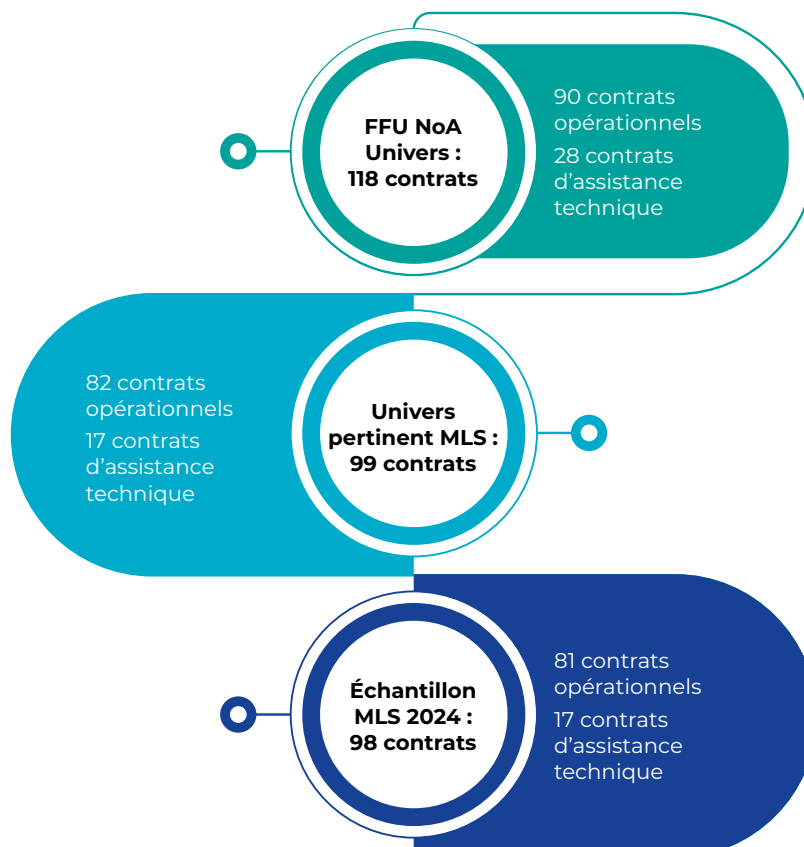
Depuis 2016, 118 contrats ont été signés dans le cadre du volet Afrique du Nord du Fonds fiduciaire de l'Union européenne, dont 90 contrats opérationnels et 28 contrats d'assistance technique. Les contrats opérationnels visent à obtenir des réalisations humanitaires et/ou en matière de développement conformes à l'Objectif général du Fonds fiduciaire de l'Union européenne pour l'Afrique du Nord et à ses quatre priorités stratégiques. Les contrats d'assistance technique facilitent l'exécution des contrats opérationnels en fournissant des services tels que l'assistance technique, le suivi, l'évaluation et la capitalisation, la communication et la visibilité, ainsi que la recherche.

Ces 118 contrats constituent l'ensemble des données analysées par le système de suivi et de capitalisation NoA. Parmi ceux-ci, 19 contrats sont des prolongations, des extensions ou des deuxièmes phases. Les résultats de ces contrats sont intégrés au contrat initial, car ils partagent la même logique d'intervention. Par conséquent, 99 contrats constituent l'ensemble des données pertinentes analysées par le système de suivi et de capitalisation NoA.

2.2.1. Rapports sur les produits

Pour les rapports des produits, l'équipe MLS de NoA a reçu et traité des données valides provenant de 98 de ces 99 contrats¹⁹. Les critères d'inclusion étaient les suivants : disposer d'un LFM approuvé, communiquer des valeurs au niveau des produits (plutôt que simplement des activités) et soumettre les informations avant le 31 mai 2025. Ces 98 contrats représentent 99 % des contrats concernés en termes quantitatifs et 87 % en termes budgétaires, soit 684 millions d'euros sur un total de 685 millions d'euros. Par conséquent, **l'échantillon d'analyse pour le suivi des produits dans le présent rapport doit être considéré comme très représentatif de l'univers des contrats NoA de FFU.**

Figure 2. Univers d'analyse pour le rapports des produits



19. Le contrat « Appui aux actions des autorités marocaines sur la gestion des flux migratoires pour améliorer la protection des Migrants et la sensibilisation des jeunes aux risques de la migration irrégulière (T05.1191) » au Maroc n'a pas été inclus dans l'analyse cette année. Ce contrat dispose d'un budget de 98 millions d'euros, ce qui explique la différence entre la couverture des contrats (99 %) et la couverture du budget (88 %).

2.2.2. Rapports sur les réalisations

Le processus de Récolte des Résultats était initialement prévu en deux phases, car les contrats devaient être exécutés et les rapports finaux disponibles avant que les réalisations puissent être analysées. Les contrats ayant été conclus sur une longue période, à partir de 2020, la cohorte 1 couvrait les contrats qui prenaient fin avant mars 2023, tandis que la cohorte 2 était prévue pour ceux qui prenaient fin entre mars 2023 et juin 2024. Au total, cela devait concerner environ 70 contrats.

Avec la prolongation du NoA MLS jusqu'en 2026, le champ d'application a été élargi pour inclure une troisième vague. La cohorte 3 couvre désormais les contrats expirant d'ici décembre 2025 (les rapports finaux étant attendus d'ici janvier 2026), ce qui porte le nombre total de contrats concernés à 79 :

- Cohorte 1 : 38 contrats (expirant d'ici mars 2023).
- Cohorte 2 : 15 contrats (expirant d'ici juin 2024).
- Cohorte 3 : 26 contrats (expirant d'ici décembre 2025, avec du rapportage disponible d'ici janvier 2026).

2.3. Défis dans le rapport 2025

2.3.1. Rapports sur les produits

Cette année, l'équipe MLS de NoA a été confrontée à trois défis majeurs lors du processus de collecte de données des produits, d'agrégation et de rapportage :

Différences entre les données des différents cycles : les différences entre les valeurs actuelles et celles déclarées par le passé ont posé des problèmes de vérification, en particulier pour les contrats arrivés à expiration ou ayant fait l'objet d'un roulement de personnel. Conformément à l'approche prudente adoptée lors des cycles précédents, seules les valeurs confirmées les plus basses ont été agrégées.

Amélioration de la correspondance entre les indicateurs FFU/GERF : s'appuyant sur la capitalisation des années précédentes, l'équipe MLS de NoA a élaboré et mis en œuvre des lignes directrices plus détaillées et des contrôles rigoureux afin de normaliser la correspondance et le rapports des indicateurs. Ces mesures visaient à réduire les erreurs telles que le double comptage et l'inadéquation entre les indicateurs et les valeurs FFU/GERF. Dans certains cas spécifiques, cela a conduit à des ajustements des données précédemment rapportées afin de garantir leur cohérence et leur fiabilité.

Aucune nouvelle donnée pour les contrats en voie d'achèvement : pour neuf contrats inclus dans ce cycle, aucune donnée actualisée n'était disponible et les chiffres du cycle de rapportage précédent ont été conservés. Cette situation, contrairement à celle de 2024, où les données de tous les contrats concernés avaient été mises à jour, s'explique par le fait que la plupart de ces contrats sont en voie d'achèvement. Les partenaires de FFU bénéficiant de délais plus longs pour la soumission des rapports finaux que pour les rapports intermédiaires, les données actualisées n'étaient pas encore disponibles à la fin du mois de mai 2025. Les chiffres définitifs pour ces contrats seront intégrés dans le prochain cycle de rapportage.

2.3.2. Rapports sur les réalisations

Bien que la Récolte des Résultats continue de fournir des informations précieuses sur l'efficacité du soutien apporté par FFU dans la région NoA, plusieurs limites subsistent et doivent être reconnues.

Calendrier de mise en œuvre. Le système de Récolte des Résultats été introduit à mi-parcours du FUTR plutôt qu'au début. Cela a empêché la mise en place d'un processus continu et séquentiel de suivi des réalisations et de capitalisation dès le début, qui aurait permis une compréhension plus cohérente des résultats au fil du temps. La cohorte 1 comprenait des contrats qui ont pris fin entre 2020 et 2023, et la cohorte 2 devait

initialement couvrir tous les contrats prenant fin avant avril 2024. Cependant, en raison de prolongations de contrats ou de l'indisponibilité des rapports finaux, plusieurs contrats ont été transférés à la cohorte 3, ne laissant que 15 contrats dans la cohorte 2. Pour les contrats achevés plus récemment, les effets à moyen terme ne sont pas encore observables dans la même mesure que pour les contrats antérieurs.

Mémoire institutionnelle et engagement des parties prenantes. Les changements au sein des équipes partenaires et le roulement du personnel ont réduit la disponibilité des commentaires éclairés. Au niveau local, certains partenaires ont fait état d'une lassitude vis-à-vis des évaluations, ce qui a limité, sans toutefois l'empêcher, les possibilités de contributions plus larges.

Dépendance à l'égard de la documentation disponible et des contributions des parties prenantes. La méthodologie repose dans une large mesure sur la documentation contractuelle et les contributions des parties prenantes, ce qui crée un risque de biais en faveur des réalisations déclarées et escomptées. La documentation rend rarement compte des effets imprévus ou négatifs, qui n'ont été identifiés qu'occasionnellement au cours de la mise en œuvre.

Résultats négatifs imprévus. La collecte des résultats négatifs imprévus reste particulièrement difficile, car elle nécessite du temps et des ressources supplémentaires pour la collecte de données primaires. En conséquence, le processus a eu tendance à privilégier la prise en compte des réalisations positives.

Difficultés de validation. Pour les partenaires novices en matière de Récolte des Résultats, les discussions initiales ont souvent porté sur la compréhension de la méthode, ce qui a conduit à des contributions axées sur la validation des réalisations existantes plutôt que sur la proposition de nouvelles réalisations. En revanche, les partenaires ayant déjà une expérience dans ce domaine se sont montrés plus coopératifs et ont apporté des idées originales.

Résultats interdépendants limités. En raison de la conception de FFU, de nombreuses réalisations découlent d'interventions individuelles plutôt que de synergies entre les interventions. Cela a limité la capacité de la Récolte des Résultats à cartographier les voies de changement et les interactions entre les différentes réalisations. Cependant, les études de cas prévues dans le cadre de la stratégie de capitalisation et de communication de la NoA abordent spécifiquement ces aspects, contribuant ainsi à compenser cette limitation.

Mises en garde concernant l'analyse. Les réalisations varient considérablement en termes de portée, allant de générales et agrégées à spécifiques et localisées. Le nombre de réalisations obtenues par intervention dépend également de facteurs tels que la disponibilité d'informateurs bien informés et les contraintes de temps. Pour ces raisons, les réalisations doivent être interprétées avec prudence : elles ne reflètent pas nécessairement toute l'étendue de l'efficacité des contrats.

3.

APERÇU DU PORTEFEUILLE DE FFU DANS LA RÉGION DE L'AFRIQUE DU NORD

Au 31 août 2025, FFU avait engagé 4,94 milliards d'euros. Sur ce montant, 905 millions d'euros ont été engagés dans **118 contrats dans la région NOA. 90 de ces contrats sont opérationnels** et visent à obtenir des résultats humanitaires et/ou de développement conformes à l'Objectif général de FFU NoA et à ses quatre priorités stratégiques. Les **28 autres sont des contrats d'assistance technique** qui visent à soutenir la mise en œuvre des contrats opérationnels par le biais de services tels que l'assistance technique, la recherche, le suivi, l'évaluation et la communication, ainsi que l'amélioration de la visibilité et de la communication. Cette section analyse la composition du portefeuille de FFU en Afrique du Nord²⁰.

3.1. Budget et nombre de contrats par statut de mise en œuvre

Au 31 août 2025, sur les 118 contrats FFU dans la région NoA, 104 ont pris fin, représentant 78% du total des fonds engagés (701 millions d'euros), et 14 contrats sont toujours en cours d'exécution, représentant 22% des fonds engagés (204 millions d'euros). Le tableau ci-dessous présente la composition du Portefeuille FFU NoA par type de contrats et état d'avancement de leur mise en œuvre.

Tableau 1. Fonds engagés par contrats d'appui opérationnel et technique et état d'avancement

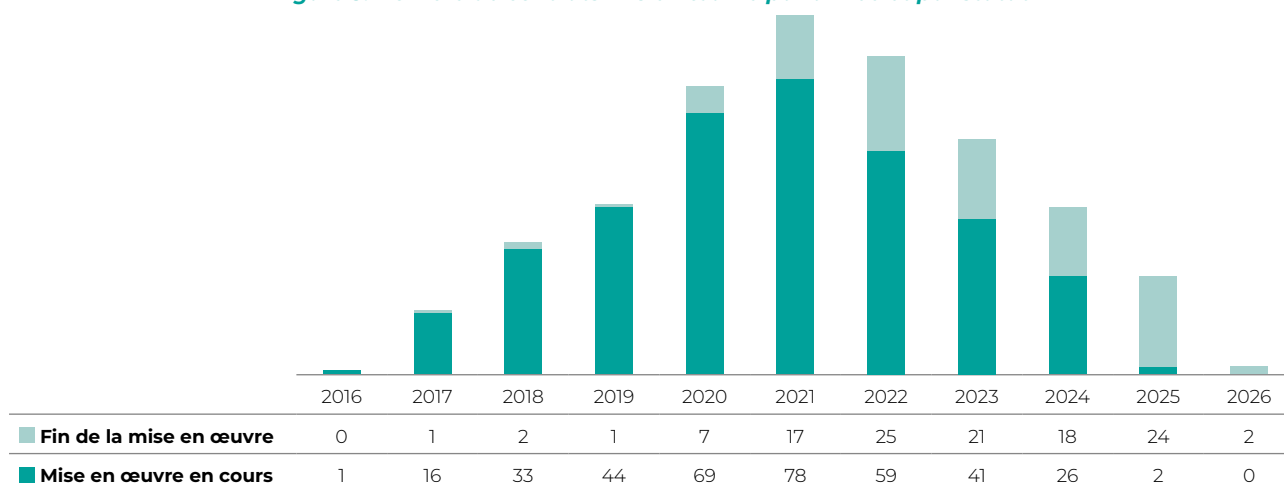
Type et état d'avancement des contrats Au 31 août 2025	Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Millions d'euros	% du total
Contrats opérationnels	90	76	882	97
En cours	9	8	199	22
Terminé	81	69	683	76
Contrats d'assistance technique	28	24	23	3
En cours	5	4	5	1
Terminé	23	19	18	2
TOTAL	118	100	905	100

En termes de fonds engagés, 25% de tous les contrats ont un budget inférieur à 1 million, 34% ont un budget compris entre 1 et 5 millions, 18% entre 5 et 10 millions et 24% ont un budget de 10 millions ou plus. En ce qui concerne leur période de mise en œuvre, la moyenne dans la région NoA est d'environ 3,3 ans. Le nombre de contrats dans le Portefeuille NoA a augmenté régulièrement de 2016 à 2021. La période contractuelle de FFU s'est achevée le 31 décembre 2021. Tous les contrats opérationnels seront mis en œuvre d'ici le 31 décembre 2025, certains contrats d'assistance technique pouvant se prolonger au-delà de cette date.

Des interventions de suivi s'appuyant sur les résultats et les enseignements tirés de FFU sont actuellement programmées dans le cadre de l'instrument NDICI Global Europe (programme indicatif pluriannuel régional sur la migration pour la région du voisinage méridional pour la période 2021-2027).

20. En raison des arrondis, certains totaux et pourcentages peuvent ne pas correspondre exactement à la valeur globale ou au pourcentage des Fonds engagés.

Figure 3. Nombre de contrats mis en œuvre par année et par statut



3.2. Budget et nombre de contrats par zone géographique : pays ou région

En termes de couverture géographique, les contrats signés et les fonds engagés par FFU dans la région Afrique du Nord se répartissent comme suit :

Tableau 2. Contrats et fonds engagés dans le cadre de contrats nationaux, régionaux et d'assistance technique

Portefeuille FFU Au 31 août 2025	Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Millions d'euros	% du total
Égypte	7	6	60	7
Libye	33	28	391	43
Maroc	12	10	177	20
Tunisie	7	6	22	2
Régional	31	26	233	26
Contrats d'assistance technique	28	24	23	2
TOTAL	118	100	905	100

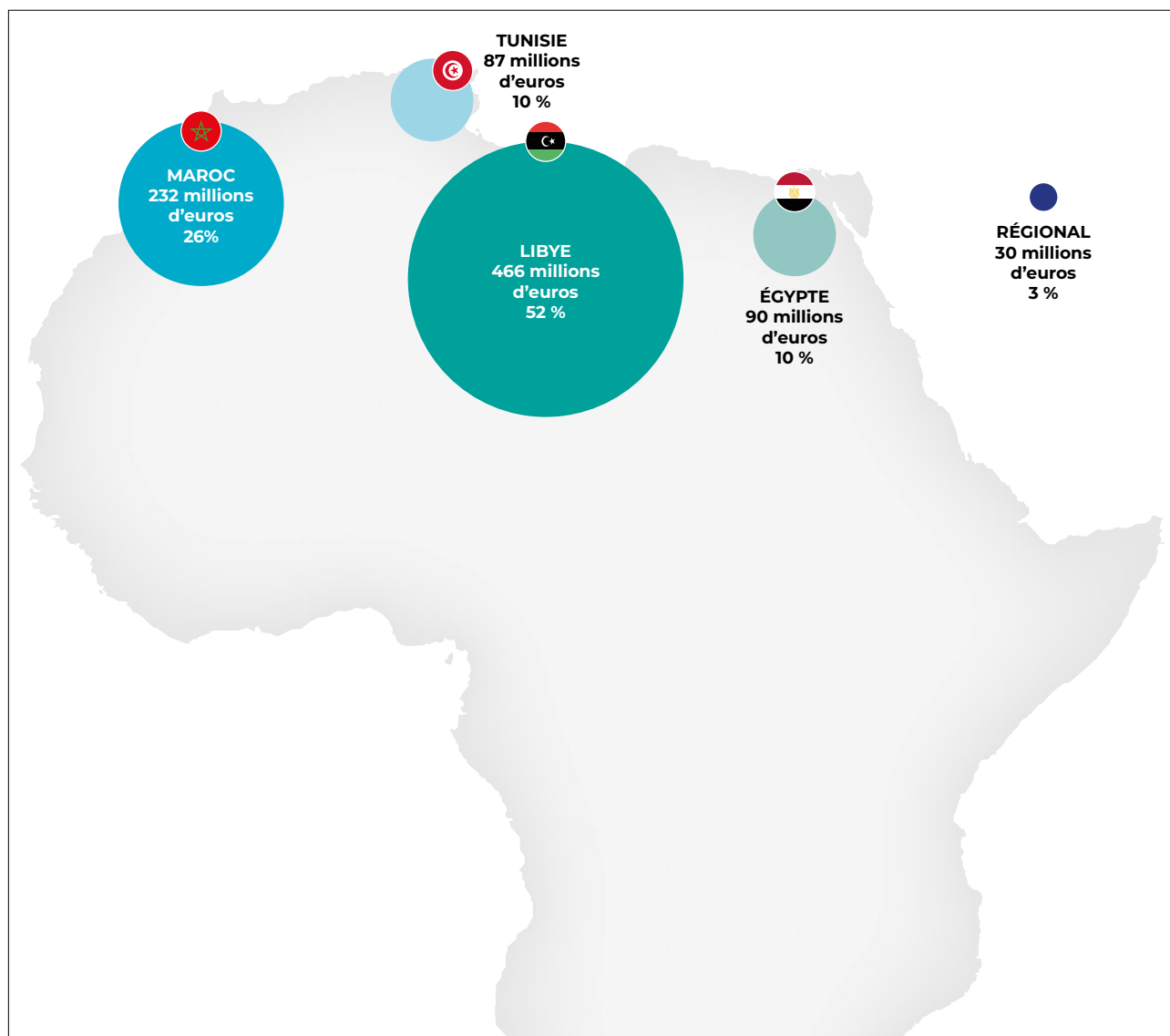
Comme le montre le tableau ci-dessus, la Libye représente la part la plus importante des fonds engagés au titre de FFU (43%), suivie du Maroc (20%), de l'Égypte (7%) et de la Tunisie (2%). Les contrats régionaux représentent 26% du total des engagements. Les 2% restants sont alloués à 23 contrats d'assistance technique, qui visent à faciliter la mise en œuvre des contrats opérationnels. Il convient de noter qu'outre les fonds engagés dans le cadre de contrats nationaux, chaque pays partenaire reçoit également une part des ressources du Fonds fiduciaire de l'UE allouées dans le cadre de contrats régionaux et d'assistance technique, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 3. Fonds engagés par pays partenaire et type de contrat

Fonds engagés par FFU (en millions d'euros) Au 31 août 2025	Égypte	Libye	Maroc	Tunisie	Régional	Total
Contrats au niveau national	60	391	177	22	-	650
Contrats au niveau régional	29	68	55	64	16	232
Contrats d'assistance technique	1	8	0.3	0	14	23
TOTAL	Millions d'euros	90	466	232	87	905
	% du total	10	52	26	10	3

Comme le montre le tableau ci-dessus, outre les contrats conclus au niveau national, chaque pays partenaire de la région NoA bénéficie d'une part des fonds FFU alloués aux contrats d'appui régional et technique. Ces ressources supplémentaires s'élèvent à 68 millions d'euros pour la Libye, 64 millions d'euros pour la Tunisie, 55 millions d'euros pour le Maroc et 29 millions d'euros pour l'Égypte. Compte tenu de cela, 52% des fonds de FFU engagés dans la région NoA ont été alloués à la Libye (466 millions d'euros) dans le cadre de trois types de contrats : nationaux, régionaux et d'assistance technique. Le Maroc est le deuxième bénéficiaire avec 26% (232 millions d'euros), tandis que l'Égypte et la Tunisie se classent ex aequo en troisième position, avec chacune 10% (respectivement 90 et 87 millions d'euros).

Figure 4. Fonds engagés par pays partenaire et type de contrat



3.3. Budget et nombre de contrats par priorité stratégique et par pays

Le tableau suivant présente les quatre priorités stratégiques de la région NoA auxquelles les différents contrats opérationnels contribuent principalement²¹.

21. Comme expliqué dans la section 2 ci-dessus « Méthodologie », les contrats opérationnels de FFU dans la région NoA contribuent principalement à une priorité stratégique, bien qu'ils puissent également contribuer aux produits et aux réalisations dans les domaines d'action d'autres priorités stratégiques.

Tableau 4. Contrats et fonds engagés par priorité stratégique

Priorités stratégiques Au 31 août 2025	Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Millions d'euros	% du total
1. Protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés et stabilisation des communautés	64	54	523	58
2. Soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains	9	8	282	31
3. Soutien à la migration de main-d'œuvre	5	4	35	4
4. Soutien à l'amélioration de la gouvernance des migrations, à l'assistance au retour volontaire et à la réintégration durable	12	10	43	5
Contrats d'assistance technique	28	24	22	32
TOTAL	118	100	905	100

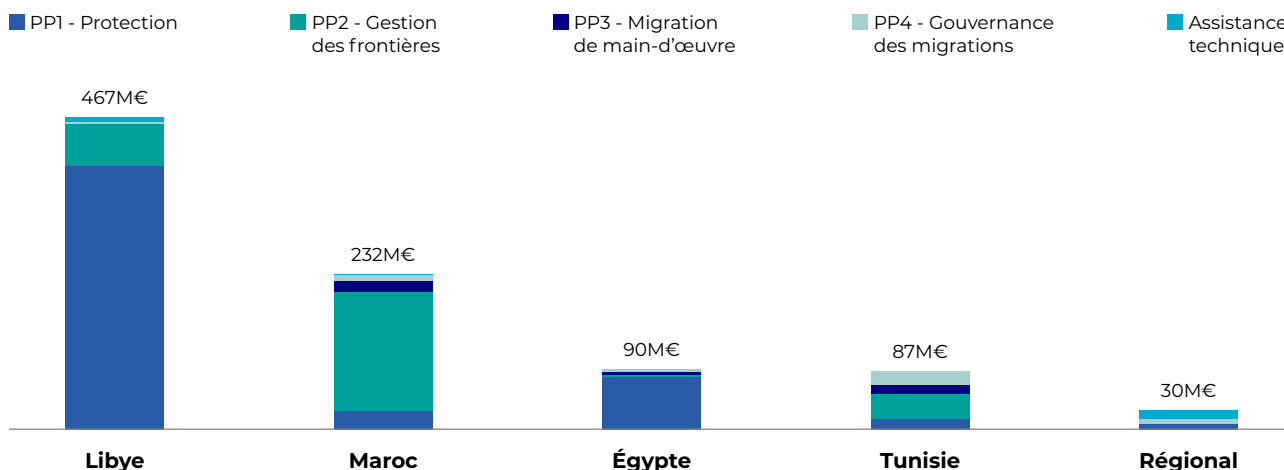
Comme l'indique le tableau ci-dessus, la plupart des contrats dans la région NoA contribuent principalement à la priorité stratégique n°1 : 64 sur 118, soit 54 % du nombre total de contrats et 58% du budget total (523 millions d'euros). Neuf contrats soutiennent principalement la priorité stratégique n°2, ce qui représente 8% du nombre total de contrats. Toutefois, cette priorité stratégique occupe la deuxième place en termes de part du budget, avec 31% des fonds engagés, soit 282 millions d'euros. En revanche, la priorité stratégique 3 est au centre de cinq contrats, qui représentent 4% du nombre total de contrats (5) et 4% du budget global du portefeuille FFU NoA (35 millions d'euros). Enfin, 12 contrats dans la région NoA contribuent principalement à la priorité stratégique 4 (10% du total), avec un budget combiné de 43 millions d'euros (5% du budget total). Comme mentionné précédemment, les contrats d'assistance technique contribuent à la mise en œuvre effective de tous les contrats opérationnels relevant de toutes les priorités stratégiques. Ils représentent 28 contrats avec un budget combiné de 22 millions d'euros (2% du total).

Le tableau et le graphique ci-dessous indiquent le montant total des fonds alloués à chaque pays au titre des contrats opérationnels pour chaque priorité stratégique, ainsi que les fonds provenant des contrats d'assistance technique.

Tableau 5. Fonds engagés par pays et par priorité stratégique

Portefeuille FFU (en millions d'euros) Au 31 août 2025	Égypte	Libye	Maroc	Tunisie	Régional	TOTAL (M€ et %)
1. Protection of vulnerable migrants, asylum-seekers, and refugees and community stabilisation	78	392	28	16	8	523 (58%)
2. Support to integrated border management and fight against smuggling and trafficking in human beings	3	64	177	38	-	282 (31%)
3. Support to labour migration	5	-	16	14	-	35 (4%)
4. Support to improved migration governance and assisted voluntary return and sustainable reintegration	3	2	10	20	7	43 (5%)
Technical Support Contracts	1	8	0.3	-	14	23 (3%)
TOTAL (En millions d'euros et en %)	90 (10%)	466 (51%)	232 (26%)	87 (10%)	30 (3%)	905 (100%)

Figure 5. Fonds engagés par priorité stratégique et par pays



Le tableau et le graphique ci-dessus montrent que, si l'on considère les contrats tant au niveau national que régional, la priorité stratégique n°1 est de loin la plus abordée en Égypte et en Libye, tandis que la priorité stratégique n°2 est la plus répandue au Maroc et en Tunisie, et la deuxième plus abordée en Libye. Dans tous les cas, il convient de noter que les quatre priorités stratégiques sont prises en compte dans les quatre pays partenaires, à l'exception de la migration de main-d'œuvre (priorité stratégique n°3), qui n'est prise en compte par aucun contrat en Libye, bien qu'un contrat régional fournisse des produits contribuant à cette priorité stratégique dans ce pays partenaire (voir section 5.2 Libye ci-dessous).

Le tableau suivant présente le montant total des fonds engagés par priorité stratégique et par pays partenaire, en distinguant également le type de contrat (national ou régional) dans chaque cas :

Tableau 6. Fonds engagés par pays, type de contrat et priorité stratégique

Pays Au 31 août 2025	Type de contrat	Total des fonds engagés par priorité stratégique (en millions d'euros)			
		1. Protection	2. Gestion des frontières	3. Migration de main-d'œuvre	4. Gouvernance des migrations
Égypte	Pays	57	-	-	3
	Régional	21	3	5	-
	TOTAL	78	3	5	3
Libye	Pays	332	59	-	-
	Régional	61	5	-	2
	TOTAL	392	64	-	2
Maroc	Pays	17	143	9	8
	Régional	12	34	8	2
	TOTAL	28	177	16	10
Tunisie	Pays	4	-	-	18
	Régional	11	38	14	2
	TOTAL	16	38	14	20
Régional	TOTAL	8	-	-	7
TOTAL	Pays	410	202	9	29
	Régional	113	80	26	13
	TOTAL	523	282	35	43

3.4. Partenaires de FFU

FFU se caractérise par la diversité des partenaires impliqués dans la mise en œuvre de ses contrats. Il s'agit notamment d'institutions des États membres de l'UE (telles que des agences de coopération et des ministères), d'organisations internationales, d'organisations de la société civile, d'agences des Nations unies, d'institutions des pays partenaires et d'entités du secteur privé. Opérant dans le cadre du lien entre aide humanitaire et développement, FFU vise à mettre en œuvre des stratégies adaptées au contexte local afin de garantir un soutien flexible, efficace et réactif, et d'obtenir des résultats rentables. Afin d'améliorer la coordination et l'efficacité, FFU donne la priorité aux contrats exécutés par des consortiums de partenaires. Le tableau ci-dessous détaille les types de partenaires impliqués dans la mise en œuvre des contrats de FFU dans la région de NoA, en présentant le nombre de contrats et le budget engagé pour chacun d'entre eux.

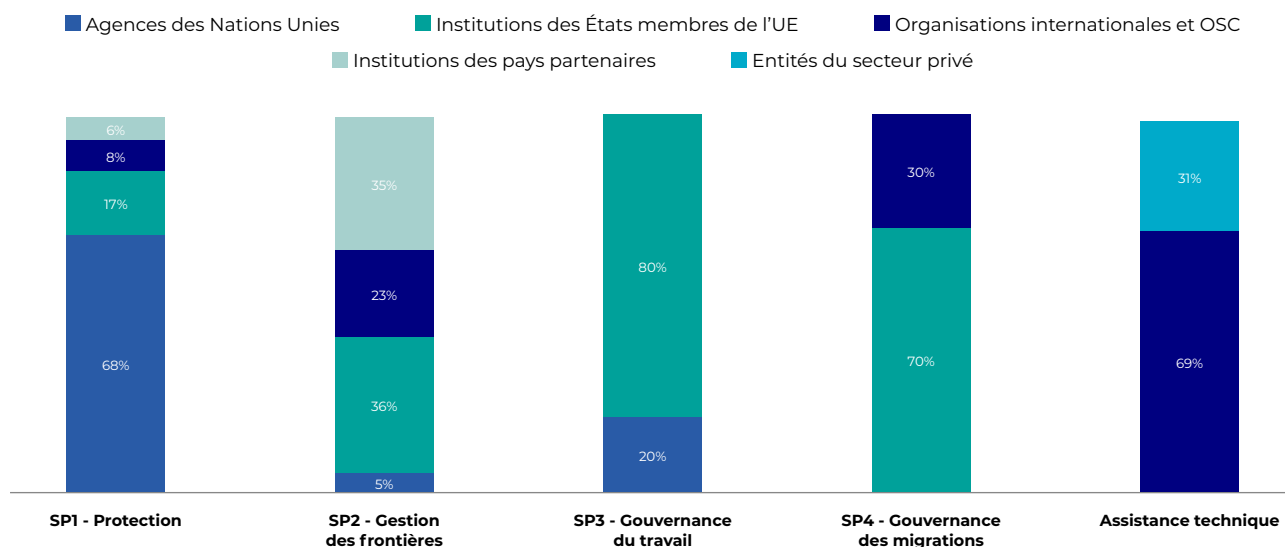
Tableau 7. Contrats et fonds engagés par type de partenaire de FFU

Type de partenaires de FFU Au 31 août 2025	Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Millions d'euros	% du total
Agences des Nations Unies	35	30	380	42
Institutions des États membres de l'UE	22	19	251	28
Organisations internationales et OSC	40	34	136	15
Institutions des pays partenaires	3	3	129	14
Entités du secteur privé	18	15	-	-
TOTAL	118	100	905	100

FFU dans la région NoA a impliqué 64 partenaires différents chargés de la mise en œuvre de 118 contrats, formant dans plusieurs cas des consortiums. Neuf agences des Nations unies gèrent ou ont géré 35 contrats en Libye et au niveau régional. En outre, 27 organisations internationales et OSC participent ou ont participé à l'exécution de 40 contrats dans tous les pays partenaires, offrant un soutien régional et une assistance technique. De plus, dix institutions des États membres de l'UE, notamment d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, de Belgique et de France, supervisent ou ont supervisé 22 contrats dans les quatre pays partenaires, principalement par l'intermédiaire de leurs agences nationales de développement respectives. Trois contrats au Maroc et en Égypte sont en cours ou ont été mis en œuvre par des entités publiques de ces pays, avec un contrat au Maroc et deux en Égypte. Enfin, 15 entités du secteur privé, principalement basées en Europe, se sont vu attribuer 18 contrats pour la fourniture de services d'appui technique tels que l'assistance technique, le suivi, l'évaluation et la capitalisation (MEL), la communication, la visibilité et la recherche.

Enfin, le graphique de la figure 6 ci-dessous montre la relation entre les catégories de partenaires de FFU et la priorité stratégique principale des contrats opérationnels dont ils étaient/sont responsables de la mise en œuvre.

Graphique 6. Part des fonds engagés par priorité stratégique principale des contrats et partenaire du Fonds fiduciaire des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme



4.

APERÇU DE LA SITUATION ET DES RÉSULTATS

4.1. Produits de FFU en Afrique du Nord

Cette section présente une vue d'ensemble des produits obtenus à ce jour par le Fonds européen pour les réfugiés dans la région NoA²², organisés autour de ses quatre priorités stratégiques : 1 – Protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés et stabilisation des communautés ; 2 – Soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains ; 3 – Soutien à la migration de main-d'œuvre ; et 4 – Soutien à l'amélioration de la gouvernance des migrations, au retour volontaire assisté et à la réintégration durable. Au sein de chaque priorité stratégique, les données sont présentées en fonction de chaque domaine d'action et des Indicateurs FFU associés. Des détails qualitatifs supplémentaires sont fournis sur les valeurs déclarées, ainsi que des informations sur le nombre de contrats FFU et les pays partenaires concernés.

L'évaluation porte sur 98 contrats couverts par le rapport de cette année, dont 81 contrats opérationnels et 17 contrats d'assistance technique. Les sections 5 et 6 ci-dessous présentent une analyse plus complète pour chaque pays partenaire et au niveau régional.

4.1.1. Aperçu des principaux produits

Figure 7. Aperçu des principaux produits de FFU en Afrique du Nord



22. Valeurs cumulées de 2017 au 31 mai 2025.

4.1.2. Indicateurs du Fonds fiduciaire de l'Union européenne

Le tableau ci-dessous présente les valeurs agrégées et cumulées pour chaque Indicateur FFU, telles que rapportées par 98 contrats mis en œuvre dans la région Afrique du Nord entre 2017 et mai 2025 couverts par le rapport de cette année²³ :

Tableau 8. Valeurs cumulées des indicateurs FFU 2017-mai 2025 dans la région Afrique du Nord

Valeurs cumulées des indicateurs FFU 2017-mai 2025 dans la région Afrique du Nord	
Indicateur FFU (code et nom)	Valeurs
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus	20,258
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	1,522
1.3 Nombre de personnes assistées pour développer des activités génératrices de revenus	5,661
1.4 Nombre de personnes ayant bénéficié de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	27,688
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	24
2.1 Nombre de plans de développement local directement soutenus	42
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	1,582
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	2,785,283
2.3 Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance alimentaire	111,324
2.5 Nombre de collectivités locales et/ou de communautés qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe	17
2.7 Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux	10,401,143
2.8 Nombre d'employés des autorités locales et des prestataires de services de base bénéficiant d'un renforcement des capacités en matière de prestation de services	24,960
2.9 Nombre de personnes ayant amélioré leur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	5,492,462
3.1 Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	35
3.2 Nombre de migrants en transit, de réfugiés/demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés	272,206
3.3 Nombre de migrants (potentiels) touchés par les campagnes d'information sur la migration	245,193
3.4 Nombre de retours volontaires soutenus	58,148
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée	4,510
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance à la réintégration	4,989
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés en matière de protection et de gestion des migrations	725
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	8,274
3.8 Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'une assistance à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables	5,327
3.10 Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration légale et de mobilité	7,058
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation à la migration	448
4.1 Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	29
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	80,864
4.2 Nombre d'agents des institutions gouvernementales, des forces de sécurité et des acteurs non étatiques formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme	4,912
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de défense des droits humains	38,734
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	293 ²⁴
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	78
5.2 Nombre de systèmes de planification, de suivi, de capitalisation, de Collecte de données et d'analyse mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	45
5.3 Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	475
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	49 ²⁵
6.1 Nombre de fournitures liées à la pandémie de COVID-19 fournies et/ou distribuées	2,171,105
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	235,538
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	348
Indicateurs du Fonds fiduciaire de l'UE pris en compte dans les contrats NoA : 36 (sur 38)²⁶	

23. La date limite pour le processus actuel de collecte de données était le 31 mai 2025. Les valeurs indiquées sont cumulatives, ce qui signifie qu'elles englobent les données depuis le début de la mise en œuvre de chaque contrat jusqu'à la date limite mentionnée. Les valeurs indiquées sont extraites des rapports finaux (pour les contrats clôturés) et des rapports d'avancement les plus récents (pour les contrats en cours).

24. L'indicateur 4.6 de FFU a diminué de 12 entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) en raison d'ajustements des critères de correspondance, qui ont entraîné la réaffectation de certaines valeurs précédemment déclarées par T05.1055 et T05.1950 à FFU COI 2.1 et COI 5.3.

25. L'indicateur 5.4 de FFU a diminué d'un point entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) en raison de la réaffectation d'une valeur précédemment déclarée sous T05.1410 de COI 5.4 à COI 4.6.

26. La date limite pour le processus actuel de Collecte de données était le 31 mai 2025. Les valeurs indiquées sont cumulatives, ce qui signifie qu'elles englobent les données depuis le début de la mise en œuvre de chaque contrat jusqu'à la date limite mentionnée. Les valeurs indiquées sont extraites des rapports finaux (pour les contrats clôturés) et des rapports d'avancement les plus récents (pour les contrats en cours). Deux indicateurs du FUTU ne sont rapportés par aucun contrat dans la région NoA : 2.4 : « Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance liée à la sécurité alimentaire » ; et 2.6 : « Hectares d'écosystèmes agricoles et pastoraux où des pratiques de gestion durable ont été introduites ».

4.1.3. Indicateurs du Fonds fiduciaire d'urgence

➤ **Priorité stratégique n°1 de la région NoA : Protection des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés vulnérables et stabilisation des communautés**

La protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés et la stabilisation des communautés (priorité stratégique n°1) est de loin la priorité la plus soutenue dans la région couverte par le programme « NoA » : 64 des 118 contrats FFU contribuent principalement à cette priorité stratégique, ce qui représente 58% du total des fonds engagés (soit 523 millions d'euros).

Un aperçu des principaux produits, classés par domaines d'action et Indicateurs de FFU, est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés d'une sélection de contrats contributeurs.

> **Accès aux services de base, sociaux et juridiques (domaine d'action 1.1)**

Tableau 9. Accès aux services de base, sociaux et juridiques (domaine d'action 1.1)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017 - 2025
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	30	4	1,582
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	31	4	2,785,283
2.3 Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance alimentaire	9	3	111,324
2.9 Nombre de personnes ayant amélioré leur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	19	4	5,492,462
3.2 Nombre de migrants en transit, de réfugiés/demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés	12	4	196,064
6.1 Nombre de fournitures liées à la pandémie de COVID-19 fournies et/ou distribuées	7	2	2,171,105
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	12	4	235,538

1 582 infrastructures sociales ont été construites ou réhabilitées (Indicateur FFU 2.1.bis) dans le cadre de 30 contrats dans quatre pays partenaires : 1 360 en Libye, 199 en Égypte, 15 au Maroc et 5 en Tunisie (ventilation par pays non disponible pour 3). Il s'agissait notamment d'établissements scolaires, d'établissements de santé, d'installations sanitaires, d'équipements publics et communautaires, ainsi que de centres pour la jeunesse et les sports, de réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement et de centres d'aide aux Migrants. L'aide fournie allait de la construction et la réhabilitation à l'entretien et la fourniture d'équipements essentiels.

2 785 283 services sociaux de base ont été fournis (Indicateur 2.2 de FFU) dans le cadre de 31 contrats dans quatre pays : 2 183 485 en Égypte, 448 230 en Libye, 140 852 au Maroc et 12 716 en Tunisie. Les services fournis comprenaient notamment des soins de santé (soins primaires, santé reproductive et dépistages médicaux), un soutien psychosocial, une assistance à l'éducation (subventions et matériel scolaire), des conseils juridiques et une assistance à la documentation, ainsi que des interventions dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène (WASH) (fumigation, désinfection et gestion des déchets).

111 324 personnes ont bénéficié d'une assistance nutritionnelle (Indicateur 2.3 du FUT) dans le cadre de neuf contrats dans trois pays partenaires : 107 069 en Libye, 2 634 en Égypte et 1 621 en Tunisie. L'assistance comprenait principalement la distribution de kits alimentaires et le dépistage de la malnutrition.

5,49 millions de personnes ont bénéficié de services sociaux et de transferts (Indicateur 2.9 du Fonds fiduciaire de l'UE) fournis dans le cadre de 19 contrats : 4,8 millions en Libye, 682 697 en Égypte, 39 000 au Maroc et 15 572 en Tunisie. Ces services comprenaient principalement des soins de santé, une aide à l'éducation, une assistance juridique, des mesures d'hygiène et un soutien nutritionnel.

196 064 Migrants en transit, réfugiés/Demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) ont été protégés et/ou aidés (indicateur FFU 3.2) dans le cadre de 12 contrats dans quatre pays : 164 265 en Libye, 14 089 au Maroc, 9 844 en Égypte et 6 705 en Tunisie (ventilation par pays non disponible pour 1 161). L'assistance à court terme fournie comprenait des services médicaux, un soutien psychosocial, des mesures de prévention et de lutte contre la violence sexiste, des hébergements temporaires, la distribution de produits non alimentaires de première nécessité, des conseils juridiques, des orientations vers d'autres services, ainsi que des services de recherche et de regroupement familial.

2 171 105 fournitures liées à la pandémie ont été livrées (Indicateur 6.1 du FUT) dans le cadre de sept contrats dans deux pays : 2 167 870 en Libye et 3 235 en Tunisie. Ces fournitures comprenaient des équipements de protection individuelle, des kits de dépistage, des médicaments et des lits de soins intensifs, destinés à soutenir les centres de santé, les hôpitaux, les institutions gouvernementales, les organisations de la société civile et les communautés locales.

235 538 personnes ont bénéficié des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19 (Indicateur 6.2 de FFU) dans le cadre de 12 contrats dans les quatre pays partenaires : 195 750 en Libye, 24 855 en Égypte, 6 941 au Maroc et 6 689 en Tunisie (ventilation par pays non disponible pour 1 303 personnes). Les activités d'intervention comprenaient un soutien psychosocial et médical, des refuges de quarantaine, des Services de protection et une assistance économique.

Parmi les contributeurs notables au domaine d'action 1.1 figuraient les contrats mis en œuvre par l'UNICEF (T05.468), l'AICS (T05.437), le PNUD (T05.466) et l'OIM (T05.141) en Libye ; MSMEDA (T05.252) et le HCR (T05.1152) en Égypte ; MdM (T05.1466) au Maroc ; et l'OIM (T05.800) opérant en Égypte, au Maroc et en Tunisie.

> **Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services (domaine d'action 1.2)**

Tableau 10. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services (domaine d'action 1.2)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017-2025
2.1 Nombre de plans de développement locaux directement soutenus	5	3	42
2.5 Nombre de collectivités locales et/ou de communautés qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe	2	1	17
2.8 Nombre d'agents des autorités locales et des prestataires de services de base bénéficiant d'un renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de services	44	4	24,960
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	16	4	382
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	9	4	223
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	12	4	37
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	1	1	8
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	6	3	348

42 plans de développement local ont été directement soutenus (indicateur 2.1 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) par cinq contacts dans trois pays : 24 en Libye, 16 au Maroc et deux en Tunisie. Il s'agissait notamment de plans de développement municipal et de documents de planification stratégique locale, avec des contributions à leur conception et à leur mise en œuvre grâce à l'engagement des parties prenantes, à la communication et à des analyses. En outre, **17 stratégies locales de réduction des risques de catastrophe ont été soutenues** (indicateur 2.5 de FFU) par deux contrats en Libye.

24 960 membres du personnel des autorités locales et des prestataires de services de base ont bénéficié d'un renforcement des capacités visant à améliorer la prestation de services (Indicateur 2.8 du FUT) dans le cadre de 44 contrats conclus dans les quatre pays partenaires : 16 018 en Libye, 5 677 en Égypte, 2 674 au Maroc et 483 en Tunisie (ventilation par pays non disponible pour 108). La formation dispensée couvrait un large éventail de services sociaux, notamment l'éducation, les soins de santé, l'aide juridique, la nutrition et la sécurité alimentaire, l'eau et l'assainissement, ainsi que la réponse à la COVID-19. La plupart des bénéficiaires étaient des membres du personnel de prestataires de services communautaires, d'administrations locales et d'organisations de la société civile.

382 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (Indicateur 3.6 de FFU) dans le cadre de 16 contrats dans quatre pays : 255 au Maroc, 45 en Libye, 44 en Égypte et 38 en Tunisie. Le soutien s'est concentré sur le renforcement des institutions locales et nationales, des forces de sécurité et des OSC dans des domaines clés tels que le retour et la réintégration, la protection (y compris la violence sexiste) et les systèmes d'orientation, entre autres. En outre, 348 entités ont bénéficié d'activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19 (indicateur 6.3 de FFU) : 204 en Libye, 78 en Égypte et 12 en Tunisie (ventilation par pays non disponible pour 54).

223 stratégies, lois, politiques et plans nationaux ont été soutenus (indicateur 4.6 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) par neuf contrats dans quatre pays : 201 en Libye, 13 au Maroc, cinq en Tunisie et un en Égypte (ventilation par pays non disponible pour 3). Il s'agissait notamment de plans de développement nationaux, d'accords interinstitutionnels, de procédures opérationnelles standard, de protocoles d'accord et de cadres juridiques ou politiques. Le soutien s'est principalement concentré sur la facilitation de l'engagement des parties prenantes, la fourniture d'apports analytiques et l'assistance aux efforts de mise en œuvre visant à promouvoir l'intégration de la migration dans les politiques et les systèmes nationaux.

37 groupes multipartites et mécanismes de capitalisation ont été soutenus (indicateur 5.1 du FUT) dans le cadre de 12 contrats : 15 au Maroc, 11 en Égypte, 8 en Libye, 2 au niveau régional et 1 en Tunisie. En outre, huit initiatives de coopération régionale ont été encouragées (indicateur 5.4 du FUT). Les groupes et les initiatives ont favorisé les partenariats et les mécanismes de coordination aux niveaux municipal et régional dans le but d'améliorer la protection, de sensibiliser et de renforcer les voies d'orientation.

> Activités en matière de cohésion sociale, de prévention des conflits et de droits de l'homme (domaine d'action 1.3)

Tableau 11. Cohésion sociale, prévention des conflits et activités liées aux droits de l'homme (domaine d'action 1.3)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017-2025
2.7 Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux.	20	4	10,401,143
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de défense des droits humains	17	4	38,734

Les principaux contrats contribuant aux produits dans ce domaine d'action comprennent ceux mis en œuvre par la GIZ (T05.157, T05.1452), le FNUAP (T05.1185) et l'OMS (T05.1445) en Libye ; MSMEDA (T05.252) en Égypte ; ENABEL (T05.431) au Maroc ; CEFA et Terre d'Asile (T05.1393) en Tunisie ; et l'ONU DC (T05.756) au niveau régional.

10 401 143 personnes ont été sensibilisées aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux (Indicateur 2.7 du Fonds fiduciaire de l'UE) grâce à 20 contrats dans les quatre pays partenaires : 7 077 384 en Égypte, 3 128 188 en Libye, 54 981 en Tunisie et 50 400 au Maroc (ventilation par pays non disponible pour 90 190). Les campagnes ciblèrent principalement les réfugiés, les demandeurs d'asile, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, les rapatriés, les Migrants en transit, les travailleurs saisonniers, les communautés d'accueil et d'autres groupes vulnérables. Elles ont été menées à travers des événements de visibilité, des outils numériques, la radio, les réseaux sociaux et des sessions de formation ou d'information. Les thèmes principaux comprenaient les droits de l'homme, l'éducation, la santé, l'aide juridique, la nutrition, la protection sociale et la COVID-19.

38 734 personnes ont participé à des activités de prévention des conflits et de promotion des droits de l'homme (indicateur 4.3 de FFU) organisées dans le cadre de 17 contrats : 34 769 en Libye, 2 641 en Tunisie, 1 030 en Égypte et 294 au Maroc. Les activités comprenaient des dialogues communautaires, des sessions de médiation, des initiatives artistiques et sportives et des programmes éducatifs, axés sur la participation des jeunes, des enfants et des femmes.

Les contrats ayant généré le plus grand nombre de produits dans le domaine d'action 1.3 ont été mis en œuvre par l'UNICEF (T05.1443) en Libye, la Croix-Rouge allemande (T05.60) en Égypte, ENABEL (T05.431) au Maroc, le CEFA et Terre d'Asile (T05.1393) en Tunisie et l'OIM (T05.1552) au niveau régional.

> Accès à des opportunités génératrices de revenus et d'emploi (domaine d'action 1.4)

Tableau 12. Accès aux opportunités génératrices de revenus et d'emploi (domaine d'action 1.4)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017-2025
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus grâce à des projets financés par FFU	15	4	20,258
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	14	4	1,522
1.3 Nombre de personnes assistées pour développer des activités génératrices de revenus (AGR)	13	4	5,661
1.4 Nombre de personnes ayant bénéficié de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	28	4	27,688
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	6	4	24

20 258 emplois ont été créés ou soutenus (Indicateur 1.1 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) grâce à 15 contrats dans les quatre pays partenaires : 16 601 en Égypte, 2 910 en Libye, 357 en Tunisie et 321 au Maroc (69 dans des pays hors d'Afrique du Nord). Le soutien comprenait des programmes « argent contre travail », des incitations à l'embauche pour les entreprises, des emplois liés à des travaux d'infrastructure, des emplois subventionnés, des services d'orientation professionnelle et une assistance à la recherche d'emploi. Les emplois créés ou soutenus allaient des emplois temporaires, saisonniers et permanents rémunérés à des emplois indépendants.

1 522 MPME ont été créées ou soutenues (Indicateur 1.2 du Fonds fiduciaire) dans le cadre de 14 contrats : 878 en Égypte, 282 en Libye, 170 au Maroc et 92 en Tunisie (ventilation par pays non disponible pour quatre d'entre elles) et 96 dans des pays hors Afrique du Nord. L'assistance s'est concentrée sur l'assistance au démarrage et à la croissance des entreprises en améliorant l'accès au financement, en renforçant les compétences en matière de gestion, en soutenant le développement de produits et en fournissant des équipements. Grâce à des types de soutien similaires, 5 661 personnes ont été aidées à développer des activités génératrices de revenus (Indicateur 1.3 de FFU) dans le cadre de 13 contrats : 4 802 en Libye, 629 en Égypte, 200 au Maroc et 30 en Tunisie. Ces activités ne visaient pas à créer ou à consolider des MPME formelles, mais à aider des particuliers à établir des sources de revenus durables.

27 688 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle (EFTP) et/ou d'un développement des compétences (Indicateur 1.4 du FUTE) dans le cadre de 28 contrats dans les quatre pays partenaires : 14 117 en Égypte, 8 832 en Libye, 1 672 en Tunisie et 1 584 au Maroc (ventilation par pays non disponible pour 1 483 personnes). La formation était axée sur les compétences sectorielles et managériales, les stages/capitalisations et la formation financière et entrepreneuriale.

24 infrastructures industrielles et/ou commerciales ont été construites, agrandies ou améliorées (Indicateur FFU 1.5) dans le cadre de six contrats : 11 en Égypte, 9 en Tunisie, 3 en Libye et 1 au Maroc. Il s'agissait notamment de centres d'orientation professionnelle et d'emploi, de pépinières d'entreprises et d'espaces de coworking.

Les partenaires suivants de FFU ont apporté une contribution significative à la réalisation des produits dans le cadre du domaine d'action 1.4 : MSMEDA (T05.252) en Égypte, PNUD (T05.149) et GIZ (T05.157, T05.1453) en Libye, Soletterre (T05.1402) au Maroc et ICMPD (T05.1941) en Tunisie.

> Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués pour leur évacuation, leur réinstallation et leur retour humanitaire volontaire (domaine d'action 1.5)

Tableau 13. Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués pour leur évacuation, leur réinstallation et leur retour humanitaire volontaire (domaine d'action 1.5)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017-2025
3.4 Nombre de retours volontaires soutenus	2	1	49,548
3.8 Nombre de personnes relevant de la responsabilité du HCR bénéficiant d'une assistance à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	2	2	5,327

49 548 retours volontaires ont été soutenus (indicateur 3.4 de FFU) dans le cadre de deux contrats en Libye. L'aide couvrait le transport, les conseils avant le départ, l'assistance à l'obtention des documents de voyage et la fourniture de billets de retour. Réalisés dans des contextes humanitaires, ces retours ont souvent fourni une aide vitale aux migrants bloqués ou détenus.

5 327 réfugiés et demandeurs d'asile ont bénéficié d'une assistance à l'évacuation et à la réinstallation (Indicateur 3.8 de FFU) dans le cadre de deux contrats : 4 916 provenaient de Libye et 411 d'Égypte. Ces opérations ont offert des voies légales vitales à des demandeurs d'asile et des réfugiés extrêmement vulnérables.

Les contrats contribuant aux produits dans le cadre du domaine d'action 1.5 comprenaient ceux mis en œuvre par l'OIM (T05.141, T05.800) et le HCR (T05.796, T05.1533) en Libye et en Égypte.

> Collecte, gestion et analyse des données et développement des systèmes d'information (domaine d'action 1.6)

Tableau 14. Collecte de données, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information (domaine d'action 1.6)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017-2025
5.2 Nombre de systèmes de planification, de suivi, de capitalisation, de Collecte de données et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	3	3	13
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	18	4	287

13 systèmes de collecte de données et d'information ont été soutenus (Indicateur 5.2 du FUT) par trois contrats : 11 en Tunisie, un en Libye et un au Maroc. Ces systèmes permettent la collecte, l'organisation et le rapportage réguliers de données, améliorant ainsi la conception et le Suivi fondés sur des données probantes des politiques, des interventions et d'autres actions.

287 études et autres produits de recherche ont été produits (indicateur 5.3 du FUT) dans le cadre de 18 contrats dans quatre pays : 249 en Libye, 27 au Maroc, quatre en Égypte et trois en Tunisie (ventilation par pays non disponible pour quatre d'entre eux). Il s'agissait notamment d'analyses du marché du travail, d'études d'impact socio-économique, de rapports de suivi de la mobilité, de cartographies des acteurs, de rapports de recommandations politiques, de documents d'orientation et d'autres recherches portant sur la protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile, des réfugiés et des membres des communautés d'accueil.

Il convient de noter que les contrats ayant le plus contribué aux produits dans le cadre du domaine d'action 1.6 ont été mis en œuvre par l'ASF, le STC, le MDM et le TdA (T05.1943) en Tunisie, l'OIM (T05.141) en Libye et Handicap International (T05.1479) au Maroc.

➤ **Priorité stratégique n°2 de la zone d'action : soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains**

Le soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains (priorité stratégique 2) est la cible principale de neuf contrats dont le budget combiné s'élève à 282 millions d'euros, soit 31 % du budget total engagé. Cependant, d'autres contrats contribuent à cette priorité stratégique en fournissant des produits liés à ses domaines d'action.

Un aperçu des principaux produits, classés par domaines d'action et Indicateurs du Fonds fiduciaire de l'Union européenne, est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés d'une sélection de contrats contributifs.

> **Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gestion des frontières internationale et fondée sur les droits de l'homme (domaine d'action 2.1)**

Tableau 15. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion internationale et fondée sur les droits de l'homme des frontières (domaine d'action 2.1)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017-2025
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	6	4	22 ²⁷
4.2 Nombre d'agents des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme	14	4	4,912
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	3	2	4

22 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (indicateur 3.6 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) dans le cadre de six contrats dans les quatre pays partenaires : 10 au Maroc, 8 en Tunisie, 3 en Libye et 1 en Égypte. Le soutien comprenait des ateliers de formation, une assistance opérationnelle et un soutien technique ciblé pour les autorités frontalières et d'autres institutions de sécurité concernées.

4 912 membres du personnel d'institutions gouvernementales ont été formés (indicateur 4.2 du Fonds fiduciaire) dans le cadre de 14 contrats : 1 784 en Libye, 1 567 au Maroc, 1 211 en Tunisie et 350 en Égypte. La formation a porté sur des thèmes tels que la prévention et la poursuite du passage clandestin de migrants et de la traite des êtres humains, la gestion des frontières fondée sur les droits de l'homme et l'utilisation des équipements de gestion des frontières.

Quatre plans et stratégies ont été directement soutenus (indicateur 4.6 de FFU) par trois contrats dans deux pays : trois au Maroc et un en Libye. Il s'agissait notamment de procédures opérationnelles standard (SOP) pour lutter contre la traite des êtres humains, de politiques de formation institutionnelle et de stratégies nationales en matière de migration.

> **Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières, formation à leur utilisation et Suivi de celle-ci (domaine d'action 2.2)**

Tableau 16. Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières et formation à leur utilisation et Suivi de celle-ci (domaine d'action 2.2)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017-2025
4.1 Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	4	2	29
4.1 bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	5	4	80,864

27. L'indicateur 3.6 du FUTA a diminué de deux entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) en raison d'un double comptage confirmé d'institutions déclarées dans le cadre de deux contrats distincts (T05.756 et T05.888) lors du cycle précédent.

29 infrastructures ont été améliorées (Indicateur 4.1 du Fonds fiduciaire d'urgence) grâce à quatre contrats dans deux pays : 27 en Libye et 2 en Égypte.

En outre, **80 864 équipements** ont été livrés dans le cadre de cinq contrats : 50 593 au Maroc, 30 077 en Tunisie, 185 en Libye et 9 en Égypte. Il s'agissait notamment de matériel informatique et de logiciels, d'outils d'inspection de documents, d'appareils photo, de radars, de kits d'enquête et de criminalistique, de véhicules, de générateurs et de gilets de sauvetage.

> **Prévention de la migration irrégulière et du Passage clandestin, et protection des victimes de la Traite des êtres humains (domaine d'action 2.3)**

Tableau 17. Prévention de la migration irrégulière et du Passage clandestin, et protection des victimes de la Traite des êtres humains (domaine d'action 2.3)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017-2025
3.2 Nombre de migrants en transit, de réfugiés/demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés	5	2	76,142
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation à la migration	6	4	448
3.3 Nombre de migrants (potentiels) touchés par les campagnes d'information sur la migration	6	3	245,193

76 142 Migrants en transit, réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ont été protégés et/ou aidés (Indicateur 3.2 du Fonds fiduciaire de l'UE) dans le cadre de cinq contrats dans deux pays : 75 812 en Libye et 330 au Maroc. Une assistance a été fournie dans le cadre d'opérations de recherche et de sauvetage, aux points de débarquement et/ou dans les centres de détention.

448 événements de sensibilisation à la migration ont été organisés (indicateur FFU 3.11) dans le cadre de six contrats dans quatre pays partenaires : 392 en Égypte, 34 en Libye, 13 en Tunisie et 9 au Maroc. Il s'agissait d'ateliers, de séances de narration, d'actions de sensibilisation communautaire et de campagnes d'information axées sur les risques et les alternatives à la migration irrégulière, ainsi que sur les voies de migration sûres et légales. Les événements et campagnes organisés ont touché au total 245 193 personnes (Indicateur FFU 3.3) : 224 285 en Égypte, 18 656 en Libye et 2 252 en Tunisie.

> **Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières ; collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gestion des frontières et la prévention et la lutte contre la Traite des êtres humains (domaines d'action 2.4 et 2.5)**

Tableau 18. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières ; Collecte de données, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gestion des frontières et la prévention et la lutte contre la Traite des êtres humains (domaines d'action 2.4 et 2.5)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017-2025
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	1	1	3
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	3	2	3

Trois études ont été réalisées (Indicateur 5.3 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) dans le cadre d'un contrat au Maroc, comprenant notamment une cartographie des acteurs et des Interventions nationales et internationales, ainsi qu'une boîte à outils de formation comparant les modules développés par les principaux partenaires pour lutter contre la traite des êtres humains.

Trois initiatives de coopération régionale ont été soutenues (indicateur 5.4 de FFU) dans le cadre de trois contrats : deux au Maroc et un en Libye. Le soutien s'est concentré sur la promotion du dialogue, la facilitation de l'échange de bonnes pratiques et la fourniture d'une contribution technique à la conception

et à la mise en œuvre de stratégies transnationales en matière de gestion des frontières fondée sur les droits de l'homme et la lutte contre la Traite des êtres humains. Ces initiatives ont impliqué le Maroc, la Tunisie et la Libye, ainsi que des pays du Moyen-Orient, d'Afrique occidentale et centrale, de l'UE et d'Asie (Bangladesh).

Les principaux contrats contribuant à la réalisation des produits dans le cadre de la priorité stratégique 2 « Soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains » ont été mis en œuvre par l'ONUDC (T05.756) au niveau régional, l'ICMPD (T05.519/T05.908) au Maroc et en Tunisie, le FIAP (T05.888) et le CCEM (T05.1590) au Maroc, le ministère de l'Intérieur italien et l'OIM (T05.213/T05.1637) en Libye, et l'AECID (T05.1334) en Égypte.

➤ **Priorité stratégique n°3 de la NoA : Soutien à la migration de main-d'œuvre**

Cinq contrats dans la région NoA contribuent principalement à la priorité stratégique n° 3 « Soutien à la migration de main-d'œuvre », avec un budget combiné de 35 millions d'euros (soit 4 % du budget total engagé). D'autres contrats contribuent également à cette priorité stratégique en fournissant des produits dans certains de ses domaines d'action. Une évaluation par domaine d'action et Indicateurs FFU est présentée ci-dessous.

Un aperçu des principaux produits, classés par domaines d'action et Indicateurs du Fonds fiduciaire de l'Union européenne, est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés d'une sélection de contrats contributifs.

> **Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de Gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.1)**

Tableau 19. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de Gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.1)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017-2025
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	3	3	23
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	4	4	19²⁸
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	4	3	18

23 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (Indicateur 3.6 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) dans le cadre de trois contrats : neuf au Maroc, neuf en Tunisie et cinq en Égypte. Le soutien s'est principalement concentré sur les ministères du Travail, de l'Émigration, les agences pour l'emploi et les organismes connexes.

19 plans et stratégies nationaux ont été directement soutenus (indicateur 4.6 de FFU) par quatre contrats dans quatre pays : huit au Maroc, cinq en Tunisie, cinq en Égypte et un en Libye. Ces efforts ont favorisé la conclusion d'accords bilatéraux sur le travail (Libye-Niger et Maroc-Belgique), l'élaboration de documents stratégiques et la mise en place de procédures opérationnelles standard (SOP).

18 groupes multipartites et mécanismes de capitalisation ont été encouragés (indicateur 5.1 du FUT) par quatre contrats dans trois pays : huit en Tunisie, sept au Maroc, deux en Égypte et un au niveau régional. Ces mécanismes visaient à renforcer la coordination interinstitutionnelle et la collaboration entre les parties prenantes dans le domaine de la migration de main-d'œuvre.

28. L'indicateur 4.6 de FFU a diminué de deux entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) à la suite d'une révision de l'appariement, qui a entraîné la réaffectation des valeurs précédemment déclarées par le contrat T05.1950 à l'indicateur COI 5.3 dans le cadre du domaine d'action 3.4.

> Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.3)

Tableau 20. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.3)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017-2025
3.10 Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration légale et de mobilité	4	3	7,058
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	3	2	33²⁹

7 058 personnes ont bénéficié de programmes de migration légale et de mobilité (Indicateur FFU 3.10) dans le cadre de quatre contrats : 6 324 au Maroc, 536 en Tunisie et 198 en Égypte. Le soutien couvrait la préparation au placement à l'étranger, l'emploi, les possibilités d'études, les stages et l'EFTP, l'assistance post-mobilité et les voies légales telles que le regroupement familial.

33 initiatives de coopération régionale ont été soutenues (Indicateur 5.4 du Fonds fiduciaire de l'UE) dans le cadre de trois contrats : 30 au Maroc, deux au niveau régional et une en Tunisie. Ces initiatives visaient à renforcer la mobilité de la main-d'œuvre entre l'Égypte, le Maroc, la Tunisie et des pays tels que la Belgique, l'Allemagne, le Mali, la Côte d'Ivoire et le Sénégal, entre autres.

> Collecte, gestion et analyse des données et des systèmes d'information sur les migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.4)

Tableau 21. Collecte, gestion et analyse des données et des systèmes d'information sur les migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.4)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017-2025
5.2 Nombre de systèmes de planification, de suivi, de capitalisation, de Collecte de données et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	3	2	8
5.3 Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	5	3	46

Huit systèmes de planification, de suivi, de capitalisation, de Collecte de données et d'analyse liés à la migration de main-d'œuvre ont été créés ou améliorés (Indicateur 5.2 du FUT) grâce au soutien de trois contrats : sept au Maroc et un en Tunisie. Il s'agissait notamment du renforcement des systèmes nationaux de données sur la migration de main-d'œuvre, de l'amélioration des sites web des agences pour l'emploi en Tunisie et au Maroc, et du développement de plateformes numériques destinées à informer les travailleurs saisonniers et les employeurs.

46 études sur le sujet ont été menées (indicateur 5.3 de FFU) dans le cadre de cinq contrats : 27 au Maroc, 11 en Tunisie, cinq en Égypte et trois au niveau régional. Ces études ont principalement porté sur les besoins du marché du travail dans différents pays, les atouts et les lacunes des systèmes de formation professionnelle, et la cartographie des services et des parcours de migration de main-d'œuvre, entre autres domaines.

Les contrats clés contribuant à la réalisation des produits dans le cadre de la priorité stratégique 3 « Soutien à la migration de main-d'œuvre » comprenaient principalement ceux relevant du programme « Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord » (THAMM) (ENABEL : T05.1410, OFII T05.1950, GIZ T05.969, OIT et OIM T05.981), mis en œuvre par Enabel, l'OFII, la GIZ, l'OIT et l'OIM au niveau régional, ainsi que les contrats mis en œuvre au niveau national au Maroc par Enabel (T05.1055) et la GIZ (T05.501).

29. L'indicateur 5.4 de FFU a diminué d'un point entre les cycles 3 (2024) et 4 (2025) à la suite d'un examen de l'appariement, qui a entraîné le transfert d'une valeur précédemment déclarée par le contrat T05.1410 vers l'indicateur COI 4.6 dans le domaine d'action 31.

➤ **Priorité stratégique n°4 de la zone d'action : Soutien à l'amélioration de la Gouvernance des migrations et à l'assistance au retour volontaire et à la réintégration durable**

Le soutien à l'amélioration de la gouvernance des migrations et à l'aide au retour volontaire et à la réintégration durable (priorité stratégique 4) est l'objectif principal de 12 contrats dont le budget combiné s'élève à 43 millions d'euros, soit 5 % du budget total engagé. D'autres contrats contribuent également à cette priorité stratégique, notamment ceux relatifs à l'assistance technique.

Un aperçu des principaux produits, classés par domaines d'action et Indicateurs du Fonds fiduciaire de l'Union européenne, est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés d'une sélection de contrats contributifs.

> **Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de migration et de Gouvernance des migrations de retour (domaine d'action 4.1)**

Tableau 22. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de migration et de Gouvernance des migrations de retour (domaine d'action 4.1)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017-2025
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	10	4	298
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	23	4	8,274
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	12	3	47³⁰
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	8	3	23

298 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (Indicateur 3.6 du Fonds fiduciaire de l'UE) dans le cadre de 10 contrats dans les quatre pays partenaires : 90 au Maroc, 18 en Tunisie, 13 en Égypte et 7 en Libye (ventilation par pays non disponible pour 170). Le soutien a ciblé les autorités municipales, les observatoires des migrations et les ministères chargés des migrations, des expatriés, des affaires étrangères et sociales, ainsi que les entités judiciaires, entre autres. L'assistance comprenait des formations, un soutien technique et une aide à la coordination, des visites d'étude et des échanges de bonnes pratiques, ainsi que la fourniture d'équipements.

8 274 personnes ont été formées à la gestion des migrations et à la protection (Indicateur 3.7 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) dans le cadre de 23 contrats : 2 266 en Égypte, 2 203 en Libye, 1 572 en Tunisie, 1 107 au Maroc (ventilation par pays non disponible pour 1 126 personnes). Les thèmes abordés comprenaient les principes et normes humanitaires, les cadres juridiques et politiques internationaux et nationaux, la gestion et l'analyse des données, l'élaboration des politiques et d'autres domaines connexes.

47 plans et procédures nationaux ont été directement soutenus (Indicateur 4.6 de FFU) par 12 contrats : 28 en Tunisie, 18 au Maroc et un en Libye. Il s'agissait notamment de plans d'action, de communication et de renforcement des capacités, ainsi que de procédures de coordination institutionnelle et interinstitutionnelle au niveau national.

23 groupes multipartites et mécanismes de capitalisation ont été promus (Indicateur 5.1 de FFU) dans le cadre de huit contrats : 20 en Tunisie, un en Libye, un au Maroc et un dans le cadre d'un contrat d'assistance technique. Parmi les exemples clés, citons les réseaux de recherche, les groupes de coordination locaux et municipaux et les mécanismes nationaux de réintégration.

30. L'indicateur 4.6 de FFU a diminué de 14 entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) à la suite d'une révision de l'appariement, qui a entraîné la réaffectation des valeurs précédemment déclarées par le contrat T05.1055 à l'indicateur COI 2.1 dans le cadre du domaine d'action 1.2.

> Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora (domaine d'action 4.2)

Tableau 23. Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora (domaine d'action 4.2)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017-2025
3.1 Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	3	2	35
3.4 Nombre de retours volontaires soutenus	3	3	8,600
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée	2	4	4,510
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance à la réintégration	6	4	4,989

35 projets soutenus par des membres de la diaspora ont été promus (indicateur 3.1 du Fonds fiduciaire de l'UE) dans le cadre de trois contrats dans deux pays : 30 en Tunisie et cinq au Maroc. Ceux-ci comprenaient des initiatives de développement et d'investissement, ainsi que des activités d'assistance sociale, culturelle et technique.

8 600 retours volontaires ont été soutenus (Indicateur 3.4 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) dans le cadre de trois contrats : 4 621 au Maroc, 1 125 en Égypte et 857 en Tunisie (ventilation par pays non disponible pour 1 997).

Parallèlement à ce processus, **4 510 migrants revenant des pays d'Afrique du Nord** ont bénéficié d'une assistance après leur arrivée dans leur pays d'origine (indicateur 3.5 de FFU), fournie dans le cadre de deux contrats : 4 023 sont revenus de Libye, 275 du Maroc, 185 de Tunisie et 17 d'Égypte (ventilation par pays non disponible pour 10). Enfin, 4 989 migrants de retour ont bénéficié d'une assistance à la réintégration (Indicateur 3.5.bis de FFU) fournie dans le cadre de six contrats : 2 474 en Tunisie, 1 957 en Libye, 295 au Maroc et 243 en Égypte (ventilation par pays non disponible pour 20).

> Gestion et analyse des données et développement des systèmes d'information (domaines d'action 4.3 et 4.4)

Tableau 24. Gestion et analyse des données et développement des systèmes d'information (domaines d'action 4.3 et 4.4)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats	Pays	Total 2017-2025
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	4	1	5
5.2 Nombre de systèmes de planification, de suivi, de capitalisation, de Collecte de données et d'analyse mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	13	2	24 ³¹
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	21	3	139

Cinq initiatives de coopération régionale ont été soutenues (indicateur 5.4 du Fonds fiduciaire de l'UE) par quatre contrats. Il s'agissait notamment de partenariats entre le Dispositif Tounesna (mécanisme national de réintégration de la Tunisie) et des partenaires en France et en Allemagne, ainsi que d'efforts visant à mobiliser les réseaux de la diaspora pour soutenir l'entrepreneuriat dans les pays d'origine.

24 systèmes de planification, de Suivi, de Capitalisation, de Collecte de données et d'analyse de données ont été améliorés (indicateur 5.2 de FFU) dans le cadre de 13 contrats : 14 en Tunisie, deux au niveau régional, trois au Maroc et cinq dans le cadre de contrats d'assistance technique. Parmi les exemples, on peut citer les systèmes statistiques nationaux, la cartographie des politiques et des interventions, les bases de données en ligne pour les entrepreneurs de la diaspora et les systèmes de suivi de la mise en œuvre des stratégies et des politiques nationales. Parmi ceux-ci, cinq étaient des systèmes de suivi développés dans le cadre de contrats d'assistance technique, notamment des outils permettant de suivre les progrès et la capitalisation dans le cadre de FFU en Afrique du Nord, ainsi que des systèmes tiers permettant de suivre les résultats et l'impact local en Libye.

31. L'indicateur 5.2 de FFU a diminué d'un point entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) à la suite d'un examen de l'appariement, qui a entraîné la réaffectation des valeurs précédemment déclarées par le contrat T05.2021 à l'indicateur COI 5.3 dans le même domaine d'action.

139 études de terrain, enquêtes et autres produits de recherche ont été produits (indicateur 5.3 du FUT) dans le cadre de 21 contrats : 26 en Tunisie, 22 au Maroc, cinq au niveau régional, deux en Égypte et 84 contrats d'assistance technique. Les études ont porté sur des thèmes tels que les cadres juridiques et politiques, les tendances et les données en matière de migration, la réintégration et l'engagement de la diaspora, la gouvernance locale des migrations, ainsi que le Suivi et l'Évaluation des interventions liées aux migrations.

Les principaux contrats contribuant à la réalisation des produits de la priorité stratégique 4 « Soutien à l'amélioration de la Gouvernance des migrations, au retour volontaire assisté et à la réintégration durable » ont été mis en œuvre par l'ICMPD (T05.412 et T05.1986) au niveau régional, l'AFD (T05.186) et Expertise France (T05.139) en Tunisie, Enabel au Maroc (T05.1055) et l'AECID en Égypte (T05.1334).

4.2. Réalisations de FFU en Afrique du Nord

4.2.1. Le processus de Récolte des Résultats en bref

En 2024, le rapport MLS de NoA a présenté pour la première fois les résultats de l'exercice de Récolte des Résultats, couvrant 148 réalisations récoltées à partir de 38 contrats de la cohorte 1. En 2025, le processus s'est poursuivi avec la cohorte 2, ajoutant 74 réalisations supplémentaires issues de 15 contrats. Ces réalisations en sont actuellement à différents stades d'identification, de raffinement et de validation, et le processus se poursuivra tout au long de l'année. En janvier 2026, la cohorte 3 entrera dans le processus, comprenant les contrats se terminant avant décembre 2025, dont les rapports finaux sont disponibles.

Comme en 2024, les réalisations sont définies comme suit :

« Des changements observables à court et moyen terme dans le comportement (d'un acteur social/groupe cible) et leurs effets sur les domaines politiques, sociaux, économiques et/ou environnementaux visés par l'intervention. Les réalisations sont des changements influencés par l'action de l'UE, mais qui ne sont pas sous son contrôle direct ».

Les réalisations ont été identifiées, formulées et décrites à l'issue d'un examen approfondi des rapports contractuels lors de la phase d'examen documentaire. Chaque réalisation a été systématiquement vérifiée par rapport aux caractéristiques essentielles de la définition. Les réalisations ont ensuite été affinées au cours d'une phase d'engagement participatif impliquant les équipes de FFU, les partenaires et, dans la mesure du possible, les acteurs locaux proches des bénéficiaires. Cette étape d'engagement approfondi a permis d'obtenir des perspectives précieuses sur le terrain.

La troisième étape, la vérification, a consisté à vérifier les déclarations et les caractéristiques des réalisations avec des parties prenantes capables de les vérifier de manière indépendante. Cela a renforcé à la fois la crédibilité et la profondeur de la compréhension.

En août 2025, un total de **222 réalisations** avaient été recueillies dans les cohortes 1 et 2.

Le processus de Récolte des Résultats reste itératif, les réalisations se trouvant à différents stades d'identification, d'affinement et de validation. À ce jour, **89 réalisations** ont atteint la phase **d'engagement profond**, intégrant les points de vue des bénéficiaires et des acteurs locaux, et **6 réalisations** sont passées à **la phase de corroboration**, au cours de laquelle des parties prenantes indépendantes vérifient les changements observés.

Parallèlement, **quatre études de cas sont menées** afin d'expliquer les réalisations récoltées et d'en tirer des enseignements de capitalisation. Rapport. Sur le plan méthodologique, cela représente une **amélioration qualitative**, qui complète le processus de récolte systématique par une compréhension contextuelle plus riche.

Le processus continuera à s'appuyer sur les réalisations obtenues à ce jour, avec les **26 contrats prévus pour la cohorte 3**, qui seront récoltés en 2026 et consolidés avec les cohortes précédentes pour le rapportage final.

Les réalisations de la cohorte 3 devraient être récoltées en 2026 et consolidées avec les cohortes précédentes pour le rapport final NoA MLS. L'analyse complète des réalisations de FFU et des enseignements tirés sera incluse dans le rapport final NoA MLS 2026.

La liste complète des réalisations obtenues à ce jour figure à l'annexe 6.

4.2.2. Aperçu des réalisations obtenues à ce jour

Une variable clé utilisée pour classer les réalisations est le type de changement, défini dans la Récolte des Résultats selon quatre catégories :

> **Pratiques** – nouvelles façons de faire ou amélioration des façons de faire, appliquées régulièrement et de manière structurée. Ces réalisations comprennent :

- Les réfugiés, les demandeurs d'asile et les membres de la communauté bénéficient d'un accès régulier aux services publics (santé, éducation, eau, assainissement) ou à des réseaux d'assistance et de protection plus efficaces.
- Réseaux nationaux d'avocats coopérant systématiquement sur les affaires liées à la migration et les renvois.
- Amélioration des pratiques en matière d'intégration, d'accès au marché du travail ou de protection contre le racisme et la violence.

Ces réalisations indiquent des changements qui se sont intégrés dans la manière dont les services sont fournis ou dont les acteurs coopèrent.

> **Actions** – événements ponctuels ou changements qui ne se répètent pas régulièrement. Ces réalisations comprennent :

- Enregistrement et libération des demandeurs d'asile et des réfugiés menacés d'expulsion.
- Les jeunes, les femmes et les Migrants qui obtiennent un emploi ou créent une entreprise.
- Augmentation du taux de vaccination contre la COVID-19 ou amélioration des chances de survie des personnes secourues en mer. Ces réalisations reflètent des événements ponctuels, par opposition à des pratiques durables.

> **Politiques** – élaboration ou adoption de politiques locales, nationales ou régionales. Ces réalisations comprennent :

- Réformes politiques dans le domaine de la santé.
- Stratégies de développement économique local.
- Procédures visant à faciliter l'accès des réfugiés aux services de santé ou au marché du travail.
- Accélération de la décentralisation des fonctions et des compétences.

> **Relations** – interactions nouvelles ou améliorées entre les personnes ou les organisations. Ces réalisations comprennent :

- Une coordination renforcée entre les parties prenantes dans le domaine de la protection de l'enfance ou de la prise en charge de la tuberculose.
- Une coopération améliorée entre les OSC, les autorités locales et les citoyens.
- Renforcement du dialogue politique pour l'élaboration des politiques locales.
- Renforcement de la coopération dans le cadre du processus de Rabat ou entre les gouvernements sur des solutions provisoires.

Les réalisations obtenues reflètent les changements vécus par **un large éventail de groupes cibles** : migrants, réfugiés, rapatriés, personnes en déplacement, autorités locales, OSC, gouvernements nationaux et organisations internationales. Elles se produisent à différents niveaux territoriaux (local, national ou régional) et sont enregistrées comme étant intentionnelles ou non, positives ou négatives.

Les réalisations sont réparties dans toute la région NoA, **la Libye** occupant la première place avec **109 réalisations**, suivie du **Maroc avec 37 réalisations, de la Tunisie (25) et de l'Égypte (17)**. **21** autres réalisations sont classées comme internationales, **9** comme régionales et **3** comme autres pays, tandis qu'une réalisation est enregistrée pour l'Algérie.

En termes de priorités stratégiques, les réalisations se concentrent sur la **priorité stratégique 1**, qui représente **168 réalisations**. Viennent ensuite **SP3 (30 réalisations)**, **SP4 (20 réalisations)** et **SP2 (4 réalisations)**.

Cette répartition reflète à la fois l'orientation des interventions de FFU dans la région, bien que le processus de récolte soit en cours, se poursuivra jusqu'en 2025 et sera étendu à la cohorte 3 en 2026.

Que signifient les réalisations sur le terrain ?

Au-delà des catégories méthodologiques, les réalisations récoltées jusqu'à présent reflètent des changements tangibles dans la vie des réfugiés, des Migrants, des rapatriés et des communautés d'accueil, ainsi que dans les institutions et les organisations qui les entourent.

Les réfugiés, les migrants et les communautés d'accueil ont de plus en plus accès à des écoles, à des services de santé et à des réseaux de protection qui leur étaient auparavant inaccessibles. Ces réalisations sont observées **dans tous les pays** et concernent souvent **l'éducation, les soins de santé, les conseils juridiques et l'enregistrement de la population**.

Les groupes vulnérables tels que les femmes, les enfants et les victimes de violences bénéficient de mécanismes de protection renforcés et d'autorités locales plus réactives. Ces réalisations sont **particulièrement visibles en Libye, mais présentes dans tous les pays, grâce** à des systèmes d'orientation élargis, à la gestion des cas et à des services de soutien psychosocial.

Des opportunités de subsistance s'ouvrent grâce à l'accès à l'emploi, à la formation professionnelle ou au soutien aux petites entreprises. Ces changements sont **fréquemment observés et prédominants dans les réalisations obtenues en Tunisie et en Égypte**, où les programmes de services d'emploi et de formation à l'entrepreneuriat ont aidé les migrants et les rapatriés à gagner en indépendance.

Les organisations de la société civile et les autorités locales coopèrent plus étroitement, créant ou élargissant des partenariats afin d'étendre l'assistance. Des réalisations de ce type sont **observées dans les quatre pays**, avec des exemples particulièrement marquants au Maroc, où les municipalités et les OSC ont collaboré pour améliorer les services destinés aux Migrants et aux réfugiés. On trouve également de bonnes pratiques dans l'engagement des OSC en Égypte et en Tunisie.

Au niveau régional, les gouvernements et les acteurs internationaux renforcent leurs mécanismes de dialogue et de coopération. Ces réalisations sont **principalement liées aux contrats régionaux**, notamment aux initiatives prises dans le cadre du processus de Rabat et aux efforts de coordination transfrontalière.

Ensemble, ces réalisations donnent une image plus concrète du changement : **amélioration de l'accès aux services essentiels, renforcement de la protection, meilleures opportunités de subsistance, partenariats plus solides et coopération renforcée**. Elles soulignent la manière dont le soutien de FFU s'est traduit par des avantages concrets pour les populations et les institutions à travers l'Afrique du Nord, tout en jetant les bases d'améliorations systémiques à plus long terme.

5. ANALYSE PAR PAYS ET CONTRATS RÉGIONAUX

Cette section présente une vue d'ensemble des produits obtenus par FFU dans chaque pays partenaire entre 2017 et le 31 mai 2025, organisés autour des quatre priorités stratégiques de la NoA, des domaines d'action et des Indicateurs de FFU, avec des exemples de contrats nationaux et régionaux y contribuant.

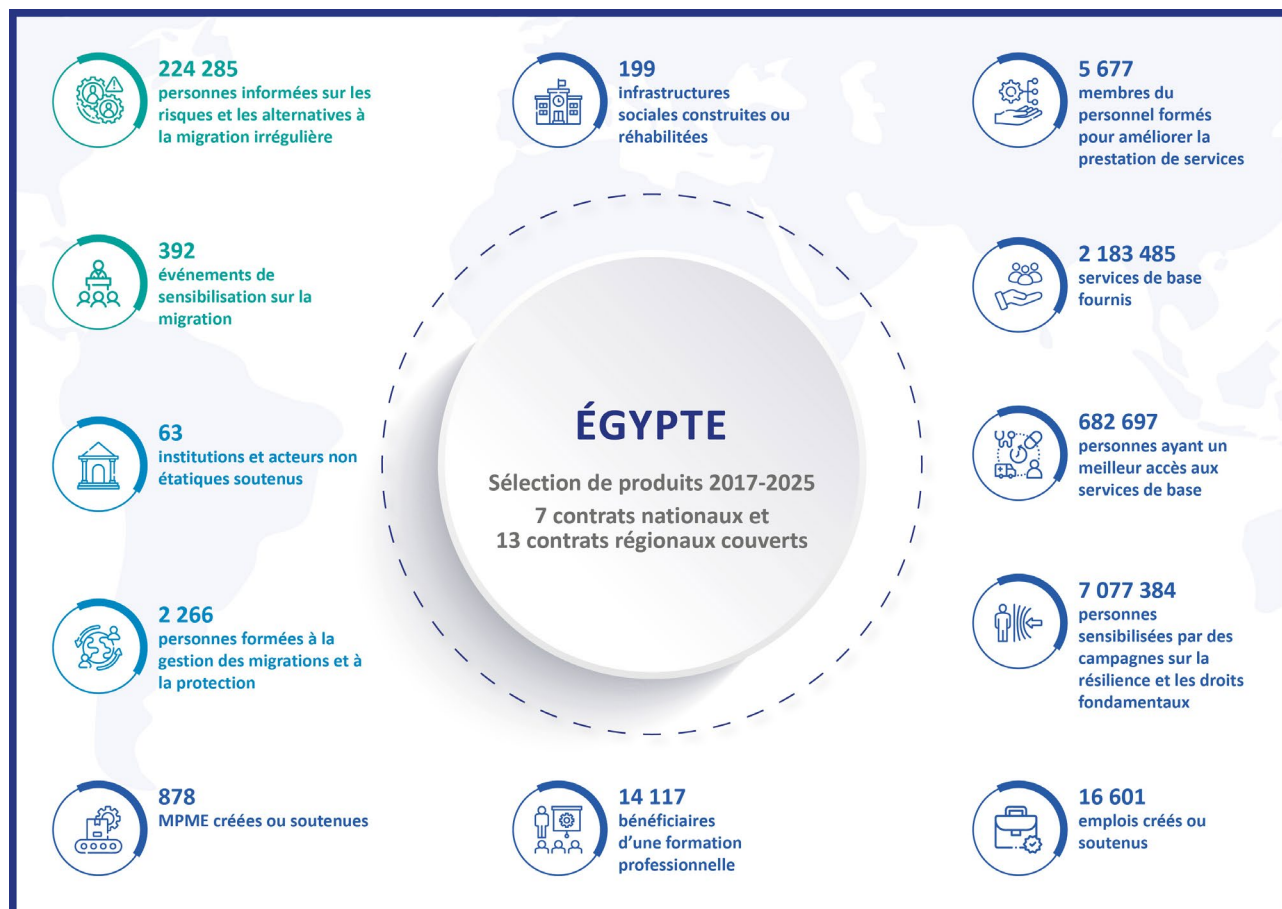
En outre, cette section fournit des informations sur les réalisations générées par les contrats FFU, en s'appuyant sur l'exercice de Récolte des Résultats en cours. Pour chaque pays, nous examinons les types de réalisations obtenus, leur localisation et les groupes qui en ont bénéficié, ainsi que les effets de ces réalisations sur la vie des personnes touchées par la migration en Afrique du Nord.

5.1. Égypte



5.1.1. Aperçu des principaux produits

Figure 8 Aperçu des principaux produits de FFU en Égypte



5.1.2. Indicateurs de FFU

Le portefeuille de FFU en Égypte est considérable tant en termes d'ampleur que de diversité. Entre 2017 et mai 2025, **20 contrats opérationnels** ont été mis en œuvre dans le pays, complétés par des projets régionaux comprenant des activités en Égypte. Ensemble, ces interventions ont généré un large éventail de produits dans les domaines de l'emploi, du soutien aux MPME, de la formation professionnelle, de l'accès aux services sociaux, de la protection, de la gestion des migrations, de la gouvernance et des interventions d'urgence.

Le tableau ci-dessous présente les valeurs agrégées et cumulées pour chaque Indicateur de FFU, telles que rapportées par les 20 contrats opérationnels mis en œuvre en Égypte entre 2017 et mai 2025 :

Tableau 25. Valeurs cumulées des indicateurs de FFU 2017-mai 2025 pour l'Égypte

ÉGYPTÉ - Valeurs cumulées de l'indicateur FFU 2017 - mai 2025			
Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus grâce aux projets financés par FFU	16 601	-	16 601
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	532	346	878
1.3 Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus	-	629	629
1.4 Nombre de personnes ayant bénéficié de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	12 040	2 077	14 117
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	7	4	11
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	189	10	199
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	2 035 054	148 431	2 183 485
2.3 Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance alimentaire	-	2 634	2 634
2.7 Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux	84 946	6 992 438	7 077 384
2.8 Nombre d'agents des autorités locales et des prestataires de services de base ayant bénéficié d'un renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de services	4 289	1 388	5 677
2.9 Nombre de personnes ayant amélioré leur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	550 677	132 020	682 697
3.2 Nombre de migrants en transit, de réfugiés/Demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés	-	9 844	9 844
3.3 Nombre de migrants (potentiels) touchés par des campagnes d'information sur la migration	224 285	-	224 285
3.4 Nombre de retours volontaires soutenus	-	1 125	1 125
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée	-	17	17
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance à la réintégration	-	243	243
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	32	31	63
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	1 687	579	2 266
3.8 Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR bénéficiant d'une assistance à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	-	411	411
3.10 Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration légale et de mobilité	-	198	198
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation à la migration	387	5	392
4.1 Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	-	2	2
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	-	9	9
4.2 Nombre de membres du personnel des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés ayant suivi une formation sur la gouvernance, la prévention des conflits et les droits de l'homme	-	350	350
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de promotion des droits de l'homme	-	1 030	1 030
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	-	6	6

ÉGYPTE - Valeurs cumulées des indicateurs FFU 2017 - mai 2025			
Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	6	7	13
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	4	7	11
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	-	24,855	24,855
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	-	78	78

5.1.3. Produits par priorité stratégique

Sur les 90 contrats opérationnels du portefeuille FFU NoA, sept contrats nationaux mis en œuvre en Égypte représentent 60 millions d'euros. En outre, 13 contrats régionaux contribuent aux produits en Égypte, avec une allocation proportionnelle de 29 millions d'euros. Au total, 20 contrats opérationnels consacrent environ 89 millions d'euros à des activités dans ce pays partenaire.

Un aperçu des principaux produits, classés par domaines d'action et Indicateurs de FFU, est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés d'une sélection de contrats contributeurs.

L'évaluation ci-dessous est organisée selon les quatre priorités stratégiques de la NoA, les domaines d'action et les Indicateurs de FFU, avec des exemples illustratifs de contrats contribuant à chacun d'entre eux. Le soutien de FFU en Égypte couvre toutes les priorités stratégiques.

> **Priorité stratégique n°1 du cadre d'action : protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés et stabilisation des communautés**

La priorité stratégique n°1 est la priorité absolue en Égypte. Six des sept contrats nationaux en Égypte représentent 95% du total des Fonds engagés dans le cadre des contrats nationaux en Égypte (57 millions d'euros sur 60 millions d'euros). En outre, 10 des 13 contrats régionaux générant des produits en Égypte contribuent principalement à la priorité stratégique n°1, avec une enveloppe de 21 millions d'euros allouée à la réalisation de produits dans ce pays.

> **Accès aux services de base, sociaux et juridiques (domaine d'action 1.1)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 26. Accès aux services de base, sociaux et juridiques (domaine d'action 1.1) - Égypte

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	2017 - 2025	10	199
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	2 035 054	148 431	2 183 485
2.3 Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance alimentaire	-	2 634	2 634
2.9 Nombre de personnes ayant amélioré leur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	550 677	132 020	682 697
3.2 Nombre de migrants en transit, de réfugiés/demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays bénéficiant d'une protection et/ou d'une assistance	-	9 844	9 844
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	-	24 855	24 855

199 infrastructures sociales construites ou réhabilitées (indicateur 2.1.bis du Fonds fiduciaire d'urgence) illustrent l'ampleur des résultats. Cinq contrats ont contribué aux produits obtenus :

- **Le MSMEDA** a soutenu 182 infrastructures, notamment l'amélioration de 23 centres pour la jeunesse, 60 écoles, 11 unités de santé, le revêtement de 23 routes et 4 rues, la rénovation de 47 réseaux d'adduction d'eau, la modernisation d'un réseau d'égouts et le revêtement de 13 canaux (T05.252 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière par l'employabilité et les travaux à forte intensité de main-d'œuvre).
- **L'OIM** a apporté son soutien à huit infrastructures sociales, notamment la création de services médicaux spécialisés (dentisterie, laboratoire, gynécologie, obstétrique) au centre médical Watan de Gizeh, la rénovation de deux centres pour jeunes à Alexandrie, l'amélioration des installations du centre professionnel et technique de Beheira et la rénovation du théâtre public Al Shaer au Caire (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II).
- **La Croix-Rouge allemande** a modernisé six centres communautaires de la Croix-Rouge égyptienne au Caire, à Gizeh et à Sharqia (T05.60 - Soutien aux communautés - Santé pour tous).
- **Save the Children** a équipé deux espaces adaptés aux femmes et aux jeunes au sein d'OSC locales afin de faciliter la participation des bénéficiaires féminines à des formations et à des activités liées aux moyens de subsistance (T05.59 - Lutter contre la migration mixte dangereuse depuis l'Égypte).
- **L'AICS** a fourni au centre de formation professionnelle 10th of Ramadan du matériel informatique et de bureau (T05.255 - Programme éducatif multiple pour la promotion de l'emploi dans les zones touchées par les migrations).

2 183 485 services sociaux ont été fournis (indicateur 2.2 de FFU) dans le cadre de six contrats :

- **Le MSMEDA** a fourni 1 973 592 services dans des domaines tels que les soins de santé reproductive, la gestion des déchets, les programmes d'alphabétisation et l'éducation des enfants (T05.252 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière par l'employabilité et les travaux à forte intensité de main-d'œuvre).
- **Le HCR** a fourni 61 026 consultations de santé primaire, 58 600 subventions d'études, 3 560 séances de soutien psychosocial et 893 services d'orientation (T05.1152 - Renforcer l'autonomie et l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord).
- **La Croix-Rouge allemande** a fourni 61 462 services de santé, dont 51 156 consultations de soins de santé primaires, 10 169 dépistages et 137 séances psychosociales (T05.60 - Soutenir les communautés - La santé pour tous).
- **Caritas** a fourni 11 447 services de santé et distribué 2 278 articles non alimentaires à des personnes vulnérables (T05.1398 - Main dans la main vers un avenir meilleur pour les Migrants et la communauté d'accueil en Égypte).
- **Le HCR** a effectué 4 258 dépistages médicaux et 3 331 évaluations de l'intérêt supérieur (BIA) pour les enfants non accompagnés et séparés (T05.1533 - Solutions durables pour les enfants réfugiés non accompagnés et séparés (Libye et Égypte) et regroupement familial).
- **Save the Children** a réalisé 3 038 évaluations de vulnérabilité pour les enfants et les jeunes à risque au Caire, facilitant leur orientation vers des services de logement, de santé, d'éducation et d'autres services essentiels (T05.59 - Lutter contre la migration mixte dangereuse depuis l'Égypte).

2 634 personnes ont reçu une assistance alimentaire (Indicateur FFU 2.3) dans le cadre d'un contrat :

- **Caritas** a fourni une assistance alimentaire à 2 634 personnes (T05.1398 - Main dans la main vers un avenir meilleur pour les Migrants et la communauté d'accueil en Égypte).

682 697 personnes ont bénéficié d'un meilleur accès aux services sociaux (Indicateur FFU 2.9) grâce au soutien de six contrats :

- **MSMEDA** a garanti l'accès de 514 528 familles à des services améliorés en matière de santé, d'environnement et d'éducation (T05.252 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière par l'employabilité et les travaux à forte intensité de main-d'œuvre).
- **Le HCR** a fourni des services de santé à 61 026 personnes et accordé des subventions d'études à 58 600 enfants au Caire et à Matrouh (T05.1152 - Renforcer l'autonomie et l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord).
- **La Croix-Rouge allemande** a fourni des services de santé primaires et secondaires à 36 149 bénéficiaires (T05.60 - Soutenir les communautés - La santé pour tous).

- **Caritas** a fourni des services de logement et de soins de santé (T05.1398 - Main dans la main vers un avenir meilleur pour les Migrants et la communauté d'accueil en Égypte).
- **Save the Children** a aidé 3 038 enfants et jeunes en situation de risque grâce à des évaluations de vulnérabilité, en orientant ceux qui avaient besoin de services de protection vers les prestataires de services appropriés (T05.59 - Lutter contre la migration mixte dangereuse depuis l'Égypte).
- **L'OIM** a orienté 2 343 migrants vulnérables et membres des communautés d'accueil vers des prestataires de soins de santé et d'éducation (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord).

9 844 migrants en transit, réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ont été protégés et/ou aidés (indicateur FFU 3.2) dans le cadre de trois contrats :

- **L'OIM** a fourni des services de protection à 4 586 personnes en déplacement (T05.800 - Mécanisme pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord).
- **Le HCR** a fourni de l'assistance à 4 258 enfants non accompagnés et séparés (T05.1533 - Solutions durables pour les enfants réfugiés non accompagnés et séparés et le regroupement familial).
- **Le HCR** a aidé 1 000 survivants de violences sexistes (GBV) (T05.1152 - Renforcement de l'autonomie et de l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord).

24 855 personnes ont bénéficié des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19 (Indicateur 6.2 du Fonds fiduciaire d'urgence) menées dans le cadre de deux contrats :

- **Le HCR** a aidé 15 465 personnes en leur fournissant une prise en charge individuelle et une assistance immédiate, ainsi que des activités de sensibilisation en matière de santé et de protection (T05.1152 - Renforcer l'autonomie et l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord).
- **L'OIM** a fourni une assistance d'urgence au logement à 9 390 personnes (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).

> **Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services (domaine d'action 1.2)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 27. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services (domaine d'action 1.2) – Égypte

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
2.8 Nombre d'agents des autorités locales et des prestataires de services de base bénéficiant d'un renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de services	4 289	1 388	5 677
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	20	24	44
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	-	1	1
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	6	5	11
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	-	78	78

5 677 membres du personnel des autorités locales et des prestataires de services de base ont bénéficié d'un renforcement des capacités visant à améliorer la prestation de services (Indicateur 2.8 du Fonds fiduciaire d'urgence) dans le cadre de 11 contrats. Parmi les exemples notables, on peut citer :

- **Le MSMEDA** a formé 3 171 promoteurs de santé et superviseurs du ministère de la Santé, ainsi que des enseignants en alphabétisation de l'Autorité chargée de l'éducation des adultes (T05.252 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière par l'employabilité et les travaux à forte intensité de main-d'œuvre).

- **Le ministère italien des Affaires étrangères et l'AICS** ont formé 305 formateurs en enseignement et formation techniques et professionnels (EFTP) et membres du personnel de centres de formation professionnelle de plusieurs centres à travers l'Égypte (T05.255 - Programme éducatif multiple pour la promotion de l'emploi dans les zones touchées par les migrations).
- **L'AECID** a formé 205 enseignants et directeurs d'école à Louxor, Alexandrie, Minya et Fayoum sur les risques liés à la migration irrégulière et les alternatives à celle-ci (T05.1334 - Améliorer la gestion des migrations grâce à un soutien institutionnel).
- **L'ONU DC** a formé 83 professionnels de la santé et travailleurs sociaux à l'identification et à l'assistance aux victimes de la traite des êtres humains et du Passage clandestin de migrants (T05.756 - Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le Passage clandestin de migrants et la Traite des êtres humains).

44 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (Indicateur 3.6 de FFU) dans le cadre de quatre contrats :

- **Caritas** a soutenu 22 institutions gouvernementales et acteurs de la société civile en leur proposant des formations sur les droits et le traitement des Migrants (T05.1398 - Main dans la main vers un avenir meilleur pour les Migrants et la communauté d'accueil en Égypte).
- **Plan International** a formé 210 membres du personnel (97 femmes et 113 hommes) de 17 prestataires de services, notamment des OSC et des comités de protection de l'enfance (CPC), à Sohag et Assiout, sur les normes nationales et internationales et la gestion des cas liés à la migration irrégulière, en mettant l'accent sur la protection et l'assistance aux enfants et aux mineurs (T05.61 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte).
- **Save the Children a soutenu deux OSC** : l'Association des femmes et de la société et l'Association Menattolah - grâce à un soutien en matière d'infrastructures et à des formations (T05.59 - Lutter contre les migrations mixtes dangereuses en provenance d'Égypte).
- **Le MSMEDA** a soutenu le ministère de la Santé et l'Autorité chargée de l'éducation des adultes par le biais de formations visant à améliorer la prestation de services et a fait appel au Centre national de recherche sociale et criminelle pour élaborer des initiatives de sensibilisation et dispenser des formations sur les risques liés à la migration irrégulière (T05.252 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière par l'employabilité et les travaux à forte intensité de main-d'œuvre).

Un **plan national a été soutenu** (indicateur 4.6 de FFU) par un contrat :

- **L'OIM** a soutenu la conception et la mise en œuvre d'un plan d'intervention sanitaire incluant les migrants en Égypte pendant la pandémie de COVID-19, en collaboration avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).

11 groupes multipartites et mécanismes de capitalisation ont été soutenus (indicateur FFU 5.1) par quatre contrats :

- **L'OIM** a encouragé la création de cinq groupes multipartites nationaux chargés de coordonner les mesures prises dans le contexte de la pandémie de COVID-19 (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).
- **La Croix-Rouge allemande** a organisé trois tables rondes sur la migration avec des dirigeants communautaires au Caire, à Gizeh et à Sharqia (T05.60 - Soutenir les communautés - La santé pour tous).
- **Plan International** a contribué à la création de deux réseaux d'entreprises impliquant des acteurs gouvernementaux, privés et universitaires dans les gouvernorats d'Assiout et de Sohag (T05.61 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte).
- **Le NCW** a encouragé la création d'un réseau national de femmes entrepreneurs (T05.275 - S'attaquer aux facteurs économiques de la migration irrégulière).

78 entités ont bénéficié des activités de réponse à la COVID-19 (Indicateur 6.3 de FFU) mises en place dans le cadre de deux contrats :

- **L'OIM** a fourni à 62 établissements de santé et quatre points d'entrée (PoE) des équipements de protection individuelle (EPI), des kits de test, des produits d'hygiène et d'autres fournitures (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).
- **Le HCR** a fourni plus de 8 000 EPI, du matériel de contrôle des infections et d'autres équipements médicaux à 12 établissements de santé au Caire, à Gizeh, à Obour, à Alexandrie et à Damiette (T05.1152 - Renforcer l'autonomie et l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord).

> Cohésion sociale, prévention des conflits et activités en faveur des droits de l'homme (domaine d'action 1.3)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 28. Cohésion sociale, prévention des conflits et activités liées aux droits de l'homme (domaine d'action 1.3) – Égypte

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
2.7 Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux	84 946	6 992 438	7 077 384
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de défense des droits humains	-	1,030	1,030

7 077 384 personnes ont été touchées par des campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux (Indicateur FFU 2.7) mises au point dans le cadre de six contrats. Voici quelques exemples :

- **L'OIM** a touché 6 986 715 personnes grâce à des activités de communication sur les risques et d'engagement communautaire (RCCE) menées via une plateforme de santé en ligne pendant la pandémie de COVID-19 (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).
- **Le MSMEDA** a mobilisé 76 100 personnes grâce à des campagnes de santé, d'éducation et d'environnement, des formations et des séminaires (T05.252 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière par l'employabilité et les travaux à forte intensité de main-d'œuvre).
- **Caritas** a touché 2 206 personnes grâce à 58 activités visant à promouvoir la cohésion sociale et la sensibilisation (T05.1398 - Main dans la main vers un avenir meilleur pour les Migrants et la communauté d'accueil en Égypte).

1 030 personnes ont participé à des activités de prévention des conflits et de défense des droits de l'homme (Indicateur 4.3 de FFU) menées dans le cadre de deux contrats :

- **Save the Children** a mobilisé 689 personnes dans le cadre d'activités communautaires telles que des ciné-clubs et du théâtre de rue, et a fait participer 28 jeunes candidats (10 femmes et 18 hommes) à cinq plateformes nationales de dialogue sur des thèmes tels que la protection, les moyens de subsistance et l'intégration (T05.59 - Lutter contre les migrations mixtes dangereuses depuis l'Égypte).
- **L'OIM** a fait participer 313 personnes à des activités telles que la production d'un court métrage sur le parcours footballistique d'un jeune garçon érythréen, des ateliers visant à promouvoir la compréhension et à créer une carte communautaire des services destinés aux migrants, ainsi que des événements footballistiques collaboratifs favorisant la cohésion sociale et luttant contre la discrimination entre les enfants migrants et égyptiens (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord).

> Accès à des opportunités génératrices de revenus et d'emploi (domaine d'action 1.4)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 29. Accès à des sources de revenus et à des opportunités d'emploi (domaine d'action 1.4) - Égypte

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus grâce aux projets financés par FFU	16 601	-	16 601
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	532	346	878
1.3 Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	-	629	629
1.4 Nombre de personnes bénéficiant de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	12 040	2 077	14 117
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	7	4	11

16 601 emplois ont été créés ou soutenus (Indicateur 1.1 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) grâce à quatre contrats :

- **Le MSMEDA** a soutenu 16 506 emplois dans 11 gouvernorats, dont 49 % pour les femmes et 51 % pour les hommes. Parmi ceux-ci, 15 047 emplois ont été directement créés grâce à des projets d'infrastructure mis en œuvre par des entrepreneurs locaux (6 700 au total : 236 pour les femmes et 6 464 pour les hommes) et à des projets sociaux réalisés grâce à des subventions accordées à des ONG locales (8 347 au total : 6 290 pour les femmes et 2 057 pour les hommes). Les 1 462 emplois restants ont été soutenus par un programme d'emploi salarié (910 pour les femmes et 552 pour les hommes) (T05.252 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière par l'employabilité et les travaux à forte intensité de main-d'œuvre).
- **Plan International** a contribué à la création de 48 emplois à Assiout et Sohag (40 pour les femmes et 8 pour les hommes) (T05.61 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte).
- **La GIZ** a facilité 41 placements professionnels (T05.441 - Renforcement des capacités grâce au développement des infrastructures urbaines dans les zones urbaines touchées par la migration).
- **La Croix-Rouge allemande** a soutenu le processus de recrutement de trois personnes (T05.60 - Soutenir les communautés - la santé pour tous).

878 MPME ont été créées ou soutenues (Indicateur FFU 1.2) dans le cadre de six contrats :

- **Save the Children** a contribué à la création ou au renforcement de 321 MPME en proposant des formations aux compétences de la vie courante et à la gestion d'entreprise, des conseils d'orientation professionnelle et des fonds de démarrage aux jeunes chômeurs du gouvernorat de Gizeh (T05.1400 - MASAR EGABY).
- **La GIZ** a soutenu 249 MPME (200 dirigées par des femmes et 49 par des hommes) en proposant des formations, du mentorat et de l'assistance pour l'obtention de financements aux entrepreneurs d'Alexandrie, d'Assiout et de Beheira (T05.441 - Renforcement des capacités grâce au développement des infrastructures urbaines dans les zones urbaines touchées par les migrations).
- **Plan International** a facilité la création et le renforcement de 150 MPME à Assiout et Sohag grâce à des subventions de démarrage (T05.61 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte).
- **La Croix-Rouge allemande** a renforcé 121 MPME grâce à un programme de renforcement des capacités d'auto-emploi comprenant une formation et un financement de démarrage (T05.60 - Soutenir les communautés - La santé pour tous).
- **L'OIM** a soutenu 25 MPME en leur apportant une aide juridique et un soutien à l'incubation (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II).
- **Le NCW** a soutenu 12 MPME par le biais de formations à l'entrepreneuriat et à la littératie financière, de mentorat et de sessions de consultation (T05.275 - S'attaquer aux facteurs économiques de la migration irrégulière).

629 personnes ont bénéficié d'une assistance pour développer des activités génératrices de revenus (indicateur 1.3 de FFU) dans le cadre de deux contrats :

- **Save the Children** a apporté un soutien à l'entrepreneuriat à 569 personnes dans la région du Grand Caire (T05.59 - Lutter contre la migration mixte dangereuse depuis l'Égypte).
- **Caritas** a formé et fourni des fonds de démarrage à 60 bénéficiaires (41 femmes et 19 hommes ; 38 migrants et 22 réfugiés) afin de leur permettre de mettre en place des activités génératrices de revenus entre 2022 et 2023 (T05.1398 - Main dans la main vers un avenir meilleur pour les Migrants et la communauté d'accueil en Égypte).

14 117 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle (EFTP) et/ou d'un développement des compétences (Indicateur FFU 1.4) dans le cadre de 10 contrats. Voici quelques exemples clés :

- **MSMEDA** a formé 8 184 personnes (5 496 femmes et 2 688 hommes), dont 3 704 entre septembre 2022 et décembre 2023 (T05.252 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière par l'employabilité et les travaux à forte intensité de main-d'œuvre).
- **Plan International** a dispensé une formation TVET à 1 576 personnes à Assiout et Sohag (T05.61 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte).
- **Le NCW** a formé 1 267 personnes (1 153 femmes et 114 hommes) à Beheira, Gharbeya, Louxor et Minya grâce à une formation professionnelle de base dans l'artisanat et/ou l'agroalimentaire, suivie d'une formation avancée en développement de produits, entrepreneuriat et littératie financière. Entre avril et juin 2024, 167 femmes ont participé à des ateliers sur les compétences de vie, ainsi qu'à une formation professionnelle de base et à une formation sur le développement de produits (T05.275 - S'attaquer aux facteurs économiques de la migration irrégulière).

- **Save the Children** a dispensé une formation professionnelle à 822 personnes (459 femmes et 363 hommes) dans la région du Grand Caire (T05.59 - Lutter contre la migration mixte dangereuse depuis l'Égypte).
- **L'OIM** a fourni une formation professionnelle et une aide au placement à 530 personnes (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).

Onze infrastructures commerciales ont été construites ou améliorées (indicateur 1.5 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) dans le cadre de trois contrats :

- **Plan International** a créé quatre centres d'orientation professionnelle au sein d'OSC à Sohag et Assiout (T05.61 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte).
- **L'OIM** a soutenu la création de quatre unités d'agriculture hydroponique dans le cadre d'un projet entrepreneurial dans la région du Grand Caire (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II).
- **La GIZ** a renforcé trois centres pour l'emploi gérés par des ONG à Assiout, Alexandrie et Beheira grâce à un soutien financier, la fourniture d'équipements et des travaux de réhabilitation (T05.441 - Renforcement des capacités par le développement des infrastructures urbaines dans les zones urbaines touchées par les migrations).

> Assistance aux migrants vulnérables et bloqués, aux demandeurs d'asile et aux réfugiés pour leur évacuation, leur réinstallation et leur retour humanitaire volontaire (domaine d'action 1.5)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 30. Assistance aux migrants vulnérables et bloqués, aux demandeurs d'asile et aux réfugiés pour l'évacuation, la réinstallation et le retour humanitaire volontaire (domaine d'action 1.5) - Égypte

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.8 Nombre de personnes concernées bénéficiant d'une assistance à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	-	411	411

411 personnes ont bénéficié d'une assistance au regroupement familial (indicateur 3.8 de FFU) fournie dans le cadre d'un contrat :

- **Le HCR** a aidé 411 enfants et jeunes réfugiés et demandeurs d'asile en Égypte à bénéficier d'une aide au regroupement familial, en leur fournissant des évaluations individuelles, une assistance pour les documents juridiques et les visas, un soutien auprès des ambassades, une préparation au départ et des articles de voyage essentiels. Tous les mineurs non accompagnés et séparés qui ont bénéficié de cette aide ont pu retrouver leur famille dans leur pays d'origine ou dans un pays tiers (T05.1533 - Solutions durables pour les enfants réfugiés non accompagnés et séparés et regroupement familial).

> Collecte, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information (domaine d'action 1.6)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 31. Collecte de données, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information (domaine d'action 1.6) - Égypte

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	2	2	4

Quatre études ont été menées (indicateur 5.3 de FFU) dans le cadre de quatre contrats :

- **Save the Children** a réalisé une évaluation du marché et du marché du travail au Caire (T05.59 - Lutter contre la migration mixte dangereuse depuis l'Égypte).
- **Plan International** a mené une étude sur le marché du travail tenant compte des questions de genre à Assiout et à Sohag, analysant les rôles et les préjugés liés au genre qui affectent la participation économique des femmes et formulant des recommandations pour promouvoir l'égalité des sexes (T05.61 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte).

- **L'OIM** a réalisé une étude sur l'entrepreneuriat en Égypte, examinant le niveau de formalité de l'économie, en mettant l'accent sur les activités entrepreneuriales et l'accès des Migrants et des communautés d'accueil à l'emploi formel (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II).
- **Le ministère italien des Affaires étrangères** et l'AICS ont réalisé une étude de marché (T05.255 - Programme éducatif multiforme pour la promotion de l'emploi dans les zones touchées par les migrations).

> **Priorité stratégique n°2 de NoA : Soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains**

Un contrat régional donnant des produits en Égypte contribue principalement à la priorité stratégique n° 2 de la NoA, avec une allocation de 3 millions d'euros pour ce pays partenaire. Néanmoins, quatre contrats supplémentaires génèrent des produits dans certains de ses domaines d'action.

Un aperçu des principaux produits, classés par domaines d'action et Indicateurs du Fonds fiduciaire de l'Union européenne, est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés d'une sélection de contrats contributifs.

> **Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gestion des frontières internationale et fondée sur les droits de l'homme (domaine d'action 2.1)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 32. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion internationale et fondée sur les droits de l'homme des frontières (domaine d'action 2.1) - Égypte

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	-	1	1
4.2 Nombre d'agents des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés ayant suivi une formation sur la gouvernance, la prévention des conflits et les droits de l'homme	1	350	350

Une institution gouvernementale a été renforcée grâce à un contrat de renforcement des capacités et de soutien opérationnel (Indicateur 3.6 de FFU) :

- **L'ONUDC** a fourni une formation et des équipements au ministère de l'Intérieur égyptien (T05.756 - Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains).

350 membres du personnel d'institutions gouvernementales ont été formés (Indicateur 4.2 de FFU) dans le cadre d'un contrat :

- **L'ONUDC** a dispensé une formation à 350 fonctionnaires sur des thèmes tels que la théorie et la pratique médico-légales, la poursuite efficace des affaires de Traite des êtres humains et de Passage clandestin de migrants, les procédures répressives aux points de passage frontaliers et les techniques d'identification des victimes, entre autres (T05.756 - Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le Passage clandestin de migrants et la Traite des êtres humains).

> **Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières, formation à leur utilisation et Suivi de leur utilisation (domaine d'action 2.2)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 33. Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières, formation à leur utilisation et Suivi de celle-ci (domaine d'action 2.2) - Égypte

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
4.1 Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	-	2	2
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	-	9	9

Deux infrastructures ont été soutenues pour renforcer la gouvernance (indicateur 4.1 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) dans le cadre d'un contrat :

- **L'ONUDC** a contribué à la modernisation de l'infrastructure informatique du ministère de l'Intérieur et de l'Autorité de contrôle administratif en fournissant des logiciels mis à jour (T05.756 - Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains).

Neuf équipements ont été fournis pour renforcer la gouvernance (Indicateur 4.1.bis du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) dans le cadre d'un contrat :

- **L'ONUDC** a livré neuf équipements aux autorités chargées de l'application de la loi afin de renforcer leur capacité à prévenir et à poursuivre le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains (T05.756 - Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains).

> **Prévention de la migration irrégulière et du Passage clandestin, et protection des victimes de la Traite des êtres humains (domaine d'action 2.3)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 34. Prévention de la migration irrégulière et du Passage clandestin, et protection des victimes de la Traite des êtres humains (domaine d'action 2.3) - Égypte

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation à la migration	387	5	392
3.3 Nombre de migrants (potentiels) touchés par les campagnes d'information sur la migration	224 285	-	224 285

392 événements de sensibilisation ont été organisés (Indicateur FFU 3.11) dans le cadre de quatre contrats :

- **Le MSMEDA** s'est associé au ministère d'État chargé de l'émigration et au Centre national de recherche sociale et criminelle pour organiser 363 événements visant à sensibiliser les jeunes aux risques liés à la migration et aux alternatives possibles (T05.252 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière par l'employabilité et les travaux à forte intensité de main-d'œuvre).
- **L'AECID** a mené 10 missions sur le terrain avec le Conseil national des droits de l'homme (NCHR) afin de sensibiliser la population aux risques et aux alternatives à la migration dans les gouvernorats de Gharbiya, Menoufia, Assiout, Kafr El Sheikh, Beheira, Sharqiya, Fayoum, Louxor et Minya. Deux missions ont eu lieu en 2022, cinq en 2023 et trois ont été menées à bien en 2024 (T05.1334 - Améliorer la gestion des migrations grâce à un soutien institutionnel).
- **Le NCW** a organisé huit événements de narration d'histoires et six ateliers de sensibilisation des parents à Louxor, Minya et Gharbia entre 2023 et 2024 (T05.275 - S'attaquer aux facteurs économiques de la migration irrégulière).
- **L'OIM et l'OIT** ont organisé cinq événements avec des fonctionnaires, des journalistes et des acteurs du secteur privé concernés sur les normes de recrutement équitables et éthiques afin de sensibiliser aux risques liés à la migration irrégulière, au Passage clandestin et à la Traite des êtres humains (T05.981 - Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord).

224 285 personnes ont été touchées par les campagnes d'information sur la migration (Indicateur 3.3 de FFU) mises en place dans le cadre de trois contrats :

- **Le NCW** a touché au moins 166 905 femmes et jeunes grâce à des campagnes sur les réseaux sociaux (T05.275 - S'attaquer aux facteurs économiques de la migration irrégulière).
- **Le MSMEDA** a touché 56 463 personnes grâce à des campagnes de sensibilisation aux risques et aux alternatives à la migration (T05.252 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière par l'employabilité et les travaux à forte intensité de main-d'œuvre).
- **L'AECID** a touché 917 personnes (491 femmes et 426 hommes) grâce à des activités visant à prévenir la migration irrégulière et le Passage clandestin, menées lors de 10 Visites de terrain dans neuf gouvernorats (T05.1334 - Améliorer la gestion des migrations grâce à un soutien institutionnel).



Priorité stratégique n°3 de la NoA : Soutien à la migration de main-d'œuvre

Deux contrats régionaux donnant lieu à des produits en Égypte contribuent principalement à la priorité stratégique n°3, avec une allocation de 5 millions d'euros pour ce pays partenaire.

Un aperçu des principaux produits, classés par domaines d'action et Indicateurs FFU, est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés d'une sélection de contrats contributeurs.

> Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de Gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.1)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 35. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de Gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.1) - Égypte

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	-	5	5 ³²
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	-	5	5
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	-	2	2

Cinq institutions ont été renforcées grâce à un soutien au renforcement des capacités (indicateur 3.6 du Fonds fiduciaire d'urgence) dans le cadre d'un contrat :

- **L'OIT et l'OIM** ont apporté leur soutien à cinq institutions, dont le ministère du Travail, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et la Fédération des industries égyptiennes, entre autres, en leur proposant des formations sur la reconnaissance des qualifications de l'UE, la Gouvernance des migrations, le recrutement éthique et les statistiques (T05.981 - Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord).

Cinq politiques et plans ont été soutenus (indicateur 4.6 du Fonds fiduciaire de l'UE) dans le cadre d'un contrat :

- **L'OIT et l'OIM** ont soutenu cinq politiques et plans, notamment des outils de certification PEO et des modules de formation, un plan national de renforcement des capacités et une procédure opérationnelle standard pour les placements externes (T05.981 - Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord).

Deux groupes de parties prenantes ont été soutenus (indicateur 5.1 de FFU) dans le cadre d'un contrat :

- **La GIZ** a facilité la création et le fonctionnement d'un comité de coordination politique chargé de promouvoir un dialogue régulier et une action conjointe en matière de migration de main-d'œuvre, et a encouragé la mise en place d'un mécanisme permettant aux institutions du marché du travail des pays d'origine d'évaluer les effets de la migration et de la mobilité de la main-d'œuvre sur les marchés du travail nationaux (T05.969 - Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord).

> Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre ; collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaines d'action 3.3 et 3.4)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous.

32. L'indicateur 3.6 de FFU dans le domaine d'action 3.1 pour l'Égypte a diminué de deux entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) en raison de la réaffectation de deux institutions précédemment déclarées dans ce domaine d'action aux domaines d'action 1.2 et 4.1.

Tableau 36. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre ; collecte, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaines d'action 3.3 et 3.4) - Égypte

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.10 Nombre de personnes bénéficiant des programmes de migration légale et de mobilité	-	198	198
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	-	5	5

198 personnes ont bénéficié de programmes de migration légale et de mobilité (Indicateur FFU 3.10) dans le cadre d'un contrat :

- La **GIZ** a dispensé à 198 personnes des formations linguistiques, interculturelles, pré-départ et professionnelles, ainsi que des conseils pour la reconnaissance des qualifications. Parmi celles-ci, 90 candidats égyptiens ont trouvé un emploi en Allemagne (40 en tant que travailleurs qualifiés et 50 en tant qu'apprentis) dans des secteurs tels que la mécanique industrielle, le développement de logiciels, l'ingénierie informatique, la construction, la santé et la gastronomie (T05.969 - Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité professionnelle en Afrique du Nord).

Cinq études sur la migration de main-d'œuvre ont été réalisées (indicateur FFU 5.3) dans le cadre d'un seul contrat :

- L'OIT et l'OIM ont produit cinq études, dont une analyse diagnostique du cadre réglementaire et des pratiques influençant le recrutement des travailleurs égyptiens à l'étranger, un rapport cartographique et un guide sur les services d'orientation préalables au déploiement en Égypte, une étude diagnostique sur les mécanismes de collecte de données sur les migrations de main-d'œuvre et une enquête pilote évaluant le coût actuel des frais de recrutement des migrants (T05.981 - Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord).

➤ **Priorité stratégique n°4 de NoA : Soutien à l'amélioration de la Gouvernance des migrations, au retour volontaire assisté et à la réintégration durable**

Un contrat national doté d'un budget de 3 millions d'euros contribue principalement à la priorité stratégique n° 4 de la NoA en Égypte. En outre, cinq autres contrats fournissent des produits dans certains de ses domaines d'action.

Un aperçu des principaux produits, classés par domaines d'action et Indicateurs FFU, est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés d'une sélection de contrats contributeurs.

> **Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de migration et de retour Gouvernance des migrations ; collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations (domaines d'action 4.1 et 4.4)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 37. Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de migration et de retour ; collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information pour la Gouvernance des migrations (domaines d'action 4.1 et 4.4) - Égypte

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	12	1	13
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	1 687	579	2 266
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	2	-	2

13 institutions ont été renforcées grâce à un renforcement des capacités et à un soutien opérationnel (Indicateur 3.6 de FFU) dans le cadre de deux contrats :

- L'AECID a formé le personnel du Comité national de coordination pour la lutte contre la migration illégale et la Traite des êtres humains, du ministère public, de l'Agence centrale pour la mobilisation publique et les statistiques, et d'autres acteurs concernés (T05.1334 - Amélioration de la gestion des migrations grâce à un soutien institutionnel).
- L'OIM a aidé le ministère de la Solidarité sociale à promouvoir la création d'une unité chargée du retour et de la réintégration (T05.800 - Mécanisme pour la protection et la réintégration des Migrants en Afrique du Nord).

2 266 personnes ont été formées à la gestion et à la protection des migrations (Indicateur FFU 3.7) dans le cadre de six contrats. À noter notamment :

- L'AECID a formé 1 544 fonctionnaires, dont 652 en 2024. Parmi les participants figuraient des procureurs, des juges, des inspecteurs du travail et des représentants d'organisations de la société civile de 22 gouvernorats, qui ont suivi une formation sur des thèmes tels que les risques liés à la migration irrégulière, les mécanismes de rapportage pour le passage clandestin de migrants, les poursuites et les enquêtes, la traite des êtres humains et l'accès des migrants aux services. La formation comprenait également deux visites d'étude pour des hauts fonctionnaires de 11 institutions égyptiennes (14 participants, 1 femme et 13 hommes) à Madrid en mai 2022 et à Las Palmas de Gran Canaria en novembre 2023 (T05.1334 - Améliorer la gestion des migrations grâce au soutien institutionnel).
- L'OIM a formé 204 acteurs clés des secteurs public et privé, ainsi que des communautés de Migrants et d'accueil, aux stratégies d'inclusion sociale (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II).
- Caritas a formé 163 personnes aux cadres juridiques nationaux et internationaux relatifs aux droits des réfugiés et des Migrants. Organisées entre août et novembre 2022 à Alexandrie, les sessions s'adressaient aux fonctionnaires des ministères de la Santé, de l'Environnement, de la Culture et de l'Éducation, du Sénat et du Parlement égyptiens, et couvraient des thèmes tels que l'accès des migrants et des réfugiés aux services, la Convention de 1951 relative au statut des réfugiés et le Pacte mondial du HCR sur les réfugiés (T05.1398 - Main dans la main vers un avenir meilleur pour les migrants et les communautés d'accueil en Égypte).
- Le MSMEDA a formé 143 personnes (109 femmes et 34 hommes) aux risques et aux alternatives à la migration irrégulière, dans le cadre de campagnes de sensibilisation menées en partenariat avec le ministère de l'Émigration et des Affaires des expatriés égyptiens et le Centre national de recherche sociale et criminelle (T05.252 - S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière par l'employabilité et les travaux à forte intensité de main-d'œuvre).

Deux études sur la gestion des migrations ont été réalisées (indicateur 5.3 de FFU) dans le cadre d'un contrat :

- L'AECID a produit deux publications bilingues (anglais/arabe) : un recueil du cadre juridique international et égyptien sur la traite des êtres humains et le passage clandestin de migrants (novembre 2022) et un manuel sur les migrations (2024) (T05.1334 - Améliorer la gestion des migrations grâce à un soutien institutionnel).

Tableau 38. Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora (domaine d'action 4.2) - Égypte

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.4 Nombre de retours volontaires soutenus	-	1 125	1 125
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée	-	17	17
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance à la réintégration	-	243	243

1 125 retours volontaires were supported (EUTF Indicator 3.4) under one contract:

- **L'OIM a aidé 1 125 migrants** en Égypte à retourner volontairement dans leur pays d'origine, principalement en Afrique occidentale et centrale, en leur fournissant des services avant leur départ (T05.800 - Mécanisme pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord).

17 migrants rentrant d'Égypte vers leur pays d'origine ont bénéficié d'une assistance après leur arrivée (Indicateur 3.5 du Fonds fiduciaire) dans le cadre du même contrat :

- **L'OIM** a fourni une assistance après l'arrivée à 17 personnes rentrant d'Égypte dans leur pays d'origine (T05.800 - Mécanisme pour la protection et la réintégration des Migrants en Afrique du Nord).

243 migrants retournant en Égypte ont bénéficié d'une assistance à la réintégration (Indicateur FFU 3.5.bis) dans le cadre du même contrat :

- L'OIM a aidé 243 migrants retournant en Égypte en leur offrant des possibilités de développement des compétences et en favorisant les partenariats avec les parties prenantes (T05.800 - Mécanisme pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord).

5.1.4. Réalisations et Histoires de réussite

> Récolte des Résultats

En 2024, le NoA MLS a identifié **10 réalisations** en Égypte, tirées de trois contrats régionaux inclus dans la cohorte 1. En 2025, l'exercice s'est poursuivi avec la cohorte 2, qui comprend à la fois des contrats régionaux et nationaux actifs en Égypte. Le processus est toujours en cours, avec 7 réalisations supplémentaires qui doivent être affinées et complétées avant la consolidation finale en 2026.

Les réalisations obtenues jusqu'à présent en Égypte indiquent **des changements positifs tant au niveau institutionnel que communautaire**, en particulier dans le cadre de la priorité stratégique n° 1 (protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés, et stabilisation des communautés). Elles mettent en évidence :

- **Amélioration de l'accès aux services** : les réfugiés et les demandeurs d'asile ont eu accès aux établissements de santé publique pendant la pandémie de COVID-19, y compris aux services de vaccination (T05.1152 – HCR). Les centres pour jeunes et les centres communautaires ont également été modernisés afin de fournir des services éducatifs et sociaux (T05.59 – Save the Children ; T05.240 – OIM). Dans le cas de Save the Children, les services ont été fournis par l'intermédiaire des centres SC et des espaces gérés par des OSC, tels que les centres de capitalisation communautaires.
- **Renforcement des mécanismes de protection** : les victimes de violences sexistes bénéficient désormais de lignes d'urgence et de systèmes d'orientation (T05.1152 – HCR), tandis que les enfants non accompagnés et séparés ont été intégrés dans le système national de protection (T05.1533 – HCR).
- **Autonomisation et opportunités pour les jeunes** : dans le Grand Caire, les jeunes en situation de vulnérabilité ont eu accès à des formations professionnelles, ont lancé des activités génératrices de revenus ou ont emprunté des voies de migration légales (T05.59, T05.1400 – Save the Children).
- **Améliorations au niveau institutionnel et politique** : de nouvelles procédures ont été adoptées pour permettre aux réfugiés, y compris ceux qui ne disposent pas de documents valides, d'accéder aux services publics de santé et d'éducation (T05.1152 – HCR). Les parties prenantes de la protection de l'enfance ont également renforcé leur coordination et leur influence sur la législation (T05.1533 – HCR).

La plupart des réalisations obtenues en Égypte concernent des pratiques nouvelles ou améliorées. Il s'agit notamment de l'accès systématique des réfugiés et des demandeurs d'asile aux services de santé publique et d'éducation (par exemple, T05.1152 – HCR), du renforcement des systèmes de soutien psychosocial et d'orientation en cas de violence sexuelle, et d'une meilleure mise en œuvre des procédures de protection de l'enfance par les prestataires de services dans le Grand Caire (T05.59 – Save the Children).

Les actions représentent six réalisations, souvent liées à des événements ponctuels mais significatifs. Par exemple, les jeunes du Caire ont eu accès à des possibilités d'emploi et d'auto-emploi grâce à des programmes soutenus par FFU (T05.59-003), et les réfugiés ont bénéficié de services liés à la COVID-19, notamment des vaccinations et des mesures d'urgence (T05.1152-002).

Les réalisations au niveau politique sont moins nombreuses mais notables. On peut citer par exemple l'adoption de nouvelles procédures par les institutions publiques qui ont élargi l'accès aux services de santé et d'éducation pour les réfugiés, y compris ceux qui ne disposent pas de documents valides (T05.1152-001).

Les réalisations en matière de relations comprennent une coordination renforcée entre les acteurs de la protection de l'enfance, les autorités nationales et les organisations internationales ayant collaboré pour mieux intégrer les enfants non accompagnés dans le système national de protection (T05.1533-002).

En termes de **portée territoriale**, plus de la moitié des réalisations sont obtenues au **niveau national** (11 réalisations), liées aux réformes institutionnelles et à la prestation de services à l'échelle du système. Les autres **réalisations obtenues au niveau local (6 réalisations)** sont concentrées dans **le Grand Caire**, où les projets ont favorisé l'accès des jeunes à des moyens de subsistance, amélioré les normes de protection de l'enfance et élargi les services communautaires.

Dans l'ensemble, les réalisations obtenues en Égypte montrent comment le soutien de FFU contribue à :

- **Renforcer les systèmes nationaux** (santé, éducation, protection de l'enfance).
- **Améliorer la prestation de services locaux** (en particulier dans le Grand Caire).
- **L'ouverture d'opportunités pour les jeunes et les groupes vulnérables.**

Outre les changements nationaux et locaux, une série de **réalisations au niveau international** ont été obtenues dans le cadre **du programme de mobilité THAMM (T05.969)**. Ces réalisations concernent **des candidats tunisiens et égyptiens à la migration de main-d'œuvre** qui ont trouvé des opportunités d'emploi en Allemagne. Pour l'Égypte, elles sont particulièrement pertinentes car elles montrent :

- **L'accès à des voies légales de mobilité professionnelle** pour les candidats égyptiens.
- **Des avantages économiques et sociaux** tels que la possibilité d'envoyer des fonds dans leur pays d'origine.
- **L'autonomisation individuelle** des travailleurs migrants, en particulier des femmes, grâce à une plus grande indépendance économique, à l'épanouissement professionnel et à la confiance en soi.

Ces réalisations transnationales soulignent la manière dont les interventions de FFU contribuent non seulement à l'intérieur des frontières égyptiennes, mais aussi en reliant les Égyptiens à des programmes régionaux et internationaux de mobilité de la main-d'œuvre.

Ensemble, ces réalisations illustrent comment le soutien de FFU en Égypte contribue à **renforcer les systèmes nationaux, à étendre la prestation de services locaux et à ouvrir des opportunités pour les groupes vulnérables**, alors même que le processus de récolte se poursuit. L'ensemble complet des réalisations identifiées à ce jour est présenté à **l'annexe 6**, aux côtés des réalisations d'autres pays partenaires. La liste complète des réalisations récoltées à ce jour est disponible à **l'annexe 6**, avec des détails par contrat, domaine d'action et portée territoriale.

> **Dimension humaine du changement**

Au-delà des chiffres et des changements institutionnels, les réalisations obtenues en Égypte se reflètent également dans la vie quotidienne des gens. L'histoire de **Warda, une jeune femme originaire de Haute-Égypte** dont la famille a connu de graves difficultés après l'échec de la tentative de migration irrégulière de son mari, en est une bonne illustration. Grâce à une formation, à un mentorat et à une petite subvention accordée dans le cadre d'un projet financé par FFU, elle a pu transformer son talent pour la pâtisserie en une petite entreprise. Cela a non seulement amélioré la situation financière de sa famille, mais a également changé leur perception de la migration irrégulière et incité d'autres femmes de sa communauté à envisager l'entrepreneuriat comme une voie viable.

L'expérience de Warda montre comment le soutien de FFU peut créer **des opportunités concrètes, favoriser la résilience et autonomiser les femmes**, complétant ainsi les réalisations systémiques plus larges décrites ci-dessus.

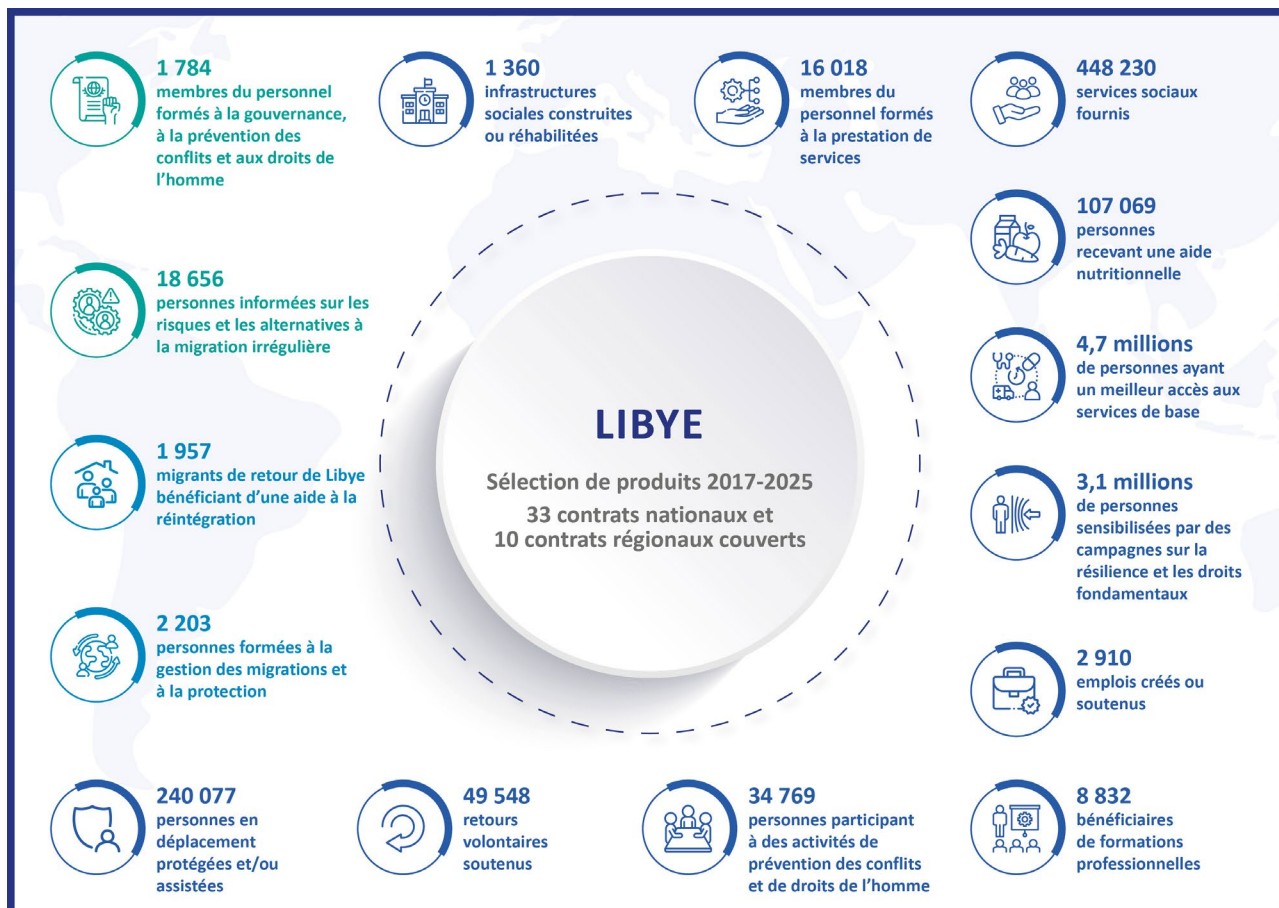
L'histoire complète de cette réussite est présentée à l'annexe 7.

5.2. Libye



5.2.1. Aperçu des principaux produits

Figure 9. Aperçu des principaux produits de FFU en Libye



5.2.2. Indicateurs de FFU

Le tableau ci-dessous présente les valeurs agrégées et cumulées pour chaque Indicateur FFU, telles que rapportées par 43 contrats mis en œuvre en Libye entre 2017 et mai 2025 : Le tableau ci-dessous présente les valeurs agrégées et cumulées pour chaque Indicateur FFU, telles que rapportées par 43 contrats mis en œuvre en Libye entre 2017 et mai 2025 :

Tableau 39. Valeurs cumulées des indicateurs FFU 2017-mai 2025 pour la Libye

LIBYE – Valeurs cumulées des indicateurs FFU 2017-mai 2025			
Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus	2 910	–	2 910
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	236	46	282
1.3 Nombre de personnes assistées pour développer des activités génératrices de revenus	4 573	229	4 802
1.4 Nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle (EFTP) et/ ou d'un développement des compétences	7 708	1 124	8 832
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	3	–	3

2.1 Nombre de plans de développement local directement soutenus	24	–	24
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	1 359	1	1 360
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	432 574	15 656	448 230
2.3 Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance alimentaire	107 069	–	107 069
2.5 Nombre de collectivités locales et/ou de communautés qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe	17	–	17
2.7 Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux	3 128 188	–	3 128 188
2.8 Nombre d'agents des autorités locales et des prestataires de services de base ayant bénéficié d'un renforcement des capacités en matière de prestation de services	15 815	203	16 018
2.9 Nombre de personnes FFU ayant amélioré leur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	4 755 185	–	4 755 185
3.2 Nombre de migrants en transit, de réfugiés/demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés	233 593	6 484	240 077
3.3 Nombre de migrants (potentiels) touchés par des campagnes d'information sur la migration	18 656	–	18 656
3.4 Nombre de retours volontaires soutenus	18 296	31 252	49 548
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée	–	4 023	4 023
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance à la réintégration	1 957	–	1 957
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés en matière de protection et de gestion des migrations	47	8	55
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	1 877	326	2 203
3.8 Nombre de personnes concernées bénéficiant d'une assistance à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables	–	4 916	4 916
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation à la migration	34	–	34
4.1 Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	25	2	27
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	97	88	185
4.2 Nombre de membres du personnel des institutions gouvernementales, des forces de sécurité et des acteurs non étatiques formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme	1 499	285	1 784
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de défense des droits humains	34 619	150	34 769
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	201	3	204
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	6	3	9
5.2 Nombre de systèmes de planification, de suivi, de capitalisation, de Collecte de données et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	1	0	1
5.3 Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	245	4	249
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	8	1	9
6.1 Nombre de fournitures liées à la pandémie de COVID-19 fournies et/ou distribuées	2 167 234	636	2 167 870
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	194 120	1 630	195 750
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	204	–	204

5.2.3. Produits par priorité stratégique

Sur les 90 contrats opérationnels du portefeuille NoA de FFU, 33 contrats nationaux génèrent des produits en Libye (pour un montant de 391 millions d'euros). En outre, 10 contrats régionaux génèrent également des produits dans ce pays partenaire, avec une allocation proportionnelle de 68 millions d'euros. Au total, 43 contrats opérationnels allouent 459 millions d'euros à la réalisation de produits en Libye. L'évaluation présentée ci-dessous s'articule autour des quatre priorités stratégiques de la NoA, des domaines d'action et des Indicateurs de FFU, et fournit des exemples de contrats qui y contribuent.

➤ **Priorité stratégique n°1 de la NoA : protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés et stabilisation de la communauté**

Les 31 contrats nationaux de FFU mis en œuvre en Libye contribuent principalement à la priorité stratégique n° 1, avec une allocation proportionnelle de 332 millions d'euros pour ce pays partenaire. En outre, huit contrats régionaux contribuent également principalement à cette priorité stratégique en Libye, avec une allocation de 61 millions d'euros pour la réalisation de produits dans ce pays partenaire.

Un aperçu des principaux produits, classés par domaines d'action et Indicateurs du Fonds fiduciaire de l'Union européenne, est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés d'une sélection de contrats contributeurs.

> **Accès aux services de base, sociaux et juridiques (domaine d'action 1.1)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 40. Accès aux services de base, sociaux et juridiques (domaine d'action 1.1) - Libye

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	1 359	1	1 360
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	432 574	15 656	448 230
2.3 Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance alimentaire	107 069	–	107 069
2.9 Nombre de personnes ayant amélioré leur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	4 755 185	–	4 755 185
3.2 Nombre de migrants en transit, de réfugiés/Demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays bénéficiant d'une protection et/ou d'une assistance	157 781	6 484	164 265
6.1 Nombre de fournitures liées à la pandémie de COVID-19 fournies et/ou distribuées	2 167 234	636	2 167 870
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	194 120	1 630	195 750

1 360 infrastructures sociales ont été soutenues (Indicateur FFU 2.1.bis) par 23 contrats :

- **L'AICS** a réhabilité des hôpitaux et des centres de santé, ainsi que des écoles, des bâtiments municipaux et des installations sportives dans 16 municipalités (T05.1849 - Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye, phase II).
- **L'OMS** a modernisé et équipé 26 unités et cinq hôpitaux pour diagnostiquer et traiter les patients atteints de tuberculose (T05.1418 - Renforcement de la riposte nationale à la tuberculose dans toute la Libye, en mettant l'accent sur les populations les plus vulnérables).
- **L'UNICEF** a amélioré cinq espaces adaptés aux enfants et cinq centres pour jeunes en coordination avec le ministère de la Gouvernance locale, les conseils municipaux et les représentants communautaires à Brak Al Shati, Ubari, Sebha, Ghat et Al Kufra (T05.1868 - Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye, phase 2).

448 230 services sociaux de base ont été fournis (Indicateur 2.2 de FFU) dans le cadre de 17 contrats :

- **L'OIM**, en coordination avec le ministère de la Santé, a fourni des services de soins de santé primaires à 71 299 Migrants dans 42 endroits différents, dont 856 ont été orientés vers d'autres centres et traitements spécialisés (T05.1447 - Soutenir les autorités libyennes dans la lutte contre les défis liés à la COVID-19 et fournir une assistance aux groupes vulnérables).
- **L'UNICEF**, par l'intermédiaire des centres Baity, a garanti l'accès à un soutien psychosocial (PSS) continu à 58 198 enfants (dont 49,7 % de filles), en combinant des interventions récréatives, éducatives et de protection dans un environnement sûr (T05.144 - Programme de renforcement de la résilience des enfants vulnérables en Libye, y compris les communautés d'accueil, les enfants migrants et réfugiés).
- **La RDC** a permis à 7 793 personnes (dont 67 % de migrants et de réfugiés) de bénéficier de consultations de soins de santé primaires grâce à ses équipes mobiles à Misratah et Tripoli (T05.62 - Renforcement de la protection et de la résilience des populations déplacées en Libye).

107 069 personnes ont bénéficié d'une aide nutritionnelle (Indicateur FFU 2.3) dans le cadre de six contrats :

- **L'OIM** a fourni un total de 12 000 kits de rations d'urgence aux migrants en situation d'extrême vulnérabilité (8 % de femmes et 5 % d'enfants) dans différents points de débarquement, en coordination avec différents partenaires humanitaires (T05.1629 - Protection des migrants vulnérables et stabilisation des communautés en Libye, phase 2).
- **L'OMS** a fourni des aliments thérapeutiques prêts à l'emploi aux migrants et aux Libyens atteints de tuberculose et présentant divers degrés de malnutrition (T05.1418 - Renforcement de la riposte nationale à la tuberculose dans toute la Libye, en mettant l'accent sur les populations les plus vulnérables).

4 755 185 personnes ont amélioré leur accès aux prestations sociales de base (Indicateur 2.9 de FFU) grâce à 29 contrats :

- **Le PNUD** a construit ou réhabilité des installations à Ubari, Brak, Murzuk, Sebha et Kufra, notamment des terrains de jeux publics, un stade de football, des centres sportifs et communautaires et des locaux universitaires, au bénéfice de 6 240 personnes (T05.1871 Stabilité du redressement et développement socio-économique en Libye, phase 2).
- **Le FNUAP** a mis en place des espaces sécurisés à Benghazi, Sabha et Tripoli, grâce auxquels 25 736 femmes et filles ont bénéficié de services psychosociaux et de conseil, de sensibilisation et d'un soutien spécialisé (T05.1185 Élargir l'environnement et les services de protection pour les flux migratoires mixtes et les Libyens vulnérables le long des routes migratoires en Libye et soutenir la stabilisation socio-économique locale).
- **L'IRC** a soutenu des établissements de santé à Misrata et Tripoli, améliorant ainsi l'accès de 35 078 personnes (dont 63 % de femmes) à des consultations médicales. Ces centres ont également intégré de nouveaux systèmes d'information afin d'améliorer la gestion des cas et le suivi des dossiers des patients (T05.511 Améliorer la résilience globale des Migrants et des communautés d'accueil grâce à un meilleur accès à des services de santé de qualité en Libye).

164 265 Migrants en transit, réfugiés/Demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ont été protégés et/ou aidés (Indicateur FFU 3.2) dans le cadre de neuf contrats :

- **Le CESVI** a fourni des services de protection à 5 095 personnes déplacées à l'intérieur du pays, réfugiés et Migrants, notamment un soutien psychosocial, une gestion des cas, une assistance financière et un hébergement à Misratah et Tripoli (T05.1211 - PEERS : Protection Enabling Environment and Resilience Services).
- 1 831 enfants non accompagnés et séparés (UASC) ont bénéficié d'une assistance à la protection afin d'améliorer leur bien-être, de défendre leurs droits et de reprendre contact avec leur famille (T05.1533 - Solutions durables pour les enfants réfugiés non accompagnés et séparés et le regroupement familial).
- Au total, 120 270 migrants (9 849 femmes et 14 215 enfants) ont eu accès à des Services de protection vitaux, notamment la distribution d'articles non alimentaires et de kits sanitaires, dans les centres de détention, les points de débarquement et/ou les campements urbains (T05.141 - Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés).

2 167 870 fournitures liées à la pandémie de COVID-19 ont été fournies et/ou distribuées (Indicateur FFU 6.1) dans le cadre de cinq contrats :

- **L'OIM** a livré 20 000 masques chirurgicaux, 20 000 visières de protection, 5 000 respirateurs KN et 26 020 kits de test aux hôpitaux et aux professionnels de santé (Soutenir les autorités libyennes pour relever les défis liés à la COVID-19 et aider les groupes vulnérables - T05.1447).
- **L'IMC** a fourni 487 159 équipements de protection individuelle (EPI) et matériels de prévention et de contrôle des infections (PCI) aux centres de soins de santé primaires situés à proximité des camps et des quartiers de migrants (Protéger les populations les plus vulnérables contre la pandémie de COVID-19 en Libye - T05.1778).

195 750 personnes ont bénéficié des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19 (Indicateur 6.2 de FFU) dans le cadre de six contrats :

- À la demande du ministère de la Santé, **l'UNICEF** a fourni à 12 000 personnes des équipements et des services médicaux et sanitaires essentiels dans le sud de la Libye (Protéger les populations les plus vulnérables contre la pandémie de COVID-19 en Libye - T05.1443).
- **L'AICS**, par l'intermédiaire de ses partenaires de mise en œuvre, a acheté et distribué des milliers d'EPI au personnel de santé et aux communautés locales, bénéficiant ainsi à un total de 159 861 personnes. Des formations sur leur utilisation et leur entretien appropriés ont également été dispensées (Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye, phase 1 - T05.437).

> Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services (domaine d'action 1.2)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 41. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services (domaine d'action 1.2) - Libye

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
2.1. Nombre de plans de développement locaux directement soutenus	24	–	24
2.5. Nombre de collectivités locales et/ou de communautés qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe	17	–	17
2.8. Nombre d'agents des autorités locales et des prestataires de services de base bénéficiant d'un renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de services	15 815	203	16 018
3.6. Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	45	–	45
4.6. Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	201	–	201
5.1. Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	6	2	8
5.4. Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	8	–	8
6.3. Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	204	–	204

24 plans de développement local directement soutenus (Indicateur FFU 2.1) par un contrat :

- **La GIZ** a aidé 24 municipalités à concevoir leurs plans de développement local (PDL) sur la base d'une méthodologie nationale élaborée en collaboration avec le ministère de la Gouvernance locale (MoLG). Ce processus comprenait des réunions communautaires, des analyses stratégiques et la validation de la planification (Développement municipal dans le contexte de la migration mixte, phases I et II – T05.157 et T05.1453).

17 gouvernements locaux et/ou communautés ont adopté **des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe** (Indicateur FFU 2.5) avec le soutien de deux contrats :

- L'UNICEF a soutenu la conception d'un plan national, la « Stratégie nationale de création de la demande, de communication sur les risques et d'engagement communautaire », visant à accroître les connaissances locales sur la COVID-19 et à lutter contre les rumeurs dans plus de 20 municipalités (Protéger les populations les plus vulnérables contre la pandémie de COVID-19 en Libye - T05.1443).
- La GIZ, en partenariat avec l'université de Kehl, a dispensé une formation complète afin de présenter les nouvelles directives en matière de gestion locale des crises, abordant les thèmes de l'atténuation, de la préparation, de la réponse et du relèvement. Les unités d'intervention d'urgence de 16 municipalités de l'ouest, du sud et de l'est du pays ont ensuite mis en pratique ces connaissances et rédigé des plans municipaux actualisés (Développement municipal dans le contexte de la migration mixte, phases II – T05.1453).

16 018 membres du personnel des autorités locales et des prestataires de services de base ont bénéficié **d'un renforcement des capacités** (Indicateur 2.8 de FFU) grâce à 27 contrats :

- **La RDC** a formé 207 médecins, infirmières et membres du personnel du ministère de la Santé à la lutte contre les infections, à la formation des sages-femmes, à la gestion du diabète, à la couverture sanitaire universelle, à la médecine familiale et à la documentation sanitaire (Renforcement de la protection et de la résilience des populations déplacées en Libye - T05.62).

- **L'UNICEF** a dispensé des cours spécialisés sur la protection de l'enfance, l'acquisition de compétences pratiques, la prévention de la violence et la gestion des centres pour jeunes et des espaces adaptés aux enfants à 540 membres d'institutions clés du secteur (ministère des Affaires sociales, Fonds de solidarité sociale et Bureau pour l'autonomisation des femmes, entre autres). Les tests pré et post-formation ont montré une augmentation de 84,48 % des connaissances (Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye, phase 2 - T05.1868).
- **L'IRC** a organisé des cours de formation à Gharyan, Souq Jooma et Zliten, auxquels ont participé 365 professionnels de la santé dans le cadre d'activités de mentorat clinique (Améliorer la résilience globale des Migrants et des communautés d'accueil grâce à un meilleur accès à des services de santé de qualité en Libye - T05.511).

45 institutions et acteurs non étatiques ont renforcé leurs capacités en matière de protection et de gestion des migrations (Indicateur 3.6 de FFU) grâce à sept contrats :

- **Le FNUAP** a transféré des connaissances et des méthodologies spécialisées au ministère de l'Intérieur, au ministère de l'Éducation, au ministère des Affaires sociales, au ministère de la Santé et au Centre national de contrôle des maladies sur la violence sexiste. En outre, les ONG LibAid et Al Bayan ont bénéficié d'un renforcement des capacités pour mener des audits de sécurité dans les centres de détention (Renforcement de l'environnement et des Services de protection pour les flux migratoires mixtes et les Libyens vulnérables le long des routes migratoires en Libye et soutien à la stabilisation socio-économique locale - T05.1185).
- **Le PNUD** a aidé 20 municipalités à adopter des méthodologies sensibles aux conflits et des approches inclusives en matière de planification et de gouvernance. Cela est également lié au processus de décentralisation et au transfert de nouvelles compétences et responsabilités du gouvernement central vers les municipalités (Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye, phase 1 - T05.466).

201 stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus au niveau national (Indicateur 4.6 de FFU) avec le soutien de quatre contrats :

- **La GIZ** a formé 120 fonctionnaires municipaux des municipalités partenaires à l'adoption et à la mise en œuvre des procédures opérationnelles standard élaborées en coordination avec le ministère de la Gouvernance locale et les municipalités partenaires, notamment en matière de gestion des ressources humaines, d'élaboration de lignes directrices pour la planification opérationnelle et de soutien au fonctionnement des comités municipaux de conciliation et d'arbitrage. (Développement municipal dans le contexte de la migration mixte - T05.157).
- Dans le cadre du processus de décentralisation, **la GIZ** a soutenu la conception et la diffusion de politiques et de pratiques institutionnelles pour la collecte des recettes locales, la budgétisation municipale et l'audit interne. Sur cette base, le ministère de l'Intérieur et de la Fonction publique a rendu obligatoire l'utilisation de ces réglementations et modèles, ce qui a permis de normaliser et de structurer de manière significative l'approche des recettes propres (OSR) dans toutes les municipalités (Développement municipal dans le contexte de la migration mixte, phase 2 – T05.1453).

Huit groupes multipartites et mécanismes de capitalisation ont été créés (Indicateur FFU 5.1) avec le soutien de quatre contrats :

- **L'OIM** a mobilisé des ressources humaines et techniques pour la création du Groupe de travail sur la migration mixte (MMWG) à Tripoli afin de mettre en place une assistance d'urgence et une voie d'orientation pour les migrants vulnérables (Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés - T05.141).
- **L'OMS** a participé activement au fonctionnement du groupe de travail RCCE, du groupe de travail IPC et du groupe de travail sur le secteur de la santé, en plus des centres régionaux créés dans l'est et le sud du pays. Bien que ces espaces aient été particulièrement pertinents pendant la pandémie de COVID-19, certains continuent de fonctionner (Renforcement des capacités des autorités libyennes à relever les défis liés à la COVID-19 et à assurer la protection de la population libyenne - T05.1445).
- **La RDC** a encouragé la création de deux comités de prévention des conflits à Abu Salim, dans le but d'améliorer les mécanismes de réconciliation au sein de la communauté locale et de répondre aux tensions et aux Risques existants (Promotion de la cohésion sociale en Libye - T05.1389).

8 initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues (Indicateur FFU 5.4) par un contrat :

- **La GIZ** a favorisé la formalisation de différents partenariats entre les municipalités libyennes, les villes étrangères et les plateformes régionales. Par exemple, une alliance a été établie entre Tripoli et Ramallah dans le but spécifique d'améliorer les services aux citoyens. En outre, le réseau MedCities a facilité les liens entre les municipalités de Zliten-Agereb et Janzour-Ariana afin d'échanger des connaissances sur la gestion des déchets solides, la gestion de l'eau et les relations entre les ports et les villes (Développement municipal dans le contexte de la migration mixte, phase 2 - T05.1453).

204 entités ont bénéficié des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19 (Indicateur 6.3 du Fonds fiduciaire de l'UE) grâce à huit contrats :

- **L'IRC** a également distribué des médicaments et des fournitures médicales à 12 centres de soins de santé primaires, collecté des données sur les établissements de santé et mené des activités de diffusion de messages sanitaires tenant compte du COVID-19. Il a également réalisé l'exercice d'évaluation des coûts liés aux migrants et élaboré un programme de formation complet pour les établissements ciblés (Amélioration de la résilience globale des migrants et des communautés d'accueil grâce à un meilleur accès à des services de santé de qualité en Libye - T05.511).
- **L'IMC** a fourni du matériel et une assistance technique à trois établissements de santé à Hay Al-Andalus et Tripoli. Tous ont renforcé leur capacité au rapports des cas de toutes les maladies infectieuses, y compris la COVID-19, au système national EWARN et à coordonner une réponse conjointe avec le ministère de la Santé (Renforcement de la protection et de la résilience des groupes vulnérables dans le cadre de l'urgence COVID-19 - T05.1357).

> Cohésion sociale, prévention des conflits et activités liées aux droits de l'homme (domaine d'action 1.3)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 42. Cohésion sociale, prévention des conflits et activités liées aux droits de l'homme (domaine d'action 1.3) - Libye

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
2.7 Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux	3 128 188	–	3 128 188³³
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de défense des droits humains	34 619	150	34 769

3 128 188 personnes sensibilisées par des campagnes de sensibilisation (Indicateur FFU 2.7) dans le cadre de 19 contrats :

- **L'OIM**, en partenariat avec le ministère italien de l'Intérieur, a sensibilisé 12 272 personnes (dont 23,4 % de femmes) à la promotion de la santé et de l'hygiène et à la prévention des maladies, principalement par l'intermédiaire d'équipes mobiles opérant dans les municipalités de Traghin et d'Alshati (Soutien à la gestion intégrée des frontières et des migrations en Libye, phases I et II – T05.213 et T05.1637).
- **L'IMC**, s'appuyant sur les agents de santé communautaires (ASC) formés dans le cadre d'actions précédentes financées par FFU, a sensibilisé 25 287 bénéficiaires à la prévention et au contrôle des infections (PCI), en mettant l'accent sur l'hygiène personnelle, la distanciation sociale et les symptômes (Protéger les populations les plus vulnérables contre la pandémie de COVID-19 en Libye - T05.1778).
- **L'AICS** a fourni des informations actualisées et pertinentes à 33 604 personnes grâce à des séances de porte-à-porte et des campagnes radiophoniques dans 16 municipalités, avec le soutien de mobilisateurs communautaires et d'organisations de la société civile. Les thèmes abordés concernaient l'hygiène personnelle, l'utilisation efficace de l'eau, la consommation responsable d'électricité, la gestion des déchets solides et le développement durable (Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye, phase 2 - T05.1849).

33. Cette valeur est légèrement inférieure à celle indiquée dans le rapport annuel précédent. Cette réduction a été effectuée lors du processus d'agrégation afin d'éviter tout problème potentiel de double comptage entre les contrats de FFU qui mettent en œuvre des activités dans les mêmes lieux et municipalités.

34 769 personnes ont participé à des activités de prévention des conflits et de défense des droits de l'homme (EUTF Indicator 4.3) with the support of 12 contracts:

- **Le PNUD** a renforcé les capacités de 233 participants issus de comités de paix et d'organisations de la société civile (dont 75 femmes et 116 jeunes) à Kufra, Murzuk, Brak Alshati, Sabha et Ubari dans les domaines suivants : sensibilité aux conflits, gestion du cycle de projet , communication , et risques climatiques/ environnementaux gestion des risques , contribution à l'élaboration de plans locaux inclusifs de paix sociale et de développement (Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye, phase 2 - T05.1871).
- **L'UNICEF** a organisé des sessions de formation aux compétences de vie pour 5 207 personnes (dont 53 % de filles et de femmes) à Brak Al Shati, Ubari, Sebha, Ghat et Al Kufra. Ces sessions ont porté sur la pensée critique, la communication, la collaboration, la régulation émotionnelle et la gestion de l'environnement, afin de créer un environnement propice au développement personnel et à la coexistence pacifique (Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye, phase 2 - T05.1868).

> Accès à des sources de revenus et à des opportunités d'emploi (domaine d'action 1.4)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 43. Accès à des opportunités génératrices de revenus et d'emploi (domaine d'action 1.4) - Libye

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus grâce aux projets financés par l'FFU	2 910	–	2 910
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	236	46	282
1.3 Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	4 573	229	4 802
1.4 Nombre de personnes ayant bénéficié d'une formation professionnelle (EFTP) et/ou d'un développement des compétences	7 708	1 124	8 832
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	3	–	3

2 910 emplois créés ou soutenus grâce à des projets financés par le Fonds fiduciaire de l'Union européenne (indicateur 1.1 du Fonds fiduciaire) avec le soutien de cinq contrats :

- **Le PNUD** a facilité la création de 1163 emplois à Sebha, Benghazi, Kikla, Tawergha et Ubari grâce à la mise en place d'une académie de codage, d'une stratégie de remplacement des actifs et de Programmes « Cash for Work » (argent contre travail). Parmi ceux-ci, 795 étaient temporaires, principalement liés à la construction d'infrastructures, et 368 étaient à temps plein (47,8 % occupés par des femmes), principalement liés à l'accélération des start-ups et aux partenariats avec le secteur privé (Renforcement des capacités locales pour la résilience et le relèvement - T05.1253).
- **L'AICS** a soutenu la création d'entreprises locales par 304 participants (dont 50 % de femmes) à des programmes de formation professionnelle, principalement dans le domaine de l'agriculture et de l'élevage. Le projet leur a fourni des équipements, des systèmes d'irrigation et des outils, ainsi qu'un renforcement des capacités spécialisées et une assistance technique par l'intermédiaire de coopératives et d'associations d'agriculteurs (Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye, phase 2 - T05.1849).

282 micros, petites et moyennes entreprises créées ou soutenues (Indicateur 1.2 de FFU) grâce à six contrats :

- **L'OIM** a encouragé la création de six nouvelles entreprises en leur fournissant un soutien juridique et technique. Au total, 107 bénéficiaires ont suivi des formations dans des domaines tels que la maintenance des systèmes de climatisation, la transformation agroalimentaire, la couture et le crochet, le développement commercial et le marketing numérique, ce qui leur a permis de renforcer leurs capacités entrepreneuriales et de lancer de nouvelles initiatives économiques à Benghazi, Sebha, Taraghen et Yafren (Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord, phase II - T05.240).

- **ACTED** a apporté un soutien technique au renforcement des capacités de 40 MPME, dont 31 ont bénéficié du décaissement de subventions financières (environ 5 000 euros chacune). Ces entreprises étaient situées à Sebha et Ubari et couvraient divers secteurs, notamment le commerce de détail, l'agriculture, l'éducation, l'industrie manufacturière et les services. L'évaluation finale a fait état d'une amélioration globale de 61 % en termes de production, de gestion financière et de ventes (Renforcement de la résilience, de l'inclusion et de la cohésion sociale dans le Fezzan - T05.1396).

4 802 personnes ont bénéficié d'une assistance pour développer des activités génératrices de revenus (indicateur 1.3 du FUT) dans le cadre de six contrats :

- **La GIZ** a aidé 4 802 personnes à améliorer leur situation financière grâce au renforcement des compétences, à la création d'emplois et à l'amélioration des possibilités de revenus par le biais des centres de formation et de développement des femmes (WTDC) et des initiatives locales pour la fourniture de services publics, principalement liés à la gestion des déchets solides. Par exemple, les WTDC ont commencé à recevoir des commandes de couture et de nourriture de différentes institutions publiques et privées, contribuant ainsi à la viabilité financière de ces installations et apportant des avantages économiques à toutes les femmes participant au processus de production (Développement municipal dans le contexte de la migration mixte, phase 2 - T05.1453).
- **Le NRC** a distribué des kits de démarrage à tous les diplômés des formations professionnelles, soit 121 personnes au total (dont 47 % de femmes). Ces outils visaient principalement à mettre en place des initiatives économiques dans les domaines de la maintenance mobile, de la menuiserie, de la couture, de la coiffure et de l'esthétique (Initiative de développement municipal et d'intégration en Libye - T05.1391).

8 832 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle et/ou d'un développement des compétences (Indicateur 1.4 de FFU) grâce à 14 contrats :

- **L'UNICEF** a dispensé des cours sur l'entrepreneuriat et les compétences générales à 273 adolescents (46,8%). Cette formation couvrait les principes fondamentaux de l'entrepreneuriat social, tels que l'évaluation des besoins communautaires, la conception de projets, la gestion financière et les techniques de présentation, et s'est achevée par l'élaboration, par les participants, de propositions de projets visant à relever les défis communautaires (Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye, phase 2 - T05.1868).
- Dans le cadre de la stratégie CBCA (Community-Based Care Arrangement) et en étroite coordination avec le HCR, **le CESVI** était chargé d'identifier les aidants potentiels et de les mettre en relation avec des mineurs non accompagnés et des réfugiés et demandeurs d'asile adultes très vulnérables ayant besoin d'un logement. Au cours de toute la durée du contrat, 144 aidants ont été formés, garantissant ainsi des normes de protection élevées et un suivi et une supervision continus (Solutions durables pour les enfants réfugiés non accompagnés et séparés et le regroupement familial - T05.1533).

Trois infrastructures commerciales construites, agrandies ou améliorées (Indicateur 1.5 de FFU) dans le cadre d'un seul contrat :

- **Le PNUD** a encouragé la création de trois incubateurs/centres d'éducation économique pour les entreprises locales à Benghazi, Tripoli et Sabha, qui sont tous opérationnels. Hébergées par le Tatweer Entrepreneurship Campus (TEC), ces installations offrent aux start-ups et aux entrepreneurs locaux un lieu de travail, des programmes de formation technique, des services spécialisés et un accompagnement et un mentorat sur mesure (Renforcement des capacités locales pour la résilience et le relèvement - T05.149).

> Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués pour leur évacuation, leur réinstallation et leur retour humanitaire volontaire (domaine d'action 1.5)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 44. Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués pour leur évacuation, leur réinstallation et leur retour humanitaire volontaire (domaine d'action 1.5) - Libye

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.4 Nombre de retours volontaires pris en charge	18 296	31 252	49 548
3.8 Nombre de personnes relevant de la compétence du HCR ayant bénéficié d'une assistance à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	-	4 916	4 916

49 548 retours volontaires soutenus (Indicateur 3.4 de FFU) grâce à deux contrats :

- Le mécanisme **de retour humanitaire volontaire (RHV)** comprend une assistance au transport et d'autres mesures complémentaires telles que des services de conseil, de protection et de consultation médicale. Dans tous les cas, le soutien technique et financier apporté aux RHV vise à garantir le respect des normes en matière de droits de l'homme et des principes humanitaires. La plupart des bénéficiaires étaient des migrants bloqués, tous se trouvant dans des situations très vulnérables et ayant choisi de retourner dans leur pays d'origine, principalement au Mali, en Guinée, au Nigeria, au Niger, en Éthiopie, en Côte d'Ivoire, en Sierra Leone, au Sénégal, au Soudan, au Cameroun et en Gambie.

4 916 personnes ont bénéficié d'une assistance à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables (Indicateur 3.8 de FFU) dans le cadre de deux contrats :

- L'évacuation, l'assistance à la réinstallation et d'autres voies complémentaires ont été mises en œuvre dans le cadre **du mécanisme de transit d'urgence (ETM)**, développé avec le soutien de FFU et en coordination avec plusieurs pays de la région et des partenaires internationaux. D'une part, 4 653 réfugiés et demandeurs d'asile ont quitté la Libye (dont 32 % de femmes), 79 % d'entre eux ayant été réinstallés au Niger et 21 % au Rwanda. En outre, 263 cas de regroupement familial ont été pris en charge, offrant aux enfants non accompagnés et séparés (UASC) une protection et des mesures complémentaires liées aux tests ADN, à la délivrance de documents juridiques et de visas, à des efforts de plaidoyer auprès des points focaux des ambassades et à la préparation des procédures préalables au départ. Les bénéficiaires, qui étaient bloqués en Libye, séparés de leurs familles, ont pu les retrouver à l'extérieur du pays.

> **Collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information sur les caractéristiques démographiques et les besoins des groupes cibles et des institutions (domaine d'action 1.6)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 45. Collecte, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information sur les caractéristiques démographiques et les besoins des groupes cibles et des institutions (domaine d'action 1.6) - Libye

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
5.2 Nombre de systèmes de planification, de suivi, de Capitalisation, de Collecte de données et d'analyse mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	1	–	1
5.3. Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	245	4	249

Renforcement d'un système de suivi, de collecte de données et d'analyse (Indicateur 5.2 du Fonds fiduciaire de l'UE) grâce à un contrat :

- L'UNICEF** a apporté son soutien à l'élaboration et à la mise en œuvre du « système d'information sanitaire (SIS) » dans 24 centres de soins de santé primaires et 679 cliniques. S'appuyant sur les résultats d'autres interventions financées par l'UE, ces établissements ont bénéficié d'un renforcement des capacités, d'un transfert de technologies et d'une assistance technique. L'objectif principal est d'assurer le suivi des progrès, la programmation fondée sur des données probantes et la prise de décisions éclairées sur la manière d'améliorer la prestation des services de santé (Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye, phase 1 - T05.468).

249 études de terrain, enquêtes et recherches ont été menées (Indicateur FFU 4.6) avec le soutien de neuf contrats :

- ACTED** a mené deux évaluations par zone (ABA) et une étude sur le marché du travail à Sebha et Ubari. La recherche a été très participative, avec plus de 250 entretiens individuels en personne avec des jeunes Libyens, 400 entretiens téléphoniques assistés par ordinateur et cinq groupes de discussion. Les rapports ont été publiés sur le Centre de ressources REACH et leurs principales conclusions ont été présentées aux parties prenantes libyennes, notamment aux décideurs, aux membres des conseils municipaux, aux représentants de la société civile et aux organisations internationales (Renforcer la résilience, l'inclusion et la cohésion sociale dans le Fezzan - T05.1396).

- **L'OIM** a produit quatre études d'impact socio-économique et des rapports de suivi de la mobilité pendant la pandémie de COVID-19. Ces évaluations ont mis en évidence les effets des restrictions de mobilité sur les populations vulnérables et ont présenté les principaux défis auxquels sont confrontés les Migrants dans leur accès aux établissements de santé, aux marchés, aux moyens de subsistance et à l'éducation. Les homologues libyens, y compris les parties prenantes du secteur de la santé, ont reçu ces publications afin d'encourager la prise en compte des besoins des migrants dans les plans et stratégies nationaux liés à la COVID-19 (Soutenir les autorités libyennes pour relever les défis liés à la COVID-19 et aider les groupes vulnérables - T05.1447).

➤ **Priorité stratégique n°2 de la NoA : Soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la Traite des êtres humains**

Deux contrats nationaux mis en œuvre en Libye contribuent principalement à la priorité stratégique n°2, avec une allocation proportionnelle de 59 millions d'euros pour ce pays partenaire. En outre, un contrat régional contribue également principalement à cette priorité stratégique, avec un budget de 5 millions d'euros alloué à la Libye.

Un aperçu des principaux produits, classés par domaines d'action et Indicateurs FFU, est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés d'une sélection de contrats contributeurs.

> **Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gestion des frontières internationale et fondée sur les droits de l'homme (domaine d'action 2.1)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 46. Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gestion des frontières fondée sur les droits de l'homme et les normes internationales (domaine d'action 2.1) – Libye

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	2	1	3
4.2 Nombre d'agents des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme	1 499	285	1 784
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	-	1	1

3 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (Indicateur 3.6 du Fonds fiduciaire de l'UE) dans le cadre de trois contrats :

- **Le ministère italien de l'Intérieur** a renforcé les capacités opérationnelles des gardes-frontières et des garde-côtes libyens grâce à une formation spécialisée et à une assistance technique. L'objectif principal de ce renforcement des capacités, associé à la fourniture d'équipements technologiques, est d'assurer la surveillance maritime et côtière, y compris la réalisation d'opérations de recherche et de sauvetage dans le désert et en mer. (Soutien à la gestion intégrée des frontières et des migrations en Libye, phases 1 et 2 - T05.213 et T05.1637).
- **L'OIM** a équipé et formé les homologues libyens concernés afin qu'ils puissent répondre aux besoins des migrants aux points de débarquement et les identifier, en leur fournissant des équipements et du matériel de sauvetage. Certaines de ces infrastructures ont également été réhabilitées et renouvelées (Protection des migrants vulnérables et stabilisation des communautés - T05.141).

1 784 membres du personnel des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés ont été formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme (Indicateur 4.2 de FFU) dans le cadre de dix contrats :

- **Le PNUD**, en partenariat avec l'initiative Peaceful Change, a organisé une session de formation de deux jours au cours de laquelle 124 personnes (dont 32 % de femmes) ont amélioré leurs compétences en matière de gestion des conflits et de dialogue. Certains de ces participants étaient engagés dans des mécanismes

locaux de responsabilité sociale, ce qui leur a permis de mieux comprendre des interventions de projets sur le terrain et ont établi un dialogue direct entre les principales parties prenantes communautaires, les autorités locales et les organisations internationales. (Renforcement des capacités locales pour la résilience et le relèvement - T05.149).

- **Le HCR** a fourni un renforcement des capacités et un soutien à la sensibilisation afin d'améliorer la compréhension des autorités libyennes en matière de protection des réfugiés et de protection internationale, et a également transféré à certaines parties prenantes clés travaillant sur le terrain de bonnes pratiques en matière de sélection, d'identification et d'enregistrement des personnes concernées (Approche intégrée de la protection et de l'assistance d'urgence aux migrants vulnérables et bloqués en Libye - T05.714).

1 loi/politique nationale élaborée et/ou directement soutenue (Indicateur 4.6 de FFU) par un contrat :

- Grâce à son expérience et à son savoir-faire internationaux, **l'ONUDC** a participé au processus d'élaboration de la loi sur la traite des êtres humains en Libye. Bien que la conception de cette législation ait été menée par les autorités compétentes, l'organisation a eu l'occasion d'examiner les versions préliminaires et de fournir des commentaires consolidés pour son élaboration (Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains - T05.756).

> Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières et la formation / Suivi de leur utilisation (domaine d'action 2.2)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 47. Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières et la formation/le Suivi de leur utilisation (domaine d'action 2.2) - Libye

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
4.1. Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	25	2	2
4.1 bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	97	88	185

27 infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance (indicateur 4.1 de FFU) par quatre contrats :

- **Le PNUD**, en étroite coordination avec le ministère de l'Intérieur, a créé le premier commissariat de police modèle (MPS) en Libye, qui est pleinement opérationnel à Hai Andalus, Tripoli. Cette installation a été conçue pour renforcer les capacités des services de sécurité libyens et intégrer les bonnes pratiques en matière de maintien de l'ordre axé sur la communauté et les citoyens (Renforcement des capacités locales pour la résilience et le relèvement - T05.149).
- **L'ONUDC** a fourni du matériel mobile de criminalistique au Centre d'expertise et de recherche judiciaires (JERC) et une infrastructure d'enquête cybernétique aux ministères de la Justice et de l'Intérieur. Ce soutien visait à améliorer les capacités nationales en matière de criminalistique numérique, d'enquêtes open source et d'analyse de la cybercriminalité, afin de permettre aux services répressifs de lutter plus efficacement contre la criminalité numérique (Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains - T05.756).

185 équipements ont été fournis pour renforcer la gouvernance (Indicateur 4.1bis du Fonds fiduciaire de l'UE) dans le cadre de deux contrats :

- **Le ministère italien de l'Intérieur** a équipé les garde-côtes libyens et d'autres autorités compétentes de bateaux pneumatiques, de véhicules, d'autobus, d'ambulances et de téléphones satellites, entre autres équipements techniques. L'objectif principal de ce soutien était de renforcer leurs capacités de coordination et de communication, créant ainsi les conditions nécessaires à l'amélioration des opérations de suivi et de sauvetage (Soutien à la gestion intégrée des frontières et des migrations en Libye, phases I et II - T05.213 & T05.1637).
- **L'ONUDC** a fourni des équipements spécialisés aux unités chargées de l'application de la loi. Par exemple, le ministère de l'Intérieur a reçu des outils technologiques destinés à améliorer la détection des documents frauduleux. En outre, des logiciels et du matériel informatique ont été transférés aux autorités libyennes afin de renforcer leurs capacités d'analyse du renseignement criminel et de soutenir les enquêtes criminelles approfondies (Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains - T05.756).

> Prévention de la migration irrégulière et du Passage clandestin, et protection des victimes de la Traite des êtres humains (domaine d'action 2.3)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 48. Prévention de la migration irrégulière et du Passage clandestin, et protection des victimes de la Traite des êtres humains (domaine d'action 2.3) - Libye

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation à la migration	34	–	34
3.3 Nombre de migrants (potentiels) touchés par les campagnes d'information sur la migration	18 656	–	18 656
3.2 Nombre de migrants en transit, de réfugiés/demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés	75 812	–	75 812

34 événements de sensibilisation à la migration (Indicateur FFU 3.11.) avec le soutien d'un contrat :

- **L'OIM** a mené plusieurs initiatives avec des OSC locales afin de promouvoir l'échange d'expériences et de connaissances entre les membres de la communauté ayant des rôles et des parcours différents. L'objectif principal était d'améliorer la cohésion sociale tout en encourageant les discussions et les débats sur les réalités, les besoins et les risques liés à la migration dans le pays. Pour y parvenir, l'art, le sport et la culture ont été mis à contribution à travers des tournois de football, des festivals de cinéma, des récitals de poésie et des spectacles musicaux, entre autres (Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés - T05.141).

18 656 migrants potentiels ont été touchés par des campagnes d'information sur la migration (Indicateur FFU 3.11.) grâce au soutien de quatre contrats :

- **L'OIM** a organisé 615 sessions de sensibilisation aux dangers de la migration irrégulière, fournissant des informations sur les services humanitaires disponibles pour les migrants bloqués en Libye et promouvant les numéros d'assistance téléphonique existants. Ces sessions ont été suivies par 8 034 personnes (dont 18 % de femmes et de filles), qui ont également reçu du matériel d'information (guides de poche, cartes d'assistance téléphonique et cartes pour les réseaux sociaux) en anglais, arabe, français, tigrigna et amharique (Protection des migrants vulnérables et stabilisation des communautés en Libye, phase 2 - T05.1629).
- **L'OIM** a mis en œuvre la campagne « Informed Migrants » à Sebha et Gatroun, qui, grâce à des actions numériques et des sessions de sensibilisation directes, a touché 10 622 migrants (dont 30,5 % de femmes et de filles). Elle visait à partager des expériences, des vidéos et des données sur les situations et les besoins des migrants et les risques liés aux itinéraires irréguliers (Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés - T05.141).

75 812 migrants en transit, réfugiés/Demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ont été protégés et/ou aidés (indicateur FFU 3.2.) grâce à quatre contrats :

- Les personnes en situation d'extrême détresse et de vulnérabilité ont bénéficié de mesures d'urgence à court terme, principalement dans deux cas de figure. Premièrement, après les opérations de sauvetage en mer, les migrants ont été transférés vers différents ports de débarquement côtiers. Là, ils ont reçu une assistance comprenant des soins médicaux de base, des couvertures, des kits d'urgence, des compléments alimentaires et un hébergement temporaire. Deuxièmement, dans les centres de détention, où de nombreux migrants ont ensuite été transférés et confinés. Dans ces contextes, l'assistance comprenait le suivi des dossiers, des conseils juridiques, un soutien psychosocial et des actions de plaidoyer.

> Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières (domaine d'action 2.4)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 49. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières (domaine d'action 2.4) - Libye

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	–	1	1

- **L'ONUDC** a soutenu l'organisation d'un forum bilatéral entre des représentants des gouvernements libyen et bangladais. L'objectif de ce dialogue de haut niveau était de renforcer l'échange d'informations, la collaboration et la coordination interinstitutionnelle afin de prévenir et de lutter contre les cas de Traite des êtres humains et de Passage clandestin impliquant des ressortissants bangladais dans le pays (Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le Passage clandestin et la Traite des êtres humains - T05.756).



NoA Priorité stratégique n°3 : Soutien à la migration de main-d'œuvre

Bien qu'aucun contrat national ou régional ne vise spécifiquement cette priorité stratégique, des produits sont obtenus dans un domaine d'action.

> Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de Gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.1)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 50. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de Gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.1) - Libye

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	–	1	1

Bien qu'aucun des contrats FFU en Libye ne contribue principalement à la priorité stratégique n° 3, un contrat régional génère des produits dans l'un de ses domaines d'action :

- **L'OIM** a soutenu un accord sur le travail entre la Libye et le Niger. Plusieurs dialogues, ateliers et tables rondes ont été organisés avec la participation de décideurs clés du ministère libyen du Travail et de représentants d'autres pays de la région d'Afrique centrale et occidentale. L'accord visait à renforcer la protection des travailleurs migrants en garantissant la délivrance effective de visas de travail avant l'emploi et en soutenant les cadres juridiques qui facilitent les voies de migration régulières (Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord, phase II - T05.240).

> **Priorité stratégique n°4 de NoA : Soutien à l'amélioration de la Gouvernance des migrations, au retour volontaire assisté et à la réintégration durable**

Un contrat régional visant principalement cette priorité stratégique génère des produits dans ce pays. En outre, six contrats contribuant principalement à d'autres priorités stratégiques génèrent des produits dans les domaines d'action de la priorité stratégique 4.

Un aperçu des principaux produits est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés des contrats qui y contribuent.

> **Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de migration et de Gouvernance des migrations de retour (domaine d'action 4.1)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 51. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de Gouvernance des migrations et des migrations de retour (domaine d'action 4.1) - Libye

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	–	7	7
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	1 877	326	2 203
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	–	1	1
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	–	1	1

7 institutions et acteurs non étatiques renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (Indicateur 3.6 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) avec le soutien d'un contrat :

- **L'ICMPD** a dispensé une formation spécialisée à sept institutions afin d'améliorer leurs connaissances, leurs ressources et leurs outils en matière de négociation et d'élaboration de politiques, notamment les principes fondamentaux du cadre législatif sur les migrations, la préparation aux crises consulaires et la coopération internationale en matière de migrations. L'objectif principal était de promouvoir l'intégration de ces acteurs dans les plateformes et réseaux régionaux. À cette fin, une assistance technique et un accompagnement ont été fournis à divers décideurs du gouvernement libyen afin qu'ils participent activement à des dialogues de haut niveau, en particulier dans le cadre des processus de Rabat et de Khartoum (Facilité d'assistance technique en matière de migration de la Libye - T05.1800).

2 203 personnes formées à la gestion des migrations et à la protection (Indicateur FFU 3.7.) dans le cadre de six contrats :

- **L'OIM** a organisé 18 formations auxquelles ont participé 353 membres du personnel (dont 25 % de femmes) des garde-côtes libyens, de l'Administration générale pour la sécurité côtière et du Département de lutte contre l'immigration clandestine. Ces sessions visaient à améliorer la capacité de ces institutions à fournir une assistance axée sur la protection et fondée sur les droits aux migrants interceptés en mer et renvoyés en Libye, notamment en matière de langues, de premiers secours, de compétences en communication, de gestion des corps sans vie ou de santé mentale et de soutien psychosocial (Protection des migrants vulnérables et stabilisation des communautés en Libye, phase 2 - T05.1629).
- **Le CESVI** a dispensé une formation spécialisée sur les violences basées sur le genre (VBC) à 18 membres du personnel du ministère des Affaires sociales et à 12 représentants d'organisations de la société civile. La formation était axée sur les causes socio-économiques et la prévention, les attitudes et perceptions à l'égard des VBC, ainsi que sur une introduction aux normes internationales et aux meilleures pratiques en matière d'accompagnement des victimes. En moyenne, les résultats post-test ont montré que l'augmentation globale des connaissances des participants était de 85 % (PEERS : Protection Enabling Environment and Resilience Services - T05.1211).

Une politique a été élaborée et directement soutenue (indicateur 3.6 de FFU) par l'un des contrats :

- **L'ICMPD** a contribué à l'élaboration d'une évaluation juridique du cadre politique existant pour la protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI), qui a servi de base à la mise en œuvre de la stratégie nationale de solutions durables que les Nations unies promeuvent actuellement dans le pays (Facilité d'assistance technique en matière de migration de la Libye - T05.1800).

Un groupe multipartite a été formé et se réunit régulièrement (indicateur FFU 5.1) avec le soutien d'un contrat :

- **L'ICMPD** a soutenu un réseau d'OSC en tant que plateforme de coordination et de capitalisation. Tout d'abord, un forum de discussion destiné aux OSC travaillant dans le domaine de la migration a été mis en place afin de partager les dernières informations sur le cadre politique et réglementaire. Ensuite, le groupe de coordination des OSC, qui met en relation des acteurs internationaux et des organisations libyennes, a été chargé de favoriser les complémentarités et d'éviter les doublons au niveau des programmes et des opérations. Enfin, un document de travail a été publié afin d'encourager la prise en compte des sensibilités culturelles et des conflits dans la conception et la mise en œuvre des projets (Facilité d'assistance technique en matière de migration en Libye - T05.1800).

> **Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora (domaine d'action 4.2)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 52. Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora (domaine d'action 4.2) - Libye

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée	–	4 023	4 023
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance à la réintégration	1 957	–	1 957

4 023 migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée (Indicateur 3.5. du Fonds fiduciaire de l'UE) grâce à un contrat :

- L'assistance aux rapatriés a été principalement fournie dans le cadre des différents volets de l'initiative conjointe **UE-OIM** pour la protection et la réintégration des migrants dans les régions du Sahel, du lac Tchad et de la Corne de l'Afrique. Cependant, certains pays n'étaient pas couverts par ce programme, ce qui a nécessité la mobilisation de ressources complémentaires. Dans ces cas, l'OIM a fourni aux rapatriés un soutien supplémentaire à leur arrivée, en améliorant leur accès aux soins médicaux, à l'accompagnement psychosocial, à la recherche de leur famille, à l'assistance en nature et/ou à un hébergement temporaire (Facilité pour la protection et la réintégration des Migrants en Afrique du Nord - T05.800).

1 957 migrants de retour ont bénéficié d'une assistance à la réintégration (indicateur 3.5bis. de FFU) grâce à un contrat :

- **L'OIM** a apporté un soutien ciblé à certains migrants retournés dans leur pays d'origine pour le développement d'activités génératrices de revenus. Dans la plupart des cas, l'objectif était de promouvoir l'esprit d'entreprise, les petites entreprises ou les initiatives économiques familiales liées à la production agricole et à la fourniture de services tels que la menuiserie, la restauration ou le transport, entre autres. (Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés - T05.141).

5.2.4. Réalisations et Histoires de réussite

> Réalisations récoltées

L'exercice de Récolte des Résultats a permis d'identifier **109 réalisations en Libye** à ce jour, ce qui en fait le pays avec la plus grande part de réalisations récoltées dans la région NoA. Le processus est en cours, les résultats de la cohorte 2 étant en cours de perfectionnement et la cohorte 3 devant être incluse en 2026.

La plupart des réalisations en Libye sont **des pratiques nouvelles ou améliorées** (72 réalisations), telles que le renforcement des mécanismes d'orientation, l'élargissement de l'accès aux services essentiels et une coopération plus systématique entre les autorités locales et les acteurs de la société civile. **Les actions** (19 réalisations) comprennent des mesures ponctuelles spécifiques, souvent en réponse à des besoins urgents en matière de protection ou d'aide humanitaire. **Les réalisations en matière de relations** (12 réalisations) mettent en évidence une meilleure coordination entre les municipalités, les OSC et les organisations internationales, tandis que **les réalisations en matière de politiques** (6 réalisations) documentent les changements institutionnels qui ont permis un élargissement de l'offre de services et des réformes de la gouvernance locale.

En termes de **portée territoriale**, la majorité des réalisations sont obtenues au **niveau local (74 réalisations)**, ce qui reflète le rôle central des municipalités et des organisations communautaires dans la prestation de services et la protection. **Les réalisations au niveau national (35 réalisations)** comprennent les réformes politiques, le développement des capacités institutionnelles et une meilleure coordination entre les secteurs.

Voici quelques exemples de réalisations obtenues en Libye :

- **Pratiques** – les autorités municipales collaborent avec les OSC pour fournir des services sociaux et améliorer l'accès aux soins de santé et à l'éducation. Par exemple, dans le cadre de l'action T05.240, des cliniques locales et des centres communautaires à Tripoli et Benghazi ont été réhabilités afin de fournir des services de santé et d'éducation aux Migrants et aux communautés d'accueil. Dans le cadre de l'action T05.1533, des voies d'orientation ont été institutionnalisées afin de mettre en relation les mineurs non accompagnés avec les Services de protection de l'enfance.
- **Actions** – aide d'urgence aux migrants et aux réfugiés en détention ou en situation de vulnérabilité. Parmi les exemples, on peut citer les interventions humanitaires qui ont conduit à la libération de migrants détenus et à la fourniture d'une aide médicale d'urgence (T05.1533-005), ainsi que la distribution de denrées alimentaires et d'articles non alimentaires pendant les crises aiguës (T05.240-014).
- **Politiques** – adoption de procédures élargissant l'accès aux services pour les migrants au niveau national, ou réformes visant à renforcer les cadres de gouvernance locale. Par exemple, le ministère de la Santé a introduit des mesures permettant aux migrants d'accéder aux établissements de santé publics (T05.240-015), tandis que des mécanismes de coordination nationale avec les municipalités ont été mis en place pour renforcer la Gouvernance des migrations (T05.969-002).
- **Relations** – renforcement de la coopération entre les municipalités libyennes, les organisations internationales et les représentants des communautés dans la planification et la fourniture de services de protection et de services de base. Par exemple, les municipalités de l'ouest de la Libye ont mis en place des groupes de travail conjoints avec des OSC et des agences internationales afin de coordonner les Services de protection et l'Assistance sociale (T05.240-021), favorisant ainsi la confiance et le partage des responsabilités dans la prestation de services.

Au-delà des catégories méthodologiques, les réalisations obtenues en Libye reflètent l'influence du soutien de FFU sur la vie quotidienne dans un contexte fragile et complexe :

- **Accès aux services essentiels** : les migrants, les réfugiés et les communautés libyennes vulnérables ont obtenu l'accès aux soins de santé, à l'éducation et aux services sociaux grâce à des initiatives municipales et à des partenariats avec des OSC. Par exemple, les établissements de santé municipaux ont été soutenus pour fournir des services aux migrants et aux réfugiés (T05.240-012), tandis que les centres communautaires ont été réhabilités afin d'élargir l'accès à l'éducation et à l'aide sociale (T05.240-019).

- **Protection et sécurité** : les groupes vulnérables ont bénéficié de systèmes de protection renforcés, d'orientations d'urgence et d'un soutien psychosocial. Dans certains cas, des migrants en détention ont été libérés à la suite d'interventions humanitaires et d'actions de plaidoyer (T05.1533-005), et des victimes de violences ont eu accès à des systèmes d'orientation et de soutien améliorés (T05.1152-004).
- **Moyens de subsistance** : des initiatives locales ont créé des emplois à court terme et des possibilités de formation. Par exemple, des travaux à forte intensité de main-d'œuvre ont généré des revenus pour les résidents locaux tout en améliorant les infrastructures communautaires (T05.252-008), contribuant ainsi à réduire les pressions économiques qui poussent à la migration irrégulière.
- **Leadership et coopération municipale** : les municipalités ont développé de nouvelles façons de travailler avec les OSC, les partenaires internationaux et les groupes communautaires. Cela a permis une prestation de services plus coordonnée, comme dans le cas de la coopération entre les municipalités et les OSC pour gérer les services communautaires destinés aux Migrants (T05.240-021).
- **Améliorations politiques et institutionnelles** : au niveau national, de nouvelles procédures ont été introduites pour améliorer la gestion des migrations et élargir l'accès aux services (T05.240-015), tandis que les structures de coordination impliquant les ministères et les municipalités ont été renforcées (T05.969-002).

> Dimension humaine du changement

Au-delà des statistiques et des réformes institutionnelles, les réalisations obtenues en Libye montrent comment le soutien de FFU a amélioré la vie des gens dans un contexte fragile et complexe. Les migrants, les réfugiés et les communautés libyennes ont constaté des améliorations concrètes dans l'accès aux services, à la protection et aux opportunités, tant au niveau national que local.

L'histoire à succès de **John et Temnaia, originaires du Nigéria, et de Mohammed, originaire du Somaliland**, illustre cette dimension humaine. Bloqués en Libye dans des conditions difficiles, ils ont bénéficié du soutien de l'initiative conjointe UE-OIM pour retourner en toute sécurité dans leur pays d'origine. Grâce à de petites subventions et à des conseils, ils ont créé de nouvelles entreprises, repris leurs études et retrouvé une stabilité pour leur famille. Leurs témoignages montrent à la fois les difficultés de la migration irrégulière et la résilience qui découle du fait d'avoir des alternatives.

Ces expériences reflètent bon nombre des réalisations obtenues en Libye : amélioration de l'accès à la santé et à l'éducation, renforcement des mécanismes de protection des groupes vulnérables, opportunités pour les jeunes et les femmes, et coopération accrue entre les municipalités, la société civile et les partenaires internationaux. Ensemble, elles démontrent que les interventions de FFU ne se contentent pas de renforcer les systèmes, mais **qu'elles redonnent également leur dignité aux individus et aux familles et leur permettent de prendre un nouveau départ.**

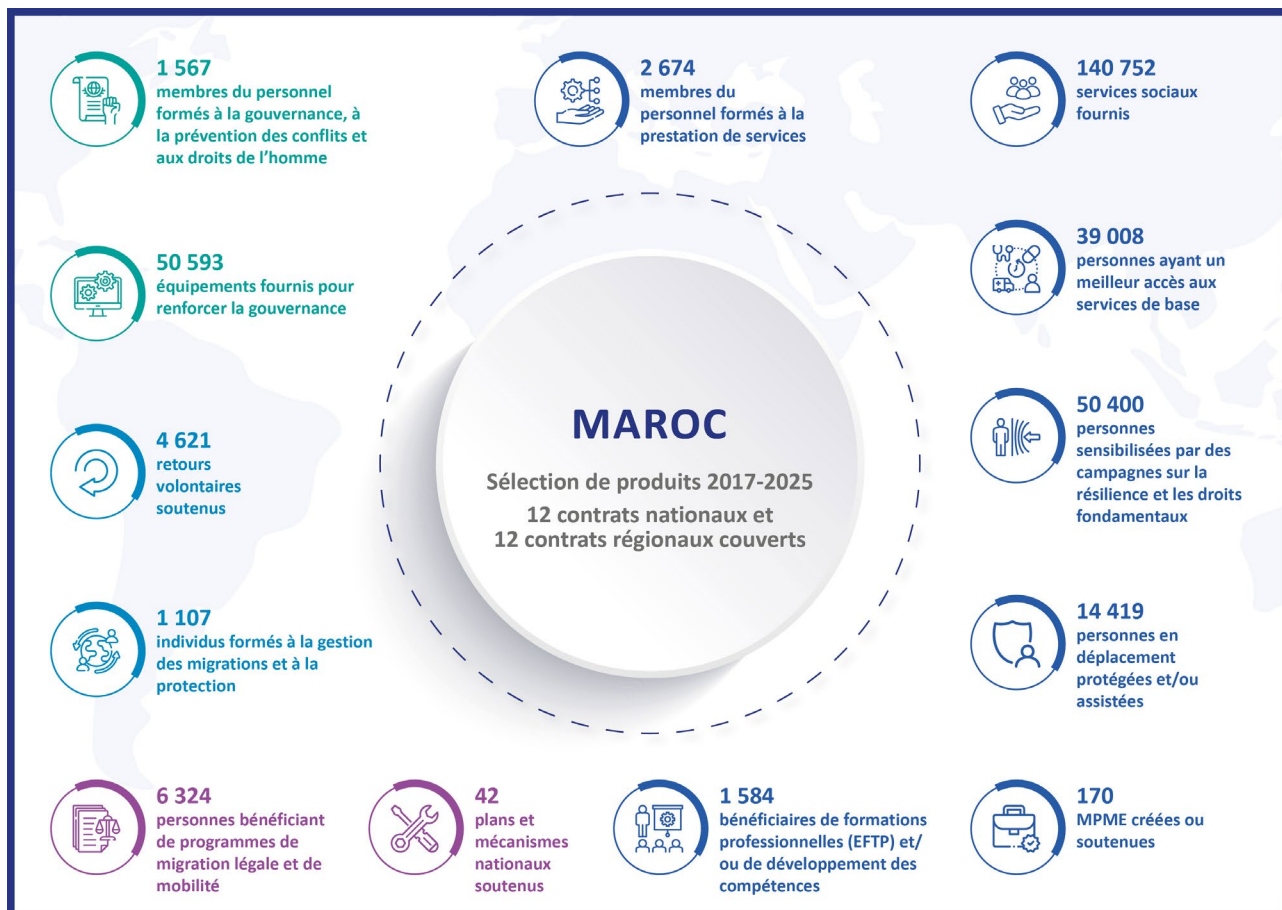
Le récit complet de cette réussite est présenté à l'annexe 7.

5.3. Maroc



5.3.1. Aperçu des principaux produits

Figure 10. Aperçu des principaux produits de FFU au Maroc



5.3.2. Indicateurs du Fonds européen de solidarité

Le tableau ci-dessous présente les valeurs agrégées et cumulées pour chaque Indicateur FFU, telles que rapportées par 24 contrats mis en œuvre au Maroc entre 2017 et mai 2025 :

Tableau 53. Valeurs cumulées des indicateurs FFU 2017 - mai 2025 pour le Maroc

MAROC - Valeurs cumulées des indicateurs FFU 2017 - mai 2025			
Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus grâce aux projets financés par l'FFU	-	321	321
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	-	170	170
1.3 Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	118	82	200
1.4 Nombre de personnes ayant bénéficié de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	-	1 584	1 584
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	-	1	1

2.1 Nombre de plans de développement local directement soutenus	14	2	16
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	-	15	15
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	70 881	69 971	140 852
2.7 Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux	43 626	6 774	50 400
2.8 Nombre d'agents des autorités locales et des prestataires de services de base bénéficiant d'un renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de services	2 584	90	2 674³⁴
2.9 Nombre de personnes ayant amélioré leur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	19 144	19 864	39 008
3.1 Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	5	-	5
3.2 Nombre de migrants en transit, de réfugiés/demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés	7 835	6 584	14 419
3.4 Nombre de retours volontaires soutenus	-	4 621	4 621
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée	-	275	275
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance à la réintégration	25	270	295
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	322	42	364
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	477	630	1 107
3.10 Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration légale et de mobilité	6 230	94	6 324
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation à la migration	-	9	9³⁵
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	919	49 674	50 593
4.2 Nombre de membres du personnel des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme	408	1 159	1 567
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de promotion des droits de l'homme	34	260	294
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	31	11	42
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	15	8	23
5.2 Nombre de systèmes de planification, de suivi, de capitalisation, de Collecte de données et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	8	3	11³⁶
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	61	18	79
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	32	0	32³⁷
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	941	6 000	6 941

34. L'indicateur 2.8 de FFU a diminué de deux entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) en raison des risques de double comptage dans les valeurs déclarées dans le cadre du contrat T05.1481.

35. L'indicateur 4.6 de FFU a diminué de 13 entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) à la suite d'une reclassification des valeurs de COI 4.6 à COI 2.1, comme indiqué dans le contrat T05.1055.

36. L'indicateur 5.2 de FFU a diminué d'un point entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) en raison de la réaffectation d'une valeur déclarée dans le cadre du contrat T05.2021 à l'indicateur COI 5.3.

37. L'indicateur 5.4 du FUTU a diminué d'un point entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) en raison du transfert d'une valeur déclarée par le contrat T05.1410 vers l'indicateur COI 4.6.

5.3.3. Produits par priorité stratégique

Sur les 90 contrats opérationnels du portefeuille NoA de FFU, 12 sont des contrats nationaux qui génèrent des produits au Maroc (pour un montant de 177 millions d'euros). En outre, 12 contrats régionaux génèrent également des produits au Maroc, avec une allocation proportionnelle de 55 millions d'euros. Au total, 24 contrats opérationnels allouent 232 millions d'euros à la réalisation de produits dans ce pays partenaire. L'évaluation présentée ci-dessous s'articule autour des quatre priorités stratégiques de l'initiative NoA, des domaines d'action et des Indicateurs de FFU, et fournit des exemples de contrats qui y contribuent.

> **Priorité stratégique n°1 de NoA : protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés, et stabilisation des communautés**

La priorité stratégique n° 1 est la principale priorité pour six des douze contrats nationaux mis en œuvre au Maroc, représentant 9 % du total des Fonds engagés, soit 17 millions d'euros. En outre, six des douze contrats régionaux générant des produits au Maroc contribuent principalement à la priorité stratégique n° 1, avec une allocation de 12 millions d'euros.

Un aperçu des principaux produits est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés des contrats qui y contribuent.

> **Accès aux services de base, sociaux et juridiques (domaine d'action 1.1)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 54. Accès aux services de base, sociaux et juridiques (domaine d'action 1.1) - Maroc

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	-	15	15
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	70 881	69 971	140 852
2.9 Nombre de personnes ayant amélioré leur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	19 144	19 864	39 008
3.2 Nombre de migrants en transit, de réfugiés/demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays bénéficiant d'une protection et/ou d'une assistance	7 505	6 584	14 089
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	941	6 000	6 941

15 Les infrastructures sociales ont été améliorées (indicateur FFU 2.1.bis) grâce à un contrat :

- **L'OIM** a contribué à soutenir l'amélioration de 15 crèches et Services de protection (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord).

140 852 services sociaux de base ont été fournis (Indicateur 2.2 de FFU) dans le cadre de six contrats. Parmi les exemples notables, on peut citer :

- **Le HCR**, en partenariat avec la Fondation Orient-Occident, a fourni 39 200 services sociaux aux populations réfugiées, notamment des subventions pour l'enseignement primaire et secondaire, des consultations médicales, des conseils psychosociaux et des traitements pour les maladies chroniques (T05.1154 - Améliorer l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord).
- **La Fondation Entrecultures Fe et Alegría** a fourni un total de 19 800 services sociaux, dont 18 831 kits d'hygiène, de nourriture et d'hébergement et 649 services d'orientation et de protection à 320 migrants vulnérables. Parmi ceux-ci, 6 292 ont été fournis entre décembre 2022 et février 2024 (T05.1481 - Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité).
- **Médecins du Monde Belgique** a fourni un total de 16 018 services, dont 15 152 entre décembre 2022 et mars 2024. Parmi ceux-ci, 11 597 étaient des services médicaux, 684 des services psychologiques, 2 344 des services sociaux et 1 393 des services d'orientation (T05.1477 - Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité).

39 008 personnes ont amélioré leur accès aux prestations sociales de base (Indicateur FFU 2.9) grâce à cinq contrats. Parmi celles-ci :

- **La Fundación Entreculturas Fe y Alegría** a aidé plus de 14 600 migrants - hommes, femmes, enfants et mineurs non accompagnés - en leur offrant des services personnalisés d'accueil, d'orientation et d'orientation, en particulier à Tanger et à Berkane (T05.1481 - Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité).
- **L'OIM** a fourni des services essentiels en matière de santé, de soutien psychosocial et d'aide juridique à 14 412 migrants au Maroc. L'aide a été fournie grâce au renforcement des filières d'orientation et à la mise en place d'équipes mobiles assurant une assistance sur mesure dans plusieurs régions (T05.1479 - Soutien aux migrants vulnérables en Afrique du Nord).
- **Handicap International** a aidé 3 740 migrants au Maroc, principalement à Casablanca et Agadir, en leur fournissant des services de santé, de protection et d'aide sociale. Le modèle a été adapté afin de couvrir davantage de bénéficiaires, en donnant la priorité aux mères célibataires avec enfants (T05.1479 - Pour une protection durable des personnes migrantes au niveau régional et national dans le respect de leur dignité).

14 089 migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ont été protégés et/ou aidés (indicateur FFU 3.2) dans le cadre de trois contrats :

- **Médecins du Monde Belgique** a aidé 3 206 migrants (1 288 femmes, 1 215 hommes, 525 mineurs) dans les régions de Rabat-Salé-Kénitra et de l'Oriental, en leur fournissant un soutien médical, psychologique et social, ainsi qu'un hébergement d'urgence pour 261 personnes. En outre, 1 720 migrants en dehors des zones centrales ont reçu des kits d'urgence et une aide médicale ou psychologique ciblée. Enfin, 261 migrants ont bénéficié d'un hébergement d'urgence (T05.1477 - Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité).
- **L'OIM** a aidé 6 584 migrants à travers le Maroc grâce à des programmes d'aide au retour volontaire et à la réintégration (AVRR), à des hébergements et à des bons pour les besoins essentiels, ainsi qu'à une assistance à la réintégration adaptée en fonction des vulnérabilités individuelles (T05.800 - Mécanisme de protection et de réintégration des migrants en Afrique du Nord).
- **Enabel** a fourni des services juridiques à 2 318 migrants (926 femmes et 1 392 hommes) à Casablanca, Tanger, Oujda et Rabat (T05.431 – autonomisation juridique des personnes migrantes).

6 941 personnes ont directement bénéficié des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19 (indicateur 6.2 de FFU) mises en place dans le cadre de deux contrats :

- **Le HCR** a fourni une assistance financière à 6 000 personnes vulnérables, dont 5 500 réfugiés et 500 demandeurs d'asile (T05.1154 - Améliorer l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord).
- **Médecins du Monde Belgique** a fourni des services liés à la COVID-19 à 941 migrants, dont 276 à Rabat et 665 à Oujda (T05.1477 - Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité).

> Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits humains et de prestation de services (domaine d'action 1.2)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 55. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services (domaine d'action 1.2) - Maroc

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
2.1 Nombre de plans de développement local directement soutenus	14	2	16
2.8 Nombre d'agents des autorités locales et des prestataires de services de base bénéficiant d'un renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de services	2 584	90	2 674³⁸
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	252	3	255
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	13	-	13
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	15	-	15

38. EUTF Indicator 2.8 decreased by two from Round 3 (2024) to Round 4 (2025) due to risks of double counting in the values reported under contract T05.1481.

16 plans de développement local directement soutenus (Indicateur FFU 2.1) par deux contrats :

- **Enabel** a soutenu l'élaboration de 14 documents de planification stratégique intégrant la migration dans les cadres régionaux, provinciaux et communaux, dont 3 plans de développement régional (Souss-Massa, Béni Mellal-Khénifra, Oriental), 3 plans provinciaux (Chtouka Ait Baha, Tiznit, Inzegane Ait Melloul) et 8 plans d'action communaux (Nador, Oujda, Berkane, Driouiche, Sidi Bibi, Belfaa, Ait Amira, Naour) (T05.1055 - Déploiement des politiques migratoires au niveau régional).
- **L'ICMPD** a élaboré deux instruments de planification municipale à Casablanca, notamment le plan d'action municipal 2023-2028 et une feuille de route pour l'intégration des migrants, à l'issue de consultations avec toutes les parties prenantes (T05.1986 - Migration entre villes méditerranéennes, phase III).

2 674 employés des autorités locales et des prestataires de services de base ont bénéficié d'un renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de services (Indicateur 2.8 du FUT) dans le cadre de six contrats. Voici quelques exemples :

- **Enabel** a dispensé une formation à 1940 membres du personnel d'institutions publiques et d'organisations de la société civile, ainsi qu'à des avocats, afin de renforcer leur compréhension des droits et obligations des Migrants, des réfugiés et des Demandeurs d'asile. Ces efforts visaient à améliorer les capacités institutionnelles et à favoriser une prestation de services plus inclusive et mieux informée (T05.431 – Autonomisation juridique des personnes migrantes).
- **L'AEICID** a soutenu la formation de 325 acteurs de la société civile à la lutte contre la discrimination, en mettant l'accent sur les approches fondées sur le genre et les droits humains pour combattre le racisme et la xénophobie. En outre, 30 fonctionnaires ont participé à un module de formation des formateurs conçu pour faciliter le transfert de connaissances et promouvoir un changement d'attitude au sein des services publics (T05.138 – Vivre ensemble sans discrimination : une approche basée sur les droits de l'homme et la dimension de genre).
- **L'ONUDD** a formé 90 professionnels marocains, notamment des travailleurs sociaux, des professionnels de santé et des agents des forces de l'ordre, à l'identification, la protection et l'orientation des victimes, en promouvant une approche multidisciplinaire centrée sur les victimes (T05.756 – Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains).

255 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce à des activités de renforcement des capacités et à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (Indicateur FFU 3.6) dans le cadre de quatre contrats. Parmi ceux-ci, les cas les plus importants sont les suivants :

- **L'AEICID** a renforcé les capacités de 223 organisations de la société civile grâce à 13 cycles de formation sur la lutte contre le racisme, la xénophobie et les formes croisées de discrimination à l'égard des femmes et des hommes migrants (T05.138 - Vivre ensemble sans discrimination).
- **Enabel** a soutenu 14 institutions gouvernementales, notamment des autorités régionales et locales, des organismes chargés de l'emploi et de l'éducation, ainsi que des agences sanitaires et sociales, afin d'améliorer la coordination et les réponses aux besoins des Migrants en matière de protection (T05.431 - Autonomisation juridique des personnes Migrants).
- **Médecins du Monde Belgique** a renforcé 16 entités publiques, telles que des conseils régionaux, des ministères et des agences sociales et de jeunesse, en améliorant la coordination et les capacités institutionnelles pour répondre aux besoins des migrants dans toutes les régions (T05.1477 - Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité).

Treize stratégies, lois, politiques et plans ont été élaborés et/ou directement soutenus (Indicateur 4.6 de FFU) par trois contrats. Parmi ceux-ci :

- **Handicap International** a produit neuf outils institutionnels, dont cinq cadres pour l'assistance d'urgence dans les domaines de l'alimentation, de l'hygiène, de la santé et du logement, deux protocoles opérationnels pour les prestataires de services de santé et de soutien psychosocial, et deux stratégies : une stratégie nationale « Santé et migration » et une stratégie régionale pour Agadir et Casablanca (T05.1479 - Pour une protection durable des personnes migrantes au niveau régional et national dans le respect de leur dignité).
- **L'AEICID** a élaboré une stratégie de sensibilisation tenant compte des questions de genre et deux plans de formation, créés dans le cadre d'une approche participative, afin d'aider les institutions publiques et les organisations de la société civile à lutter contre le racisme et la xénophobie à l'égard des Migrants au Maroc (T05.138 - Vivre ensemble sans discrimination).

15 groupes multipartites et mécanismes de capitalisation ont été créés et se réunissent régulièrement (Indicateur FFU 5.1) grâce au soutien de quatre contrats, notamment :

- **Le NIRAS** a soutenu trois plateformes multipartites au Maroc — CMSM (Souss-Massa), GTP (cinq villes) et PNP — par le biais de réunions régulières et d'ateliers thématiques visant à renforcer la coordination et le partage des connaissances (T05.2021 — Assistance technique en consolidation du Programme d'assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité).
- **L'AECID** a mis en place un groupe de travail mixte qui a régulièrement examiné plus de 42 dispositions juridiques dans 12 domaines juridiques, formulant des recommandations clés pour renforcer le cadre juridique marocain contre le racisme et la xénophobie (T05.138 - Vivre ensemble sans discrimination).

> Cohésion sociale, prévention des conflits et activités en faveur des droits de l'homme (domaine d'action 1.3)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 56. Cohésion sociale, prévention des conflits et activités liées aux droits de l'homme (domaine d'action 1.3) - Maroc

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
2.7 Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux	43 626	6 774	50 400
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de défense des droits humains	34	260	294

50 400 personnes ont été touchées par des campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux (Indicateur 2.7 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) mises en œuvre dans le cadre de sept contrats. Parmi les exemples notables, on peut citer :

- **Enabel** a touché 18 188 personnes grâce à une ligne d'assistance téléphonique sur les questions juridiques et les droits (en collaboration avec l'ALCS - Association de Lutte Contre le Sida) et 10 928 personnes grâce à une campagne de sensibilisation au COVID-19. Les outils utilisés comprenaient des capsules vidéo, des documents imprimés, un podcast et une application mobile co-conçue pour améliorer l'accès à l'information juridique (T05.431 - Autonomisation juridique des Migrants).
- **L'ONU DC** a mené des activités de sensibilisation à la traite des êtres humains et au passage clandestin de migrants à Fès, Tanger et Tétouan, sensibilisant 149 professionnels. Les activités comprenaient des tables rondes, des expositions publiques et la campagne « Cœur bleu » à Rabat, avec des installations artistiques, des émissions de télévision nationales et une campagne de sensibilisation sur les réseaux sociaux (T05.756 - Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord).

294 personnes ont participé à des activités de prévention des conflits et de promotion des droits de l'homme (Indicateur 4.3 de FFU) menées dans le cadre de trois contrats à ce jour. Parmi celles-ci :

- **L'OIM** a mobilisé 260 personnes à Oujda, Rabat et Marrakech dans le cadre d'initiatives communautaires visant à promouvoir la cohésion sociale et l'inclusion, combinant des cours de langue, une sensibilisation culturelle et des actions de sensibilisation avec de l'assistance sous forme d'hébergement, de nourriture, de soins médicaux et de soutien scolaire (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II).
- **Le CCEM** a sensibilisé 20 avocats à la protection des victimes de la Traite des êtres humains par le biais d'ateliers et de réunions de collaboration, améliorant ainsi leur compréhension des mécanismes d'identification, de protection et d'orientation des victimes (T05.1590 - SAVE : Soutien dans le repérage, l'identification, l'accompagnement et la prise en charge des victimes de la Traite des êtres humains).

> Accès aux opportunités génératrices de revenus et d'emploi (Domaine d'action 1.4)

Tableau 57. Accès aux opportunités génératrices de revenus et d'emploi (domaine d'action 1.4) - Maroc

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus grâce aux projets financés par l'FFU	-	321	32
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	-	170	170
1.3 Nombre de personnes assistées pour développer des activités génératrices de revenus (AGR)	118	82	200
1.4 Nombre de personnes ayant bénéficié de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	-	1 584	1 584
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	-	1	1

321 emplois directs ont été créés ou soutenus grâce à des projets financés par le Fonds fiduciaire de l'Union européenne (Indicateur 1.1 du Fonds fiduciaire) dans le cadre de deux contrats :

- **Soletterre** a facilité l'accès à l'emploi et à des activités génératrices de revenus pour 314 migrants et réfugiés dans plusieurs régions grâce à des entreprises collectives, à l'auto-emploi, à des stages et à la création de petites entreprises (T05.1402 - Programme d'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans le monde du travail au Maroc).
- **Expertise France** a soutenu la création de sept emplois au Maroc en encourageant l'entrepreneuriat par le biais de réseaux et de services d'aide aux entreprises sur mesure (T05.1464 - MEETAfrica Phase 2).

170 MPME ont été créées ou soutenues (indicateur 1.2 de FFU) dans le cadre de deux contrats. Parmi celles-ci :

- **Soletterre** a soutenu la création et la croissance de 147 MPME dirigées par des migrants et des réfugiés à Rabat, Oujda, Tanger et Beni Mellal, en leur apportant un soutien technique et financier, notamment en matière de planification commerciale, de renforcement des capacités et de financement de démarrage (T05.1402 - Programme d'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans le monde du travail au Maroc).
- **Expertise France** a soutenu 23 MPME dans le cadre d'une initiative régionale en faveur de l'entrepreneuriat de la diaspora, en proposant des activités de mise en réseau, de mentorat et d'assistance technique sur mesure afin de renforcer les entreprises en phase de démarrage et d'améliorer l'accès aux services de développement des entreprises (T05.1464 - MEETAfrica Phase 2).

200 personnes ont bénéficié d'une assistance pour développer des activités génératrices de revenus (Indicateur 1.3 du FUT) dans le cadre de deux contrats :

- **Enabel** a fourni une assistance à 118 membres de la diaspora à Béni Mellal-Khénifra et dans la région de l'Oriental en encourageant les investissements par le biais d'ateliers de marketing territorial en Italie et de groupes de discussion avec des associations de la diaspora en Belgique et en Italie (T05.1055 - Déploiement des politiques migratoires au niveau régional).
- **Soletterre** a aidé 82 migrants et réfugiés à développer des activités génératrices de revenus à Oujda, Rabat et Beni Mellal grâce à une éducation financière et à des formations dans des secteurs tels que le commerce, les services, la couture et les transports (T05.1402 - Programme d'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans le monde du travail au Maroc).

1 584 personnes ont bénéficié de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences (Indicateur 1.4 du FUT) grâce à deux contrats :

- **Soletterre** a formé 1 452 migrants à travers des parcours d'intégration professionnelle, notamment l'entrepreneuriat, les stages et les placements professionnels, et a dispensé une formation professionnelle formelle à 56 migrants et réfugiés à Oujda, Rabat et Beni Mellal (T05.1402 - Programme d'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans le monde du travail au Maroc).
- **Expertise France** a soutenu 76 entrepreneurs au Maroc en leur proposant du mentorat, une assistance technique et un accompagnement au développement commercial afin de renforcer leurs compétences entrepreneuriales et de favoriser des opportunités économiques durables (T05.1464 - MEETAfrica Phase 2).

Une structure a été construite, agrandie ou améliorée (indicateur 1.5 de FFU) au Maroc dans le cadre d'un contrat :

- **Soleterre** a renforcé la capacité opérationnelle de l'incubateur HUB ES MAROC à Rabat et Tanger, en proposant des services de pré-incubation, d'incubation et d'accélération aux micro-entreprises. Le hub a soutenu 22 micro-entreprises collectives et a servi un groupe diversifié de migrants, principalement originaires de la République démocratique du Congo, de Côte d'Ivoire, du Mali, de Madagascar, du Cameroun et du Niger, ainsi que des ressortissants marocains (T05.1402 - Programme d'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans le monde du travail au Maroc).

> **Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information (domaine d'action 1.6)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 58. Collecte de données, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information (domaine d'action 1.6) - Maroc

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
5.2 Nombre de systèmes de planification, de Suivi, de Capitalisation, de Collecte de données et d'analyse mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	1	-	1
5.3 Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	27	-	27

Un système de planification, de suivi, de capitalisation, de Collecte de données et d'analyse mis en place, mis en œuvre et/ou renforcé (indicateur 5.2 de FFU) par un contrat :

- **La Fundación Entreculturas Fe y Alegría** a soutenu la création de la plateforme RefAid, un outil numérique fournissant des informations actualisées sur les services aux migrants à Agadir, Casablanca, Rabat, Tanger, Tétouan, Al Hoceima et Nador, conçu à partir de 14 groupes de discussion afin de garantir son accessibilité et sa pertinence (T05.1481 - Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité).

27 études de terrain, enquêtes et autres recherches ont été menées (Indicateur FFU 5.3) dans le cadre de quatre contrats. Parmi celles-ci :

- **Handicap International** a généré 16 produits de recherche pour éclairer les réponses en matière de protection, notamment des cartes des services pour Casablanca et Agadir, des guides techniques, des notes d'orientation et des études thématiques sur l'éducation, la justice, la santé et la violence sexiste (T05.1479 - Pour une protection durable des migrants au niveau régional et national dans le respect de leur dignité).
- **Enabel** a produit huit études visant à renforcer la protection juridique des migrants, notamment un rapport sur les données relatives à la COVID-19, une étude sur le cadre juridique, des rapports analytiques et des rapports sur les données concernant le soutien aux partenaires, une thèse sur les droits des étrangers au Maroc et une publication sur les bonnes pratiques et les défis liés à l'application des droits des migrants (T05.431 - Autonomisation juridique des personnes migrantes).

> **Priorité stratégique n°2 de l'NoA : Soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la Traite des êtres humains**

Le « soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains » (priorité stratégique n°2) est la principale priorité de quatre des douze contrats FFU mis en œuvre au Maroc, représentant 81 % du total des fonds engagés (143 millions d'euros). En outre, deux des douze contrats régionaux qui génèrent des produits au Maroc contribuent principalement à la priorité stratégique n°2, avec une enveloppe de 34 millions d'euros allouée à ce pays partenaire.

Un aperçu des principaux produits est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés des contrats qui y ont contribué.

> Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gestion des frontières internationale et fondée sur les droits de l'homme ; (domaine d'action 2.1)

Tableau 59. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gestion internationale et fondée sur les droits de l'homme des frontières ; (Domaine d'action 2.1) - Maroc

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	3	7	10 ³⁹
4.2 Nombre d'agents des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme	408	1 159	1 567
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	3	-	3

Dix institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (Indicateur 3.6 de FFU) dans le cadre de quatre contrats, parmi lesquels :

- **L'ONUSD** a renforcé les capacités opérationnelles de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN), l'agence marocaine chargée de l'application de la loi. Le soutien opérationnel a ciblé les agents de première ligne engagés dans le contrôle et l'inspection des frontières, contribuant ainsi à renforcer les systèmes de détection et à apporter une réponse plus proactive à la migration irrégulière et à la traite des êtres humains (T05.756 - Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains).
- **L'ICMPD** a contribué au renforcement de six institutions nationales marocaines - le ministère de l'Intérieur, la DGSN, la Gendarmerie royale, l'Administration de la défense nationale, le ministère de la Santé et de la Protection sociale et le ministère de la Solidarité, de l'Intégration sociale et de la Famille - grâce à une combinaison de soutien opérationnel, de formation et de mécanismes de coordination interinstitutionnelle. Ces organismes ont participé à des visites d'étude multinationales axées sur les flux migratoires mixtes et l'analyse intégrée des risques (T05.519 - Programme de gestion des frontières pour la région du Maghreb).
- **La FIAP** a facilité deux échanges de haut niveau visant à renforcer la gestion humanitaire des frontières, notamment un atelier national à Rabat et une visite d'étude en Espagne, tous deux destinés à aligner les pratiques sur le SNIA et à renforcer les approches fondées sur les droits (T05.888 – Soutien à la gestion intégrée des frontières et de la migration au Maroc).

1 567 membres du personnel d'institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et d'acteurs non étatiques concernés ont été formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme (Indicateur 4.2 de FFU) dans le cadre de six contrats. Parmi les exemples notables, on peut citer :

- Entre 2019 et 2024, **l'ONUSD** a formé 1 047 fonctionnaires marocains afin de renforcer les mesures de lutte contre la traite des êtres humains et le passage clandestin de migrants. Parmi eux, 126 agents ont été formés à la détection des faux documents, 80 aux techniques d'enquête, 145 à l'identification des victimes et 455 ont participé à des ateliers nationaux, aux côtés de 30 analystes criminels, 158 spécialistes en médecine légale et 53 enquêteurs spécialisés dans la cybercriminalité (T05.756 – Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains).
- **Le FIAP** a renforcé les capacités institutionnelles du Maroc en matière de gestion humanitaire des frontières en formant 153 agents des services frontaliers dans le cadre de 10 sessions techniques. Parallèlement, un atelier de haut niveau organisé à Rabat a réuni plus de 40 représentants d'institutions clés afin de discuter des droits des Migrants, du retour volontaire et de la Stratégie nationale en matière d'immigration et d'asile (SNIA). Une visite d'étude de suivi en Espagne a permis à cinq fonctionnaires marocains d'observer les pratiques opérationnelles en matière de contrôle humanitaire des frontières (T05.888 – Soutien à la gestion intégrée des frontières et de la migration au Maroc).

39. L'indicateur 3.6 de FFU dans le domaine d'action 2.1 a diminué de deux entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) en raison des risques de double comptage concernant deux institutions déclarées dans le cadre des contrats T05.756 et T05.888.

Trois stratégies, lois, politiques et plans ont été élaborés et/ou directement soutenus (Indicateur 4.6 de FFU) par deux contrats :

- **Altair** a soutenu la mise en œuvre de deux outils de planification pour le Mécanisme national de référence (MNR) du Maroc, à savoir un plan stratégique opérationnel et un plan de mise en œuvre, ce dernier ayant été adopté par le ministère de la Justice et le Comité national de lutte contre la Traite des êtres humains en mars 2023. Une retraite avec la Commission nationale et la contribution d'experts ont permis d'améliorer la clarté et la facilité d'utilisation du projet (T05.2029 – Assistance technique auprès des membres de la Commission nationale chargée de la coordination des mesures ayant pour but la lutte et la prévention de la traite des êtres humains au Maroc, et de son secrétariat).
- **La FIAP** a soutenu la mise en œuvre du SNIA au Maroc en organisant un atelier sur la gestion humanisée des frontières à Rabat (novembre 2022), qui a réuni 40 fonctionnaires, dont 7 femmes, du ministère de l'Intérieur, du ministère de la Justice et du Conseil national des droits de l'homme. Les discussions ont porté sur l'identification des victimes, le retour volontaire et la gouvernance des frontières fondée sur les droits (T05.888 – Soutien à la gestion intégrée des frontières et de la migration au Maroc).

> Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières, formation à leur utilisation et Suivi de celle-ci ; prévention de la migration irrégulière et du Passage clandestin, et protection des victimes de la Traite des êtres humains (domaines d'action 2.2 et 2.3)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans ces domaines d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 60. Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières, formation à leur utilisation et Suivi de celle-ci ; prévention de la migration irrégulière et du Passage clandestin, et protection des victimes de la Traite des êtres humains (Domaines d'action 2.2⁴⁰ et 2.3) - Maroc

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	919	49 674	50 593
3.2 Nombre de migrants en transit, de réfugiés/Demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés	330	-	330
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation à la migration	-	9	9

50 593 équipements ont été fournis pour renforcer la gouvernance (Indicateur 4.1 du Fonds fiduciaire de l'UE) dans le cadre de trois contrats, parmi lesquels :

- **L'ICMPD** a soutenu les autorités marocaines en leur fournissant 49 672 équipements dans le cadre d'une approche globale visant à moderniser les infrastructures frontalières et la gouvernance de la mobilité. Ces équipements comprenaient des appareils médico-légaux et techniques, des véhicules de police, des systèmes de communication radio, du matériel informatique et de réseau, des appareils électriques et des motos. Au cours de la dernière période de rapportage, 130 motos ont été spécialement livrées afin d'améliorer la mobilité des forces de sécurité dans les zones reculées et frontalières (T05.519 - Programme de gestion des frontières pour la région du Maghreb).
- **La FIAP** a fourni 919 unités d'équipement opérationnel aux institutions marocaines dans le cadre de son soutien intégré à la Gouvernance des migrations et des frontières. Les articles livrés comprenaient un mélange de véhicules lourds (par exemple, des pick-ups 4x4, des camions-citernes, des camions à plateau), des technologies de surveillance (par exemple, des caméras thermiques refroidies et non refroidies, des jumelles de vision nocturne, des radars maritimes) et des équipements maritimes (par exemple, des bateaux semi-rigides). Il convient de noter que, rien que pour la dernière période considérée, 296 nouvelles unités ont été distribuées, dont 190 caméras thermiques non refroidies, six buggies et 100 jumelles de vision nocturne (T05.888 - Soutien à la gestion intégrée des frontières et de la migration au Maroc).
- **L'ONUDC** a fourni deux éléments à la Direction générale de la sécurité nationale (DGSN/MoI) en janvier 2024 (T05.756 – Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains).

40. L'indicateur 4.1 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne (FFU) a diminué de deux entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) en raison d'une erreur de codage qui a attribué à tort deux infrastructures déclarées dans le cadre du contrat T05.756 au Maroc, alors qu'elles étaient en réalité situées en Égypte.

330 migrants en transit, réfugiés/demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ont été protégés et/ou aidés (indicateur 3.2 du Fonds fiduciaire de l'UE) dans le cadre d'un contrat :

- **Le CCEM** a aidé 330 victimes de la traite des êtres humains au Maroc, dont la plupart étaient des femmes (80 %) et des mineurs (73 %), 19 % d'entre elles étant de nationalité étrangère. Sur trois ans, l'aide apportée comprenait un hébergement sûr, une aide financière et un soutien psychosocial, ainsi que 140 subventions financières et le financement de sept refuges afin d'améliorer la capacité d'accueil (T05.1590 - SAVE : Soutien dans le repérage, l'identification, l'accompagnement et la prise en charge des victimes de traite des êtres humains).

Neuf événements de sensibilisation à la migration (indicateur FFU 3.11) ont été organisés dans le cadre d'un contrat :

- **L'OIT et l'OIM** ont organisé neuf événements de sensibilisation au Maroc entre 2020 et 2022 afin de promouvoir un recrutement équitable et éthique et de mettre en évidence les risques liés à la migration irrégulière. Parmi les activités organisées figuraient trois webinaires, deux formations standard IRIS, deux tables rondes avec des acteurs institutionnels et privés, et la campagne médiatique Koune Ala Bal (Soyez vigilant) diffusée à la télévision, à la radio, dans la presse écrite et sur les plateformes numériques (T05.981 - Programme THAMM).

Tableau 61. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières ; collecte, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gestion des frontières et la prévention et la lutte contre la Traite des êtres humains (domaines d'action 2.4 et 2.5) - Maroc

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	2	-	2
5.3 Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	3	-	3

Deux initiatives de coopération régionale ont été créées, lancées ou soutenues (indicateur 5.4 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) dans le cadre de deux contrats :

- **La FIAP** a renforcé la coopération transfrontalière du Maroc avec les États membres de l'UE en organisant une visite d'étude en Espagne et en participant à des dialogues dans le cadre du processus de Rabat et de la Conférence internationale sur la gestion des frontières (ICMPD) à Istanbul, afin de promouvoir une gouvernance des frontières fondée sur les droits (T05.888 – Soutien à la gestion intégrée des frontières et de la migration au Maroc).
- **Le CCEM** a encouragé le dialogue régional sur la traite des êtres humains en organisant deux ateliers internationaux en 2021 et 2024, qui ont réuni plus de 100 participants du Maroc et de six autres pays. La session de janvier 2024 a réuni 45 délégués de neuf institutions nationales et deux organisations internationales, favorisant la coopération transfrontalière et le partage des connaissances (T05.1590 – SAVE : Soutien dans le repérage, l'identification, l'accompagnement et la prise en charge des victimes de traite des êtres humains).

Trois études ont été réalisées (indicateur 5.3 de FFU) dans le cadre d'un contrat :

- **Altair** a réalisé trois études pour soutenir l'opérationnalisation du mécanisme national d'orientation du Maroc à Tanger, notamment une analyse des lacunes en matière de formation, une cartographie des interventions internationales et une boîte à outils regroupant 14 modules existants (T05.2029 – Assistance technique à la Commission nationale de lutte contre la traite des êtres humains et à son secrétariat).



Priorité stratégique n°3 de NoA : Soutien à la migration de main-d'œuvre

La priorité stratégique n°3 « Soutien à la migration de main-d'œuvre » est la principale priorité d'un contrat national mis en œuvre au Maroc (ainsi qu'au Sénégal, en Côte d'Ivoire et au Mali), doté d'un budget de 9 millions d'euros. En outre, trois des douze contrats régionaux qui génèrent des produits au Maroc contribuent principalement à la priorité stratégique n°3, avec une enveloppe de 8 millions d'euros allouée à ce pays partenaire.

Un aperçu des principaux produits, classés par domaines d'action et Indicateurs du FUT, est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés d'une sélection de contrats contributeurs.

> Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de Gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.1)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 62. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de Gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.1) - Maroc

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	-	9	9
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	-	8	8
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	-	7	7

Neuf institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (Indicateur 3.6 de FFU) dans le cadre de deux contrats. En particulier :

- **Enabel** a renforcé les capacités institutionnelles et opérationnelles de six acteurs marocains dans le domaine de la migration de main-d'œuvre et de l'emploi, en soutenant la coordination, l'alignement des compétences et le recrutement éthique par le biais d'un Dialogue politique, d'une cartographie des compétences et d'initiatives pilotes reliant les diplômés professionnels aux canaux de migration légale (T05.1410 – Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord). Les institutions marocaines ciblées sont les suivantes : ANAPEC (Agence nationale de promotion de l'emploi et des compétences) ; MIEPEEC (Ministère de l'inclusion économique, de la petite entreprise, de l'emploi et des compétences) ; OFPPT (Office de la formation professionnelle et de la promotion du travail) ; IFMIA (Institut de formation aux métiers de l'automobile) ; CGEM (Confédération Générale des Entreprises du Maroc) ; FIT (Fédération Marocaine des Technologies de l'Information, des Télécommunications et de l'Offshoring).
- **L'OIT et l'OIM** ont apporté leur soutien à 17 organisations en participant à des consultations régionales sur la migration équitable. Parmi celles-ci figuraient des institutions marocaines et des partenaires sociaux qui ont contribué à la conférence régionale THAMM sur l'impact de la COVID-19 sur la migration de main-d'œuvre et à des ateliers de renforcement des capacités sur le recrutement équitable et la protection des travailleurs migrants (T05.981 – Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord).

Huit stratégies, lois, politiques et plans ont été élaborés et/ou directement soutenus (Indicateur 4.6 du Fonds fiduciaire de l'UE) par deux contrats, parmi lesquels :

- **L'OIT et l'OIM** ont soutenu l'élaboration de trois stratégies et plans nationaux au Maroc : la stratégie nationale sur la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et l'emploi international (Stratégie Nationale de Mobilité Professionnelle Internationale - SNMPI) sous la direction du ministère du Travail (MIEPEEC), une feuille de route pour une coordination renforcée en matière d'anticipation des compétences, sous la direction du département de la formation professionnelle/MIEPEEC, et une stratégie pour le « placement international et les partenariats » sous l'égide de l'ANAPEC (Agence nationale pour l'emploi et la formation professionnelle). Ces trois documents sont en cours de finalisation et n'ont pas encore été officiellement approuvés. En outre, ils ont été élaborés parallèlement à deux outils visant à améliorer la reconnaissance des diplômes professionnels et à deux plans de développement du personnel visant à renforcer les systèmes de données sur la migration de main-d'œuvre (T05.981 – Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations et de la mobilité professionnelle en Afrique du Nord).
- **Enabel** a soutenu la signature d'un accord bilatéral visant à établir un mécanisme de coopération entre les agences publiques pour l'emploi marocaines et belges afin de partager les offres d'emploi et les profils des candidats (T05.1410 – Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité professionnelle en Afrique du Nord).

Sept groupes de parties prenantes et mécanismes de capitalisation ont été créés et se réunissent régulièrement (Indicateur FFU 5.1) dans le cadre de trois contrats :

- **Enabel** a facilité la mise en place de cinq mécanismes de coordination afin d’impliquer les parties prenantes dans les domaines de la migration de main-d’œuvre, de l’expertise du marché du travail et du placement international, notamment des comités sur la pilotage des programmes, la coordination interinstitutionnelle, la formation des formateurs (VCA) et la coopération entre les services de l’emploi marocains et belges (T05.1410 – Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d’œuvre et de la mobilité du travail en Afrique du Nord).
- **La GIZ** a contribué à renforcer le dialogue institutionnel sur la migration et la mobilité à des fins d’emploi et de formation en organisant des réunions régulières du Comité directeur institutionnel (CPI) et du Comité de coordination technique (CCT), ainsi que des groupes de travail thématiques (T05.969 - Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d’œuvre et de la mobilité de la main-d’œuvre en Afrique du Nord).
- **L’OIT et l’OIM** ont soutenu la création d’une plateforme institutionnelle dirigée par le MIEPEEC afin d’orienter l’élaboration du SNMPI, en favorisant la cohérence des politiques en matière de migration de main-d’œuvre, d’éducation, de formation, d’emploi et de protection sociale, avec la participation de l’ANAPEC, de l’OFPPT et d’autres institutions publiques (T05.981 – Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d’œuvre et de la mobilité professionnelle en Afrique du Nord).

Tableau 63. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la Gouvernance des migrations de main-d’œuvre (domaine d’action 3.3) – Maroc

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.10 Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration légale et de mobilité	6 230	94	6 324
5.4 Nombre d’initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	30	-	30⁴¹

Au Maroc, 6 324 personnes ont bénéficié de programmes de migration légale et de mobilité (Indicateur FFU 3.10) dans le cadre de trois contrats :

- **Enabel** a soutenu la diffusion d’informations sur les possibilités de mobilité auprès de 4 765 jeunes au Maroc. L’initiative a mobilisé des partenaires de la société civile pour organiser des ateliers d’information dans les écoles secondaires, les universités, les clubs étudiants et les associations de jeunesse dans trois régions marocaines (T05.1055 - Déploiement des Politiques Migratoires au Niveau Régional).
- **La GIZ** a permis à 1 465 personnes au Maroc de participer à des échanges bilatéraux et multilatéraux, à des programmes de formation, à des stages, à des services volontaires ou à des opportunités d’études (T05.501 - Coopération Sud-Sud en matière de migration).
- **La GIZ** a soutenu la mobilité de la main-d’œuvre en formant 90 candidats à l’allemand, à l’interculturalité et à la préparation à l’emploi en Allemagne, en collaboration avec le BIBB, l’OIM et l’Agence fédérale allemande pour l’emploi (T05.969 – Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d’œuvre et de la mobilité de la main-d’œuvre en Afrique du Nord).

30 initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues (Indicateur FFU 5.4) par un seul contrat :

- **La GIZ** a facilité 30 initiatives de coopération régionale avec des acteurs marocains, notamment des plans bilatéraux, des projets pilotes d’engagement de la diaspora, des échanges sur le rapatriement et des partenariats dans les domaines de l’agroalimentaire, du tourisme et de l’entrepreneuriat, afin de renforcer la Gouvernance des migrations Sud-Sud (T05.501 – Coopération Sud-Sud en matière de migration).

> **Collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d’information pour la Gouvernance des migrations de main-d’œuvre (domaine d’action 3.4)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d’action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l’aide d’exemples.

Tableau 64. Collecte de données, gestion et analyse des données et développement de systèmes d’information pour la Gouvernance des migrations de main-d’œuvre (domaine d’action 3.4) - Maroc

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
5.2 Nombre de systèmes de planification, de Suivi, de Capitalisation, de Collecte de données et d’analyse mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	4	3	7
5.3 Nombre d’études de terrain, d’enquêtes et d’autres recherches menées	14	13	27

41. L’indicateur 5.4 de FFU a diminué d’un point entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) en raison du transfert d’une valeur déclarée par le contrat T05.1410 vers le COI 4.6.

Sept systèmes de planification, de suivi, de capitalisation, de collecte de données et d'analyse ont été mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés (Indicateur 5.2 de FFU) par deux contrats :

- **L'OIT et l'OIM** ont développé trois outils pour améliorer les services de placement international de l'ANAPEC et la sensibilisation des migrants au Maroc. Il s'agit notamment de la mise à jour du site web de l'ANAPEC avec des informations sur la migration de main-d'œuvre, de la révision du manuel des services de placement international et de l'adaptation des principaux outils de soutien au marché du travail afin d'inclure les travailleurs migrants et les réfugiés (T05.981 – Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord).
- **La GIZ** a soutenu quatre systèmes de planification et de données au Maroc, dont une initiative d'analyse comparative en 2020 qui a inspiré la réforme des données migratoires au Sénégal. Dirigé par l'OCDE, cet exercice a donné lieu à trois fiches d'information comparant les systèmes de données au Maroc, au Mali, au Sénégal et en Côte d'Ivoire, le Maroc servant de référence principale (T05.501 – Coopération Sud-Sud en matière de migration).

27 études de terrain, enquêtes et autres recherches menées (Indicateur FFU 5.3) dans le cadre de quatre contrats :

- **Enabel** a élaboré six cartographies spécifiques à chaque pays détaillant les voies de migration régulières et les mécanismes de soutien pour les jeunes Marocains souhaitant se rendre en Allemagne, en Belgique, en Espagne, en France, en Italie et aux Pays-Bas, afin d'améliorer l'accès aux voies légales et la sensibilisation à celles-ci (T05.1055 – Déploiement des politiques migratoires au niveau régional).
- **Enabel** a soutenu trois analyses comparatives des programmes de formation professionnelle pour les professions techniques clés au Maroc, évaluant leur adéquation avec les besoins du marché du travail international afin d'éclairer la réforme des programmes et les programmes de mobilité (T05.1410 – Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord).
- **La GIZ** a soutenu trois fiches analytiques actualisant la cartographie de la diaspora marocaine, ainsi que cinq rapports de capitalisation d'expériences documentant les enseignements tirés des initiatives pilotes en matière de mobilité et d'engagement de la diaspora. Ces produits ont fourni des informations statistiques actualisées et des recommandations pratiques pour éclairer les futurs efforts de programmation et de reproduction (T05.501 - Coopération Sud-Sud en matière de migration).

➤ **Priorité stratégique n°4 de la NoA : Soutien à l'amélioration de la Gouvernance des migrations, au retour volontaire assisté et à la réintégration durable**

La priorité stratégique n°4 est la principale priorité d'un contrat national au Maroc, doté d'un budget de 8 millions d'euros. En outre, un contrat régional contribue également à la priorité stratégique n°4 au Maroc, en allouant 2 millions d'euros à la réalisation de produits dans ce pays partenaire.

Un aperçu des principaux produits est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés des contrats qui y contribuent.

> **Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de migration et de Gouvernance des migrations de retour (domaine d'action 4.1)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 65. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de migration et de Gouvernance des migrations de retour (domaine d'action 4.1) - Maroc

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	67	23	90
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection des migrants	477	630	1 107
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	15	3	18⁴²
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	-	1	1

42. L'indicateur 4.6 de FFU a diminué de 13 entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) à la suite d'une reclassification des valeurs de COI 4.6 à COI 2.1, comme indiqué dans le contrat T05.1055.

90 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (Indicateur 3.6 de FFU) dans le cadre de quatre contrats. Parmi eux :

- **L'ICMPD** a renforcé 67 organisations de la société civile au Maroc en améliorant leurs capacités de coordination et de plaidoyer. Le soutien comprenait une stratégie d'influence nationale avec 30 organisations, une formation ciblée pour 13 membres de l'ASCOMS et un engagement dans la phase finale avec 17 groupes supplémentaires, dont des associations dirigées par des Migrants et des parties prenantes régionales (T05.1986 – Migration entre villes méditerranéennes (MC2CM) – Phase III).
- **Handicap International** a formé 25 acteurs municipaux et institutionnels au Maroc dans le cadre de deux sessions de renforcement des capacités à Casablanca. La première a réuni 27 membres de l'unité de coordination des migrations de la ville et s'est concentrée sur les concepts de migration et le développement de projets ; la seconde a formé 16 membres du personnel à l'utilisation des données pour le suivi de l'inclusion, à l'aide d'une boîte à outils de l'ONU-Habitat (T05.1479 – Pour une protection durable des personnes migrantes au niveau régional et national dans le respect de leur dignité).

1 107 personnes ont été formées à la gestion et à la protection des migrations (Indicateur FFU 3.7) dans le cadre de sept contrats. Voici quelques exemples clés :

- **La GIZ** a formé 62 acteurs marocains et régionaux aux outils d'investissement de la diaspora, et 58 fonctionnaires à l'analyse des données sur les migrations. En outre, 15 participants marocains ont pris part à deux échanges régionaux, notamment le Forum de la diaspora maroco-malienne et un atelier à Abidjan réunissant plus de 200 parties prenantes (T05.501 – Coopération Sud-Sud en matière de migration).
- **L'OIM** a formé 221 personnes au Maroc à la gestion et à la protection des migrations, dont 183 représentants nationaux (82 hommes et 101 femmes) et 82 nouveaux participants lors de la phase finale. Les formations ont porté sur le retour en toute sécurité, la protection et la réintégration, et ont été complétées par des événements régionaux (T05.800 – Facilité pour la protection et la réintégration des Migrants en Afrique du Nord).

18 stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus (Indicateur 4.6 de FFU) par cinq contrats. Les contributeurs notables ont été les suivants :

- **L'ICMPD** a aidé la municipalité de Casablanca à mettre en place une unité de coordination des migrations dotée d'un mandat officiel et d'une feuille de route en quatre points alignée sur la SNIA, créant ainsi un cadre municipal structuré pour la Gouvernance des migrations urbaines (T05.1986 – Migration entre villes méditerranéennes (MC2CM) – Phase III).
- **L'ICMPD** a soutenu la mise en œuvre du SNIA en organisant un séminaire national qui a réuni 130 participants issus de 14 municipalités marocaines afin de promouvoir la coordination entre les acteurs nationaux et locaux et de faire progresser la Gouvernance des migrations décentralisée (T05.412 – Migration entre villes méditerranéennes (MC2CM) – Phase II).

Un groupe multipartite et un mécanisme de capitalisation ont été créés et se réunissent régulièrement (indicateur FFU 5.1) dans le cadre d'un contrat :

- **L'ICMPD** a soutenu la formalisation d'un groupe de parties prenantes municipales (CSG) à Casablanca, qui a réuni des acteurs municipaux, des organisations de la société civile et des experts techniques afin de coordonner les efforts locaux en matière de Gouvernance des migrations. Son fonctionnement s'est appuyé sur une feuille de route en quatre volets, alignée sur la Stratégie nationale pour l'immigration et l'asile (SNIA) (T05.1986 - Migration entre villes méditerranéennes (MC2CM) - Phase III).

> Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora (domaine d'action 4.2)

Tableau 66. Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora (domaine d'action 4.2) - Maroc

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.1 Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	5	-	5
3.4 Nombre de retours volontaires soutenus	-	4 621	4 621
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée	-	275	275
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance à la réintégration	25	270	295

Cinq projets et initiatives soutenus par des membres de la diaspora (indicateur 3.1 du Fonds fiduciaire de l'UE) dans le cadre d'un seul contrat :

- **La GIZ** a facilité cinq initiatives pilotes visant à renforcer l'engagement de la diaspora, impliquant des acteurs marocains dans quatre actions bilatérales et une action multilatérale. Les activités comprenaient la participation à des forums régionaux en Côte d'Ivoire et au Mali, ainsi qu'une initiative multinationale lancée en 2020 pour soutenir des projets communs entre la diaspora et des associations locales par le biais de formations et d'un suivi (T05.501 – Coopération Sud-Sud en matière de migration).

4 621 retours volontaires soutenus (Indicateur 3.4 du Fonds fiduciaire de l'UE) dans le cadre d'un contrat :

- **L'OIM** a aidé 4 621 migrants au Maroc en leur fournissant des services avant leur départ, dont 4 518 ont bénéficié d'une assistance au retour volontaire (AVR). L'OIM a également fourni de l'argent de poche et des articles de première nécessité aux migrants en partance (T05.800 – Mécanisme pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord).

275 migrants de retour ont bénéficié d'une assistance après leur arrivée (Indicateur FFU 3.5) dans le cadre d'un contrat :

- **L'OIM** a fourni une assistance après l'arrivée à 275 migrants revenant du Maroc. Les mesures de soutien visaient à faciliter la réintégration durable dans les pays d'origine et comprenaient des conseils, l'orientation vers des services locaux et une aide financière ou en nature en fonction des besoins individuels et du contexte national (T05.800 - Facilité pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord).

295 migrants de retour bénéficiant d'une assistance à la réintégration (Indicateur FFU 3.5.bis) dans le cadre de deux contrats :

- **L'OIM** a soutenu la réintégration de 270 rapatriés marocains en leur fournissant une assistance économique, sociale et psychosociale adaptée à leurs besoins individuels (T05.800 - Facilité pour la protection et la réintégration des Migrants en Afrique du Nord).
- **Enabel** a fourni un soutien adapté à 25 migrants marocains de retour, dont cinq femmes, dans la région de Béni Mellal-Khénifra. L'assistance s'est concentrée sur le développement et l'accompagnement d'idées commerciales individuelles, dans le but de faciliter la réintégration économique par l'entrepreneuriat au niveau local (T05.1055 - Déploiement des politiques migratoires au niveau régional).

> **Collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information (domaine d'action 4.4)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 67. Collecte de données, gestion et analyse des données et développement des systèmes d'information (domaine d'action 4.4) - Maroc

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
5.2 Nombre de systèmes de planification, de Suivi, de Capitalisation, de Collecte de données et d'analyse mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	3	-	3⁴³
5.3 Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	17	5	22

Trois systèmes de planification, de suivi, de capitalisation, de collecte de données et d'analyse mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés (indicateur 5.2 de FFU) par deux contrats :

- **Enabel** a développé deux solutions numériques pour la collecte de données et le suivi à Béni Mellal et Khouribga. Ces systèmes ont été conçus pour les Maisons régionales des Marocains résidant à l'étranger et des affaires migratoires, afin de permettre la gestion des registres de suivi des dossiers des personnes bénéficiant d'un soutien et de suivre les projets d'investissement productifs et solidaires (T05.1055 - Déploiement des politiques migratoires au niveau régional).

43. L'indicateur 5.2 de FFU a diminué d'un point entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) en raison de la réaffectation d'une valeur déclarée dans le cadre du contrat T05.2021 à l'indicateur COI 5.3.

- **Niras AS** a développé une cartographie numérique et une matrice de données couvrant cinq régions marocaines afin de cartographier les acteurs et les interventions en matière de migration par lieu et par thème. L'outil a été finalisé lors d'une mission technique (octobre-décembre 2023) et diffusé dans le cadre d'ateliers régionaux (T05.2021 – Assistance technique en consolidation du programme d'assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité).

22 études de terrain, enquêtes et autres recherches ont été menées (Indicateur FFU 5.3) dans le cadre de quatre contrats, parmi lesquels :

- **Enabel** a produit 13 études régionales dans les régions de Souss-Massa, Béni Mellal-Khénifra et de l'Oriental, couvrant les profils migratoires, la mobilisation de la diaspora, l'accès aux droits et la portabilité de la protection sociale (T05.1055 – Déploiement des Politiques Migratoires au Niveau Régional).
- **Niras AS** a généré cinq produits de recherche pour soutenir la coordination et la planification opérationnelle, notamment une cartographie des cadres de consultation multipartites et des études sur les abris d'urgence, les tendances migratoires, la mise en œuvre des consortiums et les approches communautaires (T05.2021 – Assistance technique en consolidation du programme d'assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité).
- **Expertise France** a élaboré deux produits de recherche dans le cadre de MEETAfrica : un résumé de l'atelier spécifique au Maroc et un rapport sur l'échange interpays de février 2023, qui alimentent tous deux les stratégies d'entrepreneuriat de la diaspora (T05.1464 – MEETAfrica | Mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique – Phase 2).

5.3.4. Réalisations et Histoires de réussite

> Réalisations récoltées

L'exercice de Récolte des Résultats a permis d'identifier jusqu'à présent **37 réalisations au Maroc**, tirées à la fois des contrats nationaux et régionaux. Le processus pour la cohorte 2 est toujours en cours, et les réalisations continueront d'être affinées et consolidées avec la cohorte 3 en 2026.

La plupart des réalisations sont **des pratiques nouvelles ou améliorées** (25 réalisations), suivies par **des politiques** (6 réalisations), des relations (4 réalisations) et des actions (2 réalisations). Cela montre une forte insistance sur les changements durables dans la prestation de services et les procédures institutionnelles, complétés par des réformes et une coopération renforcée.

En termes de **portée territoriale**, les réalisations sont relativement équilibrées : **18 au niveau national**, reflétant les réformes institutionnelles et la prestation de services nationaux ; **15 au niveau local**, axés sur les services municipaux et les initiatives communautaires ; et **4 au niveau régional**, soulignant le rôle du Maroc dans la coopération transfrontalière et régionale.

Les réalisations obtenues au Maroc se répartissent en quatre catégories :

- **Pratiques** – municipalités améliorant l'accès des migrants aux services sociaux et juridiques, par exemple en créant des bureaux municipaux chargés des questions migratoires et des centres de services locaux (par exemple T05.240-025).
- **Actions** – événements ponctuels tels que le lancement de programmes d'emploi spécifiques ou de campagnes de sensibilisation locales (par exemple, T05.1479-004).
- **Politiques** – adoption de stratégies locales et de procédures nationales visant à intégrer les Migrants dans les services publics et à renforcer l'accès à la santé et à l'éducation (par exemple, T05.1477-002).
- **Relations** – amélioration de la coordination entre les autorités locales, les OSC et les organisations communautaires afin de soutenir l'intégration des Migrants et la cohésion sociale (par exemple, T05.1479-002).

Au-delà des chiffres et des catégories, les réalisations obtenues au Maroc illustrent les changements concrets dans la vie des gens et dans la manière dont les institutions fournissent leurs services.

- **Accès aux services.** Les migrants et les réfugiés ont pu s'inscrire aux services locaux et accéder à la santé et à l'éducation par l'intermédiaire des bureaux municipaux chargés des migrations et des centres de services. À Casablanca et à Oujda, par exemple, les bureaux municipaux ont créé de nouveaux points d'entrée où les migrants peuvent demander de l'assistance et être orientés vers les services appropriés (T05.1477-002).

- **Protection et inclusion sociale.** Les organisations de la société civile, en collaboration avec les autorités locales, ont amélioré la manière dont les services de protection de l'enfance et d'aide sociale sont fournis. Par exemple, les prestataires de services à Agadir et Casablanca ont renforcé la mise en œuvre des normes de protection de l'enfance, offrant ainsi une meilleure protection aux enfants vulnérables (T05.1479-002).
- **Possibilités de subsistance.** Les jeunes et les migrants en situation de vulnérabilité ont participé à des programmes de développement des compétences et de subsistance, leur permettant de trouver un emploi ou de créer une petite entreprise. À Rabat, les centres pour jeunes et les centres de formation ont été améliorés et reliés à des initiatives pour l'emploi qui ont offert aux jeunes des alternatives concrètes à la migration irrégulière (T05.1479-004).
- **Réformes institutionnelles.** Au niveau national, le Maroc a adopté des procédures et des stratégies locales visant à intégrer les migrants dans les services publics, notamment en matière d'accès aux soins de santé et à l'éducation. Ces réformes ont rendu les services plus inclusifs et réduit les obstacles pour les communautés de migrants (T05.1477-004).
- **Partenariats et coopération.** Les autorités municipales, les OSC et les organisations communautaires ont commencé à collaborer de manière innovante afin d'améliorer la prestation de services et de promouvoir la cohésion sociale. Par exemple, des groupes de coordination municipaux réunissent désormais différents acteurs afin de concevoir et de fournir des services aux Migrants et aux communautés d'accueil (T05.1479-005).

Ensemble, ces réalisations montrent comment le soutien de FFU au Maroc s'est traduit par **un meilleur accès aux services, des environnements de protection plus sûrs, de nouvelles opportunités pour les jeunes et une coopération plus forte entre les institutions locales et la société civile.**

La liste complète des réalisations obtenues au Maroc est présentée à **l'annexe 6.**

> **Dimension humaine du changement**

Au-delà des réformes institutionnelles et de l'amélioration des services, les réalisations obtenues au Maroc montrent à quel point le soutien de FFU a directement influencé la vie des gens. Les migrants et les réfugiés ont non seulement trouvé accès à des services essentiels et à une protection, mais aussi la possibilité de se créer de nouvelles opportunités et d'assumer des rôles de leadership dans leurs communautés.

L'histoire de **Bath, originaire du Cameroun, et de Lassana, originaire de Côte d'Ivoire**, illustre cette dimension humaine. Tous deux sont arrivés au Maroc après un voyage difficile et incertain, dans l'espoir initial d'atteindre l'Europe. Au lieu de cela, grâce au soutien de FFU, ils ont trouvé des moyens de stabiliser leur vie et d'aider les autres. Bath a suivi une formation de pair communautaire auprès de Handicap International, acquérant des compétences en premiers secours, en soutien psychosocial et en sensibilisation. Lassana, pâtissier de formation, a utilisé le soutien du Projet pour développer ses activités, créant finalement des programmes de formation et fondant une association qui aide désormais d'autres Migrants.

Leurs initiatives — **la Coopération panafricaine pour le développement (CPD)** de Bath à Agadir et **l'ASSIRIDA** de Lassana à Casablanca — touchent aujourd'hui des centaines de personnes. Tous deux ont transformé leurs difficultés en résilience, et leur leadership montre comment les Migrants peuvent devenir des modèles et des moteurs de changement lorsqu'on leur donne des opportunités et du soutien.

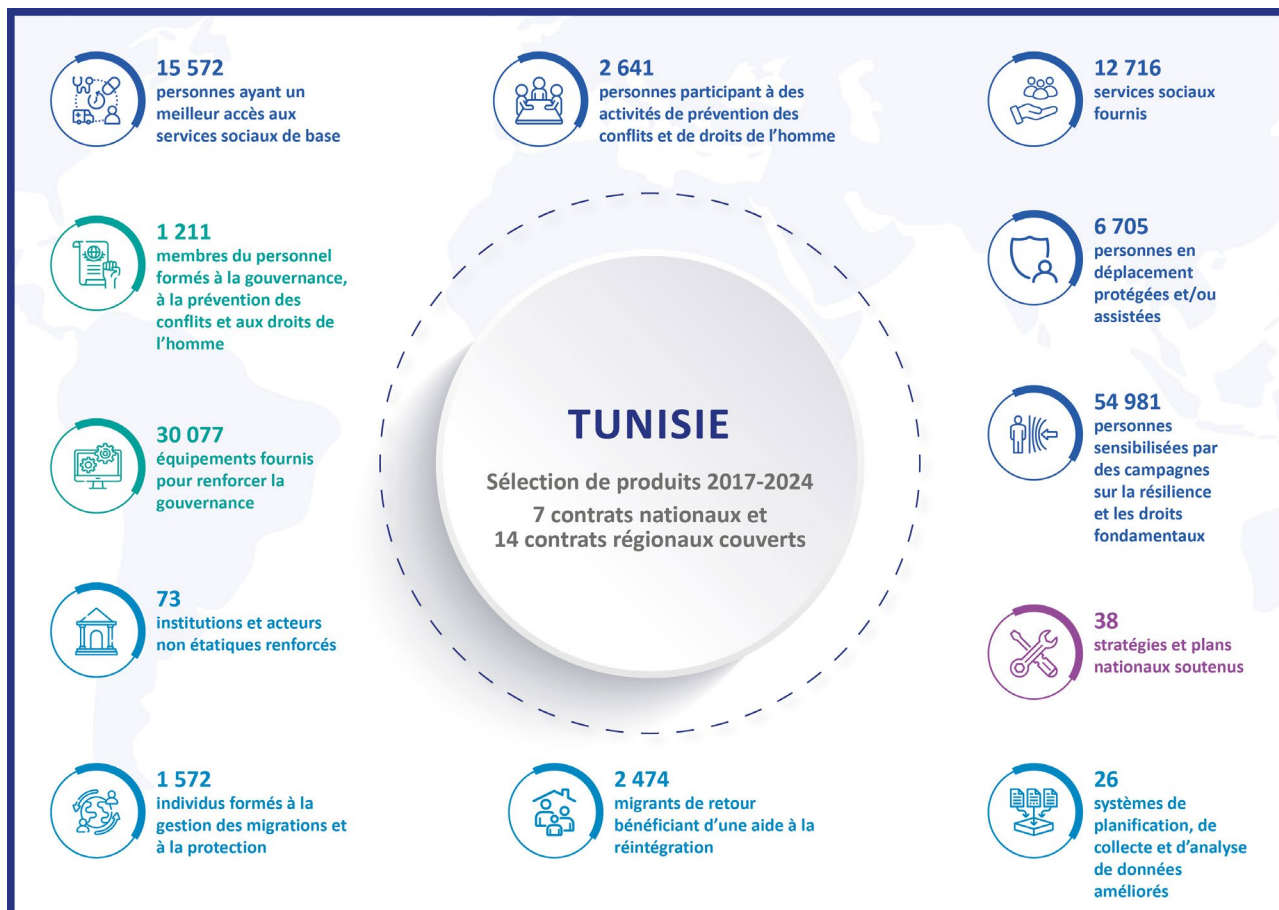
Ces expériences reflètent les réalisations obtenues au Maroc dans leur ensemble : un meilleur accès aux services, des mécanismes de protection plus solides, des opportunités pour les jeunes et une coopération communautaire plus inclusive. Elles montrent que les interventions de FFU ne se contentent pas de renforcer les systèmes, elles redonnent également espoir, dignité et autonomie aux individus et aux communautés.

5.4. Tunisie



5.4.1. Aperçu des principaux produits

Figure 11. Aperçu des principaux produits de FFU en Tunisie



5.4.2. Indicateurs du Fonds

Le tableau ci-dessous présente les valeurs agrégées et cumulées pour chaque Indicateur FFU, telles que rapportées par 21 contrats mis en œuvre en Tunisie entre 2017 et mai 2025 :

Tableau 68. Valeurs cumulées des indicateurs FFU 2017 - mai 2025 pour la Tunisie

TUNISIE – Valeurs cumulées des indicateurs FFU 2017-mai 2024			
Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2024
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus grâce aux projets financés par l'FFU	142	215	35
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	-	92	92
1.3 Nombre de personnes assistées pour développer des activités génératrices de revenus (AGR)	30	-	30
1.4 Nombre de personnes ayant bénéficié de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	1 149	523	1,672
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	9	-	9
2.1 Nombre de plans de développement local directement soutenus	-	2	2
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	1	4	5

2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	-	12 716	12 716
2.3 Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance alimentaire	-	1 621	1 621
2.7 Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux	919	54 062	54 981
2.8 Nombre d'agents des autorités locales et des prestataires de services de base ayant bénéficié d'un renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de services	430	53	483
2.9 Nombre de personnes ayant amélioré leur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	9 197	6 375	15 572
3.1 Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	4	-	4
3.2 Nombre de migrants en transit, de réfugiés/demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés	-	6 705	6 705
3.3 Nombre de migrants (potentiels) touchés par les campagnes d'information sur la migration	-	2 252	2 252
3.4 Nombre de retours volontaires soutenus	48	809	857
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée	14	171	185
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance à la réintégration	2 439	35	2 474
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	15	58	73
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	603	969	1 572
3.10 Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration légale et de mobilité	-	536	536
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation à la migration	5	8	13
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	2	30 075	30 077
4.2 Nombre de membres du personnel des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés ayant suivi une formation sur la gouvernance, la prévention des conflits et les droits de l'homme	37	1 174	1 211
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de promotion des droits de l'homme	230	2 411	2 641
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	30	8	38⁴⁴
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	19	10	29
5.2 Nombre de systèmes de planification, de suivi, de capitalisation, de Collecte de données et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	25	1	26
5.3 Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	23	17	40
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	4	1	5
6.1 Nombre de fournitures liées à la pandémie de COVID-19 fournies et/ou distribuées	-	3 235	3 235
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	29	6 660	6 689
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	-	12	12

44. L'indicateur 4.6 de FFU pour la Tunisie a diminué de deux entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) en raison de changements dans la correspondance des valeurs entre l'indicateur COI 4.6 et l'indicateur COI 5.3 dans le cadre du contrat T05.1950.

5.4.3. Produits par priorité stratégique

Sur les 90 contrats opérationnels du portefeuille NoA de FFU, sept sont des contrats nationaux qui génèrent des produits en Tunisie (pour un montant de 22 millions d'euros). En outre, 14 contrats régionaux génèrent également des produits en Tunisie, avec une allocation proportionnelle de 64 millions d'euros. Au total, 21 contrats opérationnels allouent 87 millions d'euros à la réalisation de produits en Tunisie. L'évaluation présentée ci-dessous s'articule autour des quatre priorités stratégiques de la NoA, des domaines d'action et des Indicateurs de FFU, et fournit des exemples de contrats qui y contribuent.

> **Priorité stratégique n°1 de la NoA : protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés et stabilisation des communautés**

La priorité stratégique n° 1 est la principale priorité d'un contrat national mis en œuvre en Tunisie, avec un budget de 4 millions d'euros. En outre, sept des quatorze contrats régionaux qui génèrent des produits en Tunisie contribuent principalement à la priorité stratégique n° 1, avec une enveloppe de 11 millions d'euros allouée à la réalisation de produits dans ce pays partenaire.

Un aperçu des principaux produits est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés d'une sélection de contrats contributeurs.

> **Accès aux services de base, sociaux et juridiques (domaine d'action 1.1)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 69. Accès aux services de base, sociaux et juridiques (domaine d'action 1.1) - Tunisie

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	1	4	5
2.2 Nombre de services sociaux de base fournis	-	12 716	12 716
2.3 Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance alimentaire	-	1 621	1 621
2.9 Nombre de personnes ayant amélioré leur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	9 197	6 375	15 572
3.2 Nombre de migrants en transit, de réfugiés/Demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés	-	6 705	6 705
6.1 Nombre de fournitures liées à la pandémie de COVID-19 fournies et/ou distribuées	-	3 235	3 235⁴⁵
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	29	6 660	6 689

Cinq infrastructures sociales ont été construites ou réhabilitées (indicateur FFU 2.1.bis) dans le cadre de deux contrats :

- **L'OIM** a pris en charge les frais de location, d'entretien et de sécurité de quatre centres d'hébergement gérés conjointement avec le Croissant-Rouge tunisien à Médenine et Tunis (T05.800 - Structure pour la protection et la réintégration des Migrants en Afrique du Nord).
- **L'ASF, le STC, le MDM et le TdA** ont soutenu la création d'un centre d'accueil de jour pour les enfants migrants non accompagnés vivant dans la rue dans le Grand Tunis (T05.1943 - Protection des personnes migrantes en situation de vulnérabilité en Tunisie - ProMITAD).

12 716 services sociaux ont été fournis (Indicateur FFU 2.2) dans le cadre de deux contrats :

- **Le CEFA et Terre d'Asile** ont fourni 3 809 services d'urgence et distribué 3 208 kits d'urgence à des migrants et des Tunisiens vulnérables dans le Grand Tunis, la région du Sahel et le sud de la Tunisie (T05.1393 - Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations (PAAIP) en Tunisie).

45. La valeur de l'indicateur 6.1 de FFU pour la Tunisie a diminué de 610 entre le cycle 2 (2023) et le cycle 3 (2024) en raison des valeurs corrigées communiquées par le contrat T05.519.

- **Le HCR** a fourni 3 515 consultations psychosociales, 1 458 services d'hébergement et 726 consultations juridiques (T05.1156 - Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et les demandeurs d'asile).

1 621 personnes ont reçu une assistance alimentaire (Indicateur 2.3 de FFU) dans le cadre de deux contrats :

- **Le HCR** a fourni une assistance alimentaire à 1 391 personnes (T05.1156 - Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et demandeurs d'asile).
- **Le CEFA et Terre d'Asile** ont distribué des kits nutritionnels à 230 personnes (T05.1393 - Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations (PAAIP) en Tunisie).

15 572 personnes ont amélioré leur accès aux prestations sociales de base (Indicateur 2.9 de FFU) grâce à quatre contrats :

- **ASF, STC, MDM et TdA** ont aidé 9 197 personnes en leur fournissant des services juridiques, sociaux, médicaux, psychologiques, d'hébergement et d'orientation (T05.1943 - Protection des personnes migrantes en situation de vulnérabilité en Tunisie - ProMiTAD).
- **Le CEFA et Terre d'Asile** ont fourni une aide juridique et sociale à 4 791 personnes (T05.1393 - Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations (PAAIP) en Tunisie).
- **Le HCR** a fourni une assistance juridique à 1 399 personnes (T05.1156 - Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et demandeurs d'asile).
- **L'OIM** a orienté 185 migrants vulnérables, personnes déplacées et membres de communautés d'accueil vers des prestataires de services essentiels, plus de la moitié des cas concernant l'aide à l'obtention de permis de séjour (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II).

6 705 Migrants en transit, réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ont été protégés et/ou aidés (indicateur 3.2 de FFU) dans le cadre de deux contrats :

- **L'OIM** a fourni une protection et une assistance directe à 4 324 migrants en transit (T05.800 - Facilité pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord).
- **Le HCR** a orienté 2 381 personnes vers les Services de protection appropriés (T05.1156 - Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et demandeurs d'asile).

3 235 fournitures liées à la pandémie de COVID-19 ont été fournies et/ou distribuées (Indicateur FFU 6.1) dans le cadre de deux contrats :

- **L'ICMPD** a livré 2 530 fournitures liées à la pandémie à la Garde nationale maritime tunisienne en 2021, notamment des équipements de protection, de désinfection et médicaux tels que des désinfectants, des capteurs de température, des combinaisons, des visières et des masques (T05.519 - Programme de gestion des frontières pour la région du Maghreb).
- **Le CEFA et Terre d'Asile** ont distribué 705 kits COVID-19 à des personnes vulnérables entre 2020 et 2022 (T05.1393 - Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations (PAAIP) en Tunisie).

6 689 personnes ont directement bénéficié des activités d'intervention d'urgence COVID-19 (Indicateur 6.2 du FUTUE) mises en place dans le cadre de trois contrats :

- **Le HCR** a fourni une assistance financière d'urgence à 5 647 personnes vulnérables (T05.1156 - Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et les demandeurs d'asile).
- **L'OIM** a aidé 591 migrants en leur fournissant des installations d'isolement, de quarantaine et d'autres lieux de confinement sécurisés, et a soutenu 422 migrants et membres de la communauté grâce à des outils numériques de gestion de cas à distance (T05.1152 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).
- **Expertise France** a aidé 29 rapatriés à poursuivre ou à lancer leurs projets de réintégration économique pendant les confinements de 2020 en Tunisie (T05.139 - Accompagner la réinsertion économique et sociale des migrants tunisiens de retour).

> Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits humains et de prestation de services (domaine d'action 1.2)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 70. Droits de l'homme et prestation de services (domaine d'action 1.2) - Tunisie

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
2.1 Nombre de plans de développement local directement soutenus	-	2	2
2.8 Nombre d'agents des autorités locales et des prestataires de services de base bénéficiant d'un renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de services	430	53	483
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	-	38	38
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	4	1	5
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de Capitalisation créés et se réunissant régulièrement	-	1	1
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	-	12	12

Deux plans de développement local ont été directement soutenus (Indicateur 2.1 du Fonds fiduciaire) par deux contrats :

- **L'ICMPD** a contribué à la stratégie de développement urbain de Tunis en facilitant les échanges avec des villes du Maroc, d'Espagne et du Liban, en produisant des guides pratiques et en lançant une campagne de communication visant à impliquer la population de migrants (T05.412 - Migration entre villes méditerranéennes - Phase II).
- **L'ICMPD** a également soutenu l'élaboration d'une feuille de route et d'un plan d'action visant à intégrer la migration dans la planification stratégique à Sfax tout au long des années 2023 et 2024 (T05.1986 - Migration entre villes méditerranéennes - Phase III).

483 membres du personnel des autorités locales et des prestataires de services de base ont été formés (Indicateur FFU 2.8) dans le cadre de trois contrats :

- **ASF, STC, MDM et TdA** ont formé 341 personnes, dont 204 avocats et travailleurs sociaux du Grand Tunis, de Sfax, de Sousse et de Médenine sur la protection des migrants, 94 participants à des ateliers sur les mécanismes d'orientation à Tunis et à Sfax, et 43 représentants de la société civile sur l'accès des migrants aux services (T05.1943 - Protection des personnes migrantes en situation de vulnérabilité en Tunisie - ProMiTAD).
- **L'AFD** a soutenu le développement des compétences de 89 acteurs locaux afin de promouvoir l'inclusion socio-économique des Migrants (T05.186 - Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire en Tunisie).
- **L'ONUDD** a formé 53 professionnels de santé et travailleurs sociaux à l'identification et à l'assistance aux victimes de la traite des êtres humains et du passage clandestin de migrants (T05.756 - Démanteler les réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains).

38 acteurs locaux ont été renforcés grâce à un soutien au renforcement des capacités (Indicateur 3.6 de FFU) dans le cadre d'un contrat :

- **Le CEFA et Terre d'Asile** ont renforcé 38 organisations locales de la société civile dans le Grand Tunis, le Sud et le Sahel grâce à un soutien financier, technique et au renforcement des capacités pour des projets de cohésion sociale, notamment des formations sur la gouvernance, la conception de projets, le Suivi et l'Évaluation, et la gestion financière (T05.1393 - Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations (PAAIP) en Tunisie).

Cinq plans nationaux ont été élaborés Cinq plans nationaux ont été élaborés

- **L'ASF, le STC, le MDM et le TdA** ont contribué à l'élaboration et à la mise en œuvre de quatre plans d'orientation à Tunis, Sfax, Sousse et Médenine (T05.1943 - Protection des personnes migrantes en situation de vulnérabilité en Tunisie - ProMiTAD).

- **L'OIM** a soutenu la rédaction et la mise en œuvre d'un plan d'intervention sanitaire incluant les migrants (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).

Un groupe multipartite a été créé (Indicateur 5.1 de FFU) avec le soutien d'un contrat :

- **L'OIM** a mis en place un groupe de travail régional sur la COVID-19 composé de représentants de la Ligue des États arabes (LEA), de l'OIM, de la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO) et de l'Organisation internationale du travail (OIT) en Tunisie (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).

Douze entités ont bénéficié des activités d'intervention d'urgence contre la COVID-19 (indicateur 6.3 de FFU) dans le cadre de deux contrats :

- **L'OIM** a fourni à 10 établissements de santé en Tunisie des équipements de protection individuelle, des kits de test et des produits d'hygiène afin de soutenir la mise en place et le maintien d'espaces d'isolement, de quarantaine et d'autres espaces de confinement sûrs (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).
- **L'ONU DC** a soutenu la mise en place de deux zones de décontamination (T05.756 - Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains).

> Cohésion sociale, prévention des conflits et activités en faveur des droits de l'homme (domaine d'action 1.3)

Tableau 71. Cohésion sociale, prévention des conflits et activités liées aux droits de l'homme (domaine d'action 1.3) - Tunisie

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
2.7 Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux.	919	54 062	54 981
4.3 Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de défense des droits humains.	230	2 411	2 641

54 981 personnes ont été touchées par des campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux (Indicateur FFU 2.7) mises en œuvre dans le cadre de 8 contrats. Parmi les exemples notables, on peut citer :

- **L'OIM** a touché 24 353 personnes grâce à des activités de communication sur les risques et d'engagement communautaire (RCCE) et à une plateforme de santé en ligne (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).
- **Le HCR** a fourni à 6 618 personnes des informations sur les techniques d'hygiène et de prévention pendant la pandémie de COVID-19 entre 2020 et 2021 (T05.1156 - Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et les demandeurs d'asile).
- **L'OFII** a organisé des séances d'information pour 146 demandeurs d'emploi à la recherche d'opportunités d'emploi en 2022 (T05.1950 - Pour une approche holistique de la gouvernance de la migration de main-d'œuvre et la mobilité en Afrique du Nord- THAMM Phase II).
- **L'ONU DC** a sensibilisé 22 professionnels de la santé et travailleurs sociaux à l'identification et à l'assistance des victimes de la traite des êtres humains et du passage clandestin de migrants entre juillet 2023 et juillet 2024 (T05.756 - Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains).

2 641 personnes ont participé à des activités de prévention des conflits et de promotion des droits de l'homme (Indicateur FFU 4.3) mises en place dans le cadre de trois contrats :

- **Le CEFA et Terre d'Asile** ont touché 2 396 migrants et membres de la communauté d'accueil grâce à des projets de cohésion sociale mis en œuvre par des OSC (T05.1393 - Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations - PAAIP).
- **L'ICMPD** a organisé des cafés-débats et des ateliers auxquels ont participé 230 personnes (T05.1941 - Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien - ProGreS Migration Phase II).
- **L'OIM** a soutenu des activités communautaires impliquant 15 participants (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II).

> Accès aux opportunités génératrices de revenus et d'emploi (domaine d'action 1.4)

Tableau 72. Accès aux sources de revenus et aux opportunités d'emploi (domaine d'action 1.4) – Tunisie

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus grâce aux projets financés par l'FFU	142	215	35
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	-	92	92
1.3 Nombre de personnes assistées pour développer des activités génératrices de revenus (AGR)	30	-	30
1.4 Nombre de personnes bénéficiant de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	1 149	523	1 672
1.5 Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	9	-	9

357 emplois ont été créés ou soutenus (Indicateur FFU 1.1) grâce à six contrats. Parmi les cas sélectionnés, on peut citer :

- **La GIZ** a contribué à la création de 142 emplois en soutenant le développement d'entreprises innovantes (T05.208- Développement des opportunités d'emploi et d'investissement à travers la mobilisation de la diaspora).
- **L'OFII** a facilité la signature de 129 contrats à durée indéterminée et de 25 contrats à durée déterminée en 2024 pour des demandeurs d'emploi tunisiens dans des entreprises basées en France, dans des secteurs tels que la plasturgie, l'industrie manufacturière, l'aéronautique, le médico-social et les télécommunications (T05.1950 - Pour une approche holistique de la gouvernance de la migration de main d'œuvre et la mobilité en Afrique du Nord - THAMM Phase II).

92 MPME ont été créées ou soutenues (FFU 1.2) grâce à trois contrats :

- **Le CEFA et Terre d'Asile** ont soutenu la création et le développement de 64 MPME dans des secteurs tels que la métallurgie, l'artisanat, la gastronomie et la beauté (T05.1393 - Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations - PAAIP).
- **Expertise France** a soutenu 23 MPME dans le cadre d'un programme d'entrepreneuriat proposant des formations, du mentorat et un soutien financier, dont 18 dirigées par des hommes et 5 par des femmes (T05.1464 - MEETAfrica | Mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique - Phase II).
- **L'OIM** a fourni un soutien juridique à cinq initiatives locales visant à améliorer les moyens de subsistance (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II).

30 personnes ont bénéficié d'une assistance pour développer des activités génératrices de revenus (indicateur 1.3 de FFU) dans le cadre d'un contrat :

- **L'AFD** a soutenu 30 jeunes entrepreneurs à travers un programme de mentorat visant à développer leurs entreprises (T05.186 - Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire en Tunisie).

1 672 personnes ont bénéficié de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences (Indicateur 1.4 du FUT) dans le cadre de six contrats. Voici quelques exemples clés :

- **L'AFD** a formé 1 149 personnes dans le cadre de sessions d'éducation financière et de la création de cinq clubs d'entrepreneuriat destinés aux jeunes âgés de 15 à 35 ans (T05.186 - Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire en Tunisie).
- **L'OFII** a soutenu le système de formation professionnelle tunisien et a dispensé une formation à 187 personnes en 2022 (T05.1950 - Pour une approche holistique de la gouvernance de la migration de main d'œuvre et la mobilité en Afrique du Nord - THAMM Phase II).
- **Le CEFA et Terre d'Asile** ont formé 185 personnes à l'entrepreneuriat et facilité des stages (T05.1393 - Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations - PAAIP).

Neuf infrastructures commerciales ont été améliorées (indicateur 1.5 de FFU) grâce à un contrat :

- **La GIZ** a créé une unité centrale et huit espaces régionaux d'incubation et de coworking afin de soutenir les entrepreneurs de la diaspora à Tunis, Sfax, Tataouïne, Nabeul, Zaghouan, Sousse, Gabès et Mahdia (T05.208 - Développement des opportunités d'emploi et d'investissement à travers la mobilisation de la diaspora).

> Collecte, gestion et analyse des données et développement des systèmes d'information (domaine d'action 1.6)

Tableau 73. Collecte de données, gestion et analyse des données et développement des systèmes d'information (domaine d'action 1.6) - Tunisie

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
5.2 Nombre de systèmes de planification, de Suivi, de Capitalisation, de Collecte de données et d'analyse mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	11	-	11
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	-	3	3

11 systèmes de suivi et d'évaluation ont été mis en place (Indicateur 5.2 de FFU) avec le soutien d'un contrat :

- **L'ASF, le STC, le MDM et le TdA** ont soutenu le développement de 11 mécanismes de suivi et d'évaluation des OSC bénéficiant de subventions (T05.1943 - Protection des personnes migrantes en situation de vulnérabilité en Tunisie - ProMITAD).

Trois études ont été réalisées (indicateur 5.3 du FUT) dans le cadre de deux contrats :

- **Le CEFA et Terre d'Asile** ont publié deux livres blancs sur l'inclusion socio-économique des Migrants (T05.1393 - Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations - PAAIP).
- **L'OIM** a mené une étude visant à évaluer la contribution économique des migrants en Tunisie (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II).

> Priorité stratégique n°2 de l'Afrique du Nord : soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la Traite des êtres humains

Deux contrats régionaux qui génèrent des produits en Tunisie contribuent principalement à la priorité stratégique 2, avec une allocation de 38 millions d'euros à ce pays partenaire.

Un aperçu des principaux produits, classés par domaines d'action et Indicateurs FFU, est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés d'une sélection de contrats contributeurs.

> Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gestion des frontières internationale et fondée sur les droits de l'homme (domaine d'action 2.1)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 74. Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gestion internationale et fondée sur les droits de l'homme des frontières (domaine d'action 2.1) - Tunisie

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	-	8	8
4.2 Nombre d'agents des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme	37	1174	1 211

Huit institutions ont été renforcées grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (Indicateur 3.6 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) dans le cadre de deux contrats :

- **L'ONUDC** a fourni un soutien au renforcement des capacités du personnel de sept institutions tunisiennes, notamment le ministère de l'Intérieur, le ministère de la Justice, le ministère de la Santé, le ministère de la Femme, de la Famille, de l'Enfance et des Personnes âgées, et la Police nationale (T05.756 - Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains).
- **L'ICMPD** a soutenu la Garde nationale maritime tunisienne en lui fournissant du matériel et des formations (T05.519 - Programme de gestion des frontières pour la région du Maghreb).

1 211 membres du personnel des institutions gouvernementales ont été formés (Indicateur FFU 4.2) dans le cadre de trois contrats :

- **L'ICMPD** a formé 622 agents des services frontaliers sur des thèmes tels que l'audit, le soutien à la gestion, la prise de décision, l'administration, la sûreté et la sécurité, la recherche et le sauvetage, la protection, l'analyse des risques, la gestion des crises, les enquêtes, ainsi que l'utilisation et la maintenance des équipements achetés (T05.519 - Programme de gestion des frontières pour la région du Maghreb).
- **L'ONUDC** a formé 552 agents des services frontaliers, des forces de l'ordre et des services consulaires sur un large éventail de sujets, notamment la détection des documents frauduleux, l'identification et l'interception des personnes impliquées dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains, l'analyse criminelle, les enquêtes, les poursuites et la criminalistique. Parmi eux, 165 ont été formés entre août 2023 et juillet 2024 (T05.756 - Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains).
- **L'ICMPD** a formé 37 fonctionnaires issus d'institutions telles que l'Observatoire national des migrations (ONM), l'Institut national de la statistique (INS), l'Agence nationale pour l'emploi et l'auto-emploi (ANETI) et d'autres sur la gestion de projets, le leadership, la gestion de crise, la communication et des thèmes liés à la migration (T05.1941 - Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien - ProGreS Migration Phase II).

> Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières, formation à leur utilisation et Suivi de celle-ci ; prévention de la migration irrégulière et du Passage clandestin, et protection des victimes de la Traite des êtres humains (domaines d'action 2.2 et 2.3)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 75. Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières, formation à leur utilisation et Suivi de celle-ci ; prévention de la migration irrégulière et du Passage clandestin, et protection des victimes de la Traite des êtres humains (Domaines d'action 2.2 et 2.3)

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
4.1.bis Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	2	30 075	30 077
3.3 Nombre de migrants (potentiels) touchés par les campagnes d'information sur la migration	-	2 252	2 252
3.11 Nombre d'événements de sensibilisation à la migration	5	8	13

30 077 équipements ont été fournis (Indicateur FFU 4.1.bis) dans le cadre de trois contrats :

- **L'ICMPD** a livré 30 058 articles à la Garde nationale maritime tunisienne, notamment des caméras maritimes, un réseau central et des serveurs modernisés, des moteurs hors-bord, des gilets de sauvetage, des camionnettes, un système de détection humaine, des chariots élévateurs, des générateurs, etc. (T05.519 - Programme de gestion des frontières pour la région du Maghreb).
- **L'ONUDC** a fourni 17 équipements de gestion des frontières (T05.756 - Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains).
- **L'ICMPD** a fourni deux équipements informatiques pour soutenir la collecte de données et l'analyse sur les migrations (T05.1941 - Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien - ProGreS Migration Phase II).

2 252 migrants potentiels ont été touchés par des campagnes d'information sur la migration (Indicateur 3.3 de FFU) mises en place dans le cadre d'un contrat :

- **L'OFII** a touché 2 252 personnes (dont 41 % de femmes) grâce à des sessions de sensibilisation sur les voies de migration sûres et légales, ciblant les apprenants et les enseignants des instituts professionnels, agricoles et technologiques. Rien qu'en 2024, 614 participants ont été touchés (T05.1950 - Pour une approche holistique de la gouvernance de la migration de main-d'œuvre et la mobilité en Afrique du Nord - THAMM Phase II).

13 événements de sensibilisation ont été organisés (Indicateur FFU 3.11) dans le cadre de deux contrats :

- **L'OIT et l'OIM** ont organisé huit événements dans le cadre de la 6e édition de l'université d'été de l'OIM sur les migrations, ainsi que dans le cadre de forums régionaux et internationaux sur les ressources humaines et les normes de recrutement (T05.981 - Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord).
- **L'ICMPD** a organisé cinq événements afin de sensibiliser aux risques liés à la traite des êtres humains et de diffuser les résultats de l'enquête nationale sur les migrations internationales en Tunisie menée entre 2020 et 2021 (T05.1941 - Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien - ProGreS Migration Phase II).

➤ **Priorité stratégique n°3 du NoA : Soutien à la migration de main-d'œuvre**

Quatre contrats régionaux du Fonds fiduciaire de l'UE qui génèrent des produits en Tunisie contribuent principalement à la priorité stratégique 3 « Soutien à la migration de main-d'œuvre », avec une enveloppe de 14 millions d'euros allouée à la réalisation de produits dans ce pays partenaire.

Un aperçu des principaux produits, classés par domaines d'action et Indicateurs du Fonds fiduciaire de l'Union européenne, est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés d'une sélection de contrats contributeurs.

> **Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de Gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.1)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 76. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de Gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.1) - Tunisie

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	-	9	9
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	-	5	5⁴⁶
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	-	8	8

Neuf institutions ont été renforcées grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (Indicateur 3.6 de FFU) dans le cadre de trois contrats :

- **L'OFII** a familiarisé six institutions gouvernementales avec le concept de migration circulaire, notamment l'Agence de vulgarisation et de formation agricoles (AVFA), le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) et l'Observatoire national de l'emploi et des qualifications (ONEQ) (T05.1950 - Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité professionnelle en Afrique du Nord - THAMM Phase II).

46. L'indicateur 4.6 de FFU dans le cadre du domaine d'action 3.1 pour la Tunisie a diminué de trois points entre le cycle 3 (2024) et le cycle 4 (2025) en raison de changements dans l'appariement des valeurs entre les COI 4.6 et 5.3 dans le cadre du contrat T05.1950.

- **Enabel** a engagé cinq institutions à capitaliser sur les résultats de la mise en œuvre du programme de mobilité THAMM, notamment le ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi (MFPE), l'Agence tunisienne pour la formation professionnelle (ATFP) et le Centre national de formation des formateurs et d'ingénierie de la formation (CENAFFIF) (T05.1950 - Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord - THAMM Phase II).
- **L'OIT et l'OIM** ont associé trois institutions gouvernementales à des consultations tripartites intra- ou interrégionales sur la migration équitable, à savoir la Direction générale du placement à l'étranger et de la main-d'œuvre étrangère (DGPEMOE), l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) et l'Union tunisienne de l'industrie, du commerce et de l'artisanat (UTICA) (T05.981 - Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord).

> **Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre ; collecte, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaines d'action 3.3 et 3.4)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 77. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre ; collecte, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaines d'action 3.3 et 3.4) – Tunisie

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.10 Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration légale et de mobilité	-	536	536
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	-	1	1
5.2 Nombre de systèmes de planification, de suivi, de capitalisation, de Collecte de données et d'analyse mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	-	1	1
5.3 Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	-	11	11

536 personnes ont bénéficié de programmes de migration légale et de mobilité (indicateur FFU 3.10) développés dans le cadre de deux contrats :

- **La GIZ** a formé 405 migrants économiques potentiels vers l'Allemagne et a soutenu leur placement dans des secteurs tels que l'électronique, la santé, le chauffage et la plomberie, l'hôtellerie, la construction et l'informatique (T05.969 - Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité professionnelle en Afrique du Nord).
- **L'OFII** a facilité le placement de 131 personnes dans des emplois en France dans des secteurs tels que la santé, l'hôtellerie, l'industrie manufacturière, l'énergie, les infrastructures et l'agriculture (T05.1950 - Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord - THAMM Phase II).

Une initiative de coopération régionale a été encouragée (indicateur FFU 5.4) par un contrat :

- **La GIZ** a développé une application mobile pour aider les travailleurs migrants en Allemagne à accéder à une aide et à effectuer les rapports des violations de la loi (T05.969 - Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord).

Une plateforme de collecte de données a été mise en place (indicateur FFU 5.2) dans le cadre d'un contrat :

- **L'OFII** a lancé en septembre 2024 une plateforme virtuelle visant à mettre en relation les travailleurs agricoles saisonniers tunisiens avec des employeurs français, afin de favoriser la transparence du recrutement et de fournir des informations et des outils d'inscription adaptés (T05.1950 - Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité professionnelle en Afrique du Nord - THAMM Phase II).

Onze études ont été réalisées (FFU 5.3) dans le cadre de trois contrats :

- **L'OIT et l'OIM** ont réalisé cinq produits de recherche : une analyse de la situation concernant l'intégration de la migration de main-d'œuvre dans les cadres politiques ; une cartographie des services destinés aux travailleurs migrants ; une étude sur l'impact de la COVID-19 sur les travailleurs migrants ; un outil logiciel destiné à aider les attachés sociaux et à améliorer la gestion des données par l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE) ; et un guide national d'orientation avant le départ pour les Tunisiens migrant vers la France et l'Italie (T05.981 - Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord).
- **Enabel** a réalisé trois études, chacune portant sur une profession, en analysant les professions en pénurie en Belgique (pertinentes pour la Tunisie) et en comparant les programmes de formation marocains et tunisiens. Les professions couvertes étaient celles de technicien en données et communications réseau, de technicien en installation et maintenance industrielle et de technicien en installation et maintenance d'automatismes (T05.1950 - Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité professionnelle en Afrique du Nord - THAMM Phase II).
- **L'OFII** a produit trois études : une étude socio-économique sur le travail saisonnier entre la Tunisie et la France (2023) ; une enquête quantitative sur la perception des bénéficiaires potentiels des programmes de mobilité circulaire (2023) ; et une étude cartographiant le secteur des transports et de la logistique, couvrant la situation de l'emploi en Tunisie et les besoins en main-d'œuvre en Europe (T05.1950 - Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord - THAMM Phase II).

➤ **Priorité stratégique n°4 de la NoA : Soutien à l'amélioration de la Gouvernance des migrations, au retour volontaire assisté et à la réintégration durable**

La priorité stratégique 4 est la principale priorité de six des sept contrats nationaux de FFU mis en œuvre en Tunisie, représentant 81 % du total des fonds engagés par les contrats nationaux de FFU en Tunisie (soit 18 millions d'euros sur 22). En outre, un contrat régional qui génère des produits en Tunisie contribue principalement à la priorité stratégique 4, allouant 2 millions d'euros à ce pays partenaire. Un aperçu des principaux produits, classés par domaines d'action et Indicateurs du Fonds fiduciaire, est présenté ci-dessous, avec des exemples tirés d'une sélection de contrats contributeurs.

> **Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de migration et de retour Gouvernance des migrations (domaine d'action 4.1)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 78. Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de migration et de Gouvernance des migrations de retour (domaine d'action 4.1) - Tunisie

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	15	3	18
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection des migrants	603	969	1 572
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	26	2	28
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	19	1	20

18 institutions ont été renforcées grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations (Indicateur 3.6 de FFU) dans le cadre de cinq contrats. Voici quelques exemples :

- **L'ICMPD** a aidé 17 institutions, dont l'Agence nationale pour l'emploi et l'auto-emploi (ANETI), la Direction générale pour le placement à l'étranger et la main-d'œuvre étrangère (DGPEMOE) et l'Observatoire national des migrations (ONM), à échanger et analyser des données sur les migrations (T05.1941 - Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien, ProGreS Migration - Phase II).

- **Expertise France** a soutenu trois institutions tunisiennes dans la création et l'opérationnalisation du dispositif Tounesna, notamment l'Observatoire tunisien de l'émigration (OTE), l'Agence nationale pour l'emploi et l'auto-emploi (ANETI) et la Commission générale de protection sociale (CGPS) (T05.1925 - Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien, ProGreS Migration - Phase II).

1 572 personnes ont été formées à la protection et à la gestion des migrations (Indicateur FFU 3.7) dans le cadre de neuf contrats. Parmi les cas notables, on peut citer :

- **Le HCR** a dispensé une formation à 348 personnes sur la législation nationale et internationale relative aux réfugiés et aux demandeurs d'asile, la protection internationale et les meilleures pratiques pour la mise en œuvre et le renforcement des mécanismes d'orientation (T05.1156 - Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et demandeurs d'asile).
- **L'OFII** a formé au total 296 personnes, dont 176 en 2024. Parmi elles, 256 étaient des représentants d'acteurs locaux de huit gouvernorats, rencontrés lors d'une tournée nationale (Tunis-Manouba, Siliana, Kairouan, Kasserine, Sidi Bouzid, Le Kef, Bizerte). En outre, 27 points focaux de l'ANETI ont été formés aux programmes de mobilité saisonnière, et 13 membres de l'unité de suivi ont reçu une formation sur l'anticipation et la veille du marché du travail (T05.1950 - Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité du travail en Afrique du Nord - THAMM Phase II).
- **L'ICMPD** a dispensé une formation à 165 enquêteurs afin d'améliorer leurs compétences en matière de collecte de données et d'analyse sur les migrations, ainsi qu'à 10 fonctionnaires chargés de l'élaboration des politiques migratoires (T05.350 - Soutien à la stratégie nationale en Tunisie).

28 plans nationaux ont été soutenus (Indicateur 4.6 de FFU) par huit contrats. Parmi ceux-ci, les exemples les plus récents sont les suivants :

- **L'ICMPD** a soutenu cinq plans nationaux axés sur le renforcement des systèmes de données sur les migrations, des capacités institutionnelles et de la coordination interinstitutionnelle (T05.1941 - Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien, ProGreS Migration - Phase II).
- **Expertise France** a soutenu la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de communication pour la création et le fonctionnement du dispositif Tounesna (T05.139 - Soutien à la réintégration économique et sociale des migrants tunisiens de retour au pays).
- **L'ICMPD** a soutenu la création d'une cellule de gestion de crise sur les migrations au sein de la municipalité de Sfax, ainsi que l'élaboration et l'adoption de ses lignes directrices opérationnelles, de son plan d'action et de sa stratégie médiatique (T05.1986 - Migration entre villes méditerranéennes - Phase III).

20 groupes de parties prenantes ont été soutenus (FFU 5.1) par six contrats. Voici quelques exemples illustratifs :

- **La GIZ** a promu 11 réseaux nationaux, régionaux et locaux et plateformes de dialogue sur la migration (T05.208 - Développement des opportunités d'emploi et d'investissement grâce à la mobilisation de la diaspora).
- **L'AFD** a soutenu trois cadres de consultation locaux à Aïn Draham, Béni Khedache et Sbeitla (T05.186 - Soutien à la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de migration en Tunisie).

> Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora (domaine d'action 4.2)

Tableau 79. Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora (domaine d'action 4.2) - Tunisie

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
3.1 Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	4	26	30
3.4 Nombre de retours volontaires soutenus	48	809	857
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée	14	171	185
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance à la réintégration	2 439	35	2 474

30 projets et initiatives soutenus par des membres de la diaspora ont été promus (indicateur 3.1 du Fonds fiduciaire de l'Union européenne) dans le cadre de deux contrats :

- **L'OFII** a soutenu 26 projets entrepreneuriaux menés par des membres de la diaspora à Sfax, Béja, Nabeul et Zaghouan, favorisant l'innovation dans des secteurs tels que la technologie, l'agroalimentaire, le tourisme, la santé et l'éco-industrie (T05.1950 - Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité professionnelle en Afrique du Nord - THAMM Phase II).
- **L'AFD** a soutenu quatre initiatives menées par la diaspora, notamment la fourniture d'équipements aux établissements de santé pendant la crise sanitaire liée à la COVID-19, la co-conception de plans locaux de migration et de développement, et deux missions visant à identifier des actions conjointes de développement local avec la diaspora tunisienne originaire de Beni Khedache et Sbeitla résidant à Paris, Toulouse et Marseille (T05.186 - Soutien à la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de migration en Tunisie).

857 migrants retournant volontairement de Tunisie vers leur pays d'origine ont été aidés (Indicateur FFU 3.4) dans le cadre de trois contrats :

- **L'OIM** a aidé 809 migrants à retourner volontairement de Tunisie vers leur pays d'origine (T05.800 - Facilité pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord).
- **Expertise France** a facilité le retour volontaire et les rapatriements humanitaires de 48 migrants tunisiens vers leur pays d'origine (T05.139 - Accompagner la réinsertion économique et sociale des migrants tunisiens de retour / T05.1925 - Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien, ProGreS Migration - phase II).

185 migrants rentrant de Tunisie vers leur pays d'origine ont bénéficié d'une assistance à l'arrivée (Indicateur FFU 3.5) facilitée par deux contrats :

- **L'OIM** a fourni une assistance post-arrivée à 185 migrants qui sont retournés de Tunisie vers leur pays d'origine (T05.800 - Facilité pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord).
- **Expertise France** a fourni un soutien à la réintégration économique à 14 migrants subsahariens rentrant de Tunisie dans leur pays d'origine (T05.139 - Accompagner la réinsertion économique et sociale des migrants tunisiens de retour).

2 474 migrants retournant en Tunisie ont bénéficié d'une assistance à la réintégration (Indicateur 3.5 de FFU) dans le cadre de quatre contrats :

- **Expertise France** a soutenu la réintégration de 2 075 migrants tunisiens de retour dans neuf territoires (T05.1925 - Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien, ProGreS Migration - Phase II).
- **La GIZ** a dispensé des formations et apporté un soutien commercial à 205 entrepreneurs de la diaspora de retour au pays (T05.208 - Développement des opportunités d'emploi et d'investissement grâce à la mobilisation de la diaspora).
- **Expertise France** a aidé 159 migrants de retour à se réintégrer (T05.139 - Soutien à la réintégration économique et sociale des migrants tunisiens de retour).
- **L'OIM** a fourni une assistance à la réintégration à 35 migrants de retour (T05.800 - Facilité pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord).

> Amélioration de la coopération internationale en matière de migration et de gouvernance des migrations de retour ; collecte, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information (domaines d'action 4.3 et 4.4)

Tableau 80. Amélioration de la coopération internationale en matière de migration et de gouvernance des migrations de retour ; collecte, gestion et analyse des données et développement des systèmes d'information (domaines d'action 4.3 et 4.4) - Tunisie

Indicateur FFU (code et nom)	Contrats nationaux	Contrats régionaux	Total 2017 - 2025
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	4	-	4
5.2 Nombre de systèmes de planification, de Suivi, de Capitalisation, de Collecte de données et d'analyse mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	14	-	14
5.3 Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	23	3	26

Quatre initiatives de coopération régionale ont été soutenues (indicateur 5.4 de FFU) par trois contrats :

- **Expertise France** a facilité deux initiatives clés : la signature d'un accord entre l'Office des Tunisiens à l'étranger (OTE) et l'Office français de l'immigration et de l'intégration (OFII) en 2020, et la collaboration entre la GIZ et l'Office fédéral allemand des migrations et des réfugiés pour travailler avec le mécanisme Tounesna en Tunisie afin de soutenir les Migrants de retour (T05.1925 - Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien, ProGreS Migration - Phase II).
- **L'AFD** a mis en place un mécanisme de coordination visant à améliorer les conditions d'investissement pour les membres de la diaspora en Tunisie grâce à la création de partenariats stratégiques (T05.186 - Soutien à la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de migration en Tunisie).
- **La GIZ** a développé une plateforme visant à mobiliser la diaspora tunisienne dans plusieurs pays afin de soutenir des projets de développement en Tunisie (T05.208 - Développement des opportunités d'emploi et d'investissement grâce à la mobilisation de la diaspora).

Quatorze systèmes de planification, de suivi, de capitalisation, de collecte de données et d'analyse pour la Gouvernance des migrations ont été soutenus (Indicateur 5.2 de FFU) par quatre contrats. Voici quelques exemples clés :

- **L'ICMPD** a soutenu l'élaboration de profils migratoires locaux afin d'évaluer et de consolider les données relatives à la migration dans trois territoires (T05.186 - Soutien à la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de migration en Tunisie).
- **L'AFD** a soutenu l'élaboration de profils migratoires locaux afin d'évaluer et de consolider les données relatives à la migration dans trois territoires (T05.186 - Soutien à la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de migration en Tunisie).
- **L'ICMPD** a soutenu la conception et la mise en œuvre d'une enquête nationale sur les migrations et le développement de systèmes de données pour traiter et utiliser les résultats de l'enquête (T05.1941 - Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien, ProGreS Migration - Phase II).

26 études et autres recherches sur la gouvernance des migrations ont été réalisées (indicateur 5.2 de FFU) dans le cadre de sept contrats. Parmi les cas notables, on peut citer :

- **L'ICMPD** a réalisé 12 études analysant les profils et les trajectoires des migrants et des immigrants (T05.1941 - Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien, ProGreS Migration - Phase II).
- **L'AFD** a mené trois études : un guide méthodologique sur l'intégration des migrations et des diasporas dans les plans de développement territorial, des profils migratoires pour les gouvernorats de Jendouba, Kasserine et Médenine, et une cartographie des diasporas (T05.186 - Appui à la mise en œuvre de la stratégie nationale en matière de migration en Tunisie).
- **L'ICMPD** a produit trois études basées sur les données de l'enquête nationale sur les migrations internationales (HIMS) en Tunisie, réalisée par l'Institut national de la statistique (INS) en partenariat avec l'Observatoire national des migrations (ONM) (T05.350 - Soutien à la stratégie nationale en Tunisie).

5.4.4. Réalisations et Histoires de réussite

> Récolte des Résultats

L'exercice de Récolte des Résultats a permis jusqu'à présent d'identifier **25 réalisations en Tunisie**, sur la base des contrats nationaux et régionaux. Le processus pour la cohorte 2 est en cours, et ces réalisations seront affinées et consolidées avec la cohorte 3 en 2026.

La plupart des réalisations sont **des pratiques nouvelles ou améliorées** (16 réalisations), suivies par **des politiques** (5), **des actions** (3) et **des relations** (1). Cette répartition reflète l'importance accordée aux changements pratiques dans la prestation de services et les procédures institutionnelles, complétée par des réformes politiques et des interventions ciblées.

Sur le plan territorial, les réalisations sont équilibrées entre le **niveau national (14 réalisations)**, qui reflète les réformes institutionnelles et la prestation de services à l'échelle nationale, et le **niveau local (11 réalisations)**, où les municipalités et les OSC jouent un rôle clé dans la fourniture d'assistance et de protection.

Voici quelques exemples de réalisations obtenues en Tunisie :

- **Pratiques** – Les réfugiés et les demandeurs d'asile ont accès aux services publics grâce à l'amélioration des procédures et des partenariats (T05.1156-005), ou les OSC locales travaillent avec les municipalités pour soutenir les migrants vulnérables à Tunis, Sfax et dans d'autres villes (T05.1393-001, T05.1393-002).
- **Actions** – Interventions ponctuelles telles que la libération de 79 demandeurs d'asile et réfugiés détenus (T05.1156-003) ou l'aide à la réintégration des rapatriés tunisiens (T05.139-001).
- **Politiques** – Le ministère de la Formation professionnelle et de l'Emploi autorise les migrants et les réfugiés à s'inscrire dans les centres de formation publics (T05.1156-001) ; de nouvelles procédures de service ont été introduites par le département de la santé de Médenine (T05.1156-002) ; et la ville de Sfax a mis en place un mécanisme de coordination pour l'aide aux migrants (T05.1986-002).
- **Relations** – Renforcement des cadres de coopération entre les OSC, les municipalités et les institutions, par exemple grâce à des initiatives conjointes de prestation de services (T05.1393-003, T05.240-004).

Les réalisations générées par les contrats conclus au cours des années précédentes (par exemple T05.1156, qui a pris fin en 2021, et T05.1393, qui a pris fin en 2023) reflètent le contexte de leur période de mise en œuvre, car certaines des pratiques ou politiques concernées peuvent ne plus être d'actualité.

Au-delà des chiffres et des catégories, les réalisations obtenues en Tunisie montrent des améliorations tangibles dans la vie des migrants, des rapatriés et des communautés locales:

- **De nouvelles opportunités de formation et d'emploi.** Les migrants et les réfugiés ont pu participer à des programmes de formation professionnelle qui leur étaient auparavant inaccessibles (T05.1156-001). Les jeunes Tunisiens et les rapatriés ont également bénéficié de projets de réintégration qui les ont aidés à accéder à des emplois et à des activités génératrices de revenus (T05.139-001).
- **Meilleur accès aux services.** Le département de la santé de Médenine a mis en place de nouvelles procédures pour améliorer l'accès des migrants et des communautés d'accueil, tandis que les OSC et les municipalités ont élargi leur champ d'action à Tunis et Sfax afin de mettre les personnes en relation avec les services essentiels (T05.1156-002, T05.1393-002).
- **Protection dans les situations critiques.** Des réfugiés en détention ont été libérés grâce aux interventions du Projet (T05.1156-003), tandis que les groupes vulnérables ont bénéficié d'une aide médicale et sociale d'urgence.
- **Coopération locale en action.** Les municipalités, les OSC et les partenaires internationaux ont travaillé ensemble pour mettre en place des réponses plus coordonnées. À Sfax, un mécanisme de coordination officiel a été mis en place afin de mieux gérer les services destinés aux Migrants (T05.1986-002).

Ensemble, ces réalisations montrent comment le soutien de FFU a contribué à **améliorer concrètement les services, la protection et les opportunités** offertes aux groupes vulnérables en Tunisie, tout en renforçant la coopération aux niveaux national et local.

La liste complète des réalisations obtenues en Tunisie est présentée à **l'annexe 6**.

> Dimension humaine du changement

Au-delà des réformes institutionnelles et des cadres politiques, les réalisations obtenues en Tunisie soulignent l'impact du soutien de FFU sur la vie des gens. Ils montrent comment la création de voies de mobilité légales et sûres peut ouvrir de réelles opportunités pour les jeunes Tunisiens tout en aidant les employeurs étrangers qui ont du mal à pourvoir leurs postes.

L'expérience **d'Imen, d'Ameni et de Belhassen** illustre ce changement. Grâce au Programme THAMM-OFII, ils ont pu s'installer légalement en France, trouver un emploi décent et s'intégrer dans de nouvelles communautés grâce à des formations et à des services d'orientation. Leurs histoires montrent l'importance d'un recrutement équitable, d'un environnement favorable et de la motivation à réussir. Pour Imen, l'accueil chaleureux qui lui a été réservé à son arrivée a fait toute la différence ; pour Ameni, cette expérience représente une opportunité de carrière longtemps recherchée ; et pour Belhassen, un employeur solidaire l'a aidé à s'installer et à planifier son avenir.

Ces parcours individuels reflètent les réalisations plus larges obtenues en Tunisie : **élargissement de l'accès à la formation professionnelle, amélioration de la coopération entre les institutions tunisiennes et européennes, et création d'alternatives légales à la migration irrégulière**. Ils démontrent que le soutien de FFU ne se limite pas à renforcer les systèmes, mais qu'il ouvre également la voie à la dignité, à la stabilité et à l'épanouissement professionnel des individus et des familles. **L'histoire complète de cette réussite est présentée à l'annexe 7.**

5.5. Contrats régionaux

Sur les 90 contrats opérationnels du Portefeuille NoA de FFU, 31 sont des contrats régionaux, représentant 232 millions d'euros. Ces contrats peuvent être classés en trois sous-groupes :

- 1. Contrats mis en œuvre dans un seul pays mais avec une perspective régionale :** ces contrats traitent de questions qui nécessitent une approche régionale, impliquant des groupes cibles de différentes nationalités et/ou origines qui ont des besoins interdépendants.
- 2. Contrats mis en œuvre dans plusieurs pays :** ceux-ci visent à traiter des questions similaires ou interdépendantes dans deux ou plusieurs pays de la région NoA, ou s'étendent à d'autres pays d'Afrique, du Moyen-Orient ou d'Europe.
- 3. Contrats mis en œuvre dans l'ensemble de la région :** ces contrats sont conçus avec une large portée régionale afin de bénéficier à l'ensemble de la région NoA.

La plupart des produits des contrats régionaux sont détaillés dans les sections consacrées aux pays (sections 5.1 à 5.4), où ils sont ventilés par pays. Cependant, tous les produits ne peuvent pas être ventilés par pays. Cela peut s'expliquer par le fait qu'ils couvrent intrinsèquement l'ensemble de la région (comme une stratégie ou une conférence régionale), qu'il n'existe pas de données disponibles par pays ou que les produits concernent des pays situés en dehors de la région NoA.

5.5.1. Indicateurs de FFU

Le tableau ci-dessous présente les valeurs régionales agrégées et cumulées pour chaque Indicateur FFU, telles que rapportées de 2017 à mai 2025 :

Tableau 81. Valeurs cumulées des indicateurs FFU 2017 - mai 2025 au niveau régional

RÉGIONAL - Valeurs cumulées des indicateurs FFU 2017 - mai 2025	
Indicateur FFU (code et nom)	Total 2017 - 2025
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus grâce à des projets financés par FFU	69
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	100
1.4 Nombre de personnes bénéficiant de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	1 483
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	3
2.7 Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux	90 190
2.8 Nombre d'agents des autorités locales et des prestataires de services de base ayant bénéficié d'un renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de services	108
3.2 Nombre de migrants en transit, de réfugiés/demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés	1 161
3.4 Nombre de retours volontaires soutenus	1 997
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée	10
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance à la réintégration	20
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	170
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	1 126
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	3
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	3
5.2 Nombre de systèmes de planification, de Suivi, de capitalisation, de Collecte de données et d'analyse mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	2
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	12
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	3
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	1 303
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	54

5.5.2. Produits par priorité stratégique

> **Priorité stratégique n°1 : Protection des migrants, des demandeurs d'asile et des réfugiés vulnérables et stabilisation des communautés**

> **Accès aux services de base, sociaux et juridiques (domaine d'action 1.1)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 82. Accès aux services de base, sociaux et juridiques (domaine d'action 1.1) – Contrats régionaux

Indicateur FFU (code et nom)	Total 2017 - 2025
2.1.bis Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	3
3.2 Nombre de migrants en transit, de réfugiés/Demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés	1 161
6.2 Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'urgence liées à la COVID-19	1 303

Trois infrastructures sociales ont été améliorées (indicateur FFU 2.1.bis) dans le cadre d'un contrat :

- **L'OIM** a pris en charge les coûts de rénovation, d'équipement et de fonctionnement de sept centres pour migrants dans le besoin, dont quatre situés en Tunisie et trois dans des lieux non précisés (T05.800 - Structure pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord).

1 161 Migrants en transit, réfugiés, demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ont été protégés et/ou aidés (indicateur 3.2 de FFU) dans le cadre du même contrat :

- **L'OIM** a aidé 16 655 migrants en transit, en leur fournissant notamment des denrées alimentaires et des articles non alimentaires, des soins médicaux, un hébergement, une assistance financière et des services d'information. Le lieu où 1 161 personnes ont reçu de l'assistance n'a pas été précisé (T05.800 - Mécanisme pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord).

1 303 personnes ont directement bénéficié des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19 (Indicateur 6.2 de FFU) menées dans le cadre d'un contrat :

- **L'OIM** a aidé 17 781 migrants et membres de la communauté en leur fournissant des installations d'isolement, de quarantaine et d'autres lieux de confinement sûrs, ainsi qu'une gestion à distance des cas grâce à des outils numériques pendant la pandémie. Parmi ceux-ci, le lieu d'assistance de 1 303 personnes n'est pas précisé (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).

> **Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services ; cohésion sociale, prévention des conflits et activités relatives aux droits de l'homme. (Domaines d'action 1.2 et 1.3)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 83. Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de protection, de prévention des conflits, Droits de l'homme et prestation de services ; cohésion sociale, prévention des conflits et activités relatives aux droits de l'homme (domaines d'action 1.2 et 1.3) – Contrats régionaux

Indicateur FFU (code et nom)	Total 2017 - 2025
2.8 Nombre d'agents des autorités locales et des prestataires de services de base bénéficiant d'un renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de services	108
4.6 Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	3
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de Capitalisation créés et se réunissant régulièrement	2
6.3 Nombre d'entités bénéficiant des activités d'urgence liées à la COVID-19	54
2.7 Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux	90,190

108 fonctionnaires ont bénéficié d'un renforcement des capacités visant à améliorer la prestation de services (Indicateur 2.8 du Fonds fiduciaire d'urgence) dans le cadre d'un contrat :

- **L'OIM** a formé 262 agents de santé à la prévention et au contrôle des infections ainsi qu'à la prise en charge des cas de COVID-19, et a organisé un événement régional avec des décideurs politiques d'Égypte, du Maroc et de Tunisie afin de partager les conclusions d'une évaluation de la protection et d'examiner les mécanismes de protection des Migrants. Les pays d'origine de 104 des 262 agents de santé formés et de quatre des 38 participants à l'atelier régional ne sont pas précisés (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).

Trois plans nationaux ont été soutenus (indicateur 4.6 de FFU) par un seul contrat :

- **L'OIM** a contribué à la conception, à la validation et à la mise en œuvre de cinq plans d'intervention sanitaire incluant les migrants, dont un en Égypte et un autre en Tunisie, tandis que les pays concernés par les trois autres plans ne sont pas précisés (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).

Deux groupes régionaux de parties prenantes ont été soutenus (indicateur 5.1 de FFU) dans le cadre d'un contrat :

- **L'OIM** a encouragé et facilité la création de huit groupes de travail COVID-19 aux niveaux national et régional, qui ont servi de plateforme pour renforcer la coordination et échanger les bonnes pratiques, les informations et les données entre les Nations unies et d'autres organisations pendant la pandémie. Sur les huit groupes soutenus, deux étaient au niveau régional (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).

554 entités ont bénéficié des activités d'intervention d'urgence contre la COVID-19 (Indicateur 6.3 de FFU) dans le cadre d'un contrat :

- **L'OIM** a soutenu 130 entités à travers l'Afrique du Nord dans le cadre d'activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19, notamment la rénovation d'établissements de santé et la fourniture d'équipements et de fournitures. Les pays spécifiques de 54 de ces entités ne sont pas précisés (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).

90 190 personnes ont bénéficié de campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux (Indicateur FFU 2.7) mises en place dans le cadre de deux contrats :

- **L'OIM** a mobilisé 7 101 142 personnes dans le cadre d'activités de communication sur les risques et d'engagement communautaire en Égypte, en Tunisie et dans d'autres pays d'Afrique du Nord, sans préciser la localisation de 90 074 personnes (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).
- **L'OIM** a organisé des webinaires à l'intention des journalistes, des professionnels des médias, des blogueurs et des influenceurs afin de renforcer leur capacité à produire des rapports éthiques et professionnels sur la migration, formant 247 participants, dont 116 dont le pays d'origine n'est pas connu (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II - OIM).

> Accès aux opportunités génératrices de revenus et d'emploi ; collecte, gestion et analyse des données, et développement de systèmes d'information (domaines d'action 1.4 et 1.6)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 84. Accès à des opportunités génératrices de revenus et d'emploi ; collecte, gestion et analyse de données, et développement de systèmes d'information – Contrats régionaux

Indicateur FFU (code et nom)	Total 2017-2025
1.1 Nombre d'emplois directs créés ou soutenus grâce à des projets financés par l'FFU	69
1.2 Nombre de MPME créées ou soutenues	100
1.4 Nombre de personnes bénéficiant de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	1 483
5.3 Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	4

69 emplois ont été créés ou soutenus (indicateur FFU 1.1) dans le cadre d'un contrat :

- **Expertise France** a facilité la création de 69 emplois au Cameroun (41), en Côte d'Ivoire (25) et au Sénégal (3) grâce au soutien et aux conseils apportés aux entrepreneurs issus de la diaspora africaine vivant en Europe et/ou réinstallés en Afrique (T05.1646 - Mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique - Phase 2 MEET Africa).

100 MPME ont été créées ou soutenues (indicateur FFU 1.2) dans le cadre de deux contrats :

- **Expertise France** a soutenu la création de 96 MPME au Cameroun (26), au Mali (20), en Côte d'Ivoire (25) et au Sénégal (25) en fournissant une assistance technique et financière à des projets entrepreneuriaux (T05.1646 - Mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique - Phase 2 MEET Africa).
- **L'OIM** a fourni un soutien juridique pour la création de 13 nouvelles entreprises dans les pays d'Afrique du Nord, sans préciser le pays d'origine de quatre d'entre elles (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II).

1 483 personnes ont bénéficié d'une formation professionnelle (EFTP) et/ou d'un développement des compétences (Indicateur FFU 1.4) dans le cadre de trois contrats :

- **Expertise France** a développé un programme de soutien à l'entrepreneuriat suivi par 122 participants (76 hommes et 46 femmes), dont 79 personnes originaires d'autres pays que l'Afrique du Nord, notamment du Cameroun (17 hommes, 8 femmes), de Côte d'Ivoire (10 hommes, 12 femmes), Sénégal (10 hommes, 9 femmes) et Mali (10 hommes, 3 femmes) (T05.1646 - Mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique - Phase 2 MEET Africa).
- **L'OIM** a aidé 1 742 personnes à développer des initiatives locales de subsistance en Libye, en Égypte et en Tunisie grâce à des formations, les données spécifiques à chaque pays n'étant pas disponibles pour 1 395 de ces participants (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II).
- **L'OIM** a fourni une formation professionnelle et une aide au placement à 589 personnes dans les pays d'Afrique du Nord, sans préciser le pays d'origine de neuf participants (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).

Quatre rapports évaluant les besoins en matière de protection au niveau régional ont été produits (indicateur 5.3 de FFU) dans le cadre de deux contrats :

- **L'OIM** a élaboré trois rapports analytiques évaluant l'impact de la COVID-19 sur les moyens de subsistance des Migrants et a produit une boîte à outils méthodologique régionale pour l'évaluation de l'impact socio-économique. Cette boîte à outils a ensuite été utilisée dans le cadre d'études nationales menées en Égypte, en Tunisie et au Maroc (T05.1552 - Réponse régionale à la COVID-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables).
- **L'OIM** a produit six études analysant les contributions des migrants aux pays d'Afrique du Nord, en mettant l'accent sur les marchés du travail et l'entrepreneuriat en Égypte, en Libye et en Tunisie, dont une étude à portée régionale (T05.240 - Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord, phase II).

➤ **Priorité stratégique n°3 de l'Afrique du Nord : Soutien à la migration de main-d'œuvre**

> **Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de Gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.1)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 85. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de Gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaine d'action 3.1) – Contrats régionaux

Indicateur FFU (code et nom)	Total 2017 - 2025
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	1

Un groupe de parties prenantes a été soutenu (indicateur FFU 5.1) par un contrat :

- **ENABEL** a soutenu la création d'un comité de coordination entre la Belgique, la Tunisie et le Maroc afin de promouvoir les programmes de mobilité de la main-d'œuvre (T05.1410 - Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord).

> Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre ; collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaines d'action 3.3 et 3.4)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 86. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre ; collecte, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information pour la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre (domaines d'action 3.3 et 3.4) – Contrats régionaux

Indicateur FFU (code et nom)	Total 2017 - 2025
5.3 Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	3
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	2

Trois études sur la mobilité de la main-d'œuvre au niveau régional ont été réalisées (indicateur 5.3 du Fonds fiduciaire de l'UE) dans le cadre d'un contrat :

- **L'OIT et l'OIM** ont élaboré : une étude documentant les meilleures pratiques et les enseignements tirés des initiatives de mobilité Sud-Sud, une étude sur les guides et services d'orientation avant le départ, et le premier rapport de l'Union du Maghreb arabe (UMA) sur les statistiques relatives à la migration de main-d'œuvre (T05.981 - Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord).

Deux initiatives de coopération régionale sur la migration de main-d'œuvre ont été soutenues (indicateur 5.3 de FFU) par un contrat :

- **L'OIT et l'OIM** ont soutenu le lancement du Programme conjoint sur la migration de main-d'œuvre en 2022 et la normalisation d'une formation régionale d'anticipation des compétences mise en œuvre en Égypte, au Maroc et en Tunisie (T05.981 - Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord).

> Priorité stratégique n°4 de la NoA : Soutien à l'amélioration de la Gouvernance des migrations, au retour volontaire assisté et à la réintégration durable

> Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de migration et de Gouvernance des migrations de retour (domaine d'action 4.1)

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 87. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de Gouvernance des migrations et des migrations de retour (domaine d'action 4.1) – Contrats régionaux

Indicateur FFU (code et nom)	Total 2017 - 2025
3.6 Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	170
3.7 Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	1 126

170 institutions et acteurs non étatiques ont été renforcés grâce à un renforcement des capacités et à un soutien opérationnel (Indicateur 3.6 de FFU) dans le cadre de trois contrats :

- **L'ICMPD** a soutenu 144 institutions locales et acteurs non étatiques dans 22 villes de 11 pays d'Afrique du Nord, du Moyen-Orient et de l'UE en promouvant le dialogue international, en organisant 47 sessions de formation, en finançant 21 actions ciblées dans les villes et en menant des activités de recherche (T05.412 - Migration entre villes méditerranéennes (MC2CM) - Phase II).

- **Expertise France** a facilité la coopération entre 25 organisations de soutien à l'entrepreneuriat et institutions publiques promouvant l'entrepreneuriat aux niveaux régional, bilatéral et national. Cela a inclus des parties prenantes de France, du Mali, du Cameroun, du Sénégal et de Côte d'Ivoire (T05.1646 - Mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique - Phase 2 MEET Africa).
- **L'OIM** a soutenu sept institutions en Égypte, au Maroc et en Tunisie par le biais du renforcement des capacités et d'un soutien opérationnel en matière de réintégration, d'aide au retour volontaire et de protection, le pays d'une institution n'étant pas précisé (T05.800 - Facilité pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord).

1 126 personnes ont été formées à la gestion des migrations (Indicateur 3.7 de FFU) dans le cadre de trois contrats :

- **L'ICMPD** a dispensé une formation à 1 099 parties prenantes municipales afin de renforcer leurs capacités à relever les défis liés à la migration (T05.412 - Migration entre villes méditerranéennes (MC2CM) - Phase II).
- **L'OIT et l'OIM** ont formé 25 membres du Réseau syndical méditerranéen sur la migration subsaharienne (RSMMS) aux normes de l'Organisation internationale du travail (OIT) concernant le recrutement équitable, les accords bilatéraux sur le travail et la protection des travailleurs migrants (T05.981 - Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité du travail en Afrique du Nord).
- **L'OIM** a formé 268 parties prenantes d'Égypte et du Maroc à la réintégration, au retour volontaire assisté et à la protection, sans préciser le pays d'origine de deux participants (T05.800 - Mécanisme pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord).

> **Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora (domaine d'action 4.2)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 88. Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora (domaine d'action 4.2) – Contrats régionaux

Indicateur FFU (code et nom)	Total 2017 - 2025
3.4 Nombre de retours volontaires soutenus	1 997
3.5 Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée	10
3.5.bis Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance à la réintégration	20

1 997 retours volontaires ont été soutenus (Indicateur FFU 3.4) dans le cadre d'un contrat :

- **L'OIM** a aidé 8 552 migrants en leur fournissant des services avant leur départ en Égypte, au Maroc et en Tunisie, sans préciser le pays d'origine des 1 997 personnes concernées (T05.800 - Mécanisme pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord).

10 migrants de retour ont bénéficié d'une assistance après leur arrivée (indicateur FFU 3.5) dans le cadre du même contrat :

- **L'OIM** a fourni une aide après l'arrivée à 4 496 personnes en Libye, en Égypte, au Maroc et en Tunisie, sans préciser le pays d'origine de 10 personnes (T05.800 - Mécanisme pour la protection et la réintégration des Migrants en Afrique du Nord).

20 migrants de retour ont bénéficié d'une assistance à la réintégration (Indicateur FFU 3.5.bis) dans le cadre d'un contrat :

- **L'OIM** a fourni une aide à la réintégration à 568 personnes en Égypte, au Maroc et en Tunisie, sans préciser le pays d'origine de 20 personnes (T05.800 - Mécanisme pour la protection et la réintégration des Migrants en Afrique du Nord).

> **Amélioration de la coopération internationale en matière de migration et de gouvernance des migrations de retour ; collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information (domaines d'action 4.3 et 4.4)**

Les produits cumulés obtenus entre 2017 et mai 2025 dans le cadre de ce domaine d'action sont résumés dans le tableau ci-dessous et détaillés à l'aide d'exemples.

Tableau 89. Amélioration de la coopération internationale en matière de migration et de gouvernance des migrations de retour ; collecte, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information (domaines d'action 4.3 et 4.4) – Contrats régionaux

Indicateur FFU (code et nom)	Total 2017 - 2025
5.2 Nombre de systèmes de planification, de Suivi, de Capitalisation, de Collecte de données et d'analyse mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	2
5.3 Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	5
5.4 Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	1

Deux systèmes de collecte de données et d'analyse ont été mis en place (indicateur 5.2 de FFU) grâce à deux contrats :

- **L'ICMPD** a mis en place une plateforme interactive pour faciliter l'accès aux données sur les migrations dans la région méditerranéenne (T05.412 - Migration entre villes méditerranéennes (MC2CM) - Phase II).
- **Expertise France** a lancé un outil numérique pour mettre en relation les entrepreneurs de la diaspora avec des possibilités de soutien et de financement (T05.1646 - Mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique - Phase 2 MEET Africa).

Cinq études régionales sur la gouvernance des migrations ont été réalisées (indicateur FFU 5.3) dans le cadre de deux contrats :

- **Expertise France** a produit quatre études, dont des évaluations transnationales et nationales des écosystèmes entrepreneuriaux au Cameroun, au Sénégal, en Côte d'Ivoire, en Tunisie et au Maroc (T05.1646 - Mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique - Phase 2 MEET Africa).
- **L'ICMPD** a développé une boîte à outils à l'intention des praticiens afin de renforcer leurs connaissances sur les migrations et les cadres politiques locaux (T05.412 - Migration entre villes méditerranéennes (MC2CM) - Phase II).

Une initiative de coopération régionale a été créée (indicateur 5.4 de FFU) avec le soutien d'un contrat :

- **Expertise France** a encouragé la création du réseau MEET, réparti entre l'Europe et l'Afrique, afin de promouvoir l'entrepreneuriat de la diaspora (T05.1646 - Mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique - Phase 2 MEET Africa).

5.5.3. Réalisations et Histoires de réussite

> Réalisations obtenues

L'exercice de Récolte des Résultats a permis jusqu'à présent d'identifier **30 réalisations** issues de contrats régionaux mis en œuvre en Afrique du Nord ou au niveau international. Ces contrats complètent les interventions au niveau national en favorisant la coopération, l'échange de connaissances et les mécanismes transfrontaliers.

Par **type de changement**, la plupart des réalisations sont **des pratiques nouvelles ou améliorées** (13 réalisations), telles que des normes de service communes ou des approches de formation conjointes. **Les relations** (7 réalisations) mettent en évidence des réseaux de coopération plus solides, tandis que **les actions** (6) comprennent des initiatives conjointes ponctuelles et **les politiques** (4) reflètent les cadres régionaux ou transnationaux adoptés.

Par **portée territoriale**, les réalisations sont réparties entre **le niveau régional de la NoA (15 réalisations)**, **les applications nationales des programmes régionaux (13 réalisations)** et **les projets pilotes locaux (2 réalisations)** dans lesquels des projets régionaux ont testé des approches au niveau communautaire.

Voici quelques exemples de réalisations tirées des contrats régionaux :

- **Pratiques** – modules de formation communs sur la gestion des migrations et la protection élaborés et déployés dans plusieurs pays (T05.240).
- **Actions** – campagnes régionales de sensibilisation aux itinéraires migratoires sûrs et aux risques liés à la Traite des êtres humains (T05.969).
- **Politiques** – accords et procédures facilitant la mobilité légale de la main-d'œuvre entre les pays d'Afrique du Nord et les pays européens (T05.1950 – THAMM).

- **Relations** – renforcement des cadres de coopération grâce au processus de Rabat et aux dialogues entre l'UA et l'UE, impliquant les gouvernements, les OSC et les organisations internationales.

Derrière ces cadres régionaux se cachent de réels changements pour les personnes qui se déplacent à travers l'Afrique du Nord. Elles peuvent bénéficier de **choix plus sûrs**, d'un **cadre juridique amélioré pour la mobilité de la main-d'œuvre**, se sentir plus en sécurité **grâce à des normes de protection communes** et avoir de meilleures perspectives grâce à **la coopération entre les pays** :

- Des campagnes de sensibilisation et des séances d'information ont aidé les migrants dans plusieurs pays à mieux comprendre les risques liés à la Traite des êtres humains et les options juridiques disponibles (T05.969). Pour beaucoup, cela s'est traduit par le choix d'alternatives plus sûres plutôt que de tenter des traversées dangereuses. Grâce au programme THAMM, des travailleurs tunisiens et égyptiens ont trouvé un emploi en Europe, obtenant ainsi un travail stable et la possibilité d'envoyer des fonds dans leur pays d'origine (T05.1950). Les femmes comme les hommes ont fait état d'une plus grande indépendance et de nouvelles compétences professionnelles qui peuvent profiter à leurs communautés d'origine.
- Une formation régionale destinée aux gardes-frontières, aux prestataires de services et aux OSC a permis d'introduire des outils communs pour identifier et aider les migrants vulnérables (T05.240). Cela a permis d'harmoniser les mesures de protection entre les frontières et de réduire les écarts entre les pays.
- Les initiatives prises dans le cadre du Processus de Rabat ont créé des espaces où les gouvernements et la société civile ont pu coordonner plus efficacement leurs politiques migratoires, en veillant à ce que les pratiques locales au Maroc, en Libye, en Tunisie et en Égypte s'inscrivent dans des stratégies régionales plus larges.

Ces exemples montrent que les contrats régionaux ne restent pas des cadres abstraits : ils se traduisent par **de nouvelles opportunités, une meilleure protection et une coopération renforcée** qui touchent la vie des Migrants et des communautés dans plusieurs pays.

La liste complète des réalisations obtenues grâce aux contrats régionaux est présentée à **l'annexe 6**.

> **Dimension humaine du changement**

Au-delà des cadres et des structures de coopération, les réalisations des contrats régionaux montrent comment le soutien de FFU change la vie dans plusieurs pays. Des projets régionaux tels que **THAMM** (T05.969) démontrent que la création de voies de mobilité sûres et légales peut offrir de réelles opportunités aux jeunes tout en répondant aux besoins du marché du travail en Europe.

L'expérience de **Khaled, Hishman, Nouran et Youssef, originaires d'Égypte**, illustre ce changement. Grâce au projet THAMM, ils se sont préparés en Égypte en suivant une formation linguistique et culturelle, ont voyagé légalement vers l'Allemagne avec des contrats sûrs et suivent actuellement une formation professionnelle ou occupent un emploi dans le secteur de l'hôtellerie et de la restauration. Leurs histoires mettent en évidence à la fois les défis liés à l'adaptation — des barrières linguistiques au sentiment d'isolement — et les opportunités d'acquérir des qualifications, de gagner un revenu et de se construire un nouvel avenir dans la dignité et le respect.

Bien que ces témoignages concernent principalement des participants égyptiens, **des expériences similaires ont également été observées en Tunisie et au Maroc**, où des jeunes ont rejoint le même programme de mobilité, suivi une formation en Allemagne et commencé à se construire une nouvelle vie pour eux-mêmes et leurs familles. Ensemble, ils illustrent l'impact régional commun du soutien apporté par FFU : alternatives légales à la migration irrégulière, développement professionnel et renforcement de la coopération entre les institutions nord-africaines et européennes.

L'intégralité de cette réussite est présentée à l'annexe 7.

6.

CONTRATS D'ASSISTANCE TECHNIQUE

Comme mentionné dans la section 3 « Aperçu du portefeuille », sur les 118 contrats financés par FFU dans la région NoA, 28 sont des contrats d'assistance technique (24 % du total) avec un budget de 23 millions d'euros (3 % du total).

Ces contrats ont été principalement mis en œuvre par des entreprises du secteur privé et des OSC, fournissant des services tels que la communication et la visibilité MEL, la recherche et l'assistance technique globale. La liste complète des contrats d'assistance technique est disponible à l'annexe 1.

À ce jour, 11 contrats d'assistance technique ont fait état de produits contribuant à trois Indicateurs de FFU :

Tableau 90. Contributions des contrats d'assistance technique aux Indicateurs du Fonds fiduciaire de l'Union européenne

Indicateur FFU (code et nom)	Total 2017 - 2025
5.1 Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	1
5.2 Nombre de systèmes de planification, de Suivi, de Capitalisation, de Collecte de données et d'analyse mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	5
5.3 Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	84

Un réseau multipartite a été créé (indicateur FFU 5.1) avec le soutien d'un contrat :

- **L'ICMPD** a encouragé la création du Réseau académique sur les migrations (NAMAN) entre 2019 et 2021 (T05.637 - Élaboration, diffusion et mise en œuvre de politiques et de pratiques de Gouvernance des migrations fondées sur des données probantes en Afrique du Nord (eMGPP)).

Cinq systèmes de suivi ont été mis en place (indicateur 5.2 du Fonds fiduciaire de l'UE) dans le cadre de cinq contrats. En voici quelques exemples clés :

- **L'ICMPD** a jeté les bases du système de suivi et d'évaluation de FFU pour le volet Afrique du Nord, qui a ensuite été développé pour devenir un système plus avancé connu sous le nom de MENOA, dans le cadre de deux contrats (T05.217 et T05.216).
- **Improve** a développé le système actuel de suivi et de capitalisation pour le volet Afrique du Nord de FFU (NoA MLS) (T05.1635).
- **Altai Consulting** a développé le système de suivi des résultats par des tiers en Libye (T05.1076).

84 études et autres produits de recherche ont été produits (indicateur 5.3 de FFU) dans le cadre de 10 contrats. Parmi les cas les plus récents, on peut citer :

- **J-PAL** a développé une valeur de référence et une étude à mi-parcours du contrat T05.252 mis en œuvre par MSMEDA en Égypte (T05.1862).
- **Altai Consulting** a produit 13 rapports semestriels et ponctuels, dont 2 remis en 2024 (T05.1076).
- **Improve, B&S, Conseil Santé et ICMPD** ont produit des rapports d'évaluation couvrant les interventions de FFU en Libye, les interventions de protection au niveau régional, le projet MC2CM (T05.412) et une évaluation sectorielle de la réponse à la COVID-19 (T05.2118, T05.2138, T05.2284, T05.2273).

L'initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée a produit un total de 56 rapports dans le cadre de deux contrats, dont 29 rapports de Suivi par des tiers et 27 études de recherche sur des domaines thématiques pertinents (T05.1117 et T05.236).

7.

ANALYSE DE PERFORMANCES

La présente section présente les conclusions relatives à la performance d'un échantillon de contrats NoA de FFU sur la base des rapports du ROM de l'UE⁴⁷. L'analyse présentée ci-dessous s'appuie sur les conclusions des examens ROM réalisés en 2024 pour huit contrats, couvrant 7 % du portefeuille global NoA de FFU. Toutes les informations présentées ci-dessous sont tirées des rapports ROM finaux.

7.1. Résumé des conclusions des rapports de rapportage ROM

- > Les actions et les mesures de soutien des partenaires de mise en œuvre sont généralement bien adaptées aux besoins évolutifs des institutions nationales et des autorités locales, même si, dans certains cas, elles ne répondent pas suffisamment aux besoins des groupes vulnérables tels que les migrants sans papiers, ce qui révèle certaines lacunes en matière d'inclusivité et de conception participative.
- > Les mécanismes de coordination entre les partenaires internationaux, les institutions nationales et les agences de mise en œuvre sont souvent faibles ou fragmentés, ce qui limite la cohérence opérationnelle. En outre, les homologues et les bénéficiaires soulignent que la valeur ajoutée de l'UE est particulièrement forte en termes de légitimité institutionnelle et d'expertise technique, mais moins visible en termes d'influence politique.
- > La logique d'intervention est souvent affectée par des incohérences dans les matrices du Cadre logique, qui entravent la mesure fiable des résultats. Des systèmes de suivi sont en place pour les produits, mais ils ne parviennent souvent pas à saisir les réalisations, et les mécanismes de capitalisation sont souvent sous-utilisés ou non formalisés.
- > La plupart des interventions sont en bonne voie pour générer les produits attendus, en particulier en matière d'amélioration des infrastructures et des services. Cependant, l'efficacité au niveau des réalisations est limitée par l'instabilité externe, les contraintes institutionnelles et les difficultés à traduire les activités en changements systémiques ou à long terme.
- > Les retards dans les investissements, la mobilisation des ressources et l'organisation de certaines activités sont principalement dus à la complexité des arrangements institutionnels, au taux de rotation élevé du personnel et aux goulets d'étranglement dans les marchés publics. L'exécution du budget est souvent inférieure aux niveaux prévus, et les contraintes en matière de ressources humaines, en particulier chez les homologues locaux, nuisent à la mise en œuvre rapide et efficace.
- > La durabilité reste un défi majeur. De nombreuses interventions ne disposent pas de stratégies de sortie réalistes ou dépendent d'environnements institutionnels fragiles, dont les capacités sont limitées, les budgets insuffisants et l'appropriation politique insuffisante pour maintenir les résultats au-delà de la durée du Projet.
- > Les questions de genre et les droits humains sont généralement intégrés au niveau de la conception et de la mise en œuvre, mais très souvent, cela ne se traduit pas par des réalisations mesurables. L'aide apportée aux migrants omet souvent les groupes sans papiers, et l'atténuation des risques reste insuffisante dans les contextes très instables.
- > Si les stratégies de communication sont généralement conformes aux exigences de visibilité de l'UE, les plans de travail en matière de communication et de valorisation initialement conçus par les Partenaires de mise en œuvre sont souvent retardés, appliqués de manière incohérente ou mal adaptés aux sensibilités politiques locales, et il n'y a pas de données probantes sur l'impact sur la perception du public ou l'engagement des parties prenantes.

47. Les examens ROM sont des évaluations externes et impartiales des contrats en cours, visant à améliorer la gestion axée sur les résultats. Sur la base d'un examen documentaire approfondi et de consultations avec des informateurs clés sur le terrain, les experts ROM analysent la performance des contrats selon huit critères standardisés et des questions de suivi, et présentent une série de conclusions et de recommandations. Pour plus d'informations, voir : https://neighbourhood-enlargement.ec.europa.eu/monitoring-and-evaluation_en

7.2. Résumé des recommandations les plus fréquentes issues des rapports ROM

- > Renforcer les systèmes internes de suivi et d'évaluation en révisant les cadres logiques afin d'améliorer la cohérence de la chaîne de résultats, d'intégrer des indicateurs au niveau des résultats et de permettre une gestion et une capitalisation adaptative.
- > Élaborer et opérationnaliser des stratégies de sortie pragmatiques, en assurant un transfert progressif de la responsabilité aux autorités nationales/locales et en intégrant les dimensions de durabilité dans la planification et la budgétisation.
- > Améliorer la capacité opérationnelle des partenaires clés, y compris les autorités locales et les OSC, grâce à des formations spécialisées, un transfert de connaissances structuré et un soutien pour surmonter les contraintes institutionnelles.
- > Adapter les stratégies de communication aux spécificités politiques et culturelles locales, renforcer la visibilité dans les langues locales et promouvoir des messages adaptés au contexte afin d'améliorer l'engagement des parties prenantes.
- > Optimiser les mécanismes de décaissement financier, notamment la réaffectation des fonds sous-utilisés, les procédures de sous-subventionnement et d'approvisionnement, et les transferts prévisibles aux partenaires locaux.



ANNEXES

Annexe 1: Liste des contrats dans le Portefeuille FFU NoA au 31 août 2025	120
Annexe 2: Contribution de FFU NoA au cadre de résultats de l'Europe globale Indicateurs du Cadre de résultats	131
Annexe 3: Note méthodologique du système de suivi et de capitalisation NoA.....	132
Annexe 4: Notes méthodologiques relatives aux indicateurs des produits communs de FFU	157
Annexe 5: Note méthodologique sur la Récolte des Résultats.....	166
Annexe 6: Liste des réalisations récoltées du Fonds fiduciaire d'affectation spéciale pour le climat (FFS).....	187
Annexe 7: Exemples de réussite	210

Annexe 1 : Liste des contrats dans le Portefeuille FFU NoA au 31 août 2025



ÉGYPTE

Code juridique	Titre du contrat	Partenaire de FFU	Montant engagé (EUR)	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
Priorité stratégique n°1 : Protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés, et stabilisation des communautés						
T05.252	S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière par l'employabilité et les travaux à forte intensité de main-d'œuvre (ELIW)	MSMEDA	27 000 000	2019	2024	TERMINÉ
T05.441	Renforcement des capacités grâce au développement des infrastructures urbaines dans les zones urbaines touchées par les migrations	GIZ	17 000 000	2020	2024	TERMINÉ
T05.60	Soutenir les communautés – la santé pour tous	Croix-Rouge allemande	1 400 000	2021	2023	TERMINÉ
T05.61	S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte	Plan International	970 475	2021	2024	TERMINÉ
T05.255	Programme éducatif multiforme pour la promotion de l'emploi dans les zones touchées par les migrations	AICS	6 029 525	2021	2025	TERMINÉ
T05.275	Lutter contre les facteurs économiques de la migration irrégulière	NCW	4 600 000	2021	2025	TERMINÉ
Priorité stratégique n°4 : Soutien à l'amélioration de la gouvernance des migrations, à l'assistance au retour volontaire et à l'intégration durable						
T05.1334	Améliorer la gestion des migrations grâce à un soutien institutionnel	AECID	3 000 000	2020	2025	TERMINÉ

Contrats FFU en Égypte	Portefeuille global FFU Égypte				NoA MLS 2025 Rapportage Couverture			
	Contrats		Fonds engagés		Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total
Terminé	7	100%	60 000 000	100	7	100	60 000 000	100
En cours	0	0%	0	100	0	100	0	100
TOTAL	7	100%	60 000 000	100	7	100	60 000 000	100



LIBYE

Code juridique	Titre du contrat	Partenaire FFU	Montant engagé (EUR)	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
Priorité stratégique n°1 : Protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés et stabilisation des communautés						
T05.156	Renforcement de la protection internationale et de l'assistance apportée aux réfugiés, aux demandeurs d'asile, aux migrants et aux communautés d'accueil	HCR	13 000 000	2017	2018	TERMINÉ
T05.714	Approche intégrée de la protection et de l'assistance d'urgence aux migrants vulnérables et bloqués en Libye		13 000 000	2018	2019	TERMINÉ
T05.1234	Gérer les flux migratoires mixtes : renforcer la protection et l'assistance aux personnes dans le besoin en Libye		13 000 000	2020	2020	TERMINÉ
T05.1506	Gestion des flux migratoires mixtes : protection, assistance sanitaire, résilience et engagement communautaire		13 000 000	2021	2021	TERMINÉ
T05.141	Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés	OIM	16 800 000	2017	2021	TERMINÉ
T05.141	Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés		38 000 000	2017	2021	TERMINÉ
T05.141	Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés en Libye		16 000 000	2019	2021	TERMINÉ
T05.1629	Protéger les migrants vulnérables et stabiliser les communautés en Libye – Phase 2		13 900 000	2021	2022	TERMINÉ
T05.1447	Soutenir les autorités libyennes pour relever les défis liés à la Covid-19 et fournir une assistance aux groupes vulnérables		8 000 000	2020	2022	TERMINÉ
T05.157	Développement municipal dans le contexte de la migration mixte	GIZ	10 000 000	2017	2020	TERMINÉ
T05.1453	Développement municipal dans le contexte de la migration mixte Phase 2		10 000 000	2020	2023	TERMINÉ
T05.62	Renforcement de la protection et de la résilience des populations déplacées en Libye	RDC	5 829 685	2017	2020	TERMINÉ
T05.511	Améliorer la résilience globale des migrants et des communautés d'accueil grâce à un meilleur accès à des services de santé de qualité en Libye	IRC	2 992 993	2018	2021	TERMINÉ
T05.1357	Renforcement de la protection et de la résilience des groupes vulnérables dans le contexte de l'urgence Covid-19	IMC	985 109	2020	2021	TERMINÉ
T05.1778	Protéger les populations les plus vulnérables contre la pandémie de Covid-19 en Libye		1 000 000	2021	2022	TERMINÉ
T05.1418	Renforcement de la lutte nationale contre la tuberculose en Libye, en mettant l'accent sur les populations les plus vulnérables	OIM + OIM	3 300 000	2020	2022	TERMINÉ
T05.1445	Renforcement des capacités des autorités libyennes à relever les défis liés à la Covid-19 et à assurer la protection de la population libyenne	OIM	7 100 000	2020	2023	TERMINÉ
T05.1211	PEERS : Services de protection et de résilience	CESVI	4 991 483	2020	2022	TERMINÉ

Code juridique	Titre du contrat	Partenaire FFU	Montant engagé (EUR)	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
T05.1968	Fourniture de services aériens en Libye en réponse à la Covid-19	PAM	1 000 000	2021	2022	TERMINÉ
T05.144	Programme de renforcement de la résilience des enfants vulnérables en Libye, y compris les communautés d'accueil, les enfants migrants et réfugiés	UNICEF	11 000 000	2017	2023	TERMINÉ
T05.144	Programme de renforcement de la résilience des enfants vulnérables en Libye, y compris les communautés d'accueil, les enfants migrants et réfugiés - Phase 2		7 000 000	2020	2023	TERMINÉ
T05.1443	Protéger les populations les plus vulnérables contre la pandémie de Covid-19 en Libye		6 000 000	2020	2023	TERMINÉ
T05.468	Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye (phase 1)		10 000 000	2018	2022	TERMINÉ
T05.1868	Reprise, stabilité et développement socio-économique en Libye (phase 2)		4 000 000	2021	2024	TERMINÉ
T05.1185	Renforcer les services de protection et les services destinés aux flux migratoires mixtes et aux Libyens vulnérables le long des routes migratoires en Libye et soutenir la stabilisation socio-économique locale	FNUAP	5 000 000	2019	2023	ENDED
T05.466	Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye (phase 1)	PNUD	18 000 000	2018	2023	ENDED
T05.1871	Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye (phase 2)		6 120 000	2021	2024	ENDED
T05.149	Renforcement des capacités locales pour la résilience et le relèvement		17 083 271	2017	2021	ENDED
T05.1253	Complément - Renforcement des capacités locales pour la résilience et le relèvement		18 000 000	2020	2024	ENDED
T05.437	Reprise, stabilité et développement socio-économique en Libye (phase 1)	AICS	22 000 000	2018	2022	ENDED
T05.1849	Relèvement, stabilité et développement socio-économique en Libye (phase 2)		16 000 000	2021	2025	ONGOING
Priorité stratégique n°2 : Gestion des frontières - Lutte contre le trafic et la traite des êtres humains						
T05.213	Soutien à la gestion intégrée des frontières et des migrations en Libye (phase 1)	IT MoI	42 223 927	2017	2025	ONGOING
T05.1637	Soutien à la gestion intégrée des frontières et des migrations en Libye (phase 2)		16 800 000	2020	2025	ONGOING

Contrats FFU en Libye	Portefeuille global de l'FFU en Libye				NoA MLS 2025 Rapportage Couverture			
	Contrats		Fonds engagés		Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total
Ended	30	91	315 903 553	81	30	100	315 903 553	100
Ongoing	3	9	75 023 927	19	3	100	75 023 927	100
TOTAL	33	100	390 927 480	100	33	100	390 927 480	100



Code juridique	Titre du contrat	Partenaire FFU	Montant engagé (EUR)	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
Priorité stratégique n°1 : Protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés et stabilisation des communautés						
T05.138	Vivre ensemble sans discrimination : une approche basée sur les droits de l'homme et la dimension de genre	AECID	5 500 000	2017	2022	TERMINÉ
T05.431	Autonomisation juridique des personnes migrantes	ENABEL	4 580 000	2018	2023	TERMINÉ
T05.1481	Assistance aux personnes migrantes en situation de vulnérabilité	Fondation Entreculturás Fe y Alegria	1 833 771	2020	2024	TERMINÉ
T05.1479	Pour une protection durable des migrants au niveau régional et national dans le respect de leur dignité	Handicap International	1 805 000	2020	2023	TERMINÉ
T05.1477	Protection et Santé des Migrants (PROSAM-Maroc)	MDM Belgique	1 900 000	2020	2024	TERMINÉ
T05.2021	Assistance technique pour la consolidation du programme d'aide aux migrants en situation de vulnérabilité	Niras AS	921 000	2022	2024	TERMINÉ
Priorité stratégique n°2 : Gestion des frontières - Lutte contre le trafic et la Traite des êtres humains						
T05.1191	Soutien aux actions des autorités marocaines en matière de gestion des flux migratoires (...) afin d'améliorer la protection des Migrants et la sensibilisation des jeunes aux risques liés à la migration irrégulière	Gouvernement du Royaume du Maroc	97 857 143	2020	2021	TERMINÉ
T05.1590	SAVE : Soutien dans le repérage/l'identification, l'accompagnement et la prise en charge des victimes de traite des Êtres humains	Comité contre l'esclavage moderne (CCEM)	600 000	2021	2024	TERMINÉ
T05.2029	AT auprès des membres de la Commission nationale, chargée de la coordination des mesures ayant pour but la lutte et la prévention de la traite des êtres humains au Maroc, et de son secrétariat	Altair Asesores	936 421	2022	2024	TERMINÉ
T05.888	Soutien à la gestion intégrée des frontières et de la migration au Maroc	FIAP	44 000 000	2019	2025	EN COURS
Priorité stratégique n°3 : Migration et mobilité de la main-d'œuvre						
T05.501	Coopération Sud-Sud en matière de migration	GIZ	8 613 500	2018	2022	TERMINÉ
Priorité stratégique n°4 : Gouvernance des migrations - Retour volontaire assisté et réintégration durable						
T05.1055	Déploiement des Politiques Migratoires au Niveau Régional	ENABEL	8 000 000	2020	2025	TERMINÉ

Contrats FFU au Maroc	Portefeuille global de l'FFU au Maroc				NoA MLS 2025 Rapportage Couverture			
	Contrats		Fonds engagés		Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total
Terminé	11	92	132 546 835	75	10	91	34 689 692	26
En cours	1	8	44 000 000	25	1	100	44 000 000	100
TOTAL	12	100	176 546 835	100	11	92	78 689 692	45

TUNISIE

Code juridique	Titre du contrat	Partenaire FFU	Montant engagé (EUR)	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
Priorité stratégique n°1 : Protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés et stabilisation des communautés						
T05.1943	Protection des personnes migrantes en situation de vulnérabilité en Tunisie - ProMiTAD	ASF, STC, MDM, FTdA	4 320 000	2021	2024	TERMINÉ
Priorité stratégique n°4 : Gouvernance des migrations - Retour volontaire assisté et réintégration durable						
T05.208	Développement des opportunités d'emploi et d'investissement à travers la mobilisation de la diaspora	GIZ	4 000 000	2017	2021	TERMINÉ
T05.139	Accompagner la réinsertion économique et sociale des migrants tunisiens de retour	Expertise France	2 432 675	2017	2021	TERMINÉ
T05.186	Favoriser la mise en œuvre de la stratégie nationale migratoire en Tunisie	AFD	3 249 740	2017	2022	TERMINÉ
T05.350	Soutien à la stratégie nationale en Tunisie	ICMPD	3 000 000	2018	2022	TERMINÉ
T05.1941	Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien, ProGreS Migration – phase II	Expertise France	1 800 000	2021	2025	TERMINÉ
T05.1925	Programme Gouvernance Stratégie Migration Tunisien, ProGreS Migration – phase II		3 900 000	2021	2025	EN COURS

Contrats FFU en Tunisie	Portefeuille global de l'FFU en Tunisie				NoA MLS 2025 Rapportage Couverture			
	Contrats		Fonds engagés		Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total
Terminé	6	57	18 502 415	69	6	100	18 502 415	100
En cours	1	43	3 900 000	31	1	100	3 900 000	100
TOTAL	7	100	22 402 415	100 %	7	100	22 402 415	100

RÉGIONAL

Code juridique	Titre du contrat	Partenaire FFU	Montant engagé (EUR)	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
Priorité stratégique n°1 : Protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés et stabilisation des communautés						
T05.59	Lutter contre les migrations mixtes dangereuses en provenance d'Égypte	Save the Children	987 723	2017	2020	TERMINÉ
T05.1400	MASAR EGABY		800 000	2021	2023	TERMINÉ
T05.366	Renforcement de la protection et de la résilience des personnes les plus vulnérables sur la route migratoire	Médecins du Monde	736 943	2018	2020	TERMINÉ
T05.1389	Promotion de la cohésion sociale en Libye	DRC/IRC/DDG	1 997 381	2020	2022	TERMINÉ
T05.796	Renforcement de la protection, de l'assistance et des solutions permettant de sauver des vies, y compris la réinstallation des personnes relevant de la compétence du HCR qui ont besoin d'une protection internationale en Libye et en Afrique de l'Ouest (Niger et Burkina Faso)	HCR	8 000 000	2017	2022	TERMINÉ
T05.1152	Renforcer l'autonomie et l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord (Égypte)		8 805 000	2020	2021	TERMINÉ
T05.1154	Améliorer l'accès aux droits des réfugiés et des demandeurs d'asile en Afrique du Nord (Maroc)		2 210 000	2020	2021	TERMINÉ
T05.1156	Amélioration de l'accès aux services de base et aux droits pour les réfugiés et demandeurs d'asile (Tunisie)		2 185 000	2020	2021	TERMINÉ
T05.1156	Réponse d'urgence à la Covid-19 dans les pays du Nord-Est de l'Afrique pour les populations les plus vulnérables (0,6 million d'euros supplémentaires pour le Maroc - 0,75 million d'euros supplémentaires pour la Tunisie - 1,1 million d'euros supplémentaires pour l'Égypte)		2 450 000	2020	2021	TERMINÉ
T05.1533	Solutions durables pour les enfants réfugiés non accompagnés et séparés (Libye et Égypte) et regroupement familial		3 700 000	2021	2022	TERMINÉ
T05.800	Mécanisme pour la protection et la réintégration des migrants en Afrique du Nord		10 000 000	2018	2022	TERMINÉ
T05.800	VHR : retour volontaire d'urgence de 15 000 Migrants supplémentaires bloqués en Libye	24 000 000	2018	2022	TERMINÉ	
T05.800	Initiative conjointe UE-OIM en Afrique du Nord - Complément à l'assistance au retour volontaire et à la réintégration	OIM	24 000 000	2018	2022	TERMINÉ
T05.240	Programme régional de développement et de protection en Afrique du Nord - Phase II	8 000 000	2019	2022	TERMINÉ	
T05.1552	Réponse régionale à la Covid-19 dans les pays d'Afrique du Nord pour les populations les plus vulnérables	7 550 000	2020	2023	TERMINÉ	

Code juridique	Titre du contrat	Partenaire FFU	Montant engagé (EUR)	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
T05.1391	Initiative pour le développement et l'intégration des municipalités en Libye (MUNDIL)	NRC	2 000 000	2020	2022	TERMINÉ
T05.1396	Renforcer la résilience, l'inclusion et la cohésion sociale dans le Fezzan - Libye	ACTED / Initiative Impact	2 000 000	2020	2023	TERMINÉ
T05.1393	Programme d'appui à l'autonomisation et à l'inclusion des populations (PAAIP) en Tunisie	CEFA & Terre d'Asile	2 000 000	2020	2023	TERMINÉ
T05.1398	Main dans la main vers un avenir meilleur pour les Migrants et la communauté d'accueil en Égypte	CARITAS	1 199 986	2020	2024	TERMINÉ
T05.1402	Programme d'intégration des personnes migrantes et réfugiées dans le monde du travail au Maroc	Soletterre	2 000 000	2021	2024	TERMINÉ
Priorité stratégique n°2 : Gestion des frontières - Lutte contre le trafic et la Traite des êtres humains						
T05.519	Programme de gestion des frontières pour la région du Maghreb (BMP Maghreb)	ICMPD	55 000 000	2018	2025	EN COURS
T05.756	Démantèlement des réseaux criminels opérant en Afrique du Nord et impliqués dans le passage clandestin de migrants et la traite des êtres humains	ONUSC	15 000 000	2019	2024	TERMINÉ
T05.908	Programme complémentaire de gestion des frontières pour la région du Maghreb (BMP Maghreb) - Phase 2	ICMPD	10 000 000	2021	2025	EN COURS
Priorité stratégique n°3 : Migration et mobilité de la main-d'œuvre						
T05.969	Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM)	GIZ	8 000 000	2019	2023	TERMINÉ
T05.981	Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM)	OIT + OIM	7 000 000	2019	2023	TERMINÉ
T05.1410	Vers une approche holistique de la gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité professionnelle en Afrique du Nord (THAMM)	ENABEL	5 000 000	2020	2025	EN COURS
T05.1950	Pour une approche holistique de la gouvernance de la migration de main d'œuvre et la mobilité en Afrique du Nord – THAMM Phase II	OFII	6 000 000	2022	2025	EN COURS
Priorité stratégique n°4 : Gouvernance des migrations - Retour volontaire assisté et réintégration durable						
T05.412	Migration entre villes méditerranéennes (MC2CM) - Phase II	ICMPD	5 336 030	2018	2022	TERMINÉ
T05.1986	Migration interurbaine en Méditerranée (MC2CM) - Phase III		1 110 000	2022	2024	TERMINÉ
T05.1800	Facilité d'assistance technique pour les migrations en Libye (LIBMITAF)		2 000 000	2021	2023	TERMINÉ
T05.1464	MEETAfrica Mobilisation européenne pour l'entrepreneuriat en Afrique - Phase 2	Expertise France	5 000 000	2020	2024	TERMINÉ

Contrats régionaux FFU	Portefeuille global de l'FFU Contrats régionaux				NoA MLS 2025 Rapport Couverture			
	Contrats		Fonds engagés		Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total
Terminé	27	87	156 368 062	67	27	100	156 368 062	100
En cours	4	13	76 000 000	33	4	100	76 000 000	100
TOTAL	31	100	390 927 480	100	31	100	390 927 480	100

TECHNICAL SUPPORT

Code juridique	Titre du contrat	Montant engagé (EUR)	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
5. Assistance technique					
T05.304	Étude de formulation et identification d'un projet de déploiement des politiques migratoires dans le développement local au Maroc	298 023	2017	2020	TERMINÉ
T05.170	Élaboration d'un cadre de suivi et d'évaluation pour le volet Afrique du Nord du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique	226 040	2016	2017	TERMINÉ
T05.216	Soutien à la finalisation et à la mise en œuvre du système de suivi et d'évaluation pour le volet NoA (MENOA)	2 039 474	2017	2021	TERMINÉ
T05.637	Élaboration, diffusion et opérationnalisation de politiques et de pratiques de gouvernance des migrations fondées sur des données probantes en Afrique du Nord (eMGPP)	2 300 038	2019	2021	TERMINÉ
T05.385	Audit du système MSMEDA en Égypte	38 826	2018	2018	TERMINÉ
T05.530	Soutien à la communication et à la visibilité du volet Afrique du Nord du Fonds fiduciaire de l'Union européenne	293 100	2018	2020	TERMINÉ
T05.1025	TA pour mettre en place des procédures de gestion des risques au MSMEDA (en lien avec T05.252 en Égypte)	90 108	2019	2022	TERMINÉ
T05.1025	Complément - TA pour mettre en place des procédures de gestion des risques au MSMEDA (en lien avec T05.252 en Égypte)	47 500	2021	2022	TERMINÉ
T05.236	Suivi de l'économie politique du passage clandestin d'êtres humains en Libye et dans le Grand Sahara	701 113	2018	2023	TERMINÉ
T05.236	Suivi de l'économie politique du passage clandestin d'êtres humains en Libye et dans le Grand Sahara	2 700 000	2018	2023	TERMINÉ
T05.236	Suivi de l'économie politique du passage clandestin d'êtres humains en Libye et dans le Grand Sahara	2 499 952	2018	2023	TERMINÉ
T05.2015	Contrat « Leçons apprises » de l'Altaï - part de la NOA (contrat conclu par le volet HoA)	115 500	2020	2021	TERMINÉ
T05.1117	Suivi par un tiers de l'impact local en Libye - Phase I	1 499 707	2020	2022	TERMINÉ
T05.1117	Suivi par une tierce partie de l'impact local en Libye - Phase II (ligne complémentaire 80)	750 133	2020	2022	TERMINÉ
T05.2118	Évaluation Protection Libye	238 602	2022	2024	TERMINÉ
T05.2138	Évaluation Protection régionale	118 552	2022	2023	TERMINÉ
T05.1076	Suivi indépendant des résultats en Libye - Phase I	2 000 000	2019	2024	TERMINÉ
T05.1076	Suivi indépendant des résultats en Libye - Phase II	1 000 000	2019	2024	TERMINÉ
T05.1862	Recherche sur l'impact du MSMEDA (en lien avec T05.252 en Égypte)	569 860	2021	2025	TERMINÉ
T05.1862	Recherche sur l'impact du MSMEDA - complément (source de financement 1)	131 394	2021	2025	TERMINÉ
T05.1862	Recherche sur l'impact du MSMEDA - complément (source de financement 2)	99 582	2024	2025	TERMINÉ

Code juridique	Titre du contrat	Montant engagé (EUR)	Année de début	Année de fin	Statut du contrat
T05.2281	Suivi par des tiers de l'impact local en Libye – Phase III	2 100 000	2023	2025	EN COURS
T05.1635	Système de suivi et de capitalisation pour le volet Afrique du Nord du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (MLS NoA)	2 274 237	2021	2025	EN COURS
T05.2287	Contrat d'audit 2023	73 186	2023	2025	EN COURS
JT5.1590352	300106806 - AUDIT-2023-27417 - Vérification des dépenses de 4 contrats FFU	60 813	2024	2026	EN COURS
JT5.1614708	300109448 - SEA-2023-26916 - ÉVALUATION RDPP 2 ET 3 (FFU NOA)	127 649	2024	2026	EN COURS

Contrats d'assistance technique FFU	Contrats d'assistance technique pour l'ensemble du portefeuille de l'FFU				Couverture du rapport NoA MLS 2025			
	Contrats		Fonds engagés		Contrats		Fonds engagés	
	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total	Nombre	% du total	Valeur (EUR)	% du total
Terminé	23	82	17 994 584	80	23	100	17 994 584	100
En cours	5	18	4 635 885	20	5	100	4 635 885	100
TOTAL	28	100	22 630 469	100	28	100	22 630 469	100

Annexe 2: Contribution de FFU NoA aux indicateurs du Cadre de résultats pour l'Europe mondiale

Contrats de FFU dans la région NoA en vue d'établir un ensemble d'indicateurs clés du Cadre de résultats pour l'Europe mondiale (GERF). Cette démarche se déroule selon les étapes suivantes :

1. Un ensemble d'indicateurs GERF liés à la migration a été communiqué par la DG MENA :
 - 2.20. Nombre de migrants, de réfugiés et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou issues de communautés d'accueil protégés ou aidés grâce au soutien de l'UE.
 - 2.21. Nombre de stratégies ou de politiques de gestion des migrations ou de Déplacement forcé (a) élaborées/révisées ou (b) en cours de mise en œuvre avec le soutien de l'UE.
 - 2.23. Nombre d'institutions étatiques et d'acteurs non étatiques soutenus par l'UE dans les domaines de la sécurité, de la gestion des frontières, de la lutte contre l'extrémisme violent, de la prévention des conflits, de la protection de la population civile et des droits de l'homme.

En outre, les indicateurs GERF suivants ont été inclus par l'équipe MLS NoA, en raison de leur pertinence dans le contexte FFU NoA et de leur visibilité potentielle :

- 2.13. Nombre d'emplois (a) et d'emplois verts (b) soutenus/maintenus par l'UE.
 - 2.29. Nombre de politiques gouvernementales élaborées ou révisées avec la participation d'organisations de la société civile grâce au soutien de l'UE.
2. Au cours du processus de collecte de données, de mise en correspondance et d'agrégation des données, l'équipe MLS de la NoA s'occupe de la mise en correspondance des indicateurs des contrats avec les indicateurs FFU et GERF.
 3. Tout au long du processus, une attention particulière est accordée à la prévention des doubles comptages, car plusieurs indicateurs du Fonds européen pour l'UE contribuent à réduire le nombre d'indicateurs du GERF (en particulier le GERF 2.20). Un processus de contrôle qualité en deux phases a été mis en place : au niveau des contrats et au niveau agrégé.
 4. Le rapport sur la contribution des contrats du Fonds fiduciaire de l'Union européenne aux indicateurs du GERF est présenté ci-dessous.

Indicateurs GERF	Nombre de contrats	Pays partenaires concernés	Valeurs cumulées 2017 – 2025
2.13 Nombre d'emplois (a) et d'emplois verts (b) soutenus/maintenus par l'UE	15	4	7 862
2.20 Nombre de migrants, de réfugiés, de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays ou de personnes issues de communautés d'accueil protégés ou aidés grâce au soutien de l'UE	42 ¹	4	5 676 121²
2.21 Nombre de stratégies ou politiques de gestion des migrations ou de Déplacement forcé (a) élaborées/révisées ou (b) en cours de mise en œuvre avec le soutien de l'UE	27	4	269
2.23 Nombre d'institutions publiques et d'acteurs non étatiques soutenus par l'UE dans les domaines de la sécurité, de la gestion des frontières, de la lutte contre l'extrémisme violent, de la prévention des conflits, de la protection des populations civiles et des droits de l'homme	35	4	687³
2.29 Nombre de politiques gouvernementales élaborées ou révisées avec la participation d'OSC grâce au soutien de l'UE	3	3	27

1. La valeur a diminué d'un contrat en 2025 par rapport à 2024 en raison des changements apportés au jumelage, comme décrit dans la note de bas de page suivante.

2. Entre les phases 3 et 4, les valeurs déclarées pour cet indicateur COI 5.2 ont diminué dans 7 contrats mis en œuvre en Libye, en Tunisie et en Algérie. Libye - T05.1253 : valeur de 635 002 au troisième cycle ; réduite à 0 au quatrième cycle. T05.149 : valeur de 703 763 au troisième cycle ; réduite à 3 746 au quatrième cycle, en raison de la mise à zéro de l'indicateur LFM OT2.3 correspondants à GERF 2.20. T05.1849 : valeur de 6 814 au troisième cycle ; réduite à 0 au quatrième cycle. T05.1871 : valeur de 700 au troisième cycle ; réduite à 0 au quatrième cycle. T05.466 : valeur de 35 000 au troisième cycle ; réduite à 0 au quatrième cycle. Tunisie - T05.1552 : valeur de 18 122 au troisième cycle ; réduite à 422 au quatrième cycle. Cela s'inscrit dans le cadre d'une réduction plus large liée à des changements dans la correspondance des indicateurs LFM. T05.1950 : valeur de 71 638 au troisième cycle ; réduite à 318 au quatrième cycle, en raison de la réaffectation de l'indicateur LFM OT1.2.5 de COI 2.7 (lié à GERF 2.20) à COI 3.3 (non lié), reflétant la nature des activités (sensibilisation vs formation). Algérie - T05.1552 : valeur de 71 023 au troisième cycle ; réduite à 1 292 au quatrième cycle, en raison de modifications dans la correspondance des indicateurs LFM.

3. Pour le Maroc et la Tunisie, les valeurs ont diminué en raison d'une interprétation plus stricte du rapports des valeurs pour le GERF 2.21 à partir des COI connexes. Des réductions ont été apportées dans le rapports des contrats suivants : T05.1055 (-17 pour le Maroc), T05.1950 (-4 pour la Tunisie), T05.2021 (-2 pour le Maroc). Les études, plans et systèmes de collecte de données déclarés dans les COI 4.6, 5.2 et 5.3 ont été jugés non valables pour le rapportage au titre du GERF 2.21.

Annexe 3: Note méthodologique du système de suivi et de capitalisation NoA

Introduction : objectif de la présente note méthodologique

NoA MLS : pourquoi, quoi, comment

La présente note méthodologique vise à informer toutes les parties prenantes clés du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique (FFU Africa) - Volet Afrique du Nord (NoA) sur les points suivants :

- > **Pourquoi** le système de suivi et de capitalisation NoA (NoA MLS) est nécessaire.
- > **Qui** sont les principales parties prenantes du système ?
- > **Comment** cela fonctionne-t-il ?

Pourquoi le MLS NoA est-il nécessaire ?

> Suivi et capitalisation : une nécessité et une exigence

Un MLS pour soutenir une gestion saine

Un instrument aussi important que FFU nécessite une approche de gestion axée sur les résultats, un système de pilotage fondé sur des données probantes et doit se conformer aux normes de responsabilité publique. Le MLS NoA vise à être un outil essentiel pour aider l'équipe FFU à répondre à ces exigences.

Phase précédente : le système MENOA

Le développement du système de suivi et d'évaluation dans le volet Afrique du Nord du Fonds fiduciaire de l'UE (connu sous le nom de MENOA) a débuté en octobre 2016 et a été mis en œuvre par le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD) jusqu'en septembre 2021.

Recommandations de la Cour des comptes européenne

L'audit de performance de la Cour des comptes européenne (CCE), publié en 2018, recommandait de poursuivre le développement et l'opérationnalisation du système de suivi du Fonds fiduciaire de l'Union européenne (FFUE) afin d'obtenir une vue d'ensemble complète des résultats obtenus par le FFUE Afrique. Dans la région Afrique du Nord (NoA), ces exigences ont été initialement prises en compte par le système MENOA, mis en œuvre entre 2016 et 2021, et sont actuellement développées dans le cadre d'un système MLS basé sur une logique d'intervention actualisée et soutenue par des indicateurs standardisés.

Phase actuelle : le MLS NoA

Le nouveau MLS NoA s'appuie sur un ensemble de processus et d'indicateurs standardisés reliant différents systèmes de rapportage sans générer de charge de travail supplémentaire pour les partenaires de FFU. Ces indicateurs standardisés englobent principalement le Cadre de résultats de FFU⁴ et le Cadre de résultats de l'Europe globale⁵.

> Le projet MLS de la région NOA

Répondre aux recommandations de la CCE : du MENOA au MLS NoA

En décembre 2021, le consortium InProvE a commencé la mise en œuvre du système de suivi et de capitalisation pour le volet Afrique du Nord du Fonds fiduciaire de l'Union européenne (NoA MLS). Ce contrat peut être considéré comme la deuxième phase du MENOA, visant à répondre pleinement aux besoins des principales parties prenantes du Fonds fiduciaire de l'Union européenne en Afrique du Nord, principalement en termes de conformité aux normes de gestion et de responsabilité selon une approche axée sur les résultats.

4. Cadre de suivi et d'évaluation de FFU Afrique : https://ec.europa.eu/trustfundforafrica/content/results-suivi-et-évaluation_en

5. Cadre de résultats Global Europe : <https://data.consilium.europa.eu/doc/document/ST-5697-2022-INIT/en/pdf>

Objectif : mettre en place un système fondé sur des données probantes pour le cycle d'intervention...

L'objectif général du NoA MLS est de « contribuer à l'utilisation d'une approche fondée sur des données probantes pour la programmation et la mise en œuvre d'interventions dans la région du NoA, ainsi que d'éclairer les politiques autour des thèmes de FFU dans la région ».

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

1. Fournir à la DG MENA un suivi MLS efficace et des Rapports sur l'avancement des activités de FFU dans le volet Afrique du Nord.
2. Développer une stratégie de capitalisation générant des connaissances fondées sur des données probantes afin d'éclairer l'élaboration des politiques et la programmation future dans la région.

...à travers quatre composantes interdépendantes

Les activités du MLS pour l'Afrique du Nord sont regroupées en quatre résultats ou composantes interdépendants, comme détaillé ci-dessous :

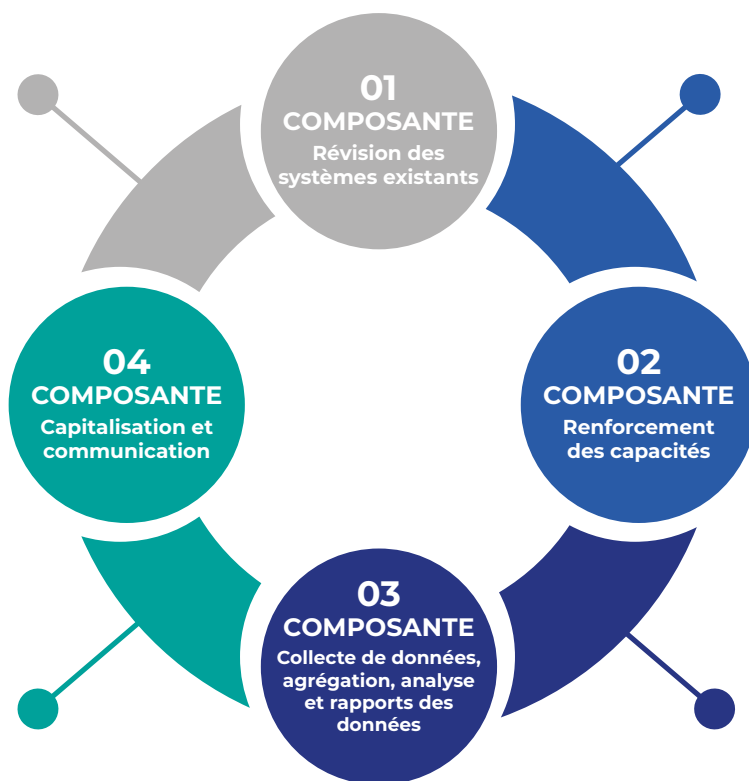
Les quatre composantes du MLS NoA

• **Principaux produits :** Méthodologique Note et cadre de rapports des résultats NoA.

• **Implication des parties prenantes :** **FAIBLE**

• **Principaux produits :** stratégie de **Capitalisation**, études de cas, analyse des réalisations, événements de communication.

• **Implication des parties prenantes :** **MOYENNE** (à développer).



• **Principaux produits :** Renforcement des capacités Stratégie et assistance du service d'assistance MLS NoA.

• **Implication des parties prenantes :** **MOYENNE**, liée à la composante 3.

• **Principaux produits :** plateforme en ligne NOASYS et rapports de suivi FFU NoA.

• **Implication des parties prenantes :** **ÉLEVÉE**, rapports des données et contrôle qualité.

> Principes de mise en œuvre du NoA MLS

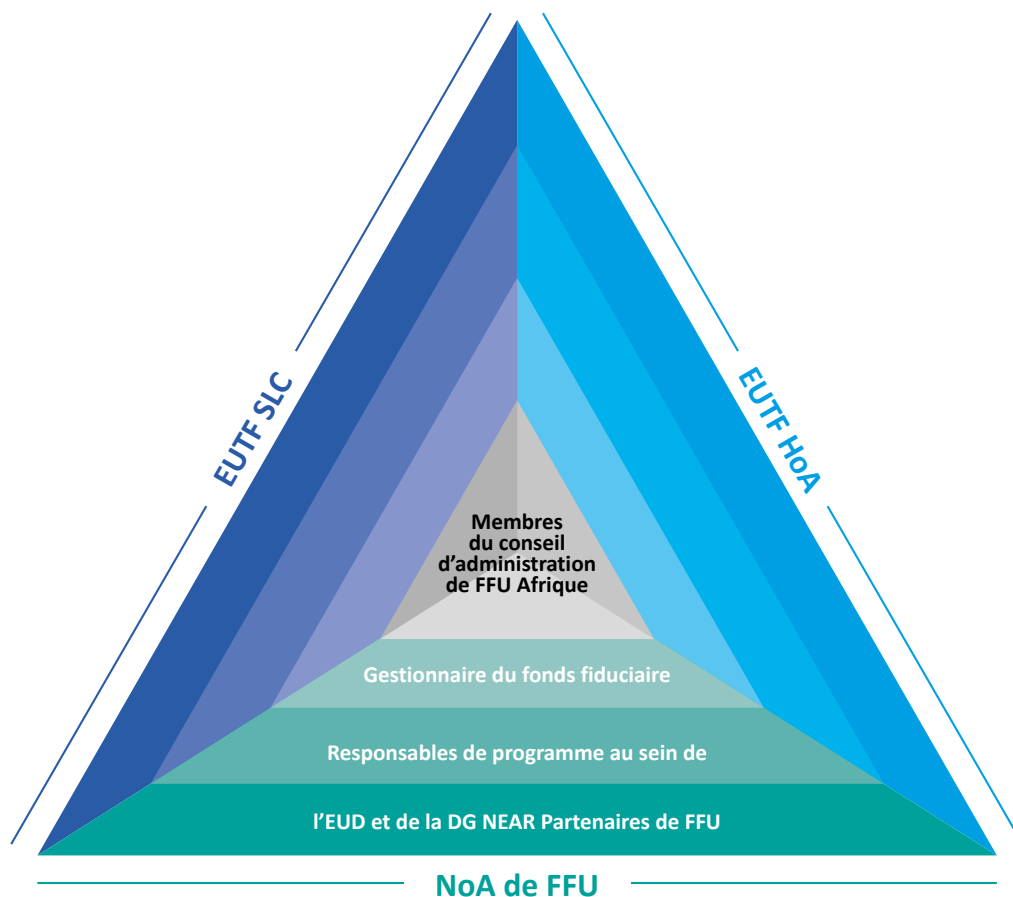
Changements significatifs, soutien personnalisé

Le NoA MLS s'inscrit dans le mode opératoire de l'équipe FFU et des partenaires FFU afin d'obtenir leur pleine acceptation. Il est essentiel d'apporter un soutien personnalisé aux parties prenantes lorsqu'il s'agit de modifier un système (complexe) existant. Afin d'éviter toute charge de travail supplémentaire inutile pour l'équipe FFU et les partenaires FFU, et de garantir l'élaboration en temps voulu du rapport de suivi NoA en 2022, l'équipe NoA MLS adopte une approche pragmatique et progressive pour gérer les changements, en particulier au cours de la première année. À cette fin, le NoA MLS est conçu et mis en œuvre selon les principes suivants : 1. Simplifier et rationaliser le processus de collecte de données, de mise en correspondance, d'agrégation, d'analyse et de rapportage ; et 2. Accompagner les principales parties prenantes par un soutien personnalisé et des actions de renforcement des capacités.

Qui sont les parties prenantes ?

Principales parties prenantes de FFU NoA...

Le NoA MLS s'adresse aux quatre principales catégories de parties prenantes au sein du NoA de FFU : les partenaires de FFU, l'équipe de FFU (responsables de programme dans les délégations de l'UE et la DG MENA), le gestionnaire du fonds fiduciaire et les membres du conseil d'administration de FFU Afrique.



...avec des besoins et des attentes différents

Chaque catégorie de parties prenantes a un rôle et des attentes différents vis-à-vis du NoA MLS, comme le montre le tableau ci-dessous :

Parties prenantes de FFU NOA, attentes et rôles

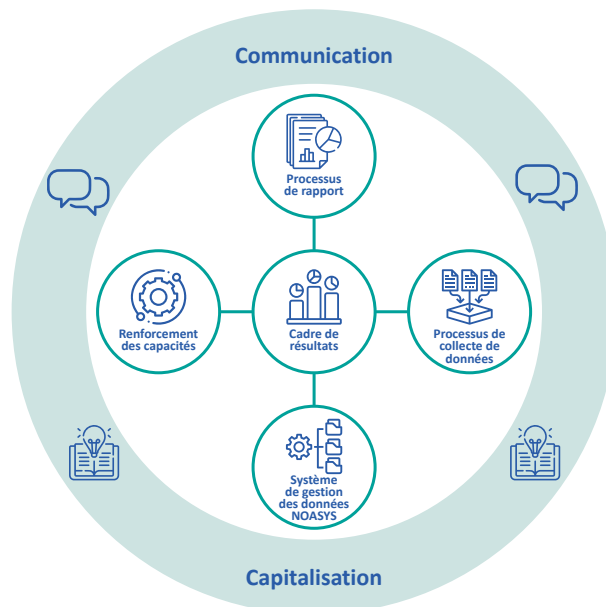
Partie prenante	Attentes concernant le NoA MLS	Rôles
Membres du conseil d'administration de l'FFU Afrique	Sur la base de sources d'information clés, notamment les rapports de suivi de l'FFU provenant des trois régions...	... examine la stratégie de l'FFU ; ajuste la portée géographique et thématique ; décide des modifications à apporter aux documents d'orientation ; etc.
Gestionnaire du fonds fiduciaire	Sur la base d'informations clés, notamment le rapport de suivi NoA...	... examine et approuve les actions à financer ; supervise la mise en œuvre des actions ; approuve les rapports annuels et les comptes à transmettre au conseil d'administration ; etc.
Équipe du Fonds fiduciaire de l'UE dans les délégations de l'UE et la DG MENA	Valider les données relatives aux résultats saisies dans NOASYS (ex ante ou ex post) ; utiliser les services MLS de NoA chaque fois que cela est nécessaire et/ou demandé.	Gestion globale et suivi des interventions du Fonds fiduciaire de l'Union européenne pour la lutte contre le terrorisme (FFU NoA) au niveau national et régional.
Partenaires de l'FFU	Fournir les données et informations relatives aux résultats à télécharger dans NOASYS ; interagir avec l'équipe MLS de NoA afin de contrôler la qualité des données, utiliser NoA MLS chaque fois que nécessaire et/ou demandé (par exemple, service d'assistance, renforcement des capacités, questions de suivi et d'évaluation, etc.	Mise en œuvre et suivi globaux des interventions.

Comment ça marche : l'approche méthodologique du MLS NoA

> Aperçu

La colonne vertébrale du MLS NoA est le nouveau **cadre de rapports des résultats**, un élément clé pour organiser la collecte, la mise en correspondance, l'agrégation, l'analyse et les rapports des données de résultats de toutes les interventions NoA de FFU⁶ (terminées et en cours). Une fois le cadre conçu et approuvé par l'équipe MLS NoA et l'équipe FFU, la plateforme en ligne **NOASYS** est mise en place et testée avec un groupe de partenaires FFU volontaires. Par la suite, le processus complet de collecte de données sur les résultats commencera afin d'obtenir toutes les informations nécessaires à l'élaboration du **rapport annuel de suivi NoA prévu pour septembre 2022**. En parallèle, des actions de renforcement des capacités sont menées, en 2022, en mettant l'accent sur des réunions bilatérales et personnalisées : partenaires FFU - équipe MLS NoA. Enfin, le volet capitalisation et communication sera affiné et mis en œuvre à partir de la fin 2022.

Le système MLS NoA en bref



> Composante 1 : Révision du système et des données existants

Objectifs de la composante 1

Un cadre simple de suivi des résultats

Le volet 1 fournit les orientations méthodologiques du nouveau MLS NoA. Ses principaux produits sont la note méthodologique actuelle et le nouveau cadre de rapport des résultats NoA. Le NoA MLS est conçu pour fournir un rapportage complet sur les résultats de FFU dans la région NoA et permettre l'agrégation des données avec les deux autres régions de FFU (SLC et HoA) au niveau de FFU Afrique. Dans la mesure du possible et lorsque cela est pertinent, il est harmonisé avec l'approche MENOA précédente, c'est-à-dire pour assurer la continuité, tout en rationalisant la participation et la contribution de toutes les parties prenantes.

Aperçu des tâches dans le cadre de la composante 1

Évaluer, ajuster, concevoir

Deux groupes de tâches ont été réalisés afin d'élaborer la méthodologie du nouveau MLS NoA, comme décrit dans la présente note : 1. Évaluer l'ancien système MENOA ; et 2. Créer et/ou rationaliser le nouveau Cadre de résultats NoA et les processus connexes pour collecter, comparer, agréger, analyser et communiquer les données relatives aux résultats.

Groupes de tâches relevant de la composante 1



Évaluer l'ancien système MENOA

- > Logique d'intervention
- > Processus
- > Rapports de suivi



Construire / rationaliser

- > Nouveau cadre de rapport des résultats
- > Lien avec les indicateurs FFU et GERF
- > Processus

6. Le paquet « Mieux légiférer » de 2017 utilise le terme « **Intervention** » pour désigner les activités entreprises par l'UE, qui sont regroupées afin d'évaluer leurs performances. L'intervention en tant qu'entité comporte un ensemble cohérent d'intrants et de résultats, un format structurel standard (Cadre logique), une théorie du changement développemental et une unité optimale pour le suivi opérationnel.

Évaluer l'ancien système MENOA

Assurer la continuité et l'harmonisation dans la mesure du possible

Afin d'assurer la continuité et l'harmonisation avec l'approche précédente, dans la mesure du possible, une évaluation approfondie du système MENOA a été réalisée au début du contrat actuel, analysant sa méthodologie, sa logique d'intervention et son processus de Collecte de données, de mise en correspondance, d'agrégation, d'analyse et de Rapports des données (y compris les précédents rapports de suivi de la NoA). Cette évaluation a révélé plusieurs lacunes ou problèmes qui ont été pleinement pris en compte lors de la conception du nouveau MLS de la NoA, à savoir :

> **Une logique d'intervention complexe et rigide**, avec trop de niveaux dans la chaîne de résultats et un lien insuffisant avec les quatre priorités stratégiques de FFU NoA5. Cela a entravé les processus de collecte de données et de rapportage ainsi que l'efficacité des rapports de suivi NoA.

Lacunes à combler

> **Une utilisation limitée des 38 indicateurs des produits communs (COI)⁷ du Fonds fiduciaire**, les partenaires du Fonds ayant reçu pour instruction de ne réaliser que du rapports sur un à trois indicateurs des produits communs par intervention. Cette approche a limité la capacité de la région MENOA à réaliser le rapports sur la contribution globale des interventions aux objectifs de la NoA du Fonds fiduciaire dans leur ensemble (c'est-à-dire à obtenir une vue d'ensemble) et à agréger les données avec les deux autres régions du Fonds fiduciaire.

> **Une approche descendante prédominante**, dans laquelle les partenaires de FFU étaient invités à aligner la gestion des flux financiers (LFM) de leurs interventions en cours sur la nouvelle logique d'intervention MENOA. Cette approche a généré certaines divergences entre les données communiquées et la réalité sur le terrain.

> **Un processus et un flux de travail complexes et fastidieux pour la collecte de données**, comprenant 27 étapes et reposant sur des outils de collecte de données hors ligne (DCT), ce qui le rendait sujet aux erreurs humaines et suscitait des résistances de la part des partenaires de FFU.

Conséquence : rapports incomplets et peu fiables

La conséquence la plus importante des lacunes mentionnées ci-dessus était que les rapports de suivi NoA n'étaient pas suffisamment complets et solides pour rendre pleinement compte des progrès et des performances globaux des interventions dans la région NoA afin de soutenir l'équipe FFU, ce qui constitue pourtant une caractéristique essentielle de tout système de suivi et de capitalisation.

Élaborer et/ou rationaliser le cadre de rapport sur les résultats de la région NoA

Un nouveau cadre de rapports sur les résultats de la région NoA plus simple

Compte tenu de la situation et des problèmes mentionnés ci-dessus, la nouvelle équipe MLS de NoA a adopté une nouvelle approche : passer de la logique d'intervention précédente à un Cadre de résultats NoA plus adapté, comprenant les caractéristiques et objectifs suivants :

> **Simple et complet** : inclure tous les éléments nécessaires pour collecter, comparer, agréger, analyser et réaliser le rapports des données sur la base des Indicateurs du Fonds fiduciaire de l'Union européenne pour la lutte contre le terrorisme (FFU)⁷.

> **Lié aux niveaux stratégiques de FFU Afrique et de la région NoA** : prise en compte des objectifs et priorités stratégiques convenus dans les documents stratégiques (approche descendante minimale nécessaire).

7. Objectif stratégique 3 de FFU Afrique (niveau 1) > Objectifs stratégiques de FFU Afrique du Nord (niveau 2) > Objectifs spécifiques (niveau 3) > Résultats immédiats (niveau 4) > Produits génériques (niveau 5). Les quatre priorités stratégiques de la région NoA découlent des quatre priorités définies par le conseil d'administration de FFU pour la région NoA en 2018. La liste des indicateurs de produits communs de FFU-Afrique est disponible ici : https://trust-fund-for-africa.europa.eu/document/download/5bb455d9-556e-4796-9f49-3d8b2608f3f7_en?filename=FFU%20Methodological%20Notes%20-%20M%26S%20-%20Jan%202022.pdf

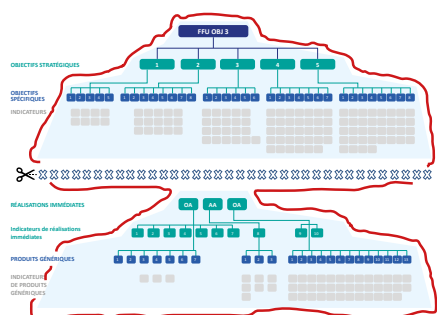
- > **Présentation des « domaines d'action »** : identifiés à partir des objectifs généraux et spécifiques de toutes les interventions NoA et des résultats obtenus ou attendus (une approche ascendante cruciale).
- > **Plus simple, mais toujours en lien avec la logique d'intervention précédente** : harmonisation et continuité, par exemple en conservant le même Objectif général et en alignant les cinq Objectifs spécifiques précédents sur les quatre priorités stratégiques actuelles du NoA.
- > **Alignée sur** les autres volets africains de FFU et les fonds fiduciaires de l'UE, **et intégrant les enseignements tirés** de ceux-ci, par exemple : FFU Colombie et FFU Syrie.

Cadre de rapport sur les résultats de la NoA à trois niveaux

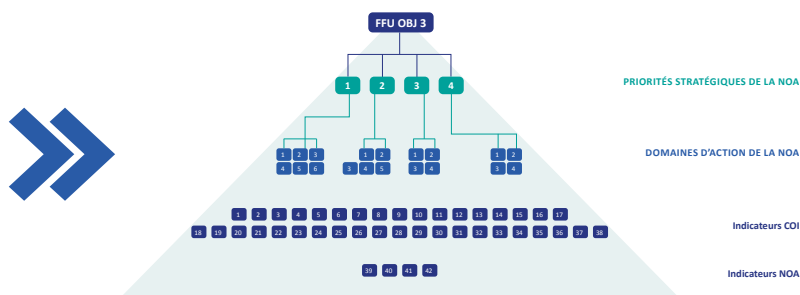
Le nouveau cadre de résultats de la NoA comporte trois niveaux convergents : l'objectif général de la NoA, les quatre priorités stratégiques de la NoA et les domaines d'action de la NoA. Ce dernier résume de manière stratégique les objectifs des interventions dans la région de la NoA – achevées et en cours – organisées selon les priorités stratégiques correspondantes de la NoA. Pour chaque domaine d'action, les indicateurs correspondants de FFU (actuellement, uniquement les indicateurs des produits communs ou COI) ont été harmonisés. De même, des indicateurs de produits et de réalisations communs supplémentaires spécifiques à la région NoA et à son portefeuille d'interventions seront identifiés dans les mois à venir et seront donc intégrés dans le cadre de rapports des résultats NoA en tant que nouveaux indicateurs FFU.

Comparaison visuelle entre l'ancienne logique d'intervention et l'actuel Cadre de résultats pour le rapport sur les résultats NoA

D'un système complexe comportant de nombreux niveaux insuffisamment connectés et de nombreux Indicateurs...



...vers un système simplifié, harmonisé, convivial, réactif aux besoins, efficace et synergique



Une caractéristique clé : présentation des « domaines d'action »

Le nouveau cadre de suivi des résultats de la NoA est suffisamment complet et flexible pour refléter la diversité des interventions de FFU mises en œuvre dans la région de la NoA, tout en offrant toutes les fonctionnalités nécessaires pour réaliser le rapportage conformément aux priorités stratégiques et à l'Objectif général de la NoA. **L'introduction des domaines d'action** constitue un élément clé qui apporte une valeur ajoutée, car ceux-ci : 1. rationaliseront le processus de Collecte de données, de mise en correspondance, d'agrégation, d'analyse et de rapports des données ; 2. introduisent une approche ascendante indispensable : ils reflètent ce que les interventions sont concrètement censées accomplir, conformément à leurs objectifs ; 3. apportent une orientation stratégique ou axée sur les processus, puisqu'ils s'appuient sur des processus (par exemple « faire X pour atteindre Y ») ou parce qu'ils regroupent des résultats complémentaires ; et 4. permettent une certaine souplesse dans le système de Suivi.

Cadre de rapports sur les résultats de FFU NoA

NOA
GLOBAL
OBJECTIF

Objectif 3 de FFU-Afrique : Amélioration de la gestion des migrations dans les pays d'origine, de transit et de destination

NOA
STRATÉGIQUES
PRIORITÉS

DOMAINES D'ACTION DE LA NOA

1	2	3	4
<p>Protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés, et stabilisation des communautés</p> <p>1.1. Accès aux services de base, sociaux et juridiques (8 indicateurs FFU)</p> <p>1.2. Capacités, développement institutionnel et politique en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services (8 indicateurs FFU)</p> <p>1.3. Cohésion sociale, prévention des conflits et activités liées aux droits de l'homme (2 indicateurs FFU)</p> <p>1.4. Accès à des sources de revenus et à des opportunités d'emploi (5 indicateurs FFU)</p> <p>1.5. Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués pour leur évacuation, leur réinstallation et leur retour humanitaire volontaire (2 indicateurs FFU)</p> <p>1.6. Collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information (2 indicateurs FFU)</p>	<p>Soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains</p> <p>2.1. Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gestion des frontières internationale et fondée sur les droits de l'homme (4 indicateurs FFU)</p> <p>2.2. Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières, formation à leur utilisation et suivi de celle-ci (2 indicateurs FFU)</p> <p>2.3. Prévention de la migration irrégulière et du passage clandestin, et protection des victimes de la traite des êtres humains (3 indicateurs FFU)</p> <p>2.4. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières (1 indicateur FFU)</p> <p>2.5. Collecte de données, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information (2 indicateurs FFU)</p>	<p>Soutien à la migration de main-d'œuvre</p> <p>3.1. Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre (3 indicateurs FFU)</p> <p>3.2. Formation professionnelle, conseil en matière de carrière, services d'information et d'orientation pour les candidats à la migration de main-d'œuvre (1 indicateur FFU)</p> <p>3.3. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre (1 indicateur FFU)</p> <p>3.4. Collecte de données, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information (2 indicateurs FFU)</p>	<p>Soutien à l'amélioration de la gouvernance des migrations et à l'assistance au retour volontaire et à la réintégration durable</p> <p>4.1. Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gouvernance des migrations et des retours migratoires (4 indicateurs FFU)</p> <p>4.2. Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora (4 indicateurs FFU)</p> <p>4.3. Amélioration des mécanismes de coopération internationale en matière de gouvernance des migrations et des migrations de retour (1 indicateur FFU)</p> <p>4.4. Collecte, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information (2 indicateurs FFU)</p>

Exercice préliminaire et théorique : mise en relation des domaines d'action avec les indicateurs de FFU

Tous les domaines d'action ont été provisoirement liés aux indicateurs FFU (actuellement : les COI)⁸. Cet exercice a été réalisé sur la base des critères suivants : 1. Respect des définitions et des lignes directrices fournies dans la note méthodologique de chaque COI ; 2. Liaison du plus grand nombre possible de COI (37 sur 38 ont été liés) ; 3. Un seul COI doit être rapporté dans le cadre d'une seule priorité stratégique du domaine d'action (à l'exception des priorités transversales), afin d'éviter toute confusion dans les résultats et tout double comptage potentiel des valeurs ; et 4. Consolidation des quatre priorités stratégiques du domaine d'action, afin d'éviter les chevauchements entre les COI tout en permettant l'utilisation de priorités transversales. Cet exercice complexe et délicat fera l'objet d'un examen continu par l'équipe MLS du domaine d'action afin d'en vérifier la validité et l'efficacité et de procéder à d'éventuels ajustements.

En tenant également compte des indicateurs GERF

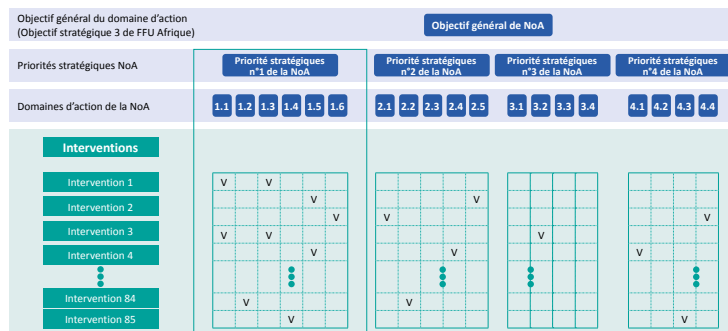
Enfin, les indicateurs de FFU ont été alignés sur ceux du Cadre de résultats pour l'Europe globale (GERF)⁹, de sorte que l'ensemble du processus de mise en relation des résultats obtenus au niveau des interventions avec ceux obtenus au niveau de l'UE est désormais achevé. Ce processus sera facilité par la nouvelle plateforme en ligne NOASYS.

8. Il existe un domaine d'action horizontal ou transversal intitulé « Collecte, gestion et analyse des données et développement du système d'information », qui concerne toutes les priorités stratégiques du NoA et est lié à deux COI spécifiques.

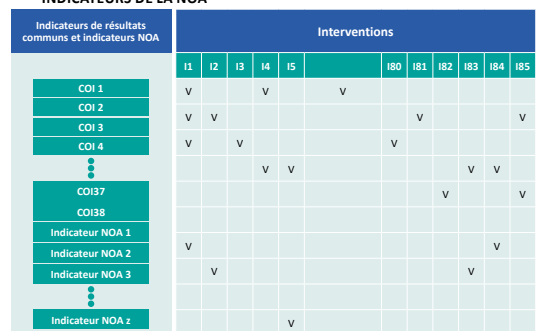
9. Cadre de résultats Global Europe : <https://europa.eu/capacity4dev/parau/eu-rfi>

Processus de collecte de données, de mise en correspondance, d'agrégation, d'analyse et de rapports des données MLS de la NoA en termes visuels

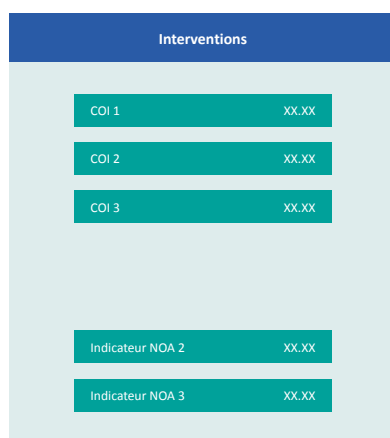
I. CORRESPONDANCE ENTRE LES INTERVENTIONS DE FFU NOA ET LES DOMAINES D'ACTION



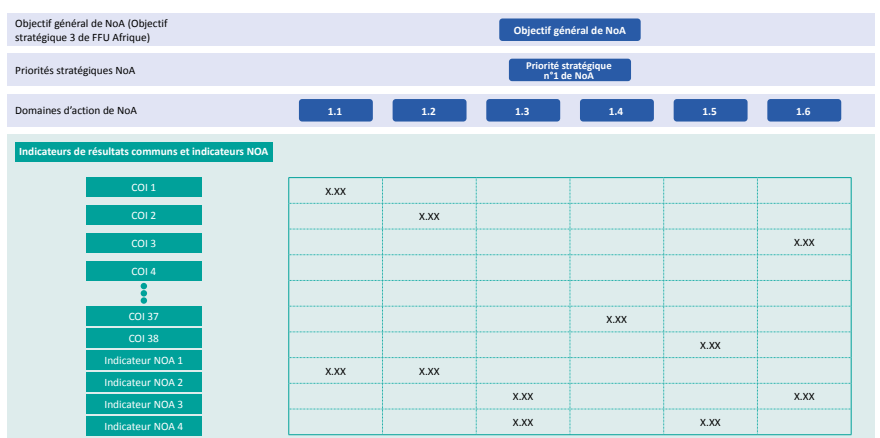
II. ALIGNER LES INTERVENTIONS DE LA NOA DE FFU SUR LES COI DE FFU + ALIGNEMENT AUTOMATIQUE SUR LE GERF ; IDENTIFIER DE NOUVEAUX INDICATEURS DE LA NOA



III. RAPPORT SUR LES RÉSULTATS DES INTERVENTIONS



IV. RÉSULTATS AGRÉGÉS PAR DOMAINE D'ACTION ET PRIORITÉS STRATÉGIQUES DE LA NOA



> Composante 2 : Renforcement des capacités

Objectifs de la composante 2

Un élément clé pour comprendre et utiliser le nouveau NoA MLS

Le volet « Renforcement des capacités » est essentiel pour garantir l'acceptation, l'appropriation et la mise en œuvre harmonieuse du nouveau système MLS de NoA. Il vise à faciliter la compréhension et l'utilisation du Cadre de résultats de NoA, de la plateforme en ligne NOASYS et de l'ensemble du système de Collecte de données, de mise en correspondance, d'agrégation, d'analyse et de rapports des données. Ce volet cible deux groupes d'utilisateurs clés : les partenaires FFU et les équipes FFU.

Principales caractéristiques du volet « Renforcement des capacités »

La stratégie de renforcement des capacités est élaborée parallèlement à la plateforme en ligne **NOASYS**. Elle détaille l'approche, les activités et le calendrier de sa mise en œuvre, y compris un Programme sur mesure pour répondre aux besoins spécifiques de chaque groupe d'utilisateurs. Elle est étroitement liée à un service d'assistance qui répond aux demandes individuelles. Les principales caractéristiques de la stratégie sont les suivantes :

> **Sur mesure** : adaptés aux besoins spécifiques des partenaires et de l'équipe de FFU, qu'ils concernent des besoins individuels ou collectifs.

Une stratégie de renforcement des capacités à deux volets

Renforcement des capacités



Modules de renforcement des capacités en matière de capitalisation

Assistance ponctuelle via un service d'assistance ou via un soutien personnalisé individuel

- > **Flexible** : certains besoins sont récurrents et sont donc mieux traités dans le cadre de sessions de groupe, tandis que d'autres doivent être traités individuellement car ils sont spécifiques au contexte.
- > **Progressive** : la stratégie sera élaborée étape par étape, en fonction de l'évolution des besoins et des demandes des parties prenantes et des changements de contexte.
- > **Pratique** : les programmes de renforcement des capacités qui réussissent apportent des avantages directs aux participants, c'est-à-dire dans leur travail quotidien.

Aperçu des tâches dans le composant 2

Une approche pragmatique et progressive

Trois groupes de tâches seront réalisés dans le cadre de la stratégie de renforcement des capacités :

- 1. Fourniture d'un soutien ciblé ou personnalisé** lors du premier exercice de Collecte de données en 2022.
- 2. Examen des besoins** sur la base des commentaires des utilisateurs vers la fin de 2022.
- 3. Poursuite du développement et de la mise en œuvre de la stratégie** à partir de 2023, avec des révisions et des adaptations continues chaque fois que cela sera nécessaire.

Groupes de tâches relevant de la composante 2



2022 : Soutien ciblé

- > Aide au rapports des données dans NOASYS
- > Lancement du service d'assistance
- > Premier développement de la stratégie



Fin 2022

Évaluation du contexte, de l'expérience acquise au cours de l'année et des besoins nouveaux ou évolutifs des groupes cibles



2023

Poursuite de la conception et de la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités

2022 : Fournir un soutien ciblé

Soutien personnalisé

Une assistance sera fournie en fonction des besoins spécifiques de chaque partenaire de FFU lors du premier exercice de Collecte de données, principalement pour :

- > Partager et expliquer le nouveau cadre de rapport des résultats NoA.
- > Présenter et expliquer NOASYS et ses fonctionnalités.
- > Soutenir le processus de collecte de données.

NoA MLS Le service d'assistance est déjà disponible

Le service d'assistance NoA est déjà opérationnel et accessible à toutes les parties prenantes. Les communications, les questions et réponses, l'organisation de réunions en ligne pour le processus de Collecte de données et d'autres activités clés se font via le service d'assistance, soit par courriel (noa.mls.helpdesk@particip.com), soit directement dans NOASYS (<https://noasys.dev4u.it/>). À la fin de l'année 2022, une liste de questions fréquentes sera établie à partir des questions et réponses les plus pertinentes et les plus fréquentes.

Guides d'utilisation et tutoriels vidéo

Afin de faciliter l'utilisation maximale de la plateforme en ligne pour le processus de Collecte de données après l'assistance personnalisée mentionnée ci-dessus, deux outils clés seront développés avant la fin de 2022 : 1. Un guide d'utilisation, couvrant les aspects techniques et méthodologiques (c'est-à-dire comment utiliser NOASYS et comment réaliser le rapportage et l'encodage des données), et 2. Des tutoriels vidéo conviviaux, par exemple sous chaque onglet ou section de NOASYS.

Évaluer les besoins nouveaux ou en évolution afin de poursuivre le développement et la mise en œuvre de la stratégie de renforcement des capacités

Renforcement continu des capacités

L'interaction avec les parties prenantes, à savoir les partenaires de FFU, lors du premier processus de Collecte de données en 2022, fournira les informations nécessaires pour ajuster la stratégie de renforcement des capacités. Cette adaptation impliquera des outils et des approches nouveaux ou actualisés, par exemple : la poursuite du soutien personnalisé, l'organisation de sessions de groupe, la conception et la mise en place de modules de formation (nouveaux tutoriels vidéo, webinaires ou séminaires en présentiel, etc.) sur des thèmes spécifiques, etc.

> Composante 3 : Collecte de données, mise en correspondance, agrégation, analyse et rapports des données

Objectifs de la composante 3

Le chemin vers la génération des principaux produits de suivi

La composante 3 est la plus exigeante en termes de main-d'œuvre et peut être considérée comme le cœur du MLS de la NoA, car elle relie toutes les composantes du cycle. Ses principaux produits sont la plateforme en ligne NOASYS et les rapports annuels de suivi de la NoA.

Principales caractéristiques de la composante « Collecte de données, mise en correspondance, agrégation, analyse et rapportage »

Faciliter les contributions des partenaires de FFU

Le volet 3 nécessite une collaboration étroite entre les partenaires de FFU et est conçu pour assurer une transition en douceur entre l'ancien système (MENOA) et le système actuel, en évitant toute charge de travail supplémentaire. Un élément clé de cet objectif est le rapports des données via une nouvelle plateforme en ligne conviviale appelée NOASYS, qui remplace l'ancien outil de Collecte de données basé sur un tableur Excel.

Garantir la qualité des données

La qualité globale des données à communiquer dans le système est une condition préalable essentielle pour obtenir des produits de suivi fiables. Par conséquent, l'équipe MLS de NoA travaillera en étroite collaboration avec les partenaires de FFU afin de garantir que l'ensemble du processus soit conforme aux normes de qualité de l'UE¹⁰, y compris l'aspect crucial consistant à éviter le double comptage des valeurs¹¹.

Garantir la fiabilité des analyses

L'analyse sera réalisée en deux phases : dans un premier temps, les valeurs agrégées de toutes les interventions seront calculées à l'aide des fonctions analytiques NOASYS, puis une analyse critique sera effectuée sur cette base, en recoupant les informations qualitatives et d'autres sources (par exemple, le suivi par des tiers en Libye ou les rapports de suivi nationaux).

Tenir tout le monde informé

Le volet 3 nécessite la participation de toutes les parties prenantes clés. De nombreuses activités relevant du volet « Renforcement des capacités » et du volet « Communication et capitalisation » sont conçues pour renforcer cette participation, cet engagement et cette appropriation. Par conséquent, une communication transparente et une bonne compréhension de l'état d'avancement du processus de rapport sur les résultats sont très importantes. À cet égard, la feuille de route NoA MLS sera un outil essentiel.

10. Le processus NoA MLS s'appuie sur l'expérience du **processus de collecte de données sur les résultats de l'UE**, lancé en 2015 dans le cadre du Cadre de résultats de l'UE (actuellement : GERF), qui était un exercice annuel visant à collecter et à contrôler la qualité des données afin de suivre et de réaliser les rapports sur les résultats au niveau des interventions et des entreprises : <https://europa.eu/capacity4dev/rom/wiki/what-results-oriented-monitoring>.

11. Selon l'exercice de collecte de données sur les résultats de l'UE et l'expérience acquise, il existe trois cas possibles de **double comptage au cours d'une même année** : 1. Double comptage pour le même indicateur pendant toute la durée d'une intervention ; 2. Double comptage entre les indicateurs d'une même intervention ; et 3. Double comptage entre différentes interventions (par exemple, dans la même zone géographique).

Feuille de route pour le rapports des résultats : situation en mai 2022

ÉTAPES	ÉTAPES	STATUT	CALENDRIER 2022							IMPLICATION DE L'ÉQUIPE FFU ET DES PARTENAIRES FFU		
			Jun	Juil.	Août	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Partenaires de FFU	Délégations de l'UE	DG NEAR (DGA2.01)
Préparation	Soumission de la méthodologie MLS	Terminé								N/A	Fournir des commentaires	Fournir des commentaires et donne son accord
	Collecte de la documentation relative aux contrats, y compris les dernières Cadres logiques approuvés	Terminé								N/A	Fournir la documentation	Superviser le processus
	NOASYS Conception et publication d'un cadre logique pilote pour la collecte de données	Terminé								N/A	N/A	Superviser le processus
	Encodage des LFM et téléchargement des données disponibles dans NOASYS	Terminé								N/A	N/A	Superviser le processus
Test	Session de travail avec les partenaires FFU pilotes sélectionnés pour présenter les grandes lignes de NOASYS et recueillir leurs commentaires	Début								Participation volontaire	Participer volontairement	Superviser le processus
	Test utilisateur de NOASYS avec certains FFU pilotes Partenaires	Approche								Participer volontairement pour effectuer le rapportage de données	Participer volontairement	Superviser le processus
	Révision de la méthodologie NOASYS et MLS si nécessaire sur la base des résultats de la phase pilote	Approche								N/A	Fournir des commentaires	Fournir des commentaires et donne son accord
Mise en œuvre	Organisation d'une présentation de l'approche MLS au responsable du programme MENA HQ et au responsable du programme INTPA FFU Afrique	Approche								N/A	Participer volontairement	Bénéficiaire de la présentation
	Lancement complet de NOASYS et processus de Collecte de données	Approche								Acteur clé	Participer volontairement	Superviser le processus
	Renforcement des capacités et soutien	Approche								Bénéficiaire du soutien fourni par l'équipe MLS de NoA	Participer volontairement	Superviser le processus
	Contrôle qualité des données	Approche								Fournit des éclaircissements à l'équipe MLS si nécessaire	Participer si nécessaire	Superviser le processus
	Élaboration du projet de rapport de suivi FFU NoA	Prévu								N/A	Fournir des commentaires	Fournir des commentaires
	Rapportage GERF	Prévu								N/A	N/A	Fournir un retour d'information et une approbation
	Soumission du projet de rapport de suivi NoA à FFU Équipe et partenaires de FFU	Prévu								Fournir des commentaires	Fournir des commentaires	Fournir des commentaires
	Élaboration du rapport final de suivi de FFU NoA	Prévu								N/A	N/A	Approbation du rapport de rapportage
	Mise à jour des données dans AKVO	Prévu								N/A	N/A	Superviser le processus

Aperçu des tâches dans le volet 3

Groupes de tâches relevant du volet 3



Une seule fois en 2022

- > Développement de NOASYS
- > Encodage des interventions LFM
- > Rapportage et validation des données de résultats dans NOASYS (équipe NoA MLS et équipes FFU)



À partir de 2023

Avant mars :

Rapportage et validation des données de résultats dans NOASYS (partenaires FFU, avec le soutien de l'équipe NoA MLS)



Chaque année

- > Agrégation
- > Contrôle qualité
- > Analyse
- > Rapportage (projet en septembre, version finale en décembre). Équipe MLS de NoA, commentaires des parties prenantes

Ensemble d'activités ponctuelles à mener en 2022

Une phase de préparation et de test solide

L'ensemble des activités qui seront menées en 2022 dans le cadre de cette composante repose sur la création de la plateforme en ligne **NOASYS**, qui sera le principal outil permettant de collecter, de comparer, d'agréger, d'analyser et de réaliser les rapports des données relatives aux résultats de toutes les interventions de FFU NoA. Pour mener à bien cette activité, la participation des partenaires de FFU et de l'équipe de FFU est limitée mais importante : fourniture des documents clés des interventions (à savoir : le LFM actuel) et participation à la phase de test de la plateforme.

NOASYS : une plateforme conviviale, développée et testée en étroite collaboration avec ses principaux utilisateurs

NOASYS remplace l'ancien outil de Collecte de données (DCT, sous forme de tableurs), dans le but de rationaliser et d'améliorer l'ensemble du processus. L'objectif final de NOASYS est de fournir à l'équipe FFU et aux partenaires FFU des informations actualisées, complètes et agrégées sur les résultats de toutes les interventions de FFU dans la région NoA. Sur la base des données saisies par les partenaires de FFU, le système fournira une série d'informations à des fins de Suivi. Le développement de NOASYS suit la méthodologie Agile¹². L'équipe de FFU et les partenaires de FFU ont été invités à participer au développement et à l'essai de NOASYS afin de garantir son efficacité, son efficacité et sa convivialité.

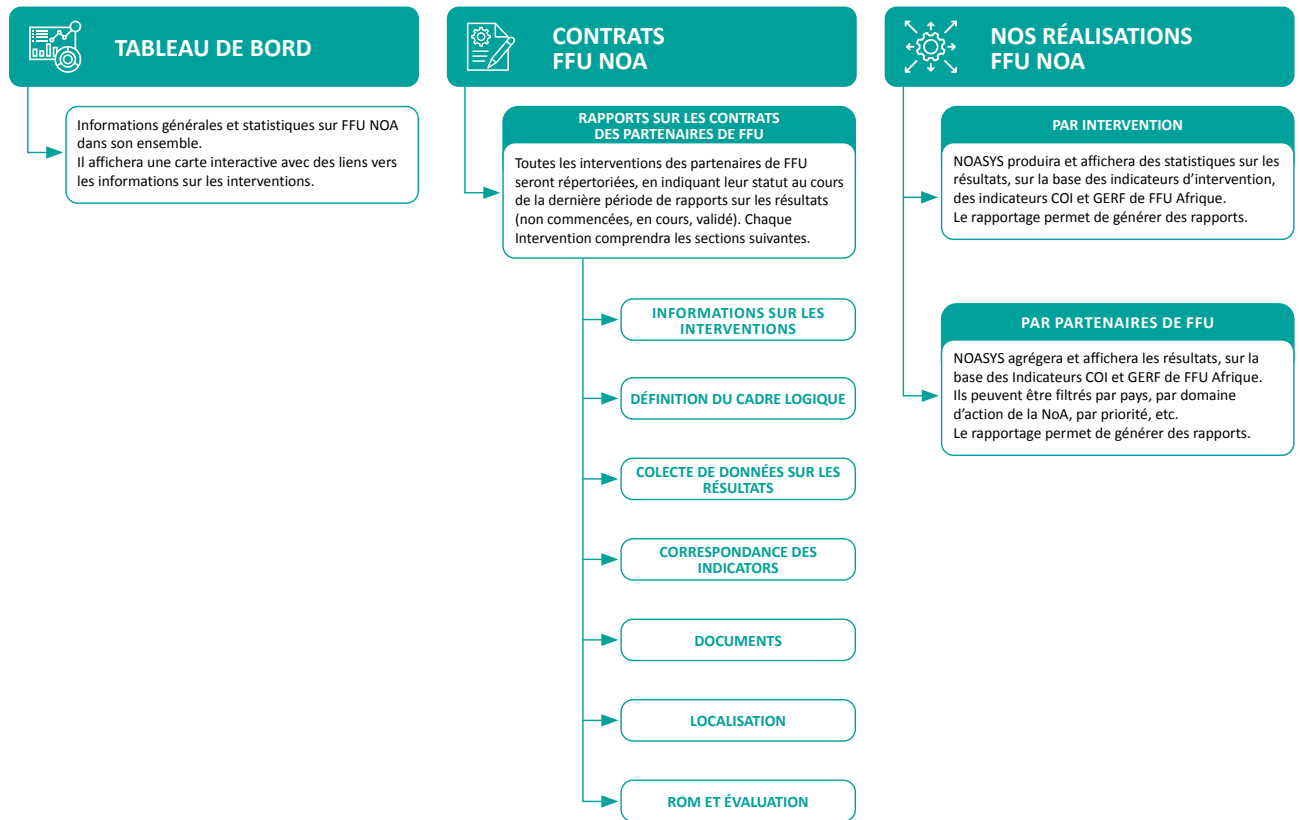


NOASYS reflète deux éléments clés de la nouvelle approche du NoA MLS : 1. Désormais, l'accent est mis sur les résultats et les indicateurs de la gestion des fonds (LFM) des interventions (au lieu de se concentrer sur un nombre limité de COI, comme dans le MENOA), tandis que l'équipe NoA MLS assume la responsabilité de les faire correspondre aux indicateurs FFU correspondants ; et 2. Elle s'adapte aux cycles de suivi et de rapports des partenaires de FFU, la seule condition étant de communiquer les résultats les plus récentes disponibles avant le 31 mars de chaque année.

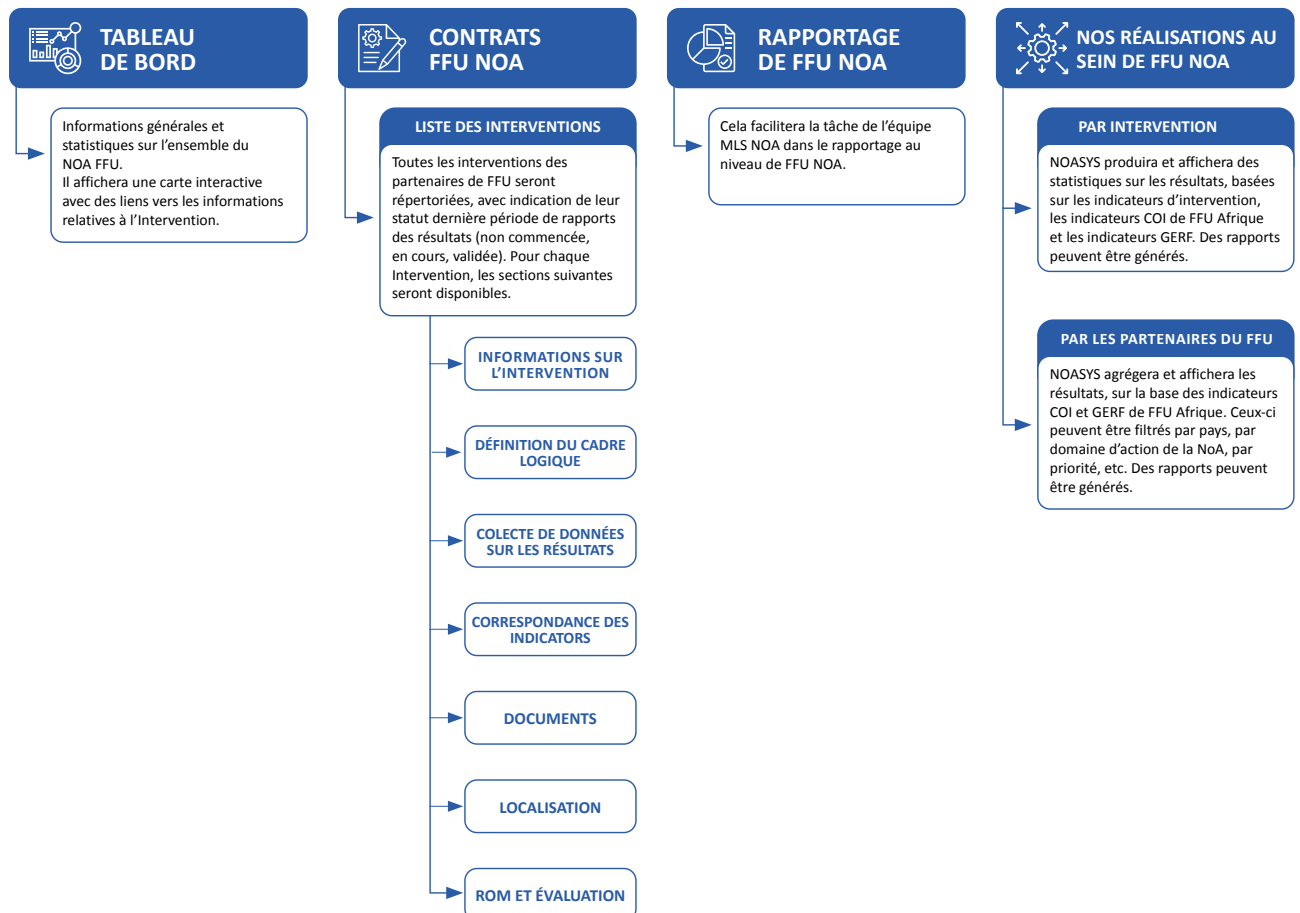
Les figures ci-dessous donnent un aperçu des fonctions et des sections de NOASYS pour les partenaires de FFU et l'équipe de FFU.

12. Le développement logiciel agile désigne un ensemble de méthodologies de développement logiciel basées sur le développement itératif, dans lesquelles les exigences et les solutions évoluent grâce à la collaboration entre des équipes interfonctionnelles auto-organisées.

Pour les partenaires de FFU



Pour l'équipe FFU



Pour chaque intervention, NOASYS comprendra les sections suivantes

Présentation complète des interventions individuelles

- > **Informations sur l'intervention** : une section fournissant les informations contractuelles et les coordonnées de base.
- > **LFM** : une section dans laquelle sont encodés les résultats, les indicateurs, les valeurs de référence et les cibles, et qui permet de signaler toute correspondance potentielle avec les indicateurs de FFU et du GERF. L'équipe MLS de la zone d'action a déjà encodé les LFM de toutes les interventions de la zone d'action dans NOASYS. Le système permet d'apporter toute modification future convenue entre le partenaire de FFU et l'équipe de FFU aux LFM encodés.
- > **Collecte de données sur les résultats** : dans cette section, les partenaires de FFU communiquent les valeurs actuelles des indicateurs, en fonction de leurs cycles de rapportage. Pour chaque indicateur, NOASYS génère un graphique montrant l'évolution des valeurs.
- > **Correspondance des indicateurs** : dans cette section, l'équipe MLS de NoA procédera à la mise en correspondance entre les indicateurs LFM et les indicateurs FFU et GERF. Les partenaires FFU peuvent participer à ce processus s'ils le souhaitent, et il leur sera demandé de fournir toutes les données supplémentaires nécessaires, telles que la désagrégation disponible ou le double comptage potentiel des valeurs.
- > **Documents** : section dédiée au stockage des documents reçus des partenaires de FFU concernant leurs interventions.
- > **Localisation** : dans cette section, une carte indiquera l'emplacement de l'intervention.
- > **Examens et évaluation du ROM** : une section contenant des informations actualisées sur tous les examens et/ou Évaluations ROM réalisés et/ou prévus.

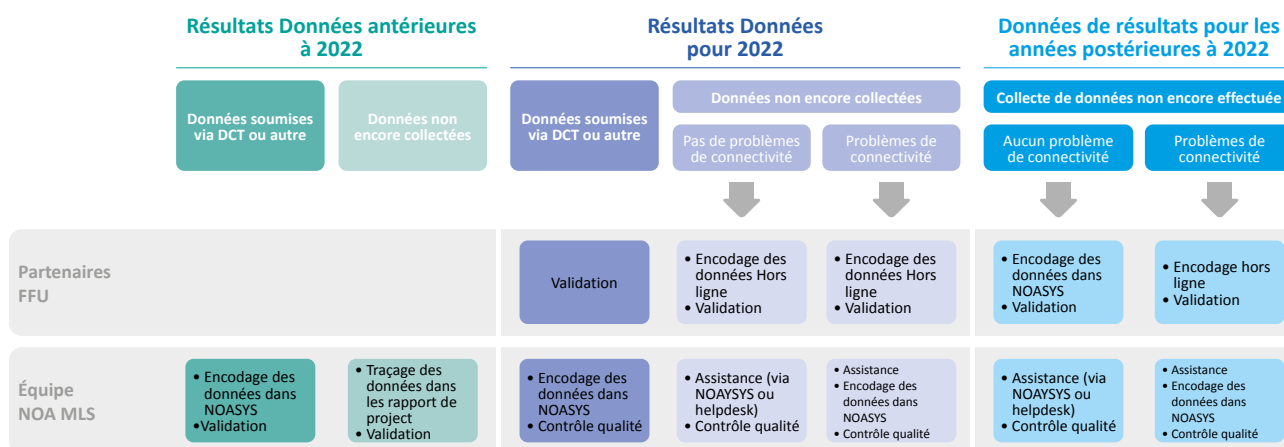
Sécurité et confidentialité garanties

NOASYS respecte les normes requises et les protocoles HTTP en matière de sécurité et de confidentialité des données. Il est important de souligner que les partenaires de FFU n'auront accès qu'à leurs propres interventions, tandis que l'équipe de FFU (au sein de la DG NEAR et des délégations de l'UE) aura accès aux données et informations relatives à tous les contrats. En raison de la grande sensibilité des secteurs concernés et des questions de sécurité touchant certains contrats clés, l'équipe MLS de NoA peut adapter NOASYS en conséquence, par exemple : le niveau des données à afficher, les documents à télécharger, les autorisations spécifiques à accorder. Cela se fera au cas par cas, en accord et en coordination avec le partenaire FFU et l'équipe FFU concernés. Enfin, une sauvegarde quotidienne de la base de données et une procédure de reprise après sinistre sont en place.

Assistance fournie dans toutes les situations

La figure ci-dessous présente les rôles des partenaires de FFU à chaque étape et chaque année, ainsi que le soutien apporté par l'équipe MLS de NoA.

Rôle des partenaires de FFU et soutien de l'équipe MLS de NoA



Activités à mener en 2023 et au-delà

Rapports des résultats par les partenaires de FFU

Chaque année, avant le 31 mars, les partenaires de FFU seront invités à communiquer dans NOASYS les dernières valeurs disponibles des indicateurs de leur LFM – en fonction de leur cycle de rapportage –, afin que le rapport annuel de suivi de la NoA, qui sera publié en septembre, reflète les valeurs de l'année en cours et les données cumulées actualisées depuis le début de la mise en œuvre de FFU dans la région de la NoA. Dans le système, les partenaires de FFU pourront sélectionner le cycle de rapportage qui leur convient le mieux, par exemple : trimestriel, semestriel ou annuel. Cela signifie que NOASYS peut être utilisé par les partenaires de FFU comme leur propre plateforme de suivi individuelle, car le système permet d'exporter des données vers des tableurs qui peuvent être utilisés à des fins de suivi interne.

Correspondance avec les indicateurs de FFU et identification d'indicateurs potentiels nouveaux/supplémentaires

Une fois que les partenaires de FFU auront communiqué les valeurs les plus récentes des résultats LFM dans NOASYS, l'équipe MLS de la région NoA procédera à la phase de mise en correspondance, qui comprend les étapes suivantes : 1. Mise en correspondance avec les indicateurs FFU (actuellement, uniquement les 38 COI) ; 2. Mise en correspondance avec les indicateurs GERF ; et 3. Identification des indicateurs de produits et de réalisations spécifiques potentiels pour la région NoA (en vue d'une mise en correspondance et de futurs rapports de rapportage). Les partenaires de FFU souhaitant participer à cet exercice de mise en correspondance pourront le faire en parallèle avec l'équipe MLS de la région NoA. Dans tous les cas, avant de valider et de clôturer le cycle, l'équipe MLS de la région NoA pourra poser quelques questions finales ou demander des éclaircissements aux partenaires de FFU dans la section Q&A de NOASYS (les partenaires de FFU recevront des notifications automatiques sur leur(s) compte(s) de messagerie électronique). L'équipe de FFU sera également invitée à réviser et à valider le processus.

Analyse et rapportage

Rapport annuel de suivi du NoA de FFU : principal produit du système

Une fois les étapes précédentes terminées et validées (Collecte de données et mise en correspondance des données), l'équipe MLS de la NoA procédera, via NOASYS, à l'agrégation de toutes les données de résultats regroupées sous les indicateurs FFU correspondants, en veillant particulièrement à éviter le double comptage des valeurs. L'étape suivante consiste à analyser les données, tant quantitatives que qualitatives, et à rédiger le rapport annuel de suivi de la NoA. Sur la base du cadre de résultats de la NoA, le rapport aura la structure de base suivante :

Rapport de suivi du Fonds fiduciaire de l'Union européenne (FFU) 2022-2023

Perspectives du Portefeuille FFU dans NoA

Produits : sur la base de 38 indicateurs du Fonds fiduciaire de l'Union européenne, nombre maximal de projets et nombre maximal d'indicateurs du Fonds fiduciaire de l'Union européenne.

Réalisations au niveau des projets : sur la base des évaluations à mi-parcours ou finales, présenter des résumés ou des fiches des réalisations au niveau des réalisations.

Niveau de performance : sur la base des rapports de rapportage ROM, conclusions horizontales sur la performance globale par critère - pertinence, cohérence, efficacité, questions transversales, etc., constatations positives et négatives fréquentes, recommandations, etc.

Au niveau de l'UE : rapport sur les principaux indicateurs du Cadre de résultats pour l'Europe mondiale (GERF).

Rapport de suivi de FFU NoA 2024 et au-delà...

Identique à 2023 +

Réalisations au niveau des contrats : effets à court terme recueillis à partir des rapports d'examen ROM couvrant tous les pays.

Réalisations au niveau du NoA FFU : réalisations recueillies à l'aide de l'approche « Récolte des Résultats », analysées et rapportées (en 2024 pour une cohorte de 38 contrats, en 2025 pour une autre cohorte de 28 contrats).

Données classées par région NoA, pays, priorités stratégiques, domaines d'action, etc.

Les partenaires de FFU et l'équipe de FFU peuvent formuler des commentaires sur le projet de rapport

Lors de l'élaboration du rapport annuel de suivi du programme de travail, les critères ou étapes suivants s'appliqueront :

- > Les données quantitatives ne seront présentées que sous forme agrégée pour chaque indicateur de FFU. Cela signifie que les données quantitatives ne seront pas présentées de manière désagrégée pour les interventions individuelles et/ou les partenaires de FFU. Cela est important pour garantir la confidentialité des informations sensibles et/ou des données à caractère personnel.
- > Les données qualitatives seront présentées sous forme d'études de cas, d'exemples de réussite ou d'autres outils similaires. La participation, le consentement explicite et l'approbation des partenaires de FFU seront nécessaires pour inclure ces informations dans les rapports de suivi de la NoA.
- > L'équipe de FFU et les partenaires de FFU recevront la version préliminaire du rapport annuel de suivi de la NoA début octobre afin de pouvoir donner leur avis.

> Composante 4 : Capitalisation et communication

Objectifs de la composante 4

Le volet Capitalisation et communication vise à tirer parti des produits du MLS NoA afin de contribuer à l'amélioration des performances des interventions NoA et des programmes futurs.

Principales caractéristiques de l'approche de capitalisation et de communication

L'approche en matière de capitalisation et de communication sera décrite dans une stratégie spécifique qui sera élaborée à la fin de 2022, une fois que l'équipe MLS de NoA aura acquis une connaissance empirique après le premier cycle de travail. La stratégie détaillera les objectifs, l'approche, les produits et les activités à réaliser dans le cadre de cette composante. En tout état de cause, les principales caractéristiques de la stratégie seront les suivantes :

- > **Alignement** : avec les autres composantes du NoA MLS afin de tirer parti de leurs produits et de leurs expériences.
- > **Apporter des avantages directs aux utilisateurs** : la stratégie sera clairement liée au cycle de vie des interventions en cours, aux besoins de l'équipe FFU en matière de communication des enseignements tirés et des bonnes pratiques, et au prochain cycle de programmation de l'UE dans le cadre du nouvel instrument de voisinage, de développement et de coopération internationale – Europe globale (NDICI – Europe globale).
- > **Cibler la durabilité** : les produits de la stratégie seront présentés sous des formats susceptibles d'être diffusés et partagés entre les parties prenantes concernées, en mettant particulièrement l'accent sur la promotion du réseautage et de la capitalisation collectif.

Aperçu des tâches de la composante 4

La liste suivante d'activités et/ou de produits provisoires servira de base à l'élaboration de la stratégie de capitalisation et de communication :

- > Réaliser régulièrement des analyses transnationales et transrégionales.
- > Réaliser d'autres études de cas sur les meilleures pratiques.
- > Produire des catalogues de capitalisation et des bonnes pratiques.
- > Produire des notes d'information régulières à l'intention des équipes et des partenaires de FFU.
- > Organiser des ateliers annuels et produire des notes de communication.

Annexe à la note méthodologique NoA MLS : fonctionnement du cadre de rapport sur les résultats

> Aperçu général

Objectif général : 3. Amélioration de la gestion des migrations dans les pays d'origine et de transit	Priorités stratégiques NoA	Domaines d'action	Nombre d'indicateurs FFU (COI)
	1. Protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés, et stabilisation des communautés	1.1 Accès aux services de base, sociaux et juridiques	8
		1.2 Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services	8
		1.3 Cohésion sociale, prévention des conflits et activités liées aux droits de l'homme	2
		1.4 Accès à des sources de revenus et à des possibilités d'emploi	5
		1.5 Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués en vue de leur évacuation, de leur réinstallation et de leur retour humanitaire volontaire	2
		1.6 Collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information sur les caractéristiques et les besoins des populations déplacées, des Migrants et des communautés d'accueil ciblées ; cartographie et évaluation des services et des institutions	2
	2. Soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains	2.1 Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gestion internationale des frontières fondée sur les droits de l'homme	4
		2.2 Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières, formation à leur utilisation et Suivi de celle-ci	2
		2.3 Prévention de la migration irrégulière et du passage clandestin, et protection des victimes de la Traite des êtres humains	3
2.4 Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières		1	
2.5 Collecte, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gestion des frontières, la prévention et la lutte contre la Traite des êtres humains		2	
3. Soutien à la migration de main-d'œuvre	3.1 Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de Gouvernance des migrations de main-d'œuvre	3	
	3.2 Formation professionnelle, orientation professionnelle, services d'information et d'orientation pour les candidats à la migration de main-d'œuvre	1	
	3.3 Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre	2	
	3.4 Collecte, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre	2	
4. Soutien à l'amélioration de la gouvernance des migrations, au retour volontaire assisté et à la réintégration durable	4.1 Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gouvernance des migrations et des retours migratoires	4	
	4.2 Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora	4	
	4.3 Amélioration des mécanismes de coopération internationale en matière de gouvernance des migrations et des migrations de retour	1	
	4.4 Collecte, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations	2	

> Vue verticale : Priorités stratégiques de la NoA > Domaines d'action > Indicateurs FFU

Priorités stratégiques de NoA	Domaines d'action	Indicateurs FFU (COI)
1. Protection des migrants vulnérables, des demandeurs d'asile et des réfugiés et stabilisation des communautés	1.1 Accès aux services de base, sociaux et juridiques	<p>2.1.bis. Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées</p> <p>2.2. Nombre de services sociaux de base fournis</p> <p>2.3. Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance alimentaire</p> <p>2.4. Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance liée à la sécurité alimentaire</p> <p>2.9. Nombre de personnes bénéficiant d'un meilleur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)</p> <p>3.2. Nombre de migrants en transit, de réfugiés/Demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés</p> <p>6.1. Nombre de fournitures liées à la pandémie de COVID-19 fournies et/ou distribuées</p> <p>6.2. Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19</p>
	1.2. Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services	<p>2.1. Nombre de plans de développement local directement soutenus</p> <p>2.5. Nombre de collectivités locales et/ou de communautés qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe</p> <p>2.8. Nombre d'agents des autorités locales et des prestataires de services de base bénéficiant d'un renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de services.</p> <p>3.6. Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations</p> <p>4.6. Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus (au niveau national)</p> <p>5.1. Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement</p> <p>5.4. Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues</p> <p>6.3. Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19</p>
	1.3. Activités en faveur de la cohésion sociale, de la prévention des conflits et des droits de l'homme	<p>2.7. Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux</p> <p>4.3. Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de promotion des droits humains</p>
	1.4. Accès à des opportunités génératrices de revenus et d'emploi	<p>1.1. Nombre d'emplois directs créés ou soutenus grâce à des projets financés par le Fonds fiduciaire de l'UE</p> <p>1.2. Nombre de MPME créées ou soutenues</p> <p>1.3. Nombre de personnes assistées pour développer des activités génératrices de revenus (AGR)</p> <p>1.4. Nombre de personnes bénéficiant de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences</p> <p>1.5. Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés</p>
	1.5. Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués pour leur évacuation, leur réinstallation et leur retour humanitaire volontaire	<p>3.8. Nombre de personnes concernées bénéficiant d'une assistance à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées</p> <p>3.4. Nombre de retours volontaires soutenus</p>

Priorités stratégiques de NoA	Domaines d'action	Indicateurs FFU (COI)
	<p>1.6. Collecte de données, gestion et analyse et développement de systèmes d'information sur les caractéristiques et les besoins de la population des personnes déplacées, des migrants et des communautés d'accueil ciblés ; cartographie et évaluation des services et des institutions</p>	<p>5.2. Nombre de systèmes de planification, de suivi, de capitalisation, de Collecte de données et d'analyse mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés 5.3. Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées</p>
<p>2. Soutien à la gestion intégrée des frontières et à la lutte contre le trafic et le trafic illicite des êtres humains Traite des êtres humains</p>	<p>2.1. Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gestion des frontières internationale et fondée sur les droits de l'homme</p>	<p>3.6. Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations 4.2. Nombre d'agents des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme 4.6. Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus (au niveau national) 5.1. Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement</p>
	<p>2.2. Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour les frontières gestion, formation et suivi de leur utilisation</p>	<p>4.1. Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance 4.1.bis. Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance</p>
	<p>2.3. Prévention de la migration irrégulière et du passage clandestin, et protection des victimes de la traite des êtres humains</p>	<p>3.2. Nombre de migrants en transit, de réfugiés/demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés 3.3. Nombre de migrants (potentiels) touchés par des campagnes d'information sur la migration 3.11. Nombre d'événements de sensibilisation à la migration</p>
	<p>2.4. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières</p>	<p>5.4. Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues</p>
	<p>2.5. Collecte de données, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gestion des frontières, la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains</p>	<p>5.2. Nombre de systèmes de planification, de suivi, de capitalisation, de Collecte de données et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés 5.3. Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées</p>

Priorités stratégiques de NoA	Domaines d'action	Indicateurs FFU (COI)
3. Soutien à la migration de main-d'œuvre	3.1. Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de Gouvernance des migrations de main-d'œuvre	3.6. Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations 4.6. Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus 5.1. Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement
	3.2. Formation professionnelle, conseil en matière de carrière, services d'information et d'orientation pour les candidats à la migration de main-d'œuvre	3.10. Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration légale et de mobilité
	3.3. Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre	5.4. Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues
	3.4. Collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre	5.2. Nombre de systèmes de planification, de Suivi, de capitalisation, de Collecte de données et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés 5.3. Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées
4. Soutien à l'amélioration de la gouvernance des migrations et à l'assistance au retour volontaire et à la réintégration durable	4.1. Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gouvernance des migrations et des retours migratoires	3.6. Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce au renforcement des capacités ou au soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations 3.7. Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection 4.6. Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus 5.1. Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement
	4.2. Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora	3.1. Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora 3.4. Nombre de retours volontaires soutenus 3.5. Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée 3.5.bis. Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance à la réintégration
	4.3. Amélioration des mécanismes de coopération internationale en matière de migration et de Gouvernance des migrations de retour	5.4. Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues
	4.4. Collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations	5.2. Nombre de systèmes de planification, de Suivi, de Capitalisation, de Collecte de données et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés 5.3. Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées

> Vue horizontale : indicateurs FFU > Priorités stratégiques > Domaines d'action

Indicateur COI/FFU	Priorités stratégiques (PS) et domaines d'action pertinents		
	SP		Domaines d'action
1.1. Nombre d'emplois directs créés ou soutenus grâce aux projets financés par FFU	1	1.4	Accès à des sources de revenus et à des opportunités d'emploi
1.2. Nombre de MPME créées ou soutenues	1	1.4	Accès à des opportunités génératrices de revenus et d'emploi
1.3. Nombre de personnes aidées à développer des activités génératrices de revenus (AGR)	1	1.4	Accès à des opportunités génératrices de revenus et d'emploi
1.4. Nombre de personnes bénéficiant de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	1	1.4	Accès à des opportunités génératrices de revenus et d'emploi
1.5. Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	1	1.4	Accès à des opportunités génératrices de revenus et d'emploi
2.1. Nombre de plans de développement local directement soutenus	1	1.2	Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services
2.1.bis. Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	1	1.1	Accès aux services de base, sociaux et juridiques
2.2. Nombre de services sociaux de base fournis	1	1.1	Accès aux services sociaux et juridiques de base
2.3. Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance alimentaire	1	1.1	Accès aux services de base, sociaux et juridiques
2.4. Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance liée à la sécurité alimentaire	1	1.1	Accès aux services de base, sociaux et juridiques
2.5. Hectares d'écosystèmes agricoles et pastoraux...	1	1.2	Capacités, développement institutionnel et politique en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services
2.6. Hectares d'écosystèmes agricoles et pastoraux où des pratiques de gestion durable ont été introduites avec le soutien de l'UE			
2.7. Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux	1	1.3	Cohésion sociale, prévention des conflits et activités liées aux droits de l'homme
2.8. Nombre d'agents des autorités locales et des prestataires de services de base bénéficiant d'un renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de services	1	1.2	Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services
2.9. Nombre de personnes ayant amélioré leur accès aux prestations sociales de base	1	1.1	Accès aux services sociaux et juridiques de base

Indicateur COI/FFU	Priorités stratégiques (PS) et domaines d'action pertinents		
	SP		Domaines d'action
3.1. Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	4	4.2	Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora
3.2. Nombre de migrants en transit, de réfugiés/demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés	1	1.1	Accès aux services de base, sociaux et juridiques
	2	2.3	Prévention de la migration irrégulière et du passage clandestin, et protection des victimes de la traite des êtres humains
3.3. Nombre de migrants (potentiels) touchés par les campagnes d'information sur la migration	2	2.3	Prévention de la migration irrégulière et du passage clandestin, et protection des victimes de la traite des êtres humains
3.4. Nombre de retours volontaires soutenus	1	1.5	Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués en vue de leur évacuation, de leur réinstallation et de leur retour humanitaire volontaire
	4	4.2	Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora
3.5. Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée	4	4.2	Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora
3.5.bis. Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance à la réintégration	4	4.2	Mobilisation, engagement et retour volontaire des membres de la diaspora
3.6. Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	1	1.2	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services
	2	2.1	Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gestion internationale et fondée sur les droits de l'homme des frontières
	3	3.1	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de Gouvernance des migrations de main-d'œuvre
	4	4.1	Capacité, développement institutionnel et politique en matière de migration et de gouvernance des migrations de retour
3.7. Nombre de personnes formées à la gestion et à la protection des migrations	4	4.1	Renforcement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations et des migrations de retour
3.8. Nombre de personnes concernées bénéficiant d'une assistance à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	1	1.5	Assistance aux migrants, demandeurs d'asile et réfugiés vulnérables et bloqués pour l'évacuation, la réinstallation et le retour humanitaire volontaire
3.10. Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration légale et de mobilité	3	3.3	Formation professionnelle, conseil en matière de carrière, services d'information et d'orientation pour les candidats à la migration de main-d'œuvre
3.11. Nombre d'événements de sensibilisation à la migration	2	2.3	Prévention de la migration irrégulière et du passage clandestin, et protection des victimes de la traite des êtres humains

Indicateur COI/FFU	Priorités stratégiques (PS) et domaines d'action pertinents		
	PS		Domaines d'action
4.1. Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	2	2.2	Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières, formation à leur utilisation et Suivi de celle-ci
4.1.bis. Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	2	2.2	Fourniture d'infrastructures et d'équipements pour la gestion des frontières, formation à leur utilisation et Suivi de celle-ci
4.2. Nombre de membres du personnel des institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et des acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme	2	2.1	Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gestion des frontières fondée sur les droits de l'homme et le droit international
4.3. Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de promotion des droits de l'homme	1	1.3	Cohésion sociale, prévention des conflits et activités liées aux droits de l'homme
4.6. Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	1	1.2	Capacité, développement institutionnel et politique en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services
	2	2.1	Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gestion internationale et fondée sur les droits de l'homme des frontières
	3	3.1	Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre
	4	4.1	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations et de la migration de retour
5.1. Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	1	1.2	Capacité, développement institutionnel et politique en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services
	2	2.1	Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gestion internationale et fondée sur les droits des frontières
	3	3.1	Renforcement des capacités, développement institutionnel et élaboration de politiques en matière de gouvernance des migrations de main-d'œuvre
	4	4.1	Développement des capacités, des institutions et des politiques en matière de gouvernance des migrations et des migrations de retour

Indicateur COI/FFU	Priorités stratégiques (PS) et domaines d'action pertinents		
	PS	Domaines d'action	
5.2. Nombre de systèmes de planification, de Suivi, de Capitalisation, de Collecte de données et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	1	1.6	Collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information sur les caractéristiques et les besoins de la population cible, à savoir les personnes déplacées, les Migrants et les communautés d'accueil ; cartographie et évaluation des services et des institutions
	2	2.5	Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gestion des frontières, la prévention et la lutte contre la traite des êtres humains
	3	3.4	Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre
	4	4.4	Collecte, gestion et analyse des données et développement de systèmes d'information pour la Gouvernance des migrations
5.3. Nombre d'études sur le terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	1	1.6	Collecte de données, gestion et analyse, et développement de systèmes d'information sur les caractéristiques et les besoins de la population cible, à savoir les personnes déplacées, les Migrants et les communautés d'accueil ; cartographie et évaluation des services et des institutions
	2	2.5	Collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information pour la gestion des frontières, la prévention et la lutte contre la Traite des êtres humains
	3	3.4	Collecte, gestion, analyse des données et développement de systèmes d'information pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre
	4	4.4	Collecte, gestion et analyse de données et développement de systèmes d'information pour la Gouvernance des migrations
5.4. Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	1	1.2	Capacité, développement institutionnel et politique en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services
	2	2.4	Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des frontières
	3	3.3	Amélioration des mécanismes de coopération internationale pour la gouvernance des migrations de main-d'œuvre
	4	4.3	Amélioration des mécanismes de coopération internationale en matière de gouvernance des migrations et des migrations de retour
6.1. Nombre de fournitures liées à la pandémie de COVID-19 fournies et/ou distribuées	1	1.1	Accès aux services de base, sociaux et juridiques
6.2. Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	1	1.1	Accès aux services de base, sociaux et juridiques
6.3. Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	1	1.2	Capacités, développement institutionnel et politique en matière de protection, de prévention des conflits, de droits de l'homme et de prestation de services

Annexe 4 : Notes méthodologiques relatives aux indicateurs des produits communs de FFU

INDICATEURS DE PRODUITS COMMUNS DE FFU				
1. Amélioration des perspectives économiques et des possibilités d'emploi				
Code	Titre abrégé	Titre	Définition	Désagrégation optimale
1.1	Emplois	Nombre d'emplois directs créés ou soutenus grâce à des projets financés par FFU	Nombre d'emplois directement créés et occupés grâce au soutien des projets financés par FFU, soit par un agent individuel (travailleur indépendant ou au sein d'une structure externe), soit par une entreprise soutenue par le projet.	Sexe, handicap, tranche d'âge, statut migratoire, lieu, secteur économique Type de soutien (argent contre travail/HLI, soutien aux MPME, soutien aux activités génératrices de revenus, soutien à la formation/EFTP, recrutement dans des structures d'accueil, emplois subventionnés) Type d'emploi (travail occasionnel/journalier, saisonnier, salaire régulier, indépendant, autre) Permanent/long terme, formel/informel, qualifié/non qualifié
1.2	MPME	Nombre de MPME créées ou soutenues	Nombre de micro, petites et moyennes entreprises ayant bénéficié d'un soutien (y compris pour leur création) de la part du Fonds fiduciaire de l'Union européenne sous la forme d'un accès au financement, d'un développement entrepreneurial, de l'organisation de coopératives/groupes de subsistance, de formations, d'un accès au marché ou de la fourniture d'équipements.	Secteur économique, emplacement, type de soutien (accès au financement ; gestion, gouvernance, développement des entreprises, formation ; équipement ; marketing, développement de produits, accès au marché ; organisation de coopératives/groupes de subsistance ; soutien multiple)
1.3	AGA	Nombre de personnes assistées pour développer des activités génératrices de revenus (AGP)	Nombre de personnes soutenues dans le développement d'activités génératrices de revenus : financement (prêts ou subventions) ; services de développement des entreprises et/ou participation à des programmes de sensibilisation à l'entrepreneuriat et d'éducation financière.	Genre, handicap, statut migratoire, tranche d'âge, lieu, secteur économique Type de soutien (formation à l'IGA ; formation à l'entrepreneuriat ; formation des membres des associations villageoises d'épargne et de crédit (VSLA) ; soutien matériel, équipement initial ; accès au financement ; création de groupes ; développement commercial)
1.4	EFTP	Nombre de personnes bénéficiant de formations professionnelles (EFTP) et/ou de développement des compétences	Nombre de personnes ayant suivi des programmes de formation professionnelle et/ou de développement des compétences (y compris en matière financière).	Sexe, handicap, statut migratoire, tranche d'âge, lieu Durée (moins de 7 jours ; 7 jours à 3 mois ; 3 mois à 1 an ; plus d'un an) Type de formation (technique (EFTP) ; formation en alternance (EFTP et stage) ; formation financière ; formation à l'entrepreneuriat ; stage ; capitalisation ; développement des compétences (y compris l'éducation financière, les compétences professionnelles) ; EFTP et développement des compétences) Certification délivrée par (établissement agréé au niveau national ; établissement non agréé ; aucune certification)
1.5	Infrastructures commerciales	Nombre de parcs industriels et/ou d'infrastructures commerciales construits, agrandis ou améliorés	Nombre de parcs industriels et d'infrastructures commerciales créées ou développées grâce à des activités telles que la construction d'installations, la facilitation des investissements financiers, la promotion de réglementations respectueuses de l'environnement pour les parcs industriels et les infrastructures commerciales, etc.	Emplacement, secteur économique, taille de l'infrastructure Type de soutien infrastructure construite, infrastructure agrandie ou améliorée)

2. Renforcement de la résilience

Code	Titre abrégé	Titre	Définition	Désagrégation optimale
2.1	Plans de développement	Nombre de plans de développement local directement soutenus	Nombre de plans (documents politiques, stratégiques et de mise en œuvre) pour le développement local auxquels FFU a contribué à élaborer avec les autorités locales, les communautés, les organisations de base et/ou la société civile.	Localisation Objet du plan (développement/infrastructures ; résolution des conflits)
2.1.bis	Infrastructures	Nombre d'infrastructures sociales construites et/ou réhabilitées	Nombre d'infrastructures sociales construites ou réhabilitées (classées par taille)	Emplacement, taille de l'infrastructure Type de service (éducation (par exemple, construction ou réhabilitation d'écoles, création de centres expérimentaux) ; énergie (par exemple, nombre de réseaux électriques construits) ; soins de santé ; logement/abri ; assistance juridique ; nutrition et sécurité alimentaire ; protection sociale ; eau et assainissement ; questions liées aux Migrants ; routes/pistes d'atterrissage ; laboratoires COVID ; cliniques de dépistage COVID ; autres infrastructures COVID) Type de soutien (infrastructures construites ; infrastructures réhabilitées/agrandies ; infrastructures équipées ; infrastructures entretenues)
2.2	Services de base	Nombre de services sociaux de base fournis	Nombre de services de base tels que la santé (y compris le soutien psychosocial, la santé sexuelle et reproductive, la violence sexiste), l'eau (potable), l'assainissement, l'éducation, le logement, l'énergie domestique et l'aide juridique.	Genre, handicap, tranche d'âge, statut migratoire, lieu Type de service (éducation : frais de scolarité ; matériel scolaire ; énergie ; soins de santé : traitements médicaux, soutien psychosocial ; logement/hébergement : construction de logements, réhabilitation ; équipement ménager privé ; assistance juridique : conseil juridique ; documentation ; protection sociale ; aide au transport ; orientation ; protection ; eau et assainissement : latrines ; approvisionnement en eau des ménages ; Violence sexiste ; COVID : dépistage ; traitement médical ; hospitalisation ; traitement psychosocial ; orientation vers des lieux sûrs ou des lieux de quarantaine ; assistance au logement ; autres services liés au COVID) Type d'aide fournie (équipement/fournitures ; services)
2.3	Nutrition	Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance nutritionnelle	Nombre de personnes bénéficiant d'un traitement lié à la nutrition et/ou d'une formation sur l'amélioration des pratiques nutritionnelles.	Sexe, handicap, tranche d'âge, statut migratoire, lieu Type d'aide (formation alimentaire, y compris démonstrations culinaires ; traitement de la malnutrition ; fournitures nutritionnelles ; formation agricole sensible à la nutrition ; dépistage de la malnutrition)
2.4	Sécurité alimentaire	Nombre de personnes bénéficiant d'une assistance liée à la sécurité alimentaire	Nombre de personnes dont les moyens de subsistance et la sécurité alimentaire ont été soutenus par des programmes de protection sociale, des formations techniques aux pratiques agricoles, un soutien à la production agricole, aux intrants agricoles (élevage, outils agricoles et semences), à l'aménagement des terres (plaines, potagers, etc.) et aux points d'eau pour le bétail, etc.	Genre, handicap, tranche d'âge, statut migratoire, lieu Type de bénéficiaire (éleveur/agriculteur/agro-pasteur) Type d'aide (agriculture : intrants et/ou outils agricoles ; formation aux pratiques agricoles ; réhabilitation des terres ; irrigation ou accès à l'eau ; élevage : distribution de bétail ; vaccination du bétail ; services vétérinaires à l'exclusion de la vaccination)

2.5	RRC	Nombre de collectivités locales et/ou de communautés qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe	Nombre de collectivités locales et/ou de communautés qui adoptent et mettent en œuvre des stratégies locales de réduction des risques de catastrophe (RRC) conformes aux stratégies nationales de réduction des risques de catastrophe. Cela comprend la création de systèmes d'alerte précoce en cas de catastrophes naturelles, d'épidémies et de crises alimentaires.	<p>Lieu</p> <p>Type d'action (Soutien au développement ; Soutien à la mise en œuvre ; Soutien au développement et à la mise en œuvre)</p> <p>Type d'acteur (Communauté ; Institutions civiles locales)</p> <p>Sujet (RRC ; systèmes d'alerte précoce en cas de catastrophes naturelles ; systèmes d'alerte précoce en cas d'épidémies ; systèmes d'alerte précoce en matière de sécurité alimentaire)</p>
2.6	Terres agricoles	Hectares d'écosystèmes agricoles et pastoraux où des pratiques de gestion durable ont été introduites avec le soutien de l'UE	Hectares de terres (agricoles, pastorales, forestières et aquacoles) ou de plans d'eau qui ont été réhabilités, irrigués, où de meilleures pratiques ont été mises en place et/ou qui ont bénéficié d'activités de restauration écologique ou de déminage.	<p>Localisation</p> <p>Type de terre (terres agricoles ; terres pastorales ; plans d'eau ; forêts et autres)</p> <p>Type d'action (irrigation ; réhabilitation ; amélioration des pratiques agricoles ; sécurité foncière ; restauration écologique)</p>
2.7	Campagnes de résilience	Nombre de personnes touchées par les campagnes de sensibilisation aux pratiques de renforcement de la résilience et aux droits fondamentaux	Nombre de personnes (réfugiés/demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, rapatriés, migrants en transit, migrants saisonniers, communautés d'accueil) et autres personnes vulnérables / Migrants potentiels) touchées par des campagnes sur les pratiques de renforcement de la résilience et les droits fondamentaux.	<p>Sexe, tranche d'âge, statut migratoire, lieu</p> <p>Type de soutien (événement ; campagne en face à face ; campagnes dans les médias ; club ou groupe ; formation ou démonstration)</p> <p>Thème de la campagne (droits fondamentaux ; droits de l'homme ; sécurité ; protection ; genre, violence sexiste ; éducation ; énergie ; soins de santé ; logement / hébergement ; assistance juridique : régime foncier ; autres questions juridiques ; nutrition et sécurité alimentaire : nutrition ; agriculture / élevage ; autres questions de sécurité alimentaire ; protection sociale ; eau et assainissement : hygiène et assainissement ; eau ; COVID spécifique ; autres : RRC)</p>
2.8	Prestataires de services	Nombre d'agents des autorités locales et des prestataires de services de base bénéficiant d'un renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de services	Nombre d'agents des autorités locales et des prestataires de services de base bénéficiant d'un renforcement des capacités afin d'améliorer la prestation de services, notamment les enseignants formés pour améliorer leur niveau, les agents de vulgarisation dans les domaines de la santé, de l'assainissement, de l'agriculture ou de la médecine vétérinaire. Les services inclus ici sont les services sociaux, liés à l'objectif de résilience.	<p>Genre, statut migratoire, lieu</p> <p>Type de service (éducation, énergie, soins de santé, logement/hébergement, assistance juridique, nutrition et sécurité alimentaire, eau et assainissement, spécifique à la COVID)</p> <p>Type d'acteur (prestataires de services communautaires/bénévoles ; institutions civiles locales ; prestataires de services ; personnel d'OSC/ONG)</p>
2.9	Accès aux services	Nombre de personnes bénéficiant d'un meilleur accès aux prestations sociales de base (services et transferts)	Nombre de personnes bénéficiant d'un meilleur accès aux services de base tels que la santé (y compris le soutien psychosocial, la santé sexuelle et reproductive, la violence sexiste), l'eau (potable), l'assainissement, l'éducation de base, le logement, l'énergie domestique et l'aide juridique, ainsi que les transferts monétaires/sociaux.	<p>Statut migratoire, lieu</p> <p>Type de service (éducation, énergie, soins de santé, logement/hébergement, assistance juridique, nutrition et sécurité alimentaire, protection sociale, eau et assainissement, transferts monétaires/sociaux)</p>

3. Améliorer la gestion des migrations

Code	Titre abrégé	Titre	Définition	Désagrégation optimale
3.1	Diaspora	Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora	Nombre de projets et d'initiatives soutenus par les membres de la diaspora (y compris les activités de développement et d'investissement, les projets sociaux et culturels, l'assistance technique fournie par les membres de la diaspora) dans leur pays d'origine.	Localisation, secteur économique Type d'action (Assistance technique ; Conception/élaboration du projet ; Mise en œuvre directe ; Financement ; Ensemble de mesures) Type de soutien (Renforcement des conditions réglementaires/législatives ; Sensibilisation des membres de la diaspora ; Financement ; Soutien direct à la création/mise en œuvre du ou des projets)
3.2	Migrants en transit	Nombre de migrants en transit, de réfugiés/ demandeurs d'asile et personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays protégés et/ou aidés	Nombre de migrants en transit, de réfugiés/ demandeurs d'asile et de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays qui bénéficient de mesures de protection à court terme ou d'une assistance directe.	Sexe, handicap, tranche d'âge, statut migratoire, lieu Type d'assistance (Santé : traitement médical ; aide psychosociale ; protection contre la violence sexiste ; assistance spécifique au COVID ; logement temporaire et aide à la subsistance ; autres articles non alimentaires ; Aide juridique : conseil ; documentation ; recherche de la famille ; détermination du statut de réfugié ; opérations de recherche et de sauvetage ; assistance forfaitaire) Type d'action (opérations de recherche et de sauvetage ; Assistance générale)
3.3	Campagnes d'information	Nombre de migrants (potentiels) touchés par les campagnes d'information sur la migration	Nombre de migrants et de migrants potentiels ayant bénéficié de campagnes de sensibilisation aux risques et dangers liés à la migration irrégulière ou aux alternatives à celle-ci. NB. Comprend les activités s'adressant au grand public en dehors des institutions (c'est-à-dire les activités qui ne font pas partie du renforcement des capacités des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales), telles que les campagnes médiatiques. Comprend également les activités visant à sensibiliser et à sensibiliser à la discrimination liée à la migration.	Sexe, tranche d'âge, statut migratoire, lieu Thème de la campagne (migration sûre et légale ; risques liés à la migration irrégulière ; discrimination liée à la migration) Type de campagne (événement (contact direct avec les bénéficiaires) ; campagne dans les médias (contact indirect avec les bénéficiaires))
3.4	Retours volontaires	Nombre de retours volontaires aidés	Nombre de migrants ayant bénéficié d'une assistance au transport pour retourner volontairement dans leur pays d'origine. Les mesures supplémentaires telles que les conseils avant le départ, l'assistance à l'obtention des documents de voyage, le billet de retour et l'accompagnement pendant le voyage sont prises en compte, dans la mesure où elles ont lieu dans le pays de départ.	Sexe, handicap, tranche d'âge, statut migratoire, lieu Pays dans lequel les migrants retournent / pays d'origine Type d'assistance (assistance avant le départ ; assistance au voyage)
3.5	Assistance après l'arrivée	Nombre de migrants de retour bénéficiant d'une assistance après leur arrivée	Nombre de migrants de retour ayant bénéficié d'une assistance après leur arrivée.	Sexe, handicap, tranche d'âge, statut migratoire, lieu Type d'assistance (santé : soins médicaux ; aide psychosociale ; aide juridique : conseil ; documentation ; recherche de la famille ; logement/hébergement ; aide financière pour les besoins immédiats, y compris le transport ; aide en nature : nourriture, vêtements, colis)

3.5.bis	Réintégration	Nombre de migrants de retour ayant bénéficié d'une assistance à la réintégration	<p>Nombre de rapatriés ayant bénéficié d'une assistance à la réintégration.</p> <p>Comprend uniquement l'aide à long terme aux rapatriés, par exemple l'aide à l'IGA, à l'EFTP, etc., et exclut l'assistance après l'arrivée, qui est Classé sous 3.5. Comprend également l'assistance juridique pour la réintégration.</p>	<p>Genre, handicap, tranche d'âge, statut migratoire, lieu</p> <p>Type d'action (individuelle, collective, communautaire)</p> <p>Type de soutien (éducation (éducation, EFTP) ; santé (traitement médical, assistance psychosociale) ; juridique (conseils, documentation, recherche de la famille) ; logement/ hébergement ; économique (IGA, formation, aide à la recherche d'emploi, aide à la création d'entreprise) ; ensemble de mesures)</p>
3.6	Institutions	Nombre d'institutions et d'acteurs non étatiques renforcés grâce à un renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel en matière de protection et de gestion des migrations	<p>Nombre d'acteurs régionaux, nationaux et locaux, gouvernementaux et non étatiques, dont les capacités en matière de gestion des migrations ont été renforcées grâce à la formation, au renforcement des capacités ou à un soutien opérationnel direct (tout soutien pouvant aider les institutions dans leurs opérations quotidiennes).</p> <p>Cela comprend le soutien à la législation sur la gestion des migrations et à d'autres politiques à long terme en matière de gestion des migrations.</p>	<p>Lieu</p> <p>Type de soutien (atelier de formation, soutien opérationnel, assistance technique)</p> <p>Sujet (Retour et réintégration ; Protection (y compris la violence sexiste) ; Traite des êtres humains/Traite des êtres humains/Passage clandestin de migrants ; migration légale ; orientation ; questions transfrontalières ; sensibilisation ; Collecte de données)</p> <p>Type d'acteur (forces de sécurité locales ; forces de sécurité nationales ; institutions publiques locales ; institutions publiques nationales ; ONG/OSC ; institutions régionales)</p>
3.7	Formation sur la gestion des migrations/la protection	Nombre de personnes formées à la gestion des migrations et à la protection	<p>Nombre de personnes formées aux questions de gestion des migrations et de protection. Le personnel formé comprend des fonctionnaires nationaux et locaux ainsi que des acteurs non étatiques concernés.</p>	<p>Genre, lieu</p> <p>Type de soutien (formation, atelier, mentorat)</p> <p>Sujet (protection (y compris la violence sexiste) ; Traite des êtres humains/Passage clandestin de migrants ; migration légale ; orientation)</p> <p>Type d'acteur (représentants communautaires ; communauté/bénévoles ; institutions civiles locales ; forces de sécurité locales ; institutions civiles nationales ; forces de sécurité nationales ; ONG/OSC ; institutions régionales ; prestataires de services ; journalistes)</p>
3.8	Évacuation et réinstallation	Nombre de personnes concernées bénéficiant de l'assistance à l'évacuation et à la réinstallation ou d'autres solutions durables pour les personnes évacuées	<p>Nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés bénéficiant d'une assistance à l'évacuation et à la réinstallation dans les pays de départ, de transit et de réinstallation.</p>	<p>Sexe, handicap, tranche d'âge, statut migratoire</p> <p>Pays d'origine, pays de transit, pays de réinstallation</p> <p>Type d'assistance (réinstallation ; intégration dans le pays de réinstallation ; rapatriement pour les personnes évacuées ; autres solutions dans un pays tiers)</p>
3.10	Mobilité légale	Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration et de mobilité légales	<p>Nombre de personnes bénéficiant de programmes de migration légale et de mobilité.</p>	<p>Sexe, handicap, tranche d'âge</p> <p>Lieu d'origine, lieu de mobilité</p> <p>Objectif (préparation au placement à l'étranger ; travail ; études ; stage / EFPT ; mesures de soutien post-mobilité ; soutien à d'autres voies légales (par exemple, le regroupement familial))</p> <p>Type d'échange (UE vers l'Afrique ; Afrique vers l'UE ; au sein de l'Afrique)</p> <p>Type d'assistance (préparation avant le départ ; mobilité proprement dite ; après la mobilité ; package)</p>

3.11	Sensibilisation	Nombre d'événements de sensibilisation à la migration	Activités s'adressant au grand public en dehors des institutions (c'est-à-dire les activités qui ne font pas partie du renforcement des capacités des parties prenantes gouvernementales et non gouvernementales), telles que les campagnes médiatiques, etc.	<p>Lieu</p> <p>Type de sujet (migration sûre et légale ; Risques liés à la migration irrégulière ; alternatives à la migration)</p> <p>Type de soutien (message radio ; émission de télévision ; contenu sur les réseaux sociaux ; panneau d'affichage ; brochure ; événement de sensibilisation en personne ; mixte)</p>
------	-----------------	--	---	--

4. Amélioration de la gouvernance

Code	Titre abrégé	Titre	Définition	Désagrégation optimale
4.1	Infrastructures de gouvernance	Nombre d'infrastructures soutenues pour renforcer la gouvernance	Nombre d'infrastructures construites ou rénovées avec le soutien du Fonds fiduciaire d'urgence pour renforcer la gouvernance.	<p>Emplacement</p> <p>Type de soutien (construction, réhabilitation)</p> <p>Type d'acteur (institutions régionales ; institutions civiles nationales ; institutions civiles locales ; forces de sécurité nationales ; forces de sécurité locales ; fonctionnaires de justice ; journalistes ; ONG/OSC ; représentants communautaires)</p> <p>Sujet (Infrastructure de gouvernance formelle ; Infrastructure de gouvernance informelle ; Infrastructure de sécurité)</p> <p>Type d'infrastructure (Infrastructure de gouvernance formelle : bâtiments gouvernementaux ; bureaux administratifs ; mairies ; autres infrastructures de gouvernance formelles ; Infrastructure de gouvernance informelle : structures pour les représentants communautaires, les anciens, etc. ; Centres communautaires ; Infrastructure de sécurité : postes-frontières (infrastructure réelle ou point de passage plus informel) ; Tout poste-frontière qui sert de point de passage mais qui n'est pas situé à la frontière physique (par exemple, aéroports et bureaux éloignés de la frontière réelle pour des raisons naturelles ou de sécurité) ; Commissariats et bureaux de police ; Postes et bureaux de protection civile ; postes et bureaux de gendarmerie ; infrastructures judiciaires (prisons, tribunaux, bureaux, etc.) ; centres de crise ; bureaux et casernes des forces armées)</p>
4.1.bis	Équipement	Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance	Nombre d'équipements fournis pour renforcer la gouvernance grâce au soutien du Fonds fiduciaire de l'Union européenne.	<p>Localisation</p> <p>Type d'équipement (véhicules, équipement informatique) ; équipement technique : équipement de protection individuelle (EPI), kits d'enquête/de police scientifique, etc.</p> <p>Type d'acteur (institutions régionales ; institutions civiles nationales ; institutions civiles locales ; forces de sécurité nationales ; forces de sécurité locales ; fonctionnaires de justice ; journalistes ; ONG/OSC ; représentants communautaires)</p> <p>Coût de chaque équipement individuel (0 à 499 € ; 500 à 999 € ; 1 000 à 2 999 € ; 3 000 € - 4 999 € ; 5 000 € - 9 999 € ; 10 000 € - 19 999 € ; 20 000 € et plus)</p>
4.2	Personnel formé	Nombre de membres du personnel issu d'institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et d'acteurs non étatiques concernés formé à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme	Nombre de membres du personnel issus d'institutions gouvernementales, des forces de sécurité intérieure et d'acteurs non étatiques concernés formés à la gouvernance, à la prévention des conflits et aux droits de l'homme.	<p>Genre, lieu</p> <p>Thème (gestion des frontières ; sécurité ; protection ; prévention des conflits/consolidation de la paix ; CVE/PVE ; droits de l'homme ; genre)</p> <p>Type d'acteur (institutions régionales ; institutions civiles nationales ; institutions civiles locales ; forces de sécurité nationales ; forces de sécurité locales ; responsables judiciaires ; journalistes ; ONG/OSC ; représentants communautaires ; chefs traditionnels ; points focaux pour les violences sexistes ; journalistes ; jeunes ambassadeurs ; membres des comités de protection de l'enfance ; autres acteurs non étatiques pertinents)</p>

4.3	Prévention des conflits et droits de l'homme	Nombre de personnes participant à des activités de prévention des conflits et de promotion des droits de l'homme	Nombre de personnes issues des communautés locales participant à des dialogues et/ou à des activités inter et intracommunautaires sur les droits de l'homme, le genre, la médiation civile, la prévention des conflits et la consolidation de la paix, ainsi qu'à des activités de sensibilisation sur ces thèmes.	Genre, handicap, tranche d'âge, statut migratoire, lieu Action (Dialogues communautaires ; Activités de médiation civile ; Sensibilisation ; Gestion communautaire des ressources ; Groupes ou activités intercommunautaires) Sujet (prévention des conflits/consolidation de la paix ; CVE/PVE ; droits humains et protection ; genre)
4.6	Stratégies et lois	Nombre de stratégies, lois, politiques et plans élaborés et/ou directement soutenus	Stratégies, lois, politiques, cadres, mémorandums, plans de développement, accords et procédures opérationnelles standard élaborés grâce à l'assistance technique et/ou aux efforts de coordination financés par FFU.	Localisation Portée géographique (politique/stratégie locale ; politique/stratégie nationale ; politique/stratégie internationale ; politique/stratégie régionale) Action (législation/lois adoptées ; politiques à long terme ; procédures opérationnelles standard/protocoles ; stratégies/plans) Soutien (plaidoyer ; soutien opérationnel/soutien financier ; assistance technique ; soutien global) Sujet (Secteurs : agriculture/vétérinaire ; gestion des frontières ; éducation ; emploi ; énergie ; santé ; logement ; juridique ; nutrition ; WASH ; prévention des conflits et sécurité : prévention des conflits/consolidation de la paix ; CVE ; protection (y compris la violence sexiste) ; gestion des frontières ; migration : gestion des migrations – Traite des êtres humains/Passage clandestin de migrants ; gestion des migrations – migration légale ; gestion des migrations – autres)

5. Transversal

Code	Titre abrégé	Titre	Définition	Désagrégation optimale
5.1	Groupes multipartites	Nombre de groupes multipartites et de mécanismes de capitalisation créés et se réunissant régulièrement	Nombre de plateformes de coordination et de capitalisation, de comités et de groupes multipartites créés, se réunissant régulièrement et aboutissant à des conclusions exploitables. Les groupes qui bénéficient d'un soutien sont également pris en compte ici (et pas seulement ceux qui ont été créés).	Lieu Action (groupe/plateforme de coordination ; groupe/plateforme de capitalisation) Type de soutien (soutien opérationnel ; assistance technique ; plaidoyer) Sujet (agriculture/vétérinaire ; énergie ; éducation ; santé ; WASH ; emploi ; nutrition ; logement ; juridique ; RRC ; gestion des frontières ; prévention des conflits / consolidation de la paix ; CVE ; sécurité ; protection (y compris la violence sexiste) ; gestion des migrations – traite des êtres humains/passage clandestin ; gestion des migrations – migration légale ; gestion des migrations – autres ; questions transfrontalières) Type d'acteur (représentants communautaires ; prestataires de services communautaires/bénévoles ; journalistes ; institutions civiles locales ; forces de sécurité locales ; institutions civiles nationales ; forces de sécurité nationales ; ONG/OSC ; institutions régionales ; prestataires de services ; parties prenantes multiples)

5.2	Systèmes de données	Nombre de systèmes de planification, de suivi, de capitalisation, de Collecte de données et d'analyse de données mis en place, mis en œuvre et/ou renforcés	Nombre de systèmes de collecte, de partage ou de rapportage d'informations directement soutenus, partagés avec la communauté des praticiens dans le but d'améliorer la conception des projets et mise en œuvre. Ces indicateurs comprennent également des publications et des rapports périodiques.	<p>Lieu</p> <p>Action (Évaluation des compétences ; Rapportage ; Système statistique et d'information ; Manuels/programmes de formation ; Cartographie ; Publication périodique)</p> <p>Sujet (Agriculture/vétérinaire ; Énergie ; Éducation ; Santé ; Eau, assainissement et hygiène ; Emploi ; Nutrition ; Logement ; Juridique ; Réduction des risques de catastrophe ; Gestion des frontières ; Prévention des conflits/consolidation de la paix ; Lutte contre l'extrémisme violent ; Sécurité ; Protection (y compris la violence sexiste) ; Gestion des migrations – traite des êtres humains/passage clandestin ; Gestion des migrations – migration légale ; Gestion des migrations – autres ; Questions transfrontalières)</p>
5.3	Études	Nombre d'études de terrain, d'enquêtes et d'autres recherches menées	Cet indicateur fait référence aux activités de recherche partagées avec le public ou la communauté des praticiens dans le but d'améliorer les connaissances pour la conception ou la mise en œuvre de projets, et qui ne sont pas menées de manière régulière.	<p>Lieu</p> <p>Action (document de recherche ; enquête ; étude de terrain visant à éclairer les politiques)</p> <p>Sujet (Agriculture / Médecine vétérinaire ; Énergie ; Éducation ; Santé ; Eau, assainissement et hygiène ; Emploi ; Nutrition ; Logement ; Questions juridiques ; Réduction des risques de catastrophe ; Gestion des frontières ; Prévention des conflits / consolidation de la paix ; Lutte contre l'extrémisme violent ; Sécurité ; Protection (y compris la violence sexiste) ; Gestion des migrations – Traite des êtres humains/Passage clandestin ; Gestion des migrations – migration légale ; Gestion des migrations – autres ; Questions transfrontalières)</p>
5.4	Initiatives de coopération régionale	Nombre d'initiatives de coopération régionale créées, lancées ou soutenues	Organismes de coordination, groupes, dialogues, réseaux et mécanismes de capitalisation mis en place entre les institutions étatiques et/ou les organismes non étatiques (par exemple, les organisations de la société civile, les dirigeants communautaires) en matière de coopération régionale.	<p>Lieu</p> <p>Soutien (soutien opérationnel ; assistance technique ; plaidoyer)</p> <p>Sujet (Initiative de coopération transfrontalière ; initiative de coopération régionale ; initiative régionale de gestion des migrations)</p> <p>Type d'acteur (représentants communautaires ; institutions civiles locales ; forces de sécurité locales ; institutions civiles nationales ; forces de sécurité nationales ; ONG/OSC ; institutions régionales ; parties prenantes)</p>

6. Activités liées à la COVID-19

Code	Titre abrégé	Titre	Définition	Désagrégation optimale
6.1	Fournitures	Nombre de fournitures liées à la pandémie de COVID-19 fournies et/ou distribuées	Nombre de fournitures médicales ou d'équipements de protection individuelle liés à la pandémie de COVID-19 distribués aux utilisateurs finaux.	<p>Lieu</p> <p>Type de fournitures (équipements de protection individuelle (EPI) ; fournitures pour les tests virologiques et sérologiques ; équipements pour les tests virologiques et sérologiques ; médicaments de traitement, plasma ; fournitures de traitement ; lits d'hôpital ; lits de soins intensifs)</p> <p>Type d'action (fourniture ; distribution)</p> <p>Coût unitaire des fournitures (0 à 4 € ; 5 à 99 € ; 100 à 499 € ; 500 à 999 € ; 1 000 à 9 999 € ; 10 000 € – 19 999 € ; 20 000 € et plus)</p> <p>Type d'entités (centres de santé ; hôpitaux ; institutions gouvernementales ; OSC ; communautés locales)</p>

6.2	Bénéficiaires directs	Nombre de personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	Personnes bénéficiant directement des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19.	Sexe, handicap, tranche d'âge, statut migratoire, lieu Type d'assistance (principalement assistance psychosociale ; principalement assistance médicale ; principalement assistance au logement (pour la quarantaine) ; principalement assistance à la protection ; principalement assistance économique ; principalement assistance à la résilience ; assistance mixte)
6.3	Entités	Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19	Nombre d'entités bénéficiant des activités d'intervention d'urgence liées à la COVID-19.	Localisation, sexe (si le personnel des entités susmentionnées bénéficie d'un soutien) Type d'entités (écoles et centres de formation ; centres de santé ; hôpitaux ; institutions gouvernementales ; OSC ; communautés locales ; MPME ; autres) Type de soutien (renforcement des capacités ; équipement médical ; sensibilisation aux règles d'hygiène et de distanciation sociale ; réhabilitation des infrastructures par type d'infrastructure ; personnel de santé formé ; personnel de santé soutenu ; systèmes de surveillance renforcés ; campagnes/initiatives de communication sur les risques ; interventions en faveur de la cohésion sociale ; initiatives aux points d'entrée)

REMARQUE :

Sauf indication contraire dans l'indicateur, les ventilations utilisent les catégories spécifiées ci-dessous :

- **Lieu** : pays, niveaux administratifs 1 (par exemple, province), 2 (par exemple, district), éventuellement 3 (par exemple, commune)
- **Groupe d'âge** : enfants (<18 ans ; jeunes (18-35 ans) ; non-jeunes (>=35 ans)
- **Statut migratoire** : population d'accueil ; migrant saisonnier ; réfugié ou demandeur d'asile ; personne déplacée à l'intérieur de son propre pays ; rapatrié ; migrant en transit ; personne vulnérable ; victime de la traite des êtres humains
- **Secteur économique** : agriculture, pêche et production ou transformation animale ; construction ; commerce de gros et de détail ; artisanat ; tourisme ; textile et habillement ; transport et logistique ; services aux PME (y compris les services financiers) ; activités de production industrielle et semi-industrielle ; services (y compris l'éducation, la santé, les activités sociales et autres activités de services).
- **Taille de l'infrastructure** : moins de 1 000 €, entre 1 000 € et 10 000 €, entre 10 000 € et 100 000 €, entre 100 000 € et 1 000 000 €, plus de 1 000 000 €. Toutes les catégories comportent également les options « Inconnu » et « Sans objet ».

Annexe 5 : Note méthodologique sur la Récolte des Résultats

1. Contexte et aperçu de la méthodologie de Récolte des Résultats

La stratégie de capitalisation et de communication du NoA MLS – un élément clé du contrat NoA MLS – souligne la nécessité de générer des informations au niveau des réalisations plutôt que des produits. Les réalisations, plutôt que les produits, permettent de saisir et de comprendre les changements générés par FFU sur le terrain.

Il est essentiel pour FFU d'avoir une estimation des réalisations (changements) générées dans l'ensemble du portefeuille de FFU, de leur ampleur (portée, récurrence, concentration), ainsi que de la manière et des raisons pour lesquelles certains changements ont été générés et d'autres non. Cela est nécessaire à des fins de responsabilité (examiner et réaliser le rapportage de ce qui a été réalisé au-delà des produits) et pour la capitalisation institutionnel lié à la programmation future.

Les précédentes tentatives de collecte de données sur les réalisations n'ont pas abouti pour trois raisons principales :

1. Le FFU ne présente pas d'indicateurs communs de réalisations et/ou d'impact (la même variable est examinée sous différents angles ou indicateurs).
2. La faisabilité d'agréger les résultats de différentes interventions dépend des choix méthodologiques des partenaires de FFU, qui ne sont pas nécessairement alignés.
3. Les indicateurs de réalisations quantitatifs agrégés ne reflètent pas suffisamment l'ampleur du changement, qui est un aspect très pertinent (profondeur/intensité et ampleur du changement), ni la direction du changement, qu'il soit positif ou négatif.

Compte tenu du contexte, de la conception et de la structure de FFU, de la complexité de l'entreprise et des tentatives menées jusqu'à présent, l'approche de la Récolte des Résultats (OH) a été identifiée comme une approche réalisable et pertinente pour intégrer le suivi et le rapports des réalisations dans le système de suivi et de capitalisation de la NoA.

L'OH est une façon d'envisager le suivi et l'évaluation dans des contextes complexes, et les décideurs souhaitent apprendre quels changements le programme/l'intervention a contribué à apporter et comment cela s'est produit.

Contrairement à certaines approches de suivi et d'évaluation, l'OH ne se concentre pas sur la mesure des progrès accomplis vers des réalisations prédéterminées. Elle recueille plutôt des données probantes de ce qui a changé, puis, en remontant le temps, tente de déterminer si et comment l'intervention a contribué à ces changements.

Cette approche est utilisée dans des environnements complexes, où les objectifs et les moyens de les atteindre sont imprévisibles et où les objectifs prédéfinis et les théories du changement (ou logique d'intervention) doivent être modifiés au fil du temps pour s'adapter aux changements du contexte. Une autre caractéristique clé de l'OH est sa nature participative. Elle recueille les contributions des utilisateurs de l'Évaluation/du Suivi, des partenaires, des participants/utilisateurs de l'Intervention et d'autres parties prenantes externes afin de valider et de mieux comprendre les réalisations obtenues. La méthodologie OH peut être utilisée à la fois comme outil d'évaluation et comme outil de Suivi lié à la capitalisation du Programme.

Conformément à l'approche initiale¹³, la méthodologie OH décrite dans la stratégie de capitalisation et de communication du NoA MLS comprend six étapes, comme indiqué dans le tableau 1. Bien que les étapes soient décrites de manière séquentielle, le processus peut être itératif et inclure des boucles de rétroaction.

13. La méthodologie de la Récolte des Résultats a été développée par Ricardo Wilson-Grau et ses collègues au début des années 2000. Elle a été officiellement présentée pour la première fois dans l'article : Wilson-Grau, R., & Britt, H. (2012). Récolte des Résultats. Fondation Ford. Voir également <https://www.betterevaluation.org/methods-approaches/approaches/outcome-harvesting>.

Tableau 1. Les six étapes standard de la Récolte des Résultats

Les six étapes standard de la Récolte des Résultats

1. Concevoir la récolte

Déterminez la portée et les questions d'enquête (ou questions de Récolte des Résultats) qui guideront le processus de découverte de ce que nous voulons savoir. Définissez qui doit participer au processus, quand et où.

2. Examiner la documentation et rédiger les réalisations

Cela implique la lecture de rapports, de procès-verbaux, d'évaluations antérieures et de rapports de suivi, ou encore de communiqués de presse, qui pourraient mener à la formulation de déclarations de réalisations. Lorsque vous rédigez des déclarations de réalisations, pensez à tous les types de réalisations dans votre sphère d'influence.

3. Collaborer avec les informateurs

Cela implique de discuter avec les personnes les mieux informées sur les changements qui se sont produits ou qui sont en cours. L'objectif est d'obtenir des informations supplémentaires afin de formuler et de collecter des données sur les réalisations attendues. La question principale est la suivante : « À quels changements de comportement avons-nous contribué ? » Les sous-questions sont les suivantes : qui a changé grâce à l'intervention ? Qui avons-nous influencé avec l'intervention ? Qu'est-ce qui a changé ? Pour qui ? Quand et où ? Pourquoi ces changements sont-ils importants pour nos objectifs ? De quelle manière l'intervention a-t-elle contribué au changement ? Pour la Collecte de données, on peut utiliser des entretiens, des enquêtes, des groupes de discussion, des ateliers ou des échanges par courrier électronique.

4. Justifier

Il s'agit d'un examen externe ou d'une vérification des faits concernant les déclarations de réalisations, ainsi que des informations que vous utilisez pour les étayer. Des personnes indépendantes et bien informées sur les changements que vous avez réalisés fournissent des informations permettant de vérifier vos réalisations. Cela renforce la crédibilité et approfondit la compréhension des réalisations. Des documents externes peuvent être utilisés pour étayer les réalisations.

5. Analyser et interpréter

Cette étape consiste à répondre aux questions d'enquête/de collecte formulées à l'étape 1. Ici, les réalisations sont généralement triées et classées par catégorie afin de comprendre ce qui a changé, quels acteurs ont été influencés, ce qui a bien fonctionné et ce qui n'a pas fonctionné. Ensuite, les réalisations sont cartographiées afin d'identifier les modèles et les tendances.

6. Soutenir l'utilisation des résultats

Il s'agit de l'étape consistant à prendre des décisions sur la base des réponses à vos questions de récolte. Ces choix peuvent impliquer de réviser la mise en œuvre de l'intervention/du programme actuel ou d'utiliser les enseignements tirés et/ou les bonnes pratiques dans la programmation future d'interventions/programmes similaires.

L'OH permet également des ajustements et peut être personnalisé, à condition que le processus standard de base soit respecté. La personnalisation peut se faire de plusieurs manières : dans la manière dont nous définissons la typologie des réalisations que nous cherchons à récolter, dans la combinaison des méthodes de Collecte de données que nous utilisons (étude de la documentation, enquêtes, groupes de discussion, entretiens avec des informateurs clés, séances de réflexion) et dans le nombre d'itérations à effectuer et à quel moment.

2. Une approche innovante de la Récolte des Résultats : la méthode NoA MLS OH

La mise en œuvre de l'OH dans le contrat NoA MLS (ci-après dénommé NoA MLS OH) se caractérise par trois éléments clés :

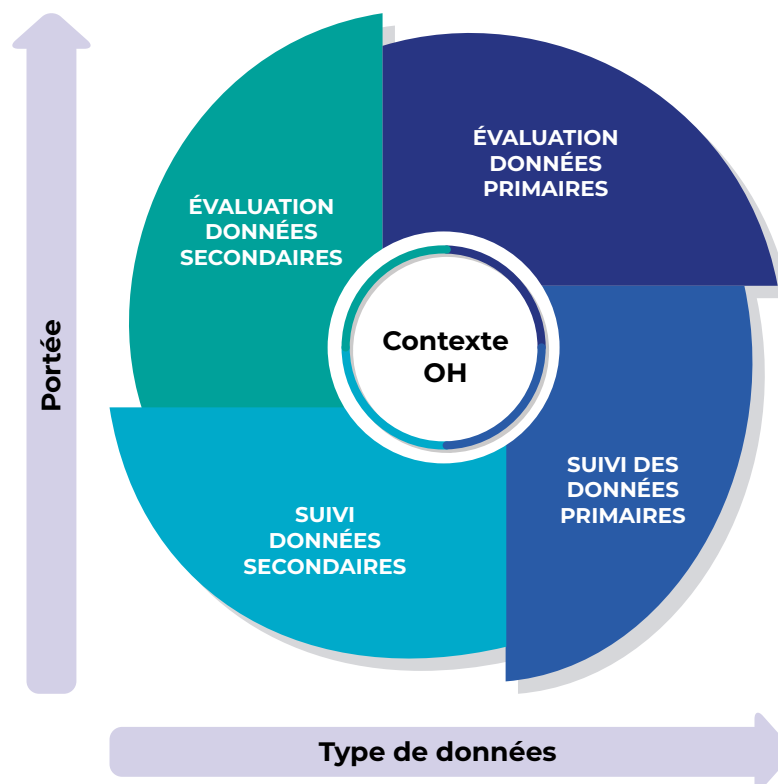
- L'exercice a une portée de suivi.
- Les données disponibles sont des données secondaires, avec très peu de données primaires supplémentaires pouvant être collectées pendant le processus de récolte.
- Le NoA MLS possède une forte composante de capitalisation qui est transférée au champ d'application de la Récolte des Résultats.

Annexe 5 La figure 1, « Matrice méthodologique de la Récolte des Résultats », illustre l'éventail des possibilités offertes par la RR, la portée de l'exercice et les types de données utilisées. Comme le montre la figure, la RR peut être utilisée à des fins de Suivi ou d'Évaluation, les données utilisées pouvant être primaires, secondaires ou les deux.

Les deux premières caractéristiques de cet exercice de récolte des résultats positionnent l'approche méthodologique dans le quadrant rouge de la matrice méthodologique de la récolte des résultats, défini par une portée de suivi et la disponibilité prédominante de données secondaires. Ce quadrant est surligné en rouge car il représente le contexte le plus difficile des quatre quadrants. Cela s'explique par deux raisons. La première est qu'il est plus difficile d'observer les changements lorsque l'on utilise des données secondaires. La seconde raison est que l'OH a été initialement conçue comme une méthode d'évaluation mettant l'accent sur la manière dont l'intervention a contribué aux changements observés, ce qui, à son tour, est mieux évalué à l'aide de données primaires qu'à l'aide de données secondaires.

La méthodologie OH originale, développée au début des années 2000¹⁴, a été conçue pour des contextes d'évaluation avec des données primaires correspondant au quadrant vert. Dans notre cas, le NoA MLS définit la portée de l'OH comme étant le Suivi. Pour s'aligner plus étroitement sur le contexte original et le plus approprié (le quadrant vert), il convient d'ajouter aux données secondaires disponibles des données primaires, qui peuvent être collectées au cours du processus OH.

Figure 1. Matrice méthodologique de la Récolte des Résultats



La méthodologie OH du NoA MLS est innovante ; il s'agit d'une méthodologie sur mesure, qui adapte le modèle théorique de Ricardo Wilson-Grau aux conditions d'un MLS, en particulier aux interventions du NoA MLS et de FFU.

De plus, la méthodologie OH apporte une valeur ajoutée aux processus de suivi traditionnels, car elle va au-delà des « résultats attendus » en prenant en compte différents types de changements pour différents groupes. Cela permet d'avoir une perspective plus large sur ce que FFU peut accomplir, ce qu'il ne peut pas accomplir et ce qui rend les interventions plus efficaces et plus percutantes.

14. La méthodologie de Récolte des Résultats a été développée par Ricardo Wilson-Grau et ses collègues au début des années 2000. Elle a été officiellement présentée pour la première fois dans l'article : Wilson-Grau, R., & Britt, H. (2012). Récolte des Résultats. Fondation Ford.

2.1. Principales caractéristiques de la méthodologie adaptée NoA MLS OH

Le processus de Récolte des Résultats était initialement prévu en deux phases, car les contrats devaient être exécutés et les rapports finaux disponibles avant que les réalisations puissent être analysées. Les contrats ayant été conclus sur une longue période, à partir de 2020, la cohorte 1 couvrait les contrats qui se terminaient avant mars 2023, tandis que la cohorte 2 était prévue pour ceux qui se terminaient entre mars 2023 et juin 2024. Au total, cela devait concerner environ 70 contrats. D'un point de vue méthodologique, le premier exercice (phase/cohorte 1) était conçu pour fournir des informations précieuses pour la phase suivante, la phase/cohorte 2. L'objectif était d'affiner la méthodologie tout en préservant la cohérence avec la première phase, afin de faciliter la collecte d'un plus grand nombre de données et d'obtenir des informations plus approfondies sur l'efficacité des contrats.

Avec la prolongation du NoA MLS jusqu'en 2026, le champ d'application a été élargi pour inclure une troisième vague. La cohorte 3 couvre désormais les contrats expirant d'ici décembre 2025 (les rapports finaux étant attendus d'ici janvier 2026), ce qui porte le nombre total de contrats concernés à 79 :

- Cohorte 1 : 38 contrats (expirant d'ici mars 2023).
- Cohorte 2 : 15 contrats (expirant d'ici juin 2024).
- Cohorte 3 : 26 contrats (expirant d'ici décembre 2025, avec du rapportage disponible d'ici janvier 2026).

Les résultats attendus du premier exercice NoA MLS OH ont été formulés comme suit :

- Fournir un aperçu fiable des changements générés par les interventions au-delà des produits.
- Informer sur la manière dont les réalisations ont été réparties au niveau régional, territorial, des priorités stratégiques et des domaines d'action.
- Comprendre comment les réalisations sont obtenues, en examinant les partenaires de FFU, les types de contrats et d'autres caractéristiques des interventions susceptibles d'améliorer le nombre de réalisations, leur efficacité et la contribution globale des interventions.

2.2. Limites de la méthode MLS OH de la région NoA

Bien que cette étude offre un aperçu de l'efficacité du soutien de FFU dans la région NoA, un certain nombre de limites doivent être reconnues.

Calendrier de mise en œuvre du système OH. Le système OH a été introduit à mi-parcours de la mise en œuvre de FFU plutôt qu'au début. Cela signifie que le système OH n'a pas pu établir dès le départ un processus continu et séquentiel de suivi des réalisations et de capitalisation, qui aurait permis de mieux comprendre l'efficacité de FFU au fil du temps. Par exemple, la cohorte 1 comprend des contrats qui ont pris fin sur une longue période allant de 2020 à 2023. Pour la plupart des contrats récemment achevés, les effets à moyen terme peuvent ne pas être aussi observables que ceux des contrats qui ont pris fin plus tôt.

Réalisations limitées et interdépendantes. En raison de la conception de FFU, les réalisations ne sont pas toujours interdépendantes, découlant souvent d'interventions individuelles plutôt que d'une combinaison de celles-ci. En conséquence, l'OH n'a pas pu explorer et cartographier de manière cohérente les voies de changement entre plusieurs interventions, ce qui a limité la capacité à comprendre comment les différentes réalisations interagissent et contribuent à des effets plus larges.

Biais en faveur de réalisations particulières. La méthodologie NoA MLS OH conçue s'appuie fortement sur la documentation des contrats et les contributions des parties prenantes pour identifier et valider les réalisations. Cette dépendance peut introduire un biais, car les réalisations identifiées sont susceptibles de se limiter à celles connues et rapportées par les parties prenantes du Programme. La documentation ne couvre généralement pas les effets imprévus ou négatifs (ce qui est une caractéristique distinctive de la méthodologie OH originale), ce qui signifie que ces types de réalisations n'ont généralement pas été inclus, à l'exception de certains effets imprévus identifiés pendant la phase d'engagement par les partenaires de FFU.

Mémoire institutionnelle des parties prenantes. Dans certains cas, les équipes partenaires de FFU ont changé après la fin du contrat, ce qui a rendu difficile la formulation d'opinions sur certaines réalisations. En outre, les coordonnées des parties prenantes sur le terrain n'ont pas pu être obtenues ou n'étaient plus valides.

Validation des réalisations. Pour bon nombre des parties prenantes impliquées dans cet exercice participatif, l'OH était une nouveauté. Les discussions initiales ont donc été consacrées à la compréhension de la méthode et à la manière dont elle pouvait contribuer au mieux. Les contributions des personnes interrogées ont principalement consisté en des opinions sur les réalisations identifiées et moins sur les nouvelles réalisations observées de leur point de vue.

Résultats négatifs. Les résultats négatifs sont plus difficiles à recueillir et nécessitent davantage de temps pour la collecte des données primaires. Cela a donné lieu à une approche appréciative axée sur les réalisations positives.

Analyse. La nature des réalisations varie considérablement. Certains changements représentent des réalisations globales plus larges, tandis que d'autres sont plus spécifiques. En outre, le nombre de réalisations identifiées à partir d'une intervention peut être influencé par des facteurs tels que la disponibilité d'informateurs bien informés et les contraintes de temps, de sorte que les réalisations recueillies peuvent ne pas refléter pleinement l'efficacité du contrat.

3. Cadre méthodologique NoA MLS OH

Dans cette section, nous présentons de manière concise la méthodologie OH, en expliquant l'approche, en commençant par la portée et les limites, puis en poursuivant avec le processus, en informant sur ce qui a été conçu et comment cela a été mis en œuvre dans ce premier exercice.

3.1. Portée et limites de la collecte des réalisations

- **Le champ d'application du NoA MLS OH** est défini par les 70 contrats opérationnels FFU sélectionnés.
- Le **calendrier** correspond à la durée des contrats opérationnels de FFU, avec une date limite fixée au 30 juin 2025, date butoir pour la fin des contrats opérationnels, justifiée par la faisabilité d'obtenir les réalisations escomptées tout au long du processus avant la fin du contrat MLS (2026).
- **Le champ d'application géographique** couvre l'Afrique du Nord, l'Égypte, la Libye, la Tunisie, le Maroc et d'autres pays où des réalisations pourraient être obtenues grâce aux contrats régionaux ou aux caractéristiques internationales spécifiques des processus de migration.
- **Au niveau territorial**, la Récolte des Résultats se fait à tous les niveaux territoriaux, local, régional, national et transnational.

3.2. Le processus OH du MLS NoA avec les étapes méthodologiques

Cette section présente les étapes méthodologiques de la mise en œuvre de l'OH dans le contexte du NoA MLS et explique les méthodes et les outils appliqués à chaque étape.

> Étape 1. La conception de la collecte¹⁵

Cette étape comprenait cinq tâches clés, qui ont été achevées en 2023. Le présent document met en évidence ces tâches afin de démontrer la rigueur méthodologique et les éléments fondamentaux du cadre méthodologique global, fondé à la fois sur la théorie et la pratique et éclairé par une compréhension approfondie des interventions dans leurs contextes spécifiques.

Tâche 1.1 - Examen de la théorie et de la pratique en matière de santé au travail

Il s'agissait d'une tâche préparatoire qui a permis d'élaborer une méthodologie adaptée aux besoins du contrat NoA MLS. Les résultats de cette tâche sont décrits dans les sections 1 et 2 du présent document méthodologique.

Tâche 1.2 - Définition de la portée et des limites de l'OH

Cette tâche visait à établir et à communiquer :

- Les contrats faisant l'objet de la collecte.
- Les limites de la collecte en termes de localisation géographique des réalisations, du niveau territorial où elles ont été obtenues et de la durée de mise en œuvre des contrats, y compris une limite de temps pour les contrats terminés.

Tâche 1.3 - Formulation des questions d'enquête/d'analyse

Les questions d'enquête/d'analyse, que nous appellerons les questions OH, ont guidé la conception de la méthodologie OH. Elles garantissent que les résultats obtenus correspondent aux informations et à la capitalisation attendus qui doivent être intégrés dans le NoA MLS. Les caractéristiques des résultats sont sélectionnées, définies et intégrées dans le cadre afin de répondre directement à ces questions d'analyse, garantissant ainsi la cohérence avec les résultats attendus du processus.

La stratégie de capitalisation et de communication du NoA MLS a défini trois questions d'analyse clés, détaillées en plusieurs sous-questions.

Tableau 2. Questions relatives à la Récolte des Résultats

Question	Sous-question
1. Comment les réalisations se répartissent-elles dans le Portefeuille FFU NoA, et qu'est-ce que cela nous apprend sur ce qui a fonctionné, ce qui n'a pas fonctionné, pour qui et où ?	1.1. Comment les réalisations se répartissent-elles en termes d'importance ?
	1.2. Analyse de la concentration : dans quelles priorités stratégiques et quels domaines d'action du NoA observons-nous une plus grande concentration de réalisations, et pour quels types de réalisations ?
	1.3. Quelle est la relation entre les réalisations et les produits (COI) ?
	1.4. Comment les réalisations se répartissent-elles en termes de portée géographique contractuelle (pays/région) ?
	1.5. Comment les réalisations se répartissent-elles en fonction de leur portée géographique (locale/nationale/régionale) ?
	1.6. Comment les réalisations se répartissent-elles en termes de partenaires de FFU ?
	1.7. Comment les réalisations se répartissent-elles en termes de groupes cibles ?
	1.8. Comment les réalisations se répartissent-elles en termes de coûts (y compris les fonds dépensés, le coût par contrat et le principal SP) ?
	1.9. Comment les réalisations se répartissent-elles par type de changement ?
	1.10. Dans quelle mesure les réalisations sont-elles durables dans le temps (à moyen terme par rapport à court terme) ?
2. Quels éléments ressortent des données sur les réalisations (carte thermique des réalisations) qui mériteraient d'être approfondis (études de cas) ?	2.1. Observons-nous une concentration/un manque de concentration des types de réalisations par domaine d'action, SP, portée géographique contractuelle et portée des réalisations, partenaire FFU, groupe cible, budget alloué, etc. ?

15. Également appelé « cadrage » et « conception ».

Question	Sous-question
3. Dans quelle mesure les réalisations du Fonds fiduciaire de l'Union européenne reflètent-elles les progrès accomplis dans la réalisation des priorités stratégiques ?	3.1. Dans quels domaines d'action les réalisations (attendues et inattendues) sont-elles plus ou moins positives ? Quelles sont les implications pour la programmation future ?
	3.2. Quelles sont les tendances observées dans les réalisations positives inattendues, et quelles sont les implications pour la conception future ?
	3.3. Quelles sont les tendances observées dans les réalisations négatives inattendues et quelles sont les implications pour la conception future ?
	3.4. Dans quelle mesure les réalisations représentent-elles des domaines d'intervention/d'action qui peuvent être approfondis ou développés davantage grâce à de nouveaux instruments de financement de l'UE ?

Ces trois questions et les sous-questions connexes ont constitué le cadre de l'enquête sur la Récolte des Résultats et ont été cruciales sur le plan opérationnel, car elles déterminent les caractéristiques des réalisations qui présentent un intérêt, pour lesquelles des données sont collectées, et la structure de balisage utilisée dans la méthodologie.

Tâche 1.4 - Définition des réalisations et des balises correspondant aux questions de l'enquête

Cette tâche essentielle garantit que les données requises par les questions d'analyse pour chaque réalisation sont effectivement reflétées dans la structure des données et les outils de Collecte de données. Plus précisément, la méthodologie a été développée depuis la phase d'approche et de conception jusqu'aux outils et processus méthodologiques.

Deux composantes méthodologiques sont conçues pour définir le cadre et guider la mise en œuvre :

1. La définition et la formulation des réalisations.
2. Les caractéristiques des réalisations d'intérêt utilisées comme balises.

Pour ces deux composantes, la définition et les caractéristiques, le cadre méthodologique établi :

- La définition de la réalisation tout au long du processus, en commençant par la réalisation principale et en terminant par la réalisation validée.
- Les conditions à remplir pour être considéré comme une réalisation et les contrôles requis pour les récoltants.
- Les critères minimaux pour les contrôles de conformité tout au long du processus.

Tâche 1.5 - Planification du processus OH

Cette tâche s'appuie sur le processus en six étapes de la méthodologie OH originale (tableau annexe 5 1) et intègre les composantes méthodologiques déjà conçues (tâche 1.4) dans un flux cohérent de tâches, qui sont décrites dans le processus présenté dans les sections suivantes de ce chapitre.

À la fin de cette étape, la méthodologie a été testée, des outils d'orientation pour les collecteurs ont été préparés et des contrôles de qualité intermédiaires ont été intégrés tout au long du processus, comme expliqué dans les descriptions des étapes suivantes.

> Étape 2. Examen des documents et rédaction des réalisations

Cette étape comprend plusieurs tâches décrites dans cette section.

Tâche 2.1 - Identification et vérification des principales réalisations

Les indices de réalisation ont été identifiés grâce à l'examen systématique des documents contractuels pertinents (rapports d'étape et finaux, rapports d'évaluation finaux, rapports ROM, etc.). Dans notre méthodologie, une réalisation est définie comme un indice, un repère, un signal ou une suggestion dans le texte indiquant que ce que nous lisons pourrait être une réalisation. Conformément à la définition convenue de la réalisation, un indice sera un signal dans le texte d'un changement observable dans le comportement auquel une intervention de FFU pourrait avoir contribué.

La disponibilité des informations requises pour la formulation des réalisations est ensuite vérifiée : quel est le changement, pour qui, quand et où il s'est produit, pourquoi est-il important et quelle est sa contribution au contrat. Les réalisations ne satisfaisant pas aux exigences minimales en matière d'informations ont été exclus du processus.

La vérification de la conformité était basée sur les exigences suivantes :

- Changement à court ou moyen terme.
- Changement de comportement.
- Effets sur les zones concernées.
- Les changements sont influencés par l'intervention, mais ne sont pas sous son contrôle direct.

Deux exigences supplémentaires sont vérifiées :

- Les données probantes sont suffisantes pour confirmer la réalité de la réalisation principale.
- Les données probantes trouvées sont au minimum adéquates et crédibles. Les éléments de données probantes doivent être plausibles, vérifiables et provenir de sources fiables. Si les données probantes sont manifestement peu fiables, la réalisation principale n'est pas prise en compte.

Les réalisations qui ne satisfont pas à toutes les exigences sont rejetées, ignorées et ne sont pas prises en compte dans la formulation des réalisations.

Tâche 2.2 - Formulation, énoncé et description des réalisations

Selon le cadre méthodologique, chaque réalisation comporte trois éléments : une déclaration, une description et un ensemble de caractéristiques, qui sont détaillés plus loin.

Formulation de l'énoncé de la réalisation. L'énoncé de la réalisation sert d'intitulé à la réalisation. Il résume la réalisation en une seule phrase simple et indique au moins ce qui a changé et pour qui.

Rédaction de la description de la réalisation. Il s'agit d'une description complète du changement observable dans le comportement : relations, activités ou actions d'un acteur social (une personne ou une organisation) influencé par les activités et les produits de l'intervention sur une certaine période. Elle décrit qui a changé, ce qui a changé, quand et où. La description ne fournit que des faits, sans jugement de valeur ni adjectifs supplémentaires de la part du collecteur lui-même. Il est obligatoire d'évaluer la force des données probantes à trois niveaux : élevée, moyenne et faible. Un outil d'orientation a été préparé pour aider les collecteurs à évaluer la force des données probantes (voir le tableau ci-dessous). En outre, la source des **données probantes est indiquée, précisant où elles peuvent être trouvées.**

Tableau 3. Outil d'évaluation de la force probante des réalisations

Force des données probantes - réalisations		
Sonde d'orientation	Réponse	Force
Le changement est-il observable et vérifiable ?	Oui, clairement	Élevée
	Dans une certaine mesure	Moyen
	Oui, mais de manière assez indirecte.	Faible
Les données probantes indiquent-elles qu'il faut agir différemment ?	Oui, clairement	Élevé
	Dans une certaine mesure	Moyen
	Oui, mais de manière assez indirecte.	Faible
Les données probantes indiquent-elles qu'il faut agir différemment ?	Oui, clairement	Élevé
	Dans une certaine mesure	Moyen
	Oui, mais avec de nombreuses réserves.	Faible

Tâche 2.3 Marquage des réalisations

Pour chaque réalisation, les informations basées sur 15 balises ont été fournies. Les balises comportent des options prédéfinies, parmi lesquelles le collecteur a sélectionné celle qui convenait, sur la base de l'examen documentaire, comme expliqué dans le tableau ci-dessous.

Tableau 4. Balises de réalisations

N°	Balise de réalisation	Méthode et exigences pour les collecteurs
1	Type de changement	Toutes les réalisations doivent correspondre à l'une des catégories prédéfinies : Action, Relation, Politiques, Pratiques : <ul style="list-style-type: none"> • Les actions sont : des événements ponctuels, des actions non répétitives indiquant ce que font les acteurs ou comment ils le font en raison d'une capacité, d'une sensibilisation ou d'une perception accrue. (Cela inclut les changements dans les récits/discours en tant qu' « action »). • Les relations sont les modes d'interaction entre les personnes ou les organisations. • Les politiques sont les politiques publiques que les acteurs élaborent ou mettent en œuvre. • Les pratiques sont des actions mises en œuvre sous forme de processus ou de manière régulière (à moyen/long terme) et de manière systématisée et structurée, plutôt que ponctuelle.
2	Acteur social (groupe cible)	Toutes les réalisations doivent correspondre à une catégorie de la liste prédéfinie des personnes et groupes concernés par le changement décrit dans la réalisation. La liste prédéfinie tenait compte des personnes, groupes et entités spécifiques visés par les contrats FFU susceptibles de subir le changement.
3	Agent de changement (partenaire de FFU)	Les partenaires de FFU ont été regroupés en cinq catégories. Le récolteur identifie la catégorie de partenaire de FFU correspondant à chaque réalisation.
4	Type de réalisation	Cette balise permet d'identifier les réalisations qui peuvent être : <ul style="list-style-type: none"> • Intentions/non intentionnels. • Positifs ou négatifs. Les collecteurs ont le choix entre trois options : <ul style="list-style-type: none"> • Effets positifs escomptés (réalisations prévues). Cela correspond aux objectifs et aux buts des contrats, y compris les réalisations prévues dans le LFM et/ou les documents de planification/conception. • Effets positifs non intentionnels. Il s'agit d'effets secondaires imprévus. Ces changements positifs n'étaient pas intentionnels (planifiés délibérément), mais ils se sont produits. • Effets négatifs non intentionnels. Il s'agit de changements et d'effets secondaires imprévus, y compris les incidents et les réactions négatives. Ils sont négatifs (ils ont un impact négatif sur les parties prenantes). Ce type de réalisation peut inclure des changements négatifs prévus et imprévus. Les réalisations négatives prévues seraient des changements implicites dans les risques identifiés qui se concrétisent, par exemple : conformément à la matrice des risques dans la description des actions (DoA) des contrats.
5	Domaine d'action	En principe, tous les contrats s'inscrivent dans les domaines d'action décrits dans le Cadre de résultats NoA . Si, exceptionnellement, ce n'est pas le cas, le récolteur sélectionnera et indiquera le nouveau domaine. Ces cas exceptionnels sont discutés au sein de l'équipe ou pendant le processus d'assurance qualité.
6	Priorité stratégique du NOA	Cette balise indique la priorité stratégique à laquelle la réalisation contribue, en tant que priorité stratégique la plus pertinente. Le récolteur sélectionne l'une des quatre priorités stratégiques.
7	Portée géographique du contrat (pays/région)	Il s'agit du pays ou de la région où le contrat est mis en œuvre, tel que spécifié dans les conditions contractuelles de FFU. Les options sont les suivantes : <ul style="list-style-type: none"> • Algérie¹⁶. • Égypte. • Libye. • Maroc. • Tunisie. • Contrat régional.
8	Pays où la réalisation s'est produite	Le pays où la réalisation s'est produite peut-être différent du pays contractuel de mise en œuvre. Les informations sont déjà collectées dans la déclaration de réalisation définissant où la réalisation s'est produite. <ul style="list-style-type: none"> • Algérie.

16. Même si l'Algérie n'est pas un pays partenaire de FFU, certaines réalisations pourraient être identifiées dans ce pays. Il convient donc d'envisager cette possibilité, du moins d'un point de vue théorique et avec prudence.

N°	Balise de réalisation	Méthode et exigences pour les collecteurs
		<ul style="list-style-type: none"> • Égypte • Libye. • Maroc. • Tunisie. • Contrat régional. • États membres de l'UE. • Autres pays.
9	Portée géographique des réalisations	<p>Cette balise indique le niveau territorial où la réalisation s'est produite et est observée. Trois niveaux sont pris en compte : local, national et régional (transnational, c'est-à-dire région NoA).</p>
10	Priorité d'intégration	<p>Cette balise indique l'accent mis par la réalisation sur la perspective de l'égalité des chances et de la non-discrimination. Les options sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accent mis sur le genre. • Priorité à la jeunesse. • Accent mis sur le handicap. • Sans objet (S.O.).
11	Durabilité des réalisations	<p>Cette balise indique la durabilité des réalisations, c'est-à-dire la présence du changement à court ou moyen terme. La pratique montre que, relativement souvent, les données secondaires ne reflètent pas les informations relatives à la durabilité des réalisations identifiées.</p>
12	Niveau d'importance	<p>L'importance de la réalisation est une brève explication de la raison pour laquelle cette réalisation est importante par rapport aux priorités stratégiques (PS) et à l'Objectif général (OG) de FFU NoA, à savoir « l'amélioration de la gestion des migrations dans les pays d'origine, de transit et de destination ».</p> <p>Le niveau d'importance repose sur les trois questions directrices de l'évaluation des récolteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compte tenu de l'objectif et de la raison d'être de FFU dans la région NoA, la réalisation illustre-t-elle un élément particulièrement important pour celle-ci ? • La réalisation explique-t-elle ou élucide-t-elle comment progresser vers l'objectif général de FFU NoA et ses quatre SP ? • La réalisation montre-t-elle ce qui peut mal tourner ou particulièrement bien fonctionner en ce qui concerne les changements liés à FFU – NoA OO et aux SP ? <p>Pour chaque question, le récolteur peut répondre a) Oui, c'est un exemple clair, b) Dans une certaine mesure, ou c) Partiellement/indirectement. Les options prédéfinies pour la question sur le niveau global d'importance sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élevé. • Moyen. • Faible.
13	Degré de contribution	<p>Cette balise décrit ce que l'intervention ou les partenaires de FFU ont fait pour influencer le changement (réalisation), que ce soit directement ou indirectement, intentionnellement ou non. En une ou deux phrases, elle répond aux questions suivantes : Quel a été le rôle de l'intervention/de l'organisation dans l'influence de la réalisation ? Comment a-t-elle inspiré, persuadé, soutenu, facilité, aidé, fait pression, voire forcé ou contribué d'une autre manière au changement chez l'acteur social ? Nous précisons ici les activités, les processus, les produits et les services de l'intervention/de l'organisation qui ont influencé la réalisation.</p> <p>Pour chaque degré de contribution à la réalisation, le collecteur indiquera :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La force des données probantes : élevée, moyenne et faible. • La source des données probantes : nom du rapport ou de la source documentaire et numéro de page d'où proviennent les informations. <p>La force des données probantes est évaluée par le collecteur à l'aide de deux questions guides :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'influence du partenaire de FFU a-t-elle été un facteur déterminant dans le changement observé ? • Les données probantes sont-elles crédibles (véridiques) ? <p>Plus les données probantes sont proches de la source de la contribution, plus leur force est élevée. La triangulation rend également les données probantes plus crédibles.</p> <p>Les options prédéfinies pour le degré global de contribution sont les suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élevé. • Moyen.

Pour les balises les plus difficiles à évaluer de manière cohérente, des questions guides ont été élaborées comme outils d'évaluation afin de garantir la cohérence entre les collecteurs et une méthode de notation systématique, comme l'illustrent les tableaux ci-dessous.

Tableau 5. Outil d'orientation pour l'évaluation du niveau d'importance

Niveau d'importance		
Question guide	Réponse	Force
Compte tenu de l'objectif et de la justification de FFU dans la région NoA, la réalisation illustre-t-elle quelque chose qui revêt une importance particulière pour celui-ci ?	Oui, c'est un exemple clair.	Élevée
	Dans une certaine mesure	Moyen
	Oui, mais de manière assez indirecte.	Faible
La réalisation explique-t-elle ou élucide-t-elle comment progresser vers l'objectif général de FFU - NoA et ses quatre SP ?	Oui, très clairement	Élevé
	Dans une certaine mesure	Moyen
	Oui, mais de manière assez indirecte.	Faible
La réalisation montre-t-elle ce qui peut mal tourner ou particulièrement bien fonctionner en ce qui concerne les changements liés à FFU – NoA OO et SP ?	Oui, clairement	Élevé
	Dans une certaine mesure	Moyen
	Oui, mais avec de nombreuses réserves	Faible

Tableau 6. Outil d'orientation pour l'évaluation de la force de contribution des données probantes

Force des données probantes - contribution		
Question guide	Réponse	Force
Les données probantes décrivent-elles explicitement la contribution (l'influence) du partenaire de FFU ?	Oui, clairement.	Élevé
	Dans une certaine mesure	Moyen
	Cela peut être déduit, mais n'est pas explicite	Faible
Les données probantes indiquent-elles que quelque chose est fait différemment ?	Oui, clairement	Élevé
	Dans une certaine mesure	Moyen
	Oui, mais de manière assez indirecte	Faible

Tableau 7. Outil d'orientation pour l'évaluation du degré de contribution

Degré de contribution		
Sonde indicative	Réponse	Force
L'influence du partenaire de FFU a-t-elle été un facteur à l'origine du changement observé ?	Oui, c'était un facteur important.	Élevé
	C'était un facteur dans une certaine mesure	Moyen
	C'était un facteur modeste	Faible
Les données probantes sont-elles crédibles (véridiques) ? Plus les données probantes sont proches de la source de la contribution, plus leur force est élevée. La triangulation rend également les données probantes plus crédibles.	Oui, clairement	Élevée
	Dans une certaine mesure	Moyen
	Oui, mais avec de nombreuses réserves.	Faible

RÉSULTATS DE L'ÉTAPE 2 :

- Un ensemble de pistes issues des réalisations récoltées, chacune définie avec tous les attributs et balises pertinents.
- Un certain nombre de réalisations validées ont passé avec succès le contrôle de conformité basé sur l'examen documentaire. Les réalisations invalidées ne passent pas aux étapes suivantes et sont stockées dans un ensemble de données distinct, à des fins d'archivage, de transparence et de responsabilité.

> **Étape 3. Collaboration avec l'équipe FFU et les partenaires FFU**

Cette étape a deux objectifs : compléter la collecte des réalisations avec des réalisations supplémentaires et affiner et valider les réalisations collectées lors de l'étape précédente grâce à un processus participatif avec des représentants de l'équipe FFU et des représentants FFU connaissant bien les contrats mis en œuvre inclus dans le champ d'application de la collecte.

Tâche 3.1. Collaboration avec les informateurs clés

Extraction des données. Le collecteur commence par extraire les données existantes de NOASYS, en se concentrant sur l'équipe FFU et les partenaires responsables des contrats respectifs et leurs coordonnées. Pour les projets plus anciens et achevés, il peut être nécessaire de mettre à jour les coordonnées, car les chefs de projet ne font peut-être plus partie des organisations.

Préparation des documents d'introduction pour les informateurs clés. Cette action vise à informer à l'avance la personne interrogée de la méthode et des réalisations recueillies qui seront discutées, afin que l'entretien soit efficace et productif. Une présentation PowerPoint informative est préparée pour présenter la méthode de Récolte des Résultats. En outre, un document simple décrivant les réalisations et les détails pertinents est créé pour faciliter la discussion, en exposant clairement les attentes, les efforts requis et les avantages de la participation.

Prendre contact. Les personnes identifiées sont ensuite contactées par courriel, reçoivent les informations nécessaires et se voient proposer une aide pour toute clarification. Des rappels peuvent être nécessaires pour garantir leur engagement.

Engagement et affinement des réalisations. Cette sous-tâche vise à identifier de nouvelles réalisations et à affiner ou valider celles qui existent déjà dans le cadre d'un processus participatif avec les informateurs clés (équipe FFU et partenaires). Les discussions peuvent être menées à distance via une plateforme de vidéoconférence, avec des entretiens individuels ou en groupe, selon ce que le représentant juge le plus efficace.

Communication de suivi. Les entretiens peuvent être complétés par des échanges par courriel avant ou après les sessions, ce qui permet aux personnes interrogées de préparer des réponses écrites, de partager leurs opinions ou de fournir des documents supplémentaires si nécessaire.

Tâche 3.2 - Mettre à jour les enregistrements NOASYS

Une fois le processus participatif terminé, y compris la Collecte de données, la définition de nouvelles réalisations, l'affinement et la vérification des réalisations existantes, les collecteurs **ont téléchargé les données sur la plateforme en ligne NOASYS.**

Ce processus a commencé par **l'ajout de nouvelles réalisations** identifiées lors des récentes entrevues ou discussions. Ces réalisations, qui n'avaient peut-être pas été prises en compte lors des examens documentaires antérieurs, ont dû être minutieusement documentées et intégrées à l'ensemble de données existant. Cela permet de garantir que le processus d'hygiène du travail reste complet et à jour.

Pour les réalisations nouvelles ou affinées identifiées, les tâches décrites à l'étape 2 du processus ont été réexaminées et appliquées aux nouvelles informations. Au lieu de se fier uniquement à l'examen des documents, les informations fournies par les personnes interrogées constituent la principale source de données à ce stade. Cela a nécessité **d'affiner les définitions ou les balises associées** à chaque réalisation afin de s'assurer qu'elles reflètent fidèlement les enseignements tirés des entretiens. Des informations détaillées justifiant tout changement ont été téléchargées, afin de garantir la transparence et la traçabilité des raisons qui ont motivé chaque modification. La structure et les fonctions de NOASYS facilitent l'association de nouvelles données à chaque étape OH.

Outre l'affinement des résultats et des balises, **les dossiers concernant les informateurs clés** qui ont fourni les données sont téléchargés. NOASYS dispose d'une section dédiée aux informateurs clés. Celle-ci comprend leurs noms, leurs rôles, leurs coordonnées et des notes sur leur contribution au processus de Récolte des Résultats. En enregistrant ces informations, la plateforme indique clairement qui a contribué aux données et comment leur contribution a influencé les réalisations.

Enfin, les réalisations discutées lors des entretiens ont été **marquées comme passant à l'étape de l'engagement** et indiquées comme étant prêtes pour l'étape de la justification. En suivant cette séquence de tâches, le collecteur s'assure que toutes les données pertinentes sont correctement téléchargées et organisées dans NOASYS, préparant ainsi le terrain pour les phases suivantes du processus de Récolte des Résultats.

Tâche 3.3 - Contrôle d'assurance qualité

Afin de garantir la cohérence entre les collecteurs, les mesures suivantes ont été prises :

- Un modèle pour les documents préparatoires a été partagé et discuté avec l'équipe chargée de la collecte afin d'identifier les approches les plus efficaces ; après s'être assurés d'une approche commune, chaque collecteur était libre de s'adapter aux informateurs clés. Une structure générale pour l'entretien était mise à la disposition de tous les collecteurs.
- Les premiers entretiens ont été menés par deux, ce qui a permis à chaque collecteur d'observer au moins une fois ses collègues mener un entretien.
- Des réunions d'évaluation ont été organisées après la première série d'entretiens et à la demande des collecteurs afin d'échanger leurs expériences et d'assurer l'uniformité dans la manière dont les réalisations sont enregistrées dans NOASYS.

RÉSULTATS DE L'ÉTAPE 3 :

- Un ensemble de réalisations récoltées, identifiées à l'étape 2, revalidées ou affinées et revalidées, ce qui signifie que les informations recueillies lors de la phase d'engagement n'ont pas modifié les arguments de conformité déjà utilisés lors de la phase d'examen.
- Un ensemble de réalisations invalidées sur la base de l'avis négatif de l'équipe FFU et des partenaires FFU engagés dans le processus.
- Nouvelles réalisations définies.

> Étape 4. Justification

Cette étape vise à faire appel à d'autres informateurs clés, si possible indépendants de l'Intervention ou directement concernés par le changement, afin d'analyser les réalisations définies lors des étapes précédentes, de les affiner, de mieux les comprendre, de les revalider et d'y intégrer tout nouveau résultat observé sur le terrain.

La justification a consisté à :

- Inclure toutes les réalisations identifiées pendant la phase d'engagement dans le processus de justification.
- La participation par le biais de :
 - Des entretiens par vidéoconférence à distance.
 - Des appels téléphoniques.
 - Échanges par courrier électronique.

Les tâches suivantes sont prévues dans cette étape.

Tâche 4.1 - Identifier les informateurs clés pour le processus de corroboration

Les partenaires de FFU constituent la principale source d'informations pour les informateurs clés lors de l'étape de vérification. Au cours de la phase d'engagement, tous les partenaires de FFU participant aux entretiens ont été invités à fournir les coordonnées des informateurs clés. Une invitation à participer à la discussion a été rédigée de manière informative et motivante.

Tâche 4.2 - Contacter les personnes identifiées par courriel ou par téléphone, selon le cas

Les activités préparatoires à la discussion sont cruciales pour plusieurs raisons :

- Les informateurs clés ont connaissance de certains aspects des réalisations, ce qui nécessite d'adapter la discussion à leur expertise.
- Le collecteur doit comprendre le contexte afin d'explorer efficacement les réalisations supplémentaires ou les liens entre la réalisation discutée et d'autres interventions ou facteurs.
- Se préparer à la discussion en ayant une compréhension claire des réalisations et de leurs détails permet d'orienter la conversation vers l'expérience et les connaissances pertinentes de l'informateur clé tout en restant en phase avec les définitions et les balises des réalisations.

Des services d'interprétation ont été fournis afin d'assurer une communication claire. Ces préparatifs ont été effectués en tenant compte des réalisations et des détails spécifiques, ce qui a permis d'orienter efficacement la conversation et de la concentrer sur les aspects pertinents des réalisations.

Tâche 4.3 - Discuter avec les informateurs clés

Les discussions ont été menées à distance, à l'aide d'une plateforme de vidéoconférence ou par téléphone, dans le cadre d'entretiens individuels ou collectifs.

Ces entretiens ont été complétés par des échanges par courrier électronique avant ou après la discussion, en particulier lorsque les personnes interrogées préféraient fournir des réponses écrites, partager leurs opinions ou proposer des sources documentaires. Lorsque les informateurs clés utilisaient le courrier électronique, il était utile de convenir d'un échange de courriels de suivi afin de valider les conclusions ou de combler les lacunes de la discussion.

Compte tenu de la diversité des profils des informateurs clés, certains étant plus familiarisés que d'autres avec les processus de suivi, les entretiens ont été adaptés en conséquence. Pour ceux qui connaissent moins bien le suivi ou la Récolte des Résultats, il est préférable d'éviter la terminologie technique et de se concentrer plutôt sur les avantages de la compréhension des changements. Cette approche a favorisé une discussion plus ouverte et plus fluide.

Tâche 4.4 - Mettre à jour les enregistrements NOASYS

Les collecteurs ont téléchargé les données sur la plateforme en ligne NOASYS pendant et après le processus de justification.

Pour les réalisations discutées, les tâches décrites à l'étape 2 du processus ont été réexaminées et appliquées aux nouvelles informations. Cela a nécessité **d'affiner les définitions ou les balises associées** à chaque réalisation afin de s'assurer qu'elles reflètent fidèlement les enseignements tirés des entretiens. Il était essentiel de disposer d'informations détaillées justifiant ces changements afin de garantir la transparence et la traçabilité du raisonnement à l'origine de chaque modification. La structure NOASYS a permis d'associer les nouvelles données à chaque étape OH.

Outre l'affinement des résultats et des balises, il a également été nécessaire **d'ajouter des informations sur les informateurs clés** dans la section dédiée. Cela comprend leurs noms, leurs rôles, leurs coordonnées et des notes sur leur contribution au processus de Récolte des Résultats. En enregistrant ces informations, la plateforme documente clairement qui a contribué aux données et comment leur contribution a façonné les réalisations.

Enfin, les réalisations discutées lors des entretiens ont été **marquées comme progressant vers la fin de l'étape de justification, indiquant que ces réalisations sont prêtes à être analysées**. En suivant cette séquence de tâches, le collecteur s'est assuré que toutes les données pertinentes sont correctement téléchargées et organisées dans NOASYS, préparant ainsi le terrain pour les prochaines phases du processus de collecte des résultats.

Tâche 4.5 - Assurance qualité

Afin d'assurer la cohérence entre les récolteurs, les mesures suivantes ont été appliquées :

- Une invitation générique à l'entretien a été préparée et communiquée à l'équipe de collecte.
- Une liste de sujets recommandés pour structurer l'entretien a été préparée à l'intention des collecteurs.
- Les comptes rendus des entretiens ont été distribués.
- Des réunions d'évaluation ont été programmées après la première série d'entretiens afin d'échanger les expériences acquises lors des entretiens et de garantir la cohérence des enregistrements dans NOASYS.

RÉSULTATS DE L'ÉTAPE 4 :

- Un ensemble de réalisations récoltées, identifiées lors des étapes précédentes, affinées/revalidées, ce qui signifie que les informations recueillies lors de la phase d'engagement n'ont pas modifié les arguments de conformité déjà utilisés lors de la phase d'examen documentaire.
- Aucune réalisation n'a été invalidée et aucune nouvelle réalisation n'a été identifiée.

> Étape 5. Analyse et interprétation

Cette étape a consisté à analyser toutes les données collectées et à fournir des réponses aux questions relatives à la Récolte des Résultats sur la base d'une analyse descriptive des réalisations recueillies. L'analyse et l'interprétation s'appuient sur deux méthodes et outils clés : les cartes thermiques et l'analyse des modèles, tels que présentés dans la stratégie de capitalisation et de communication du NoA MLS.

Les tâches suivantes sont prévues dans cette étape.

Tâche 5.1 - Préparation des données pour l'analyse

La collecte de données et le stockage dans NOASYS ont fait l'objet d'un contrôle qualité afin d'identifier les erreurs telles que les valeurs manquantes, les statuts de progression obsolètes, les balises incohérentes et les options « à déterminer ». Les données ont ensuite été exportées au format Excel pour un traitement avancé.

Tâche 5.2 - Structurer l'analyse de manière cohérente avec les questions relatives à la récolte

Le critère principal pour structurer l'analyse est de s'assurer que les résultats permettent de formuler des réponses aux questions de récolte. L'analyse s'appuie sur :

- Les variables clés dérivées des questions de récolte.
- Les cartes thermiques clés.

Les variables utilisées dans l'analyse correspondant aux caractéristiques des réalisations sont les suivantes :

- Type de changement.
- Acteur social ou groupe cible.
- Pays où la réalisation s'est produite.
- Niveau territorial où la réalisation s'est produite.
- Type d'agent de changement, partenaire de FFU.
- Type de réalisation : positive/négative, intentionnelle/non intentionnelle.
- Pertinence par rapport à la priorité stratégique NoA.
- Domaine d'action NoA.
- Durabilité.
- Niveau d'importance.
- Degré de contribution.
- Budget engagé dans le contrat.

Les cartes thermiques suivantes sont essentielles pour visualiser les distributions pertinentes pour les questions relatives à la récolte :

1. Répartition des réalisations par zone géographique du pays FFU.
2. Répartition des réalisations par pays où la réalisation s'est produite.
3. Répartition des réalisations par priorité stratégique et domaine d'action de FFU.
4. Répartition des réalisations par type de changement/niveau territorial où la réalisation s'est produite.
5. Répartition des réalisations par acteurs sociaux/groupes cibles.
6. Répartition des réalisations par niveau d'importance.
7. Répartition des réalisations par niveau de durabilité.
8. Répartition des réalisations par réalisations escomptées/non escomptées, positives/négatives.
9. Répartition des réalisations par partenaire FFU et budget contractuel.
10. Répartition des réalisations par degré de contribution.

Tâche 5.3 - Analyser les données, créer des représentations visuelles à diffuser, analyser les tendances

L'analyse s'est appuyée sur des concepts spécifiques à la Récolte des Résultats (OH), en utilisant des cartes thermiques et l'analyse des tendances pour obtenir des informations.

Les cartes thermiques ont servi de représentations visuelles de paires de variables, illustrant la distribution des réalisations. Dans ce contexte, la variable « nombre de réalisations » a été associée à une ou deux autres variables de la liste des distributions souhaitées afin de créer ces visualisations.

L'équipe MLS de NoA a effectué une analyse des tendances à l'aide de la carte OH. Cette méthode permet d'identifier des tendances significatives, telles que la concentration de types de réalisations spécifiques dans certaines priorités stratégiques, domaines d'action ou pays de NoA ; la concentration de réalisations inattendues dans le cadre d'une priorité stratégique spécifique de NoA dans chaque pays ; la concentration de réalisations à long terme par rapport à des réalisations à court terme ; ou la prévalence de certains types de réalisations associés à une autre variable.

En résumé, la carte thermique des réalisations fournit un aperçu visuel des facteurs influençant les réalisations, tandis que l'analyse des modèles qui suit approfondit ces facteurs afin d'identifier ceux qui contribuent de manière significative aux modèles ou tendances observés dans les données.

Des associations possibles ou plausibles sont ensuite identifiées, ce qui permet de mieux comprendre les relations entre les variables.

Tâche 5.4 - Identification des domaines à explorer plus en profondeur

Les résultats spécifiques des cartes thermiques, des distributions et de l'analyse des modèles qui méritent d'être approfondis pourraient être liés aux types suivants :

- Concentration du nombre de réalisations pour une variable spécifique.
- Association potentielle des variables.
- Domaines pour lesquels les réalisations font défaut.
- Contribution des partenaires de FFU.
- Corrélation avec les produits déclarés.

Outre les domaines à explorer plus en profondeur, la formulation de questions d'enquête pourrait s'avérer utile à l'avenir, non seulement pour la conception des études de cas, mais aussi pour les autres exercices de Suivi et d'Évaluation.

> Étape 6. Présenter et communiquer les résultats

Cette étape a été conçue dans le but spécifique de partager les résultats de l'analyse et les principales conclusions avec la « famille FFU », afin de garantir que la capitalisation tirée de l'exercice OH soit communiquée pour être utilisée et appliquée à la conception de futures interventions similaires.

Plusieurs formats sont prévus pour partager ces résultats :

- Le rapport annuel 2026 du NoA MLS.
- Rapport sur la capitalisation prévu pour 2026.
- Ateliers ad hoc avec l'équipe FFU et/ou les partenaires FFU, tels qu'envisagés et inclus dans le volet « Renforcement des capacités » du NoA MLS.

4. Résumé du processus de mise en œuvre de la vague/cohorte 1 du MLS OH

La Récolte des Résultats (OH) a été adoptée par le Système de suivi et de capitalisation (MLS) de FFU NoA comme la méthodologie la plus appropriée pour saisir les changements comportementaux et institutionnels générés par les interventions dans un environnement très complexe. Le processus a été conçu pour se dérouler progressivement en trois cohortes, en fonction du cycle de mise en œuvre des contrats et de la disponibilité des rapports finaux.

Cohorte 1 (phase pilote – 2024)

La cohorte 1 comprenait 38 contrats qui avaient été achevés en mars 2023. Ces contrats, dont beaucoup ont débuté dès 2017, ont fourni la première occasion de tester et d'affiner la méthodologie OH dans le contexte du NoA.

> **Portée et approche :** l'OH ayant été introduit à mi-parcours de FFU, cette cohorte a été traitée comme un projet pilote. Elle a permis à l'équipe MLS d'effectuer l'opérationnalisation des six étapes méthodologiques (conception, examen des documents, rédaction, engagement, justification, analyse, livraison) et de les adapter au portefeuille Afrique du Nord.

> **Processus :**

- Examen des rapports finaux et des données probantes disponibles.
- Rédaction des déclarations préliminaires sur les réalisations.
- Collaboration avec les partenaires de mise en œuvre et les délégations de l'UE afin d'affiner et de valider les réalisations.
- Justification limitée par des parties prenantes indépendantes, principalement une collaboration étroite avec des parties prenantes locales proches des bénéficiaires partiellement impliqués dans l'Intervention.

> **Résultats** Au total, 148 réalisations ont été recueillies, représentant un large éventail de pratiques, d'actions, de politiques et de relations. Les enseignements tirés de ce projet pilote ont mis en évidence :

- La nécessité d'un engagement précoce et proactif avec les parties prenantes.
- Les limites du recours principal à des données secondaires.
- La difficulté de saisir les réalisations imprévues (en particulier négatives).
- L'importance de la flexibilité pour adapter le processus aux contextes locaux.

Cohorte 2 (phase de consolidation – 2025)

La cohorte 2 couvre 15 contrats qui ont pris fin entre mars 2023 et juin 2024. Ces contrats ayant été achevés plus récemment, les rapports finaux ont été rendus publics au cours de la période 2024-2025.

> **Portée et approche :** les enseignements tirés de la cohorte 1 ont été systématiquement intégrés à la cohorte 2. Des études de cas ont été introduites à des fins d'amélioration qualitative, la justification a été élargie et l'engagement a été étendu de manière plus approfondie aux acteurs locaux et aux bénéficiaires.

> **Processus :**

- Examen des documents et rédaction préliminaire des réalisations pour tous les contrats.
- Ateliers et entretiens de mobilisation, avec une attention particulière accordée aux bénéficiaires et aux OSC locales (« mobilisation approfondie »).
- Justification prévue en parallèle avec les études de cas afin d'accroître la crédibilité.

> **Résultats :** En août 2025, 74 réalisations avaient été identifiées dans les contrats de la cohorte 2. Près de 90 réalisations pour les deux cohortes étaient à un stade d'engagement approfondi, et six avaient fait l'objet d'une justification. La cohorte 2 est toujours en cours, les réalisations étant affinées et de nouveaux ajoutés à mesure que la Collecte de données se poursuit.

> **Défis :**

- Les prolongations de contrat et l'indisponibilité de certains rapports finaux ont réduit la portée initiale, plusieurs contrats ayant été transférés à la cohorte 3.
- La perte de mémoire institutionnelle et la lassitude face à l'Évaluation ont affecté la participation dans certains cas.

Cohorte 3 (Expansion et finalisation – 2026)

La cohorte 3 est conçue pour inclure 26 contrats qui doivent prendre fin d'ici décembre 2025, les rapports finaux étant attendus début 2026. Il s'agira de la dernière et de la plus importante vague de Récolte des Résultats dans le cycle NoA MLS.

> **Portée et approche :** La cohorte 3 s'appuiera directement sur la méthodologie consolidée dans la cohorte 2, combinant examen de documents, engagement approfondi, justification et études de cas.

> **Processus :**

- L'examen documentaire et la rédaction des conclusions commenceront dès que les rapports finaux seront disponibles (janvier 2026).
- Une participation participative sera organisée début 2026, avec les délégations de l'UE, les partenaires de mise en œuvre, les acteurs locaux et les bénéficiaires.
- La justification sera appliquée de manière plus systématique, avec des informateurs externes validant une sélection de réalisations clés.

> **Résultats attendus :** Au total, environ 79 contrats (38 dans la cohorte 1, 15 dans la cohorte 2 et 26 dans la cohorte 3) auront été couverts par l'exercice OH d'ici la fin 2026. Le rapport final MLS présentera l'ensemble consolidé des réalisations recueillies dans l'ensemble du portefeuille FFU NoA, synthétisées par type de changement, priorité stratégique, zone géographique et groupe cible.

Capitalisation globale entre les cohortes

L'application progressive de l'OH à trois cohortes a permis au MLS d'affiner et de renforcer progressivement la méthodologie. Commenant par un projet pilote (cohorte 1), consolidant les enseignements et approfondissant le processus (cohorte 2), puis étendant la couverture à tous les contrats (cohorte 3), l'approche a permis :

- Une adaptation méthodologique continue.
- Une implication croissante des acteurs locaux et des bénéficiaires.
- Une triangulation plus solide des données probantes grâce à des études de cas et à des justifications.
- Une vision plus complète du changement, allant au-delà des produits pour documenter les pratiques, les actions, les politiques et les relations qui représentent les dimensions humaines et institutionnelles du soutien de FFU en Afrique du Nord.

Tableau 8. Cohortes de Récolte des Résultats

Cohorte	Calendrier/Date de fin du contrat	Nombre de contrats	Statut de la récolte des résultats	Réalisations identifiées (en août 2025)
Vague/Cohorte 1	42 contrats (terminés avant le 31 mars 2023)	38* contrats (terminés avant le 31 mars 2023)	Finalisés début 2024	Finalisé d'ici mi-2024
Vague/Cohorte 2	28 contrats (terminés avant le 30 juin 2024)	32* contrats (expirés avant le 30 juin 2024)	Finalisés début 2025	Finalisé d'ici mi-2025
Total	70 contrats	70 contrats	Récolte des Résultats finaux d'ici la fin de 2025	

Remarque : *La documentation n'était pas disponible pour quatre contrats au début du processus, ils ont donc été reportés à la cohorte 2. Dans la cohorte 2, au lieu de 28 contrats, il y aura 32 contrats.

À la fin de l'étape d'engagement, une analyse intermédiaire des distributions et des cartes thermiques a été réalisée, comme indiqué dans la stratégie de capitalisation et de communication. Cette analyse visait à éclairer la sélection des réalisations pour l'étape de justification et à identifier des études de cas potentielles.

Compte tenu du risque d'échec des contacts avec les informateurs clés lors de l'étape de corroboration, l'équipe a décidé d'inclure toutes les réalisations de l'étape d'engagement dans le processus de corroboration et de proposer des thèmes pour les études de cas après avoir terminé l'analyse complète à l'étape 5.

> Vague/Cohorte 1 Mise en œuvre de l'OH en chiffres

Les 148 réalisations recueillies dans la vague/cohorte 1 ont été validées à différentes phases du processus, prouvant leur conformité avec les caractéristiques de la définition.

Les réalisations réalisées dans le processus de raffinement et de validation des résultats sont résumées dans les quatre chiffres détaillés ci-dessous :

- **148 réalisations identifiées et formulées**, dont 141 lors de la phase de recherche documentaire et 7 lors de la phase d'engagement.
- **148 réalisations affinées et validées** (conformes aux critères pertinents relatifs aux caractéristiques des réalisations) au cours des différentes phases du processus.
 - **141 réalisations ont été affinées et validées lors de la phase d'examen documentaire** ; 28 réalisations n'ont pas pu être incluses dans les phases d'engagement et de justification en raison de l'indisponibilité de représentants compétents de l'équipe FFU ou de ses partenaires, probablement due à un renouvellement du personnel.

- **120 réalisations ont été affinées et validées lors de l'examen documentaire et de la phase d'engagement** (113 identifiés lors de la phase d'examen documentaire et 7 lors de la phase d'engagement).
- **64 réalisations ont été affinées et validées au cours des trois phases consécutives** : phase d'examen documentaire, phase d'engagement et phase de corroboration.

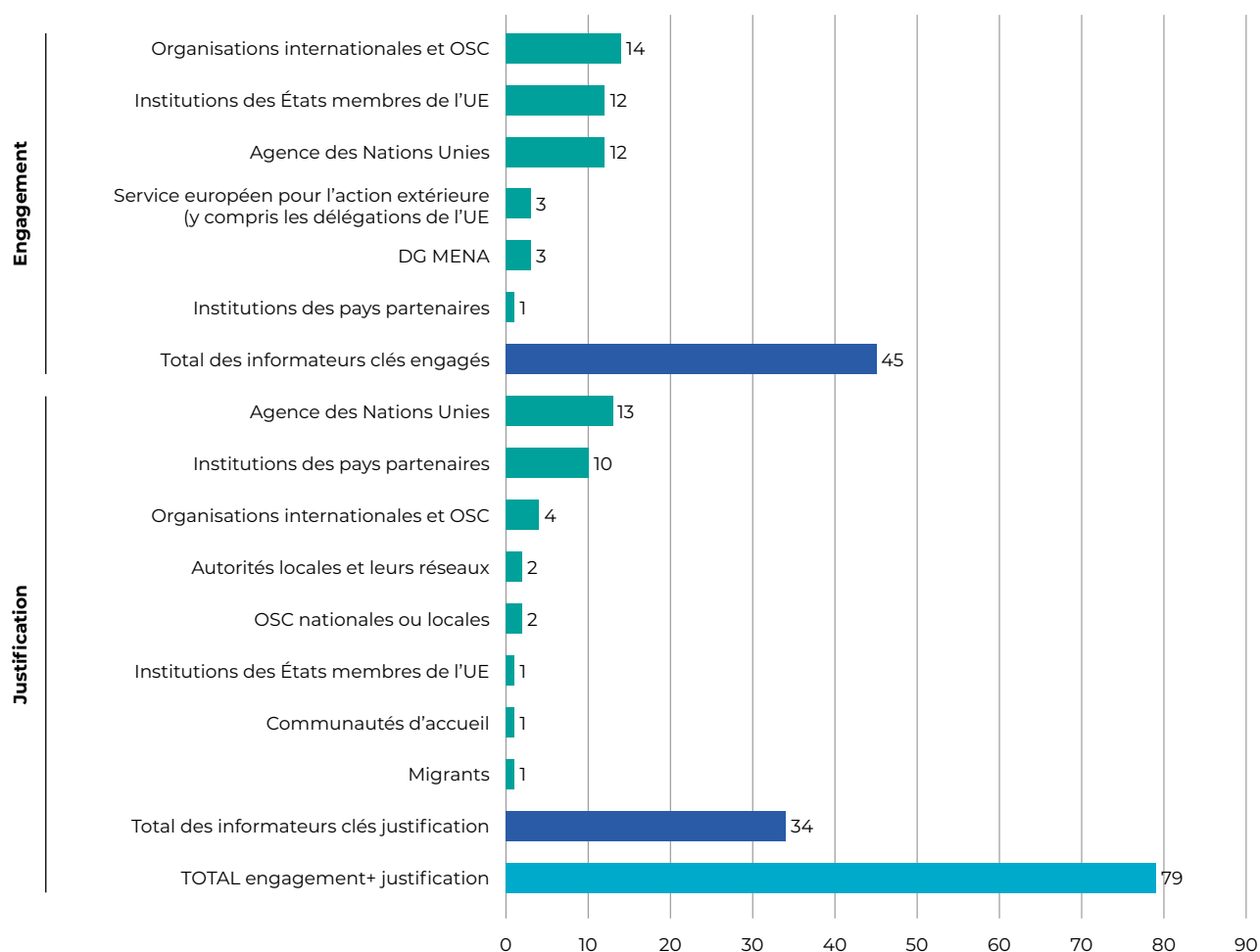
Participation des informateurs clés au processus (engagement et justification) : Au total, 79 informateurs clés ont été interrogés au cours du processus de Récolte des Résultats.

La phase d'engagement comprenait des entretiens avec 45 personnes, dont six membres de l'équipe FFU (trois de la DG MENA et trois des délégations de l'UE dans les pays cibles) et 39 représentants des partenaires FFU, notamment des organisations internationales, des OSC, des institutions des États membres de l'UE, des agences des Nations unies et des institutions des pays partenaires.

Pour la phase de vérification, des entretiens ont été menés avec 34 informateurs clés, sur la base des contacts fournis par les partenaires de FFU. Ces informateurs représentent un large éventail d'institutions internationales, nationales et locales, ainsi que des groupes tels que les communautés d'accueil et les Migrants. En outre, 27 informateurs ont été contactés mais n'ont pas pu être interrogés en raison de problèmes tels que des coordonnées non valides, et 26 n'ont pas pu être contactés.

Parmi les informateurs clés identifiés pour la phase de corroboration, 34 ont été interrogés, 27 ont été contactés mais n'ont pas pu être interrogés pour différentes raisons (les adresses électroniques et les numéros de téléphone fournis ne fonctionnaient pas ou n'ont pas répondu à la demande de rencontre à distance) et 26 n'ont pas été contactés. La plupart des informateurs clés sont des représentants des partenaires de FFU, des agences des Nations unies, des institutions des États membres de l'UE ou des institutions des pays partenaires.

Graphique 1. Informateurs clés interrogés par étape de la Récolte des Résultats



6. Étapes de mise en œuvre de l'OH pour la vague/cohorte 2

La mise en œuvre de l'OH pour la deuxième vague/cohorte de contrats suivra les mêmes étapes que pour la cohorte 1, mais avec certaines particularités et un calendrier différent, comme indiqué ci-dessous.

> **Étape 1. Conception de la collecte.** Cette étape a été achevée en 2023 et s'applique également à la deuxième vague/cohorte de contrats.

> **Étape 2. Examen des documents et rédaction des réalisations**

Cela comprend les réalisations figurant dans les documents de planification/conception initiaux et les réalisations imprévues/non planifiées mentionnées dans les rapports (rapports d'étape, rapports finaux, Évaluations, ROM, etc.) pour un deuxième groupe de 28 contrats FFU finalisés avant le 30 juin 2024, pour lesquels les rapports finaux sont déjà disponibles. Cette étape sera achevée au début de l'année 2025.

Remarque : dans la vague/cohorte 1, les documents de quatre contrats n'ont pas été mis à disposition pour le processus d'examen des documents. Ils ont été transférés dans la vague/cohorte 2, de sorte que le nombre effectif de contrats dans les deux cohortes sera de 38 dans la vague/cohorte 1 et de 32 dans la vague/cohorte 2.

> **Étape 3. Collaboration avec l'équipe FFU et les partenaires FFU**

L'objectif est de dresser la liste exhaustive de toutes les réalisations possibles. Une fois les descriptions initiales des réalisations établies, l'équipe MLS de NoA contactera l'équipe FFU et les partenaires FFU afin d'affiner et de valider ces descriptions initiales et de recueillir leurs commentaires sur les réalisations (changements) qu'ils ont observés (prévus, imprévus, positifs et négatifs). Cette consultation se fera par le biais d'enquêtes, d'entretiens ou de groupes de discussion, en fonction de la disponibilité des parties prenantes concernées et des avantages de chaque option, et sera achevée au cours du premier trimestre 2025.

> **Étape 4. Justification**

Une fois les réalisations validées, une vérification sera effectuée. À cette fin, les réalisations identifiées et les tendances observées seront revérifiées auprès d'organisations et d'individus autant que possible indépendants de FFU, mais ayant une bonne compréhension des interventions. Il s'agit d'une étape cruciale pour la crédibilité de l'approche, car elle réduit les biais. Cette étape sera achevée d'ici juin 2025.

> **Étape 5. Analyse et interprétation**

Cette étape consistera à analyser toutes les données recueillies et à répondre aux questions relatives à la Récolte des Résultats. Elle sera achevée d'ici septembre 2025.

> **Étape 6. Présenter et communiquer les résultats**

Cette étape comprendra le partage des résultats de l'analyse et des principales conclusions avec la « famille FFU », afin de garantir que la capitalisation tiré de l'exercice de Récolte des Résultats soit communiqué de manière à être utilisé et appliqué pour concevoir de futures interventions similaires. Cela se fera à travers trois livrables interdépendants : 1. Le rapport annuel 2025 du NoA MLS ; 2. Le rapport global « Capitalisation des leçons de FFU dans le NoA » ; et 3. L'atelier final « Capitalisation des leçons de FFU dans le NoA » (voir la composante 3 « Communication » ci-dessous).

Tableau 9. Plan de mise en œuvre de la vague/cohorte 2

VAGUES/COHORTE ET ÉTAPES	2024				
	T4	T1	T2	T3	T4
Vague/Cohorte 2 (32 contrats) :					
S1 : Conception de la récolte (N/A, terminée en 2023)					
S2 : Révision des documents/projets de réalisations					
S3 : Collaboration avec les informateurs					
S4 : Justification					
S5 : Analyse et interprétation					
S6 : Présentation et communication des résultats					

7. Capitalisation de la vague/cohorte 1

L'une des **principales leçons** tirées du processus de Récolte des Résultats de la cohorte 1 est **l'importance d'une planification précoce et d'une participation proactive des parties prenantes**. L'identification et la validation réussies des réalisations dépendaient fortement de la disponibilité et de la participation de parties prenantes bien informées. Dans les cas où les parties prenantes n'étaient plus accessibles en raison d'un laps de temps important depuis la conclusion des contrats, du roulement du personnel ou d'autres raisons, la capacité à affiner et à revalider les réalisations a été considérablement entravée. En s'appuyant sur l'expérience participative du premier exercice, le prochain exercice de récolte devrait se concentrer sur l'identification précoce des principales parties prenantes et leur engagement continu tout au long du processus.

Le processus de la cohorte 1 a également mis en évidence les **défis liés à l'utilisation de données secondaires** pour l'identification et l'analyse des réalisations. Si les données secondaires ont fourni une base pour l'identification des réalisations, elles manquaient souvent de la profondeur et de la spécificité nécessaires pour évaluer pleinement la durabilité et les effets à long terme. Cela souligne **la nécessité de réaliser davantage de collectes de données primaires ou d'effectuer des observations directes sur le terrain** afin de compléter les données secondaires, ce qui permettrait de mieux comprendre les réalisations.

Les effets imprévus ne sont généralement pas signalés dans les exercices de suivi et d'évaluation. Par conséquent, la Récolte des Résultats qui repose uniquement sur des données secondaires (principalement des rapports au niveau des contrats) est souvent incapable de saisir les réalisations imprévues, principalement négatives. Comme le démontre cet exercice, les réalisations imprévues peuvent permettre de mieux comprendre comment les réalisations et les impacts sont générés. Il serait donc utile d'inclure systématiquement les effets imprévus dans les rapports de suivi et d'évaluation.

Les processus de récolte fonctionnent mieux lorsqu'ils sont adaptés aux contextes uniques des différentes régions, en tenant compte de la dynamique, des besoins et des défis locaux, des partenaires de FFU et de l'ensemble des parties prenantes impliquées ou influencées par l'Intervention. Les activités de la phase de corroboration nécessitent une adaptation, à commencer par l'accessibilité sur le terrain, l'accessibilité et la communication avec les informateurs clés, ainsi que le choix du moment opportun et des approches de communication appropriées.

Enfin, les défis rencontrés au cours du processus de la cohorte 1, tels que les difficultés à impliquer les parties prenantes et les limites des données, soulignent la **nécessité d'une certaine flexibilité dans les processus de Récolte des Résultats**. Les processus futurs devraient permettre des ajustements en fonction des défis et des opportunités en temps réel, afin de garantir que la méthodologie puisse s'adapter aux conditions variables sur le terrain. Cela pourrait impliquer des mesures qui ont fait leurs preuves et qui devraient être étendues et mieux exploitées, telles que l'intégration de davantage de moments de pause et de réflexion, de boucles de rétroaction itératives et la possibilité d'apporter des corrections à mi-parcours dans la stratégie de récolte.

Les enseignements tirés du processus de Récolte des Résultats de la cohorte 1 fournissent des informations précieuses qui peuvent éclairer et **améliorer les futurs exercices de Récolte des Résultats**, en garantissant qu'ils soient **plus efficaces, plus complets et mieux adaptés au contexte**.

Annexe 6 : Liste des réalisations récoltées pour les NoA de FFU

1. Dans cette section, les réalisations recueillies auprès de la cohorte 1 (2024) et de la cohorte 2 (2025) sont présentées en fonction de leurs codes contractuels. Chaque réalisation est identifiée par un code unique, composé du numéro légal du contrat suivi du numéro de la réalisation. Les contrats sont classés par ordre de code, mais cet ordre n'est pas strictement numérique : par exemple, tous les contrats commençant par « 1 » sont regroupés.

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.1152-001	Les institutions de santé publique et d'éducation (qui) ont commencé à fournir des services aux réfugiés, aux demandeurs d'asile et aux résidents étrangers dans le cadre de la COVID-19 (quoi), grâce à de nouvelles procédures approuvées par le gouvernement national.	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	EGY	SP1/1.2
T05.1152-002	Les réfugiés et les demandeurs d'asile (qui) ont amélioré leur accès aux services secondaires, tertiaires et de vaccination fournis par les établissements de santé publique gérés par le ministère de la Santé (quoi) pendant la pandémie de COVID-19 (quand).	Action	Migrants	National	EGY	SP1/1.1
T05.1152-003	Les victimes de violences sexistes et les femmes en situation d'extrême vulnérabilité (qui) augmentent leurs signalements (quoi) via les lignes d'assistance téléphonique d'urgence contre les violences sexuelles et sexistes.	Action	Migrants	National	EGY	SP1/1.1
T05.1152-004	Les réfugiés et demandeurs d'asile extrêmement vulnérables et les femmes exposées à la violence sexiste (qui) ont amélioré leur niveau de protection et leur intégration dans la communauté (quoi).	Action	Réfugiés	National	EGY	SP1/1.1
T05.1152-005	Les réfugiés et/ou demandeurs d'asile qui ont participé à des processus d'accompagnement psychosocial (qui) ont réduit l'incidence du stress post-traumatique qu'ils subissent (quoi).	Action	Réfugiés	National	EGY	SP1/1.1
T05.1154-001	Les réfugiés et les demandeurs d'asile, y compris la population LGTBI (qui) ont réduit les obstacles à l'accès aux services publics fournis par le gouvernement marocain (quoi).	Pratiques	Personnes en déplacement	National	MAR	SP1/1.1
T05.1154-002	Les réfugiés et/ou demandeurs d'asile qui ont participé à des processus d'accompagnement psychosocial (qui) ont réduit l'incidence du stress post-traumatique qu'ils subissent (quoi).	Action	Réfugiés	Local	MAR	SP1/1.1
T05.1156-001	Le ministère tunisien de la Formation professionnelle et de l'Emploi (MFPE) (qui et où) a défini, adopté et mis en œuvre des dispositions dans un manuel (quoi) visant à réduire au minimum les obstacles administratifs et les difficultés juridiques qui entravent l'accès des réfugiés et des demandeurs d'asile au marché du travail formel.	Politiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	TUN	SP1/1.2

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.1156-002	Le département régional de la santé de Médenine a publié une circulaire interne visant à faciliter l'accès aux services de santé dans les hôpitaux publics pour les réfugiés et les demandeurs d'asile dans le gouvernorat de Médenine (Tunisie).	Politiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	Local	TUN	SP1/1.2
T05.1156-003	79 demandeurs d'asile et réfugiés (qui) détenus au centre d'orientation et d'accueil d'Al Wardia à Tunis (où) et menacés d'expulsion ont été enregistrés comme demandeurs d'asile et réfugiés auprès du HCR et libérés (quoi), dont 56 en 2020 et 23 en 2021 (quand).	Action	Réfugiés	Local	TUN	SP1/1.1
T05.1156-004	2 381 demandeurs d'asile (1 527 en 2020, 854 en 2021) (qui et quand) ont pu entamer la procédure d'enregistrement et de détermination du statut (quoi) en Tunisie (où), car elles ont été orientées par un réseau d'acteurs et prises en charge par le HCR.	Action	Réfugiés	National	TUN	SP1/1.1
T05.1156-005	Les réfugiés et les demandeurs d'asile en Tunisie (qui et où) ont amélioré leur accès aux services sociaux (quoi) grâce à la mise en œuvre d'un protocole d'accord signé avec le ministère des Affaires sociales, suivi d'un accord de partenariat avec l'Union tunisienne de solidarité sociale (UTSS).	Pratiques	Réfugiés	National	TUN	SP1/1.1
T05.1185-001	Les espaces sûrs pour les femmes et les filles (WGSS) ont amélioré la qualité, la quantité et l'efficacité des services de santé sexuelle et reproductive (SSR) vitaux et de leurs mécanismes d'intervention auprès des victimes de violences sexistes à Tripoli, Benghazi et Sabha, en coordination avec les autorités libyennes et d'autres organisations.	Pratiques	Population générale	Locale	LBY	SP1/1.2
T05.1185-002	L'utilisation du système de gestion de l'information sur la violence sexuelle (GBVIMS+) et du système d'information sanitaire de district 2 (DHIS2) a été étendue à différentes institutions et organisations à Tripoli, Benghazi et Sabha, renforçant ainsi la capacité du pays à collecter/utiliser des données pertinentes de manière sécurisée et éthique.	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.2
T05.1185-003	Les organisations, institutions et prestataires de services locaux ont amélioré la qualité et la précision de leurs mesures de soutien en matière de santé sexuelle et reproductive et de violence sexuelle à l'égard des migrants, des réfugiés et des communautés locales, en adoptant une approche sensible au genre et mutuellement bénéfique à Tripoli, Benghazi et Sabha.	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.2
T05.1185-004	Les institutions libyennes, les agences des Nations Unies et d'autres acteurs humanitaires ont approfondi le dialogue et la coopération sur des questions clés pour les migrants et les communautés d'accueil grâce à des espaces de coordination inter institutions tels que le groupe de travail sur la violence sexuelle, le groupe de travail sur la santé sexuelle et reproductive/la santé maternelle, néonatale, infantile et adolescente, le réseau PSEA et le groupe de travail sur la jeunesse.	Relations	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.2

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.1211-001	Amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et réduction des risques liés à la protection grâce à des activités basées sur des transferts monétaires, des services de gestion de cas et des séances individuelles spécialisées de soutien psychosocial.	Pratiques	Population générale	Locale	LBY	SP1/1.4
T05.1211-002	Les migrants vulnérables ont vu leurs conditions de vie s'améliorer grâce au modèle de placement communautaire.	Pratiques	Personnes en déplacement	Local	LBY	SP1/1.3
T05.1234-001	Les personnes interceptées et/ou secourues en mer (qui) ont vu leurs chances de survie et/ou la protection de leurs droits (quoi) augmenter.	Action	Migrants	Local	LBY	SP1/1.1
T05.1234-002	Les personnes détenues dans les centres de détention libyens (qui) ont augmenté leurs chances d'être défendues, de voir leurs droits respectés et même d'être libérées (quoi).	Action	Réfugiés	Locaux	LBY	SP1/1.1
T05.1234-003	Les personnes les plus vulnérables et les plus exposées (qui) ont vu leur sécurité, leur dignité et la protection de leurs droits renforcées (quoi).	Action	Réfugiés	Local	LBY	SP1/1.1
T05.1234-004	Les réfugiés et les demandeurs d'asile en milieu urbain (qui) ont accès à un réseau d'assistance et de protection plus efficace pour répondre à leurs urgences et à leurs besoins (quoi).	Pratiques	Réfugiés	Local	LBY	SP1/1.1
T05.1357-001	Les centres de soins de santé primaires de Tripoli et l'hôpital central de Tripoli (qui) en Libye (où) ont augmenté et amélioré la fourniture de services de santé de qualité liés à la Covid-19 aux Migrants, aux réfugiés, aux personnes déplacées à l'intérieur du pays et aux communautés d'accueil (quoi).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.1
T05.1357-002	Les communautés de migrants, de réfugiés et de demandeurs d'asile (qui) à Tripoli (où) ont renforcé leur implication dans la lutte contre la Covid-19 (quoi).	Pratiques	Les gens en mouvement	Local	LBY	SP1/1.3
T05.138-001	L'IMR (Institution du Médiateur du Royaume) (qui) est en mesure d'identifier les incidents à caractère raciste ou xénophobe (quoi) afin de protéger les Migrants au Maroc (où), les réfugiés et les Demandeurs d'asile, grâce à l'amélioration de son système de plainte.	Pratiques	Migrants	National	MAR	SP1/1.2
T05.138-002	La Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA) renforce la coopération avec les acteurs de la migration (OSM et autres institutions) ainsi qu'avec les associations de journalistes.	Relation	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	MAR	SP1/1.3
T05.138-003	Les AREF (Académie régionale de l'éducation et de la formation), les DENF (Direction de l'éducation non formelle) et les établissements éducatifs (qui) ont créé des webradios et des festivals culturels intégrant la langue et la culture des élèves migrants (quoi).	Pratiques	Les autorités locales et leurs réseaux	National	MAR	SP1/1.3

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.138-004	Les associations de la société civile (qui) détectent des cas de racisme et de xénophobie parmi leurs bénéficiaires et les réfèrent (quoi) aux services de plainte des ministères concernés, l'IMR (Institution du Médiateur du Royaume), le CNDH ou la HACA (Haute autorité de la communication audiovisuelle)	Pratiques	OSC nationales ou locales	National	MAR	SP1/1.2
T05.1389-001	4 centres de soins de santé primaires (qui) à Tripoli (Libye) (où) ont augmenté et amélioré la fourniture de services de santé de qualité aux Migrants, réfugiés, Demandeurs d'asile, personnes déplacées à l'intérieur du pays et membres de la communauté d'accueil (quoi), améliorant ainsi le bien-être de la population (effet).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.1
T05.139-001	Environ 500 Tunisiens rapatriés (qui) se sont réintégrés en Tunisie (quoi) grâce à l'assistance personnalisée fournie par la structure Tounesna créée en Tunisie (où) avec le soutien de l'Intervention.	Pratiques	Rapatriés	Locaux	TUN	SP4/4.2
T05.1391-001	Le centre communautaire (qui) d'Ajbadiya (Libye) (où) a renforcé et amélioré les services de protection et les services sociaux de base qu'il fournit aux personnes déplacées et aux membres de la communauté d'accueil (quoi) afin de favoriser leur inclusion et leur résilience (effet).	Pratiques	OSC nationales ou locales	Local	LBY	SP1/1.2
T05.1393-001	Les organisations locales de la société civile et les municipalités (qui) du Grand Tunis, de Sfax, de Raoued et de Bhar Lazreg (où) ont renforcé leur engagement (quoi) en faveur d'un dialogue inclusif et de la fourniture de services aux Migrants.	Pratiques	OSC nationales ou locales	Locales	TUN	SP1/1.2
T05.1393-002	Les migrants (qui) dans des villes telles que Tunis, Sfax, Sousse et Monastir (où) ont eu accès à des services juridiques, sociaux et d'urgence adaptés (quoi) grâce à des points de service permanents et mobiles.	Pratiques	Migrants	Locaux	TUN	SP1/1.1
T05.1393-003	Les représentants d'organisations de la société civile (qui) en Tunisie (où) ont amélioré leurs connaissances et leurs compétences (quoi) en matière de cohésion sociale et d'inclusion, ce qui a permis la mise en œuvre de projets locaux.	Pratiques	OSC nationales ou locales	Local	TUN	SP1/1.1
T05.1396-001	Les migrants, les personnes déplacées à l'intérieur du pays, les rapatriés et les membres des communautés d'accueil (qui) dans le Fezzan (Libye) (où) ont augmenté leur participation au marché du travail (quoi), contribuant ainsi à leur inclusion socio-économique (effet).	Action	Population générale	Locale	LBY	SP1/1.4
T05.1396-002	Les micros, petites et moyennes entreprises (MPME) (qui) situées dans le Fezzan (Libye) (où) ont augmenté leur production et leurs ventes (quoi), contribuant ainsi à renforcer la croissance économique locale.	Action	Entreprises et institutions du secteur privé	Locales	LBY	SP1/1.4

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.1396-003	Les organisations de la société civile (qui) à Frezzan (Libye) (où) ont amélioré l'orientation vers les Services de protection fournis aux Migrants et autres populations vulnérables (quoi), ce qui a permis à ces communautés d'avoir un meilleur accès à une aide cruciale (effet).	Action	OSC nationales ou locales	Local	LBY	SP1/1.1
T05.1398-001	Les migrants, les demandeurs d'asile et les réfugiés basés à Alexandrie et dans sept gouvernorats de la côte nord sont mieux intégrés dans les services de santé et d'éducation fournis par le système public égyptien, grâce aux mécanismes d'orientation et aux initiatives de plaidoyer.	Pratiques	Migrants	Local	EGY	SP1/1.1
T05.1398-002	Les communautés d'accueil, les réfugiés et les migrants d'Alexandrie et des sept gouvernorats de la côte nord ont amélioré leur cohésion, leur coexistence pacifique et leur coopération socio-économique.	Relations	Communautés d'accueil	Locales	EGY	SP1/1.3
T05.1398-003	Les migrants et les réfugiés qui ont directement bénéficié de la formation technique et/ou du soutien financier de l'Intervention à Alexandrie et dans certaines provinces de la côte nord ont amélioré leurs sources de revenus et leur employabilité.	Pratiques	Migrants	Locaux	EGY	SP1/1.4
T05.1400-001	Les OSC d'Ard El Lewa et de Feisal ont élargi leur champ d'action pour inclure les réfugiés et les Migrants, en proposant des formations sur les moyens de subsistance et des cycles complets de subsistance, et ont mis en place des unités pilotes de production textile génératrices de revenus en 2022-2023.	Pratiques	OSC nationales ou locales	Locales	EGY	SP1/1.4
T05.1400-002	Les jeunes réfugiés et ceux des communautés d'accueil (qui) en Égypte (où) ont amélioré leurs compétences fondamentales, leurs compétences linguistiques, leurs connaissances financières et d'autres compétences liées à la subsistance (quoi) qui les ont aidés à créer et à gérer leur entreprise.	Pratiques	Réfugiés	Nationaux	EGY	SP1/1.4
T05.1410-001	Les gouvernements du Maroc et de la Tunisie (qui, où) ont mis en œuvre ou renforcé des programmes bilatéraux de mobilité de la main-d'œuvre (quoi) avec la Flandre et la Wallonie en Belgique, qui profitent à toutes les parties prenantes.	Politiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	Régional NoA	International	SP3/3.1
T05.1410-002	Les agences publiques pour l'emploi, les centres publics de formation professionnelle et les entreprises en Belgique, au Maroc et en Tunisie (qui et où) ont adopté des mécanismes de coopération (quoi) afin de faciliter l'adéquation entre l'offre et la demande d'emploi, l'alignement des compétences et la collaboration transfrontalière.	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	Régional NoA	International	SP3/3.3
T05.1410-003	Les agences publiques pour l'emploi au Maroc et en Tunisie (qui et où) ont mis en œuvre des programmes de formation à court terme (quoi) adaptés aux besoins en compétences techniques des employeurs nationaux et belges.	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	Régional	SP3/3.2

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.1410-004	Les institutions d'intégration et les acteurs locaux (qui) à Bruxelles, en Wallonie et en Flandre (où) coopèrent en matière de mobilité de la main-d'œuvre et d'intégration des migrants par le biais d'un réseau interrégional (quoi).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	International	SP1/1.1
T05.1410-005	Les agences publiques pour l'emploi en Belgique, au Maroc et en Tunisie (qui et où) ont amélioré leur capacité à analyser et à identifier conjointement les professions en pénurie à l'aide de méthodes et d'outils communs (quoi).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	Régional NoA	International	SP3/3.1
T05.1410-006	Les centres publics de formation professionnelle au Maroc et en Tunisie (qui et où) dispensent des formations adaptées aux exigences du marché du travail international (quoi).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	Régional	SP3/3.1
T05.1410-007	Les travailleurs migrants originaires du Maroc et de Tunisie (qui) ont accès à un soutien avant leur départ et après leur arrivée et à un emploi sûr (quoi) au Maroc, en Tunisie et en Belgique (où).	Pratiques	Migrants	National	International	SP3/3.2
T05.1410-008	Les travailleurs tunisiens et marocains (qui) ont obtenu un emploi (quoi) en Tunisie, au Maroc et en Belgique (où) grâce à des mécanismes ciblés de formation et de mise en correspondance des offres et des demandes d'emploi.	Action	Population générale	Régionale NoA	Internationale	SP1/1.4
T05.141-001	Les acteurs humanitaires, du développement et politiques (qui) ont amélioré leur compréhension du contexte et des besoins humanitaires et prennent des décisions éclairées (quoi).	Pratiques	Organisations internationales	National	LBY	SP1/1.6
T05.141-002	La population locale (qui) des municipalités libyennes (où) a amélioré ses conditions de vie (quoi).	Pratiques	Population générale	Locale	LBY	SP1/1.1
T05.141-003	Les bénéficiaires des subventions de subsistance (qui) ont amélioré leur situation professionnelle/commerciale, leur confiance financière personnelle et leur accès aux marchés de l'emploi et des affaires (quoi).	Pratiques	Population générale	Locale	LBY	SP1/1.4
T05.141-004	Les acteurs nationaux et humanitaires mobilisés et coordonnés (qui) ont contribué à la lutte contre la traite des êtres humains (quoi).	Pratiques	Organisations internationales	National	LBY	SP2/2.5
T05.141-005	Les enfants et les femmes migrants hébergés dans des familles d'accueil (qui) ont vu leur bien-être s'améliorer (quoi) en Libye (où) en 2022-2021 (quand).	Action	Migrants	Local	LBY	SP1/1.1
T05.1418-001	Le Programme national de lutte contre la tuberculose du Centre national de contrôle des maladies (qui) en Libye (où) a renforcé et amélioré ses services de dépistage et de traitement de la tuberculose (quoi), ce qui a permis d'améliorer la santé publique (résultat).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.1

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.1418-002	Programme national de lutte contre la tuberculose du Centre national de contrôle des maladies et du Département des hôpitaux du ministère de la Santé (OMS) de Libye (où) ont renforcé leur coopération interinstitutionnelle dans la gestion de la tuberculose (quoi), améliorant ainsi l'efficacité des services de santé.	Relations	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.2
T05.1418-003	Les centres et laboratoires de lutte contre la tuberculose (qui) adoptent une approche unifiée de la tuberculose dans toute la Libye (où).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.2
T05.1418-004	Les unités de lutte contre la tuberculose ont renforcé leur capacité à fournir des services de santé aux patients atteints de tuberculose.	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.4
T05.1418-005	Les unités du Programme national de lutte contre la tuberculose (PNLT) (qui) ont augmenté le taux de notification des cas de tuberculose (quoi) en Libye (où).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.2
T05.1418-006	Le NTP (qui) en Libye (où) a amélioré sa gestion au niveau programmatique (quoi).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.2
T05.1418-007	Les journalistes et les responsables des médias (qui) traitant de la tuberculose ont amélioré la communication sur la tuberculose (quoi).	Pratiques	Entreprises et institutions du secteur privé	National	LBY	SP1/1.2
T05.1418-008	Le gouvernement libyen (qui) depuis 2022 (quand) a été déclaré éligible au financement du Fonds mondial (quoi) dans la lutte contre la tuberculose.	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.2
T05.144-001	Les parties prenantes nationales et internationales impliquées dans le système de protection de l'enfance (qui) ont amélioré leur coordination (quoi).	Relation	Organisations internationales	National	LBY	SP1/1.2
T05.144-002	Les institutions qui font partie du système de protection de l'enfance (qui) ont amélioré la qualité des services fournis et des mesures de protection (quoi).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	Locaux	LBY	SP1/1.1
T05.144-003	Les enfants non libyens (qui) ont un meilleur accès au système éducatif national (quoi).	Pratiques	Migrants	Local	LBY	SP1/1.1
T05.144-004	Les jeunes (qui) à Tripoli et Sebha (où) ont de nouveaux emplois créés pour eux (quoi).	Action	Population générale	Locale	LBY	SP1/1.4
T05.1443-001	Le Centre national de contrôle des maladies (NDC) a renforcé et amélioré la prestation des services de vaccination contre la Covid-19 à la population générale dans les centres de vaccination de 35 municipalités.	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.1

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.1443-002	22 centres de soins de santé primaires (qui) en Libye (où) ont renforcé la mise en œuvre de mesures de prévention et de contrôle des infections (PCI) et d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) (quoi) afin de contrôler et de prévenir la propagation du virus Covid-19 (effet).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.2
T05.1443-003	Les personnes à risque et vulnérables (qui) dans 12 municipalités libyennes (où) ont adopté des comportements préventifs et favorables à la santé (quoi) afin d'atténuer les risques que le virus Covid-19 fait peser sur leur santé (effet).	Pratiques	Population générale	Local	LBY	SP1/1.3
T05.1443-004	Les centres de soins de santé primaires (qui) en Libye (où) ont assuré la continuité des services de santé maternelle et infantile (quoi) pendant la pandémie (quand), contribuant ainsi au bien-être des mères et des enfants (effet).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.1
T05.1443-005	L'Institut des soins de santé primaires du ministère de la Santé (qui) de Libye (où) a créé et développé une unité nutritionnelle (quoi) afin de promouvoir des pratiques alimentaires optimales pour les nourrissons et les jeunes enfants au sein de la population (effet).	Politiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.2
T05.1445-001	La population libyenne (qui) a pris conscience et a changé son comportement face à la COVID.	Pratiques	Population générale	Nationale	LBY	SP1/1.3
T05.1445-002	Les équipes d'intervention rapide (RRT) (qui) ont amélioré la détection du COVID-19 (quoi).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.2
T05.1445-003	Les migrants sans papiers et les réfugiés (qui) ont accès à la plateforme d'enregistrement du NCDC (quoi).	Pratiques	Personnes en déplacement	National	LBY	SP1/1.1
T05.1445-004	Le ministère de la Santé et le NCDC (qui) ont élaboré une politique pour le déploiement des tests antigéniques (quoi).	Politiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.2
T05.1447-001	Le Centre national de contrôle des maladies (NDC) (qui) en Libye (où) a mis en place un système d'alerte précoce, d'alerte et d'intervention (quoi) pendant la pandémie (quand) afin d'assurer la surveillance, la prévention et le contrôle des maladies infectieuses (effet).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.2
T05.1447-002	Le Centre national de contrôle des maladies (NCDC) (qui) en Libye (où) a approuvé et mis en œuvre des procédures opérationnelles standard aux points d'entrée (quoi) pendant la pandémie (quand) afin d'assurer la surveillance, la prévention et le contrôle des maladies infectieuses (effet).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	Local	LBY	SP2/2.1

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.1447-003	Les agences frontalières de Libye et de Tunisie (qui) ont renforcé leur coopération (quoi) aux points d'entrée communs (où) pendant la pandémie (quand) afin de prévenir et de contrôler les maladies infectieuses (effet).	Relation	Gouvernements nationaux et leurs institutions	Local	LBY	SP2/2.4
T05.1447-004	Les laboratoires (qui) en Libye (où) ont augmenté le nombre de tests Covid-19 effectués tout en réduisant leur durée et leur coût (quoi) pendant la pandémie (quand).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.2
T05.1447-005	Le personnel de la Garde côtière nationale, des centres de détention et de la Direction de la lutte contre l'immigration clandestine (qui) en Libye (où) a mis en œuvre et respecté les normes de prévention et de contrôle des infections (PCI) et d'eau, d'assainissement et d'hygiène (WASH) pendant la pandémie (quand), garantissant ainsi les exigences minimales.	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	Local	LBY	SP1/1.2
T05.1447-006	Les autorités sanitaires (qui) en Libye (où) ont inclus les Migrants et autres ressortissants étrangers dans le Plan national de vaccination (quoi), leur garantissant ainsi l'accès aux services de vaccination (effet).	Politiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.1
T05.1447-007	Les migrants, les réfugiés et les demandeurs d'asile (qui) en Libye (où) ont réduit leur réticence à la vaccination et augmenté leur couverture vaccinale (quoi) pendant la pandémie (quand).	Action	Migrants	Local	LBY	SP1/1.1
T05.1453-001	Les municipalités libyennes ont amélioré leur accès à la formation spécialisée et au transfert de connaissances du Centre de soutien au développement municipal et à la décentralisation (MDDSC) grâce à l'institutionnalisation de cet organisme et l'ouverture de nouveaux bureaux régionaux qui élargissent sa couverture et ses services.	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	National	LBY	SP1/1.2
T05.1453-002	Les municipalités libyennes ciblées ont commencé à percevoir des recettes locales sur la base du cadre juridique récemment mis en place, améliorant ainsi leur autonomie et leur capacité financière et assurant la pérennité de la fourniture de services publics au niveau local.	Pratiques	Les autorités locales et leurs réseaux	National	LBY	SP1/1.2
T05.1453-003	Le cadre juridique et réglementaire qui régit le processus de décentralisation dans le pays a été amélioré et renforcé grâce à l'adoption de 51 nouvelles politiques ou décrets, notamment dans les domaines de la perception des recettes locales, de la décentralisation des pouvoirs et du renforcement des capacités techniques.	Politiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.2

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.1453-004	Les municipalités libyennes ont renforcé leur coopération et le partage des connaissances avec d'autres réseaux locaux et parties prenantes de la région, améliorant ainsi leur accès aux bonnes pratiques internationales et aux modèles fondés sur des données probantes en matière de gestion municipale et de prestation inclusive et durable de services publics.	Relation	Les autorités locales et leurs réseaux	National	LBY	SP1/1.2
T05.1453-005	Les municipalités soutenues par l'Intervention ont amélioré la qualité, la couverture et l'efficacité de la gestion et de la fourniture des services publics, en particulier dans les domaines de la gestion des déchets solides (GDS), des espaces publics et de l'inclusion socio-économique.	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.2
T05.1453-006	Les communautés et les entrepreneurs vulnérables dans les municipalités soutenues par l'Intervention, en particulier les femmes, ont augmenté et diversifié leurs sources de revenus ou amélioré les performances de leurs petites entreprises.	Pratiques	Communautés d'accueil	Locales	LBY	SP1/1.3
T05.1477-002	Les professionnels de santé (qui) à Rabat et Oujda (où) ont amélioré la coordination des patients et les techniques d'intervention psychosociale afin de mieux soutenir les soins de santé aux Migrants (quoi).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	MAR	SP1/1.2
T05.1477-004	Les migrants (qui) à Rabat et Oujda (où) sont habilités à prendre des décisions éclairées et à mieux naviguer dans le système de santé (quoi) grâce à leurs connaissances accrues sur les modalités d'accès aux services de santé.	Pratiques	Migrants	Locaux	MAR	SP1/1.1
T05.1477-005	Les institutions publiques et les organisations de la société civile (OSC) (qui) à Rabat et Oujda (où) ont amélioré leur coordination pour répondre aux besoins des migrants (quoi).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	MAR	SP1/1.1
T05.1479-001	Les organisations locales de la société civile (OSC) à Agadir et Casablanca (qui et où) ont institutionnalisé l'aide juridique structurée, l'assistance d'urgence et le soutien psychosocial pour les migrants vulnérables (quoi).	Pratiques	OSC nationales ou locales	Local	MAR	SP1/1.2
T05.1479-002	Les autorités municipales de Casablanca et d'Agadir (qui et où) encouragent et facilitent les processus d'enregistrement des naissances (quoi), améliorant ainsi la reconnaissance juridique des enfants migrants.	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	MAR	SP1/1.2
T05.1479-004	Les associations et les organisations communautaires travaillant avec les migrants au Maroc (qui et où) ont amélioré leur coordination (quoi) en créant une association d'associations.	Relation	OSC nationales ou locales	Locales	MAR	SP1/1.2

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.1479-005	La délégation régionale de la santé au Maroc (qui et où) a appliqué le Plan national Santé et Migration au niveau régional (quoi), améliorant ainsi l'accès aux soins de santé pour les Migrants.	Politiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	MAR	SP1/1.2
T05.1481-001	Les organisations de la société civile (OSC) (qui) du nord du Maroc (où) ont amélioré leur assistance aux populations de migrants vulnérables (quoi).	Pratiques	OSC nationales ou locales	Locales	MAR	SP1/1.2
T05.1481-002	Les migrants et les réfugiés (qui) du nord du Maroc (où) ont bénéficié d'un meilleur accès aux soins de santé, à l'aide juridique et au soutien psychosocial (quoi) grâce à l'amélioration de l'intégration des services et des mécanismes d'orientation.	Pratiques	Personnes en déplacement	National	MAR	SP1/1.1
T05.1481-003	Les responsables communautaires (relais communautaires) issus de groupes de migrants (Relais communautaires) dans plusieurs villes du nord du Maroc (qui et où) ont élaboré des stratégies d'intervention structurées (quoi) pour remédier aux vulnérabilités des migrants par le biais de formations et d'actions de sensibilisation.	Pratiques	Migrants	Locaux	MAR	SP1/1.2
T05.149-001	Les OSC, les autorités locales et les citoyens (qui) ont amélioré leur coordination (quoi) afin de planifier et de mettre en œuvre des actions prioritaires en matière de réhabilitation, de cohésion sociale et de développement socio-économique.	Relation	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP4/4.1
T05.149-002	Les autorités locales, les agences compétentes et les prestataires de services (qui) ont amélioré la continuité, la couverture et la qualité des services publics qu'ils fournissent dans les municipalités bénéficiaires (quoi).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.1
T05.149-003	La police de Hai Andalus (qui) a mis en place un commissariat modèle qui applique de nouvelles pratiques opérationnelles et de nouvelles façons d'interagir avec le public (quoi).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.2
T05.149-004	Les jeunes de Benghazi, Tripoli et Sebha, y compris les femmes (qui), ont accédé à de nouveaux emplois et à de nouvelles sources de revenus grâce à la création d'entreprises ou au marché du travail local (quoi).	Action	Communautés d'accueil	Locales	LBY	SP1/1.4
T05.149-005	Les start-ups à Benghazi, Tripoli et Sebha (qui) disposent d'un écosystème plus solide pour l'accélération et le développement commercial, ainsi que pour la coordination avec d'autres acteurs publics-privés (quoi).	Pratiques	Entreprises et institutions du secteur privé	Local	LBY	SP1/1.4
T05.149-006	Les municipalités et les prestataires de services locaux (qui) ont amélioré l'efficacité et l'efficience de leur réponse à l'urgence COVID-19 (quoi).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.1
T05.1506-001	Les personnes interceptées et/ou secourues en mer (qui) ont vu leurs chances de survie et/ou la protection de leurs droits (quoi) augmenter.	Action	Migrants	Local	LBY	SP1/1.1

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.1506-002	Les personnes détenues dans les centres de détention libyens (qui) ont vu leurs chances d'être défendues, de voir leurs droits respectés et même d'être libérées (quoi) augmenter.	Action	Réfugiés	Local	LBY	SP1/1.1
T05.1506-003	Les personnes les plus vulnérables et les plus exposées (qui) ont vu leur sécurité, leur dignité et la protection de leurs droits renforcées (quoi).	Pratiques	Réfugiés	Local	LBY	SP1/1.1
T05.1506-004	Les réfugiés et les demandeurs d'asile en milieu urbain (qui) ont accès à un réseau d'assistance et de protection plus efficace pour répondre à leurs urgences et à leurs besoins (quoi).	Pratiques	Réfugiés	Local	LBY	SP1/1.1
T05.1506-005	Les réfugiés et les demandeurs d'asile (qui) ont amélioré leur accès aux services de vaccination contre la COVID-19 fournis par les centres de santé et les institutions libyennes compétentes (quoi).	Pratiques	Réfugiés	Nationaux	LBY	SP1/1.1
T05.1533-001	Les enfants non accompagnés et séparés (ENAS) et les enfants réfugiés ont été intégrés dans les systèmes nationaux de protection (qui), ce qui leur permet d'accéder plus facilement à un large éventail de services fournis par les autorités compétentes et les partenaires chargés de la protection de l'enfance (quoi).	Pratiques	Enfants non accompagnés et séparés (ENAS)	National	EGY	SP1/1.1
T05.1533-002	Les organisations internationales et autres acteurs clés de l'écosystème de protection de l'enfance (qui) sont mieux coordonnés et ont renforcé leur influence afin d'améliorer la législation protégeant les droits des enfants non accompagnés et séparés (UASC) et des enfants réfugiés en Égypte (quoi).	Pratiques	Organisations internationales	National	EGY	SP1/1.2
T05.1533-003	Les réfugiés et les demandeurs d'asile, en particulier les mineurs non accompagnés (qui) ont amélioré leur accès aux procédures de regroupement familial (quoi).	Action	Réfugiés	Régional NoA	Régional	SP4/4.3
T05.156-001	Les personnes interceptées et/ou secourues en mer (qui) ont vu leurs chances de survie et/ou la protection de leurs droits (quoi) augmenter.	Action	Réfugiés	Local	LBY	SP1/1.1
T05.156-002	Les personnes détenues dans les centres de détention libyens (qui) ont augmenté leurs chances d'être défendues, de voir leurs droits respectés et même d'être libérées (quoi).	Action	Réfugiés	Local	LBY	SP1/1.1
T05.156-003	Les personnes les plus vulnérables et les plus exposées (qui) ont vu leur sécurité, leur dignité et la protection de leurs droits renforcées (quoi).	Pratiques	Réfugiés	Locaux	LBY	SP1/1.1
T05.156-004	Les acteurs humanitaires qui apportent un soutien financier aux réfugiés et aux demandeurs d'asile (qui) ont amélioré leur coordination (quoi).	Pratiques	Organisations internationales	National	LBY	SP1/1.1
T05.157-001	Les femmes (qui) des municipalités libyennes (où) ont accru les échanges, le réseautage, l'organisation et le soutien à l'inclusion économique (quoi).	Relation	Population générale	Local	LBY	SP1/1.1

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.157-002	Les autorités publiques, les OSC, les représentants du secteur privé et les autres parties prenantes (qui) ont renforcé le dialogue et la coordination pour l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de développement économique local (quoi).	Relation	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.4
T05.157-003	Les jeunes et les groupes vulnérables (qui) ont amélioré leur intégration sur le marché du travail (quoi).	Pratiques	Population générale	Local	LBY	SP1/1.4
T05.157-004	Certaines autorités municipales (qui) ont renforcé leur engagement à traiter les questions liées au genre et ont amélioré leur perception du potentiel et des capacités des femmes (quoi).	Action	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.3
T05.157-005	Les municipalités (qui) ont accéléré et approfondi la décentralisation des fonctions et des compétences (quoi).	Politiques	Autorités locales et leurs réseaux	National	LBY	SP1/1.2
T05.157-006	Les OSC (qui) ont renforcé leur coordination avec les autorités locales et sont davantage impliquées dans la mise en œuvre de stratégies d'inclusion socio-économique et de cohésion sociale (quoi) dans certaines des municipalités ciblées.	Pratiques	OSC nationales ou locales	Locales	LBY	SP1/1.2
T05.1590-001	Les organisations locales de la société civile (OSCMP) (qui) au Maroc (où) ont formalisé et renforcé leur collaboration (quoi) grâce à la mise en place de mécanismes de coordination structurés, à l'amélioration des renvois de cas et à un soutien inter organisationnel accru.	Relation	OSC nationales ou locales	National	MAR	SP1/1.2
T05.1590-002	Les autorités judiciaires marocaines (qui, où) ont amélioré le traitement juridique des affaires de traite des êtres humains (quoi) grâce à une application plus fréquente de la loi 27-14 et à une collaboration intersectorielle.	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	MAR	SP1/1.2
T05.1590-003	Les services chargés de l'application de la loi au Maroc (qui et où) ont adopté des approches centrées sur les victimes dans le traitement des affaires de traite des êtres humains (quoi) en orientant les victimes identifiées vers des organisations spécialisées et en participant à une coordination multipartite avec les parties prenantes.	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	MAR	SP1/1.2
T05.1590-004	Les organisations de défense des droits des femmes au Maroc (qui) ont élargi leur offre de services (quoi) afin d'inclure un soutien juridique et psychosocial aux victimes de la Traite des êtres humains (où : plusieurs régions du Maroc).	Pratiques	OSC nationales ou locales	National	MAR	SP1/1.2
T05.1629-001	Les migrants, les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et les communautés d'accueil (qui) ont renforcé leur résilience (quoi) afin de relever les défis locaux et de faire face aux difficultés auxquelles ils sont confrontés dans leur vie quotidienne.	Pratiques	Migrants	Locaux	LBY	SP1/1.1

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.1629-002	Les migrants interceptés en mer par les autorités SAR libyennes et renvoyés en Libye (qui) ont vu leurs chances de survie et de rétablissement augmenter grâce à l'accès à une assistance et à un soutien d'urgence améliorés (quoi).	Pratiques	Migrants	Local	LBY	SP1/1.1
T05.1629-003	Les institutions internationales, nationales et locales (qui) ont amélioré leur accès à des informations pertinentes et actualisées sur la situation migratoire dans leur programmation et leur prise de décision (quoi).	Pratiques	Organisations internationales	National	LBY	SP4/4.4
T05.1629-004	Les institutions publiques et leurs réseaux locaux (qui) ont amélioré la qualité et l'efficacité de la prestation des services de base (quoi), en les adaptant aux conditions actuelles du pays et aux besoins des populations les plus vulnérables.	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.1
T05.1629-005	Les communautés d'accueil, les Migrants et les autorités locales (qui) ont amélioré leurs relations et leur dynamique de dialogue/négociation (quoi).	Relations	Migrants	Locaux	LBY	SP1/1.3
T05.1629-006	Les jeunes Libyens et migrants (qui) ont amélioré leurs moyens de subsistance et leurs sources de revenus (quoi).	Pratiques	Communautés d'accueil	Locales	LBY	SP1/1.4
T05.1778-001	Les centres de soins de santé primaires à Tripoli et l'hôpital central de Tripoli (qui) en Libye (où) ont augmenté et amélioré l'offre de services de santé de qualité liés à la Covid-19 aux Migrants, aux réfugiés, aux personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays et aux communautés d'accueil (quoi), ce qui contribue à renforcer la santé publique.	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.1
T05.1778-002	Les communautés de migrants, de réfugiés et de demandeurs d'asile (qui) à Tripoli (où) ont renforcé leur implication dans la lutte contre la Covid-19 (quoi), ce qui a conduit à l'élaboration de stratégies de santé publique plus inclusives et plus efficaces (effet).	Pratiques	Personnes en déplacement	Local	LBY	SP1/1.3
T05.1778-003	Les établissements de santé publique (qui) à Tripoli, en Libye (où) ont renforcé la mise en œuvre et le respect des protocoles, des directives et des systèmes liés à la Covid-19 (quoi), ce qui a permis de renforcer l'efficacité et la résilience du système de santé publique (effet).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.2
T05.1778-004	Les établissements de santé publique (qui) à Tripoli (Libye) (où) ont augmenté et amélioré les services de santé mentale et de soutien psychosocial ainsi que l'orientation des patients suspectés d'être atteints de Covid-19, des membres de leur famille et des personnes concernées les intervenants de première ligne (quoi), ce qui se traduit par une résilience accrue chez les personnes touchées.	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.1

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.1800-001	Les autorités libyennes ont renforcé leur participation et leur influence dans les dialogues régionaux et internationaux sur les migrations, en particulier en ce qui concerne l'harmonisation éventuelle des politiques et l'identification des bonnes pratiques internationales dans le domaine de la gestion des migrations.	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP4/4.1
T05.1800-002	Les autorités libyennes et l'Institut Mansour Rashid Al-Kikhia pour les études diplomatiques ont renforcé leur collaboration en matière de gestion des crises consulaires et d'implication des Libyens vivant à l'étranger.	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP4/4.1
T05.186-001	Les jeunes Tunisiens (qui et où) ont un accès ciblé à des opportunités d'emploi (quoi) grâce à la plateforme Rieda.tn « Entreprendre Médenine ».	Pratiques	Population générale	National	TUN	SP1/1.4
T05.186-002	L'Agence nationale pour l'emploi (ANETI) (qui) a créé une nouvelle antenne (quoi) à Béni Khedache (où).	Pratiques	Population générale	Locale	TUN	SP1/1.4
T05.1986-001	Les villes de Sfax et Casablanca ont intégré les questions liées à la migration dans leurs outils de planification et leurs stratégies de développement urbain, améliorant ainsi leurs capacités institutionnelles et financières pour répondre à certaines priorités clés en matière d'intégration et de cohésion sociale.	Politiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	Régional	SP1/1.2
T05.1986-002	La ville de Sfax a officiellement mis en place une cellule de coordination et d'atténuation des crises afin de prévenir les incidents violents et les tensions entre les Migrants et les communautés locales et de favoriser la confiance et la coexistence pacifique.	Politiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	TUN	SP1/1.2
T05.1986-003	Les migrants résidant dans la ville de Casablanca ont amélioré leur accès aux services publics et aux programmes de formation professionnelle proposés par les institutions publiques grâce au développement et à l'adoption du « guichet unique d'orientation » et d'une « application mobile de cartographie des services ».	Politiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	MAR	SP1/1.2
T05.208-001	142 Tunisiens (qui) ont trouvé un emploi (quoi) en Tunisie (où).	Action	Population générale	Nationale	TUN	SP1/1.4
T05.240-001	Depuis 2021 (quand), le ministère libyen du Travail et de la Réhabilitation et le ministre nigérien de l'Emploi et de la Protection sociale (qui) ont signé et mis en œuvre un accord bilatéral sur le travail (quoi) contribuant à l'amélioration de la gestion régionale des migrations et à la protection des travailleurs migrants nigériens.	Politiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	Régional NoA	International	SP3/3.3

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.240-002	Le ministère délégué aux Marocains résidant à l'étranger et aux affaires migratoires, les autorités locales et d'autres agences gouvernementales concernées (qui) au Maroc (où) ont établi et mis en œuvre des procédures opérationnelles standard pour la fourniture urgente et sûre d'un hébergement aux victimes de la Traite des êtres humains et aux enfants non accompagnés.	Politiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	MAR	SP2/2.3
T05.240-003	Les organisations de la société civile (qui) au Maroc (où) ont multiplié et amélioré leurs interventions liées à la migration (quoi), contribuant ainsi à une meilleure gestion locale de la migration (effet).	Pratiques	OSC nationales ou locales	Locales	MAR	SP1/1.2
T05.240-004	Les organisations de la société civile (qui) en Tunisie (où) ont accru et amélioré leur mise en œuvre d'interventions liées à la migration (quoi), contribuant ainsi à une meilleure gestion locale de la migration (effet).	Pratiques	OSC nationales ou locales	Locales	TUN	SP1/1.2
T05.240-005	Les acteurs des médias (qui) en Algérie (où) ont multiplié et amélioré leurs rapports fondés sur des données probantes concernant les questions migratoires (quoi), contribuant ainsi à promouvoir un discours plus équilibré sur la migration (effet).	Pratiques	Entreprises et institutions du secteur privé	National	DZA	SP1/1.3
T05.240-006	99 personnes (qui) en Afrique du Nord (où) ont accédé à un emploi, à un travail indépendant ou ont des activités génératrices de revenus (quoi) contribuant à leur inclusion socio-économique et à leur résilience (effet).	Action	Population générale	Régionale NoA	Régional	SP1/1.4
T05.240-007	Les délégations locales chargées de la santé et de l'éducation (qui) à Marrakech (où) ont renforcé leur participation et leur engagement dans les réseaux de protection des migrants (quoi), contribuant ainsi à l'amélioration de la Gouvernance des migrations locale (effet).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	MAR	SP1/1.2
T05.350-001	Le ministère des Affaires étrangères (qui) a créé une Direction générale des migrations (quoi) en 2023 (quand).	Pratiques	Les gouvernements nationaux et leurs institutions	National	TUN	SP4/4.1
T05.350-002	L'ONM (qui) est reconnue comme un acteur institutionnel clé dans le paysage institutionnel dans le domaine de la migration (quoi) en Tunisie (où).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	TUN	SP4/4.1
T05.350-003	Le monde universitaire tunisien (qui) a renforcé son rôle dans le paysage institutionnel dans le domaine de la migration (quoi) en Tunisie (où).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	TUN	SP4/4.1
T05.350-004	Les acteurs qui ont signé des accords d'échange de données avec l'Observatoire national des migrations (qui) ont amélioré leurs procédures de collecte, d'harmonisation, de traitement et de partage des données (quoi).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	TUN	SP4/4.1
T05.350-005	L'ONM (qui) a mis en place un système national d'information sur les migrations (quoi).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	TUN	SP4/4.1

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.350-006	L'INS (qui) a modernisé son système de Collecte de données (quoi).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	TUN	SP4/4.1
T05.412-001	Les institutions municipales représentant les villes (qui) de la Méditerranée (où) sont devenues des acteurs actifs du processus de Rabat (quoi).	Relation	Autorités locales et leurs réseaux	Régional NoA	International	SP4/4.1
T05.412-002	Les autorités locales (qui) de 10 villes marocaines (où) ont renforcé l'intégration des considérations liées à la migration dans les politiques et les plans locaux (quoi).	Politiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	MAR	SP4/4.1
T05.412-003	Les autorités locales (qui) de Rabat, Nador et Oujda (Maroc) (où) ont mis en place et développé des mécanismes de dialogue institutionnalisés avec les organisations de la société civile (quoi).	Relation	Autorités locales et leurs réseaux	Local	MAR	SP4/4.1
T05.412-004	Les autorités locales (qui) des villes tunisiennes (où) ont renforcé l'intégration des considérations liées à la migration dans les politiques et les plans locaux (quoi).	Politiques	Les autorités locales et leurs réseaux	Local	TUN	SP4/4.1
T05.412-005	Les autorités locales (qui) des villes tunisiennes (où) ont renforcé leur engagement auprès des associations de migrants dans les processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques (quoi).	Relation	Les autorités locales et leurs réseaux	Local	TUN	SP1/1.2
T05.412-006	Les autorités municipales (qui) de la ville de Zarqa et du district de Marka (Jordanie) (où) ont impliqué les migrants, les réfugiés et les membres des communautés d'accueil dans la conception participative des espaces publics (quoi).	Action	Autorités locales et leurs réseaux	Local	Autres pays	SP1/1.3
T05.412-007	La municipalité (qui) de Beyrouth (Liban) (où) a réalisé l'opérationnalisation de sa « cellule sociale municipale » (quoi) récemment créée.	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	Autres pays	SP1/1.3
T05.412-008	Les autorités locales (qui) de la ville de Ramallah (Palestine) (où) ont impliqué les Migrants dans la conception participative d'une politique d'inclusion sociale (quoi).	Politiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	Autres pays	SP1/1.3
T05.431-001	Des avocats marocains ont créé un réseau national d'avocats au Maroc afin de coopérer et de discuter de cas, de questions et de renvois pour l'assistance juridique des Migrants, des réfugiés et des Demandeurs d'asile.	Pratiques	Migrants	National	MAR	SP1/1.2
T05.431-002	Les cliniques juridiques de Rabat, Casablanca, Oujda et Tanger (qui et où) ont renforcé leurs capacités pour fournir de l'assistance aux migrants, aux réfugiés et aux demandeurs d'asile (quoi).	Pratiques	Autres	National	MAR	SP1/1.2

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.431-003	Les migrants, réfugiés et demandeurs d'asile (qui) au Maroc (où) sont juridiquement autonomisés (quoi) après avoir participé à des ateliers de sensibilisation ou à des groupes de discussion, ou en tant que membres d'organisations de migrants impliquées dans l'Intervention.	Pratiques	Migrants	National	MAR	SP1/1.1
T05.437-001	Les municipalités et autres organismes compétents au niveau local (qui) ont amélioré la qualité, la couverture et la continuité de la prestation des services publics (quoi).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.1
T05.437-002	Les communautés locales qui comprennent les groupes les plus vulnérables (qui) ont amélioré l'utilisation des services publics de base décentralisés des communes (quoi) en Libye (où), entre 2018 et 2020 (quand).	Pratiques	Communautés d'accueil	Locales	LBY	SP1/1.1
T05.437-003	Les municipalités et les prestataires de services locaux (qui) ont renforcé l'efficacité de leur réponse et de leurs mesures d'atténuation/d'urgence dans le cadre de l'urgence COVID-19 (quoi).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.1
T05.466-001	Les communautés les plus touchées par le conflit armé ont renforcé leur cohésion sociale, leur résilience et leur coexistence pacifique dans une perspective interethnique et interreligieuse dans les 20 municipalités ciblées.	Relations	Communautés d'accueil	Locales	LBY	SP1/1.3
T05.466-002	Le personnel technique des 20 municipalités ciblées a renforcé sa confiance et sa coopération, notamment en ce qui concerne l'échange de connaissances et de bonnes pratiques pour la gestion locale et la fourniture de services publics.	Relations	Autorités locales et leurs réseaux	National	LBY	SP1/1.2
T05.466-003	Le ministère des Collectivités locales et les 20 municipalités ciblées ont amélioré la coordination à plusieurs niveaux en matière d'identification des besoins locaux, de prestation de services publics et de gestion durable des équipements et infrastructures publics.	Relations	Autorités locales et leurs réseaux	National	LBY	SP1/1.2
T05.466-004	Les services publics dans les 20 municipalités ciblées ont amélioré leur qualité, leur efficacité et leur efficience grâce à une approche inclusive et sensible aux conflits, répondant aux besoins des communautés vulnérables (y compris indirectement les Migrants).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.2
T05.468-001	Les étudiants, les enfants et les patients qui fréquentent les établissements scolaires et de santé (qui) ont désormais accès à une eau potable plus sûre et de meilleure qualité ainsi qu'à des services d'assainissement (quoi).	Pratiques	Communautés d'accueil	Locales	LBY	SP1/1.1

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.468-002	Les enseignants, les directeurs d'école et les autres professionnels de l'éducation (qui) ont amélioré la gestion de la classe, la pédagogie centrée sur l'enfant et/ou le programme d'enseignement des compétences de vie (quoi).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.1
T05.468-003	Les hôpitaux et les établissements de santé (qui) ont amélioré la qualité des services de santé et de nutrition maternelle, néonatale et infantile (quoi).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.1
T05.468-004	Les enfants des six municipalités ciblées, y compris les Migrants et les réfugiés (qui), ont amélioré leurs dynamiques et leurs pratiques récréatives (quoi).	Pratiques	Population générale	Local	LBY	SP1/1.3
T05.501-001	De jeunes professionnels de la pisciculture originaires du Maroc, du Sénégal et de Côte d'Ivoire (qui) ont créé un réseau multinational (quoi) à la suite d'une formation sur la pisciculture au Maroc (où).	Pratiques	Membres de la diaspora	Régional NoA	MAR	SP3/3.2
T05.501-002	19 migrants originaires de pays subsahariens et rapatriés marocains (qui) ont trouvé un emploi (quoi) au Maroc (où) dans le secteur du sport.	Action	Rapatriés	Régional NoA	MAR	SP1/1.4
T05.501-003	9 volontaires (qui) ont trouvé un emploi (quoi) dans le cadre du programme de volontariat Sud-Sud dans les quatre pays cibles (Maroc, Sénégal, Mali et Côte d'Ivoire) (où).	Pratiques	Migrants	Régional NoA	MAR	SP3/3.2
T05.501-004	Des femmes professionnelles (qui) du Mali, de Côte d'Ivoire et du Sénégal (où) ont créé un réseau sous-régional Sud-Sud (quoi) afin d'échanger des conseils pratiques, des informations, des défis et des compétences en matière de production et de transformation agricoles.	Pratiques	Population générale	Régional NoA	MAR	SP1/1.4
T05.511-001	12 centres de soins de santé primaires (qui) à Tripoli, Gharyan et Zliten (Libye) (où) ont augmenté et amélioré la prestation de services de santé de qualité aux membres des communautés d'accueil (quoi).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	LBY	SP1/1.1
T05.511-002	Le ministère de la Santé et l'Institut de la santé et des soins de santé primaires (qui) de Libye (où) ont renforcé la mise en œuvre des réformes de la politique nationale de santé (quoi) afin d'accroître la couverture et d'améliorer la qualité des services de santé (effet).	Politiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	LBY	SP1/1.2
T05.59-001	Les jeunes et les enfants (qui) du Grand Caire (où) ont davantage recours aux voies légales pour migrer (quoi).	Action	Population générale	Local	EGY	SP1/1.3

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.59-002	Les prestataires de services (qui) du Grand Caire (où) ont amélioré leur mise en œuvre des procédures opérationnelles standardisées en matière de protection de l'enfance (quoi).	Pratiques	Autorités locales et leurs réseaux	Local	EGY	SP1/1.1
T05.59-003	Les jeunes Égyptiens, migrants et réfugiés en situation de vulnérabilité (qui) dans le Grand Caire (où) ont accédé à un emploi, à un travail indépendant ou exercent des activités génératrices de revenus (quoi).	Action	Population générale	Nationale	EGY	SP1/1.4
T05.62-001	Les mobilisateurs communautaires formés par le projet (qui) ont pu instaurer un climat de confiance avec les communautés, entrer en contact avec les Migrants et les sensibiliser aux questions de santé et de protection (quoi).	Pratiques	Population générale	Locale	LBY	SP1/1.2
T05.62-002	Un large éventail de bénéficiaires (qui) ont accès à des services de qualité (quoi).	Pratiques	Population générale	Locale	LBY	SP1/1.1
T05.714-001	Les personnes interceptées et/ou secourues en mer (qui) ont augmenté leurs chances de survie et/ou de protection de leurs droits (quoi).	Action	Migrants	Local	LBY	SP1/1.1
T05.714-002	Les personnes détenues dans les centres de détention libyens (qui) ont augmenté leurs chances d'être défendues, de voir leurs droits respectés et même d'être libérées (quoi).	Action	Réfugiés	Local	LBY	SP1/1.1
T05.714-003	Les personnes les plus vulnérables et les plus exposées (qui) ont vu leur sécurité, leur dignité et la protection de leurs droits renforcées (quoi).	Action	Réfugiés	Local	LBY	SP1/1.1
T05.714-004	Les réfugiés et les demandeurs d'asile en milieu urbain (qui) ont accès à un réseau d'assistance et de protection plus efficace pour répondre à leurs urgences et à leurs besoins (quoi).	Pratiques	Réfugiés	Local	LBY	SP1/1.1
T05.796-001	Les gouvernements nationaux, en particulier ceux des pays africains (Rwanda, Niger et Union africaine), et d'autres institutions concernées (qui) ont renforcé leur coordination (quoi) en vue de l'élaboration de solutions durables ou provisoires pour la protection et la réinstallation des personnes à protéger.	Relations	Gouvernements nationaux et leurs institutions	Régional NoA	International	SP4/4.3
T05.796-002	Certains des réfugiés et demandeurs d'asile les plus vulnérables détenus dans des centres de détention, des zones urbaines ou des abris temporaires en Libye (qui) ont vu les risques mettant leur vie en danger diminuer (quoi).	Action	Réfugiés	National	LBY	SP4/4.3
T05.969-001	Les gouvernements tunisien, marocain et égyptien et leurs institutions chargées de l'emploi (qui et où) ont formalisé des politiques et conclu des accords structurés (quoi) afin de réglementer et de faciliter les voies de migration légales vers l'Allemagne.	Politiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	Régional NoA	Régional	SP3/3.3

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.969-002	Le MoSEEA et le MoL (qui) ont élaboré et adopté des procédures opérationnelles standard (SOP) pour gérer le recrutement international de travailleurs égyptiens à l'étranger (quoi).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	EGY	SP3/3.1
T05.969-003	L'ANETI (qui) a élaboré et adopté des procédures opérationnelles standard (SOP) pour gérer le placement international des travailleurs migrants tunisiens à l'étranger (quoi).	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	MAR	SP3/3.1
T05.969-004	Les candidats égyptiens à la migration de main-d'œuvre (qui) trouvent un emploi en Allemagne (quoi et où) dans le cadre du programme de mobilité développé dans le cadre du THAMM.	Action	Migrants	National	International	SP3/3.2
T05.969-005	Les candidats marocains à la migration de main-d'œuvre (qui) trouvent un emploi en Allemagne (quoi et où) dans le cadre du programme de mobilité développé dans le cadre du THAMM.	Action	Migrants	National	International	SP3/3.2
T05.969-006	Les candidats tunisiens à la migration de main-d'œuvre (qui) trouvent un emploi en Allemagne (quoi et où) dans le cadre du programme de mobilité développé sous l'égide du THAMM.	Action	Migrants	National	International	SP3/3.2
T05.969-007	Les agences pour l'emploi marocaine et allemande (qui) ont intensifié leur coopération (quoi) au-delà du cadre du projet THAMM.	Relations	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	International	SP3/3.3
T05.969-008	Les candidats à la migration de main-d'œuvre tunisiens et égyptiens (qui) ont trouvé un emploi en Allemagne dans le cadre du programme de mobilité développé sous l'égide du THAMM peuvent envoyer des fonds (quoi) vers leur pays d'origine (où).	Pratiques	Migrants	Régional NoA	Internationale	SP4/4.2
T05.969-009	Les travailleurs migrants tunisiens et égyptiens, en particulier les femmes, qui ont trouvé un emploi en Allemagne (qui et où) ont amélioré leur indépendance économique, ont connu une évolution professionnelle et ont renforcé leur confiance en eux (quoi).	Pratiques	Migrants	Régional NoA	International	SP1/1.3
T05.969-010	L'employeur allemand MSE (qui et où) recrute des apprentis tunisiens (quoi) en coopération avec l'Agence nationale tunisienne pour l'emploi (ANETI).	Pratiques	Entreprises et institutions du secteur privé	National	International	SP3/3.3
T05.969-011	L'Agence allemande pour l'emploi BA et l'Agence tunisienne pour l'emploi ANETI (qui et où) ont signé un accord de coopération (quoi) pour des recrutements conjoints, des échanges et des voyages d'étude.	Relations	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	International	SP3/3.3

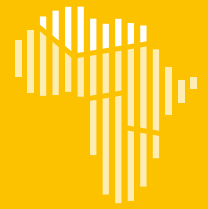
ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.969-012	Un réseau d'acteurs privés et publics (qui) a été créé en Allemagne (où), qui forme désormais des partenariats avec les trois pays d'origine dans le cadre du programme THAMM Plus (quoi).	Relations	Gouvernements nationaux et leurs institutions	Régional NoA	International	SP3/3.3
T05.969-013	Un réseau d'acteurs de l'intégration en Allemagne (y compris la diaspora) (qui et où) a été créé (quoi) afin d'apporter un soutien aux candidats recrutés par le biais de THAMM Plus.	Relation	OSC nationales ou locales	National	International	SP3/3.3
T05.969-014	La Deutsche Bahn (qui) a continué à recruter de manière indépendante de la main-d'œuvre qualifiée (quoi) provenant de pays tiers (où) en utilisant les connaissances acquises dans le cadre du Projet THAMM.	Pratiques	Entreprises et institutions du secteur privé	NoA régional	International	SP3/3.3
T05.969-015	La société allemande MAN (qui) a intensifié son engagement en faveur de la migration de main-d'œuvre (quoi) après une expérience de recrutement réussie dans le cadre du Programme THAMM.	Pratiques	Entreprises et institutions du secteur privé	NoA régional	International	SP3/3.3
T05.981-002	Les parties prenantes des secteurs public et privé (qui) en Égypte, au Maroc et en Tunisie (où) ont renforcé leur coopération (quoi) en matière de recrutement éthique et de pratiques d'embauche équitables.	Relation	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	Régional	SP3/3.1
T05.981-003	Les agences statistiques (Qui) au Maroc et en Tunisie (Où) ont intégré la Collecte de données sur les migrations (Quoi) dans les enquêtes nationales.	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	Régional	SP3/3.4
T05.981-004	Les migrants (qui) en Tunisie (où) bénéficient désormais de programmes structurés d'orientation avant le départ et de services améliorés de mise en relation avec l'emploi.	Pratiques	Migrants	National	Régional	SP3/3.3
T05.981-005	Les institutions de formation professionnelle et d'emploi (Qui) au Maroc (Où) ont développé et validé des outils (Quoi) visant à améliorer la lisibilité internationale des certifications nationales et à soutenir l'alignement sur les normes du marché du travail européen.	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	MAR	SP3/3.1
T05.981-007	Le ministère marocain MIEPEEC (qui, où) a lancé l'élaboration d'une stratégie nationale pour la mobilité professionnelle internationale (SNMPI) (quoi) afin de structurer la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et d'améliorer les possibilités d'emploi à l'international.	Politiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	MAR	SP3/3.1
T05.981-008	Le ministère tunisien de la Formation professionnelle et de l'Emploi (MFPE) (qui et où) a élaboré une Stratégie nationale pour l'emploi international et la protection des droits des travailleurs migrants (SNEI) (quoi) afin de structurer la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et d'améliorer les voies d'accès à l'emploi international.	Politiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	TUN	SP3/3.1

ID de la réalisation	Déclaration de réalisation	Type de changement	Acteur social ou groupe cible	Où ? - Portée géographique de la réalisation	Où ? - Pays où la réalisation se produit	Priorité stratégique pertinente/ domaine d'action
T05.981-009	Le ministère égyptien du Travail (MoL) (qui, où) a créé une unité d'orientation préalable au départ (PDO) (quoi) afin d'offrir une formation structurée aux travailleurs migrants égyptiens avant leur départ.	Politiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	EGY	SP3/3.1
T05.981-010	Les partenaires sociaux au Maroc (qui et où) ont signé une charte commune pour la protection des droits des travailleurs migrants (quoi).	Politiques	OSC nationales ou locales	National	MAR	SP1/1.3
T05.981-011	L'Office des Tunisiens à l'Étranger (OTE) a amélioré sa capacité institutionnelle à servir les Tunisiens à l'étranger grâce au renforcement de ses ressources humaines et de ses outils numériques.	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	TUN	SP4/4.2
T05.981-012	L'ANETI a renforcé ses capacités techniques afin de moderniser le cadre national des compétences (RTMC) conformément aux normes internationales et aux nouvelles tendances du marché du travail.	Pratiques	Gouvernements nationaux et leurs institutions	National	TUN	SP3/3.1

ANNEXE 7:	
HISTOIRES DE RÉUSSITE	210
Le parcours de Warda vers l'autonomisation	211
De retour chez soi après la Libye : histoires de nouveaux départs	213
De retour chez soi après la Libye : histoires de nouveaux départs	215
Formation, adaptation et nouveaux horizons pour les jeunes Égyptiens en Allemagne	217
Les voix tunisiennes en France : travail, dignité et opportunités	219

HISTOIRE DE RÉUSSITE

Le parcours de Warda vers



Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique - Afrique du Nord

T05.61 S'attaquer aux causes profondes de la migration irrégulière et soutenir les communautés intégrées en Haute-Égypte



PARTENAIRE DE FFU :
Plan International UK



PAYS :
EGYPTE



BUDGET:
0,970 M€



Du **01/2021**
au **12/2024**

Objectif du projet

Créer des opportunités pour les jeunes de gagner leur vie afin de lutter contre la migration irrégulière.

Principales réussites

- > 1091 jeunes femmes et hommes ont bénéficié d'une assistance pour développer des activités génératrices de revenus génératrices d'activités.
- > 70 jeunes femmes et hommes ont trouvé un emploi.
- > 291 fonds d'amorçage ont été décaissés.

L'histoire d'une vie transformée

Warda, une jeune femme originaire de Haute-Égypte, a dû faire face à une série de défis qui semblaient insurmontables. Son mari travaillait comme journalier, et leur vie était déjà difficile lorsqu'il a tenté de migrer illégalement vers la Libye. Un accident lui a valu des fractures au bassin et au bras, et il est rentré chez lui dans l'incapacité de travailler. Les difficultés financières de la famille se sont aggravées, et pour ne rien arranger, le frère de Warda est resté emprisonné en Libye. Comme elle l'a dit, «*les gangs le harcelaient fréquemment et le forçaient à travailler gratuitement*». Pendant des mois, Warda s'est sentie prisonnière d'un cycle d'incertitude et de peur, voyant sa famille lutter pour survivre.

Même dans ces moments difficiles, une petite lueur d'espoir est apparue lorsque Warda a entendu ses voisins parler des sessions «Enterprise Your Life» proposées par Plan International dans le cadre d'un projet financé par l'Union européenne. La formation fournissait des conseils sur la création de petites entreprises, depuis l'identification d'une idée et l'étude du marché jusqu'à l'élaboration d'études de faisabilité et la création d'un budget détaillé. «*Tout le monde a apprécié les desserts que j'ai préparés pour mes voisins*», explique-t-elle, se souvenant du moment où elle a réalisé que sa passion pour la pâtisserie pouvait devenir la base d'une petite entreprise. Déterminée, elle s'est inscrite aux sessions, a appris les bases de la gestion de projet et a commencé à envisager une nouvelle vie pour sa famille.



©EUTF Partner: Plan International

Après avoir suivi la formation et préparé un plan d'affaires, Warda a reçu une subvention en espèces qui lui a permis d'acheter un réfrigérateur et d'autres équipements essentiels pour une petite pâtisserie. Afin d'assurer la pérennité de son entreprise, Warda a commencé à proposer des desserts sur commande pour des occasions spéciales telles que les anniversaires et les mariages, tout en diversifiant ses produits pour inclure des articles tels que de l'eau gazeuse, du beurre local et d'autres produits réfrigérés.

L'entreprise a progressivement amélioré la situation financière de la famille, leur donnant espoir et un sentiment de sécurité. «*J'espère que mon Projet continuera à se développer et que je pourrai ouvrir des succursales. Je souhaite également que mes filles puissent bénéficier d'une bonne éducation*», déclare-t-elle.

Pour découvrir d'autres exemples de réussite de FFU pour l'Afrique et obtenir davantage de ressources pour la capitalisation, veuillez consulter la page [Bibliothèque du site web de FFU](#).



**Financé par
l'Union européenne**

Grâce à une meilleure stabilité financière, son mari a pu se rendre légalement en Libye pour travailler après que l'attitude de la famille à l'égard de la migration irrégulière a eu changé à la suite de leur participation au projet « Lutter contre la migration irrégulière ». Warda gère désormais le magasin avec l'aide des membres de sa famille. Son engagement continu et son esprit d'entreprise reflètent l'impact durable de l'initiative.

Comment FFU a-t-il aidé ?

Entrepreneuriat et développement des compétences. En Haute-Égypte, le projet de FFU a permis aux jeunes et aux membres de la communauté d'accéder à une formation commerciale pratique et facile à mettre en œuvre. Grâce aux sessions « Entreprise Your Life », les participants ont appris à repérer les opportunités du marché, à préparer des budgets et à transformer leurs idées en plans d'affaires. Pour Warda, cela lui a permis de réaliser que ses desserts pouvaient devenir la base d'une petite entreprise.

Aide au démarrage. Après la formation, les participants ayant élaboré des plans d'affaires solides ont reçu de petites subventions pour acheter l'équipement et les matériaux nécessaires au lancement de leur activité. Pour Warda, il s'agissait d'un réfrigérateur et d'ustensiles qui lui ont permis d'ouvrir sa pâtisserie. Cette aide au démarrage a immédiatement permis aux participants de générer leurs propres revenus.

Accompagnement et suivi. Au-delà de la formation et des Subventions, les participants n'ont pas été livrés à eux-mêmes. Ils ont bénéficié d'un accompagnement, d'un mentorat et d'opportunités de présenter leurs produits lors de foires locales. Cet accompagnement a aidé les nouvelles entreprises à surmonter les difficultés initiales et a encouragé les participants à persévérer.

Les clés du succès

Motivation de la communauté. De nombreux jeunes et familles ont rejoint le Projet parce qu'ils voulaient un avenir meilleur chez eux et des alternatives plus sûres à la migration irrégulière. Cette motivation les a incités à s'engager dans les sessions de formation et à préparer des plans d'affaires.

Formation et financement. La combinaison de compétences commerciales et de petites subventions s'est avérée cruciale. La formation a apporté aux participants les connaissances nécessaires, tandis que les subventions leur ont donné les moyens d'agir. Ensemble, elles ont créé une voie pratique vers l'auto-emploi.

Soutien continu. Un mentorat régulier et des visites de suivi ont donné aux nouveaux entrepreneurs la confiance nécessaire pour poursuivre leurs projets. Cette continuité a non seulement aidé les entreprises individuelles à survivre, mais a également créé un sentiment de réussite partagée au sein des communautés concernées.

Tirer parti du succès

Des alternatives plus sûres. Même si tout le monde n'a pas changé ses projets, de nombreuses familles voient désormais qu'il existe de réelles possibilités chez elles. La formation professionnelle et les nouvelles opportunités commerciales ont montré aux jeunes que l'éducation, les emplois locaux et l'entrepreneuriat peuvent être une voie à suivre, réduisant ainsi l'attrait de la migration irrégulière.

Autonomisation des femmes. Le soutien aux entreprises dirigées par des femmes a eu des répercussions positives. Des femmes comme Warda sont devenues des modèles dans leurs communautés, montrant que les femmes peuvent diriger des entreprises prospères et contribuer aux revenus familiaux. Son histoire a incité d'autres femmes à se renseigner sur les formations et les Subventions, encourageant une participation plus large et changeant les perceptions à l'égard des femmes entrepreneurs.

Structures communautaires. Le projet a également investi dans des structures durables telles que des centres d'orientation professionnelle et des partenariats avec des organisations locales. Ces centres servent désormais de points d'entrée où les jeunes et les femmes peuvent continuer à bénéficier de conseils, de formations et d'un soutien en matière d'emploi et d'entrepreneuriat.



Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique

Avertissement

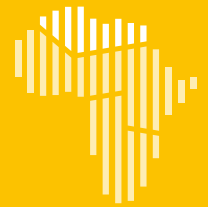
Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (FFU). Son contenu relève de la seule responsabilité d'InProvE et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Les recherches pour cette réussite ont été menées entre février 2025 et mai 2025, sur la base d'examens de documents, d'entretiens et de correspondances par courrier électronique, et présentent la situation actuelle.

© 2025 InProvE. Tous droits réservés.

Sous licence de l'Union européenne sous certaines conditions.

De retour chez eux après avoir quitté la Libye : des histoires de nouveaux départs



Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique - Afrique du Nord

T05.800 Initiative conjointe UE-OIM pour la protection des Migrants et la réintégration des migrants en Afrique du Nord



PARTENAIRE DE FFU :

Organisation internationale pour les migrations (OIM)



PAYS :
Régional, y compris la Libye



BUDGET:
58 M€



De **08/2018**
à **12/2022**

Objectif du projet

Améliorer la protection et permettre le retour volontaire des migrants bloqués et en transit en Afrique du Nord.

Principaux succès

- > 31 252 migrants bloqués et vulnérables en Libye ont reçu de l'assistance pour à retourner volontairement dans leur pays d'origine.
- > 8 330 migrants ont été aidés à retourner volontairement dans leur pays d'origine depuis d'autres pays d'Afrique du Nord.
- > 4 496 migrants de retour d'Afrique du Nord ont bénéficié d'une assistance à la réintégration dans leur pays d'origine.

L'histoire d'une vie transformée

Pour de nombreux migrants en Libye, rentrer chez eux en toute sécurité était la première étape vers la reconstruction de leur vie. Grâce à l'initiative conjointe de l'UE et de l'OIM, des milliers d'hommes et de femmes victimes d'exploitation, d'insécurité ou de perte de moyens de subsistance ont pu rentrer chez eux dans la dignité. Leurs témoignages montrent les épreuves qu'ils ont endurées, les décisions qu'ils ont dû prendre et les nouveaux départs qu'ils sont en train de prendre pour eux-mêmes et leurs familles.

John et Temnaia, tous deux originaires du Nigeria, n'auraient jamais imaginé se marier et fonder une famille en Libye. John travaillait avec son père comme coiffeur avant la capitalisation de la peinture automobile. Cependant, au Nigeria, l'instabilité financière était constante : «*Au Nigeria, on n'est souvent pas payé après avoir terminé le travail. C'était frustrant.*». Sa sœur l'a encouragé à tenter la traversée du désert. «*C'était un voyage dangereux, et certaines personnes n'y sont pas parvenues. On avait l'impression d'avoir une chance sur deux.*».

Temnaia, qui travaillait comme employée de maison en Libye, avait d'autres aspirations. «*J'ai trouvé un emploi comme employée de maison et j'ai pu envoyer de l'argent à ma famille. Mais au fond de moi, je rêvais toujours de créer des robes.*». Temnaia et John se sont finalement rencontrés. «*À partir de là, nous avons construit notre vie ensemble. Nous nous sommes mariés et, peu après, nous avons eu une fille.*», se souvient-elle. Mais les contraintes de la vie en Libye sont rapidement apparues.

«*Nous ne voyions pas d'avenir pour elle ici sans éducation, et c'est quelque chose que tous les parents veulent offrir à leur enfant.*».



©OIM (<https://globalofficebrussels.iom.int/stories/chance-encounter-unified-hearts-and-path-home>)

Avec le soutien de l'OIM, la famille a décidé de retourner au Nigeria. John prévoit désormais d'ouvrir un atelier de peinture automobile, tandis que Temnaia espère créer sa propre boutique. «*Je prévois d'ouvrir ma propre boutique pour vendre les robes que je crée. Je veux ramener au Nigeria tout ce que j'ai appris ici et créer un avenir meilleur pour notre famille.*». Pour elle, le message est simple : «*N'abandonnez pas vos rêves. Même lorsque la vie ne se déroule pas comme prévu, gardez votre vision. Votre force réside dans votre résilience.*».

Pour découvrir d'autres exemples de réussite de FFU pour l'Afrique et obtenir davantage de ressources pour la capitalisation, veuillez consulter la page [Bibliothèque du site web de FFU](#).



Financé par
l'Union européenne

Mohammed, originaire de Borama, au Somaliland, a quitté la maison sans prévenir ses parents, dans l'espoir d'atteindre la Suède. Il n'avait pas d'argent pour payer les passeurs : «*Je savais que les personnes qui m'ont emmené en Libye me demanderaient de l'argent, mais j'ai quand même décidé de partir. Je n'avais pas d'autre choix à ce moment-là.*»

Il a passé plus d'un an dans des centres de détention, confronté à la faim, à la maladie et à la torture. Lors d'une visite du personnel de l'OIM, il a découvert le programme d'aide au retour volontaire. Après son retour, il a utilisé sa subvention de réintégration pour ouvrir une épicerie. «*Je peux gérer ma vie et cela m'aide.*» Il étudie désormais les TIC à temps partiel à l'université. «*Je n'ai pas l'intention de retourner en Europe. J'ai vécu cette expérience et je ne veux pas la revivre.*»

Ensemble, ces histoires reflètent non seulement les difficultés, mais aussi la possibilité d'un changement. Grâce à l'initiative UE-OIM, des rapatriés comme John, Temnaia et Mohammed ont pu tourner la page d'un chapitre difficile et en commencer un nouveau dans leur pays d'origine.

Comment le Fonds fiduciaire de l'UE a-t-il aidé ?

Retour sûr et digne. Grâce à l'initiative conjointe UE-OIM, FFU a permis à près de 40 000 migrants de rentrer volontairement d'Afrique du Nord, dont plus de 31 000 de Libye. Des conseils avant le départ, des examens médicaux et des voyages organisés ont permis à ces personnes de rentrer chez elles en toute sécurité et dans la dignité. Les rapatriés ont décrit le processus comme clair et respectueux, leur donnant la confiance nécessaire pour prendre un nouveau départ.

Aide à la réintégration. De retour dans leur pays d'origine, les rapatriés ont bénéficié d'une assistance combinant un soutien économique, social et psychosocial. Certains ont utilisé de petites subventions pour créer des entreprises, telles que des épiceries, des ateliers de couture ou des services de réparation automobile, tandis que d'autres ont reçu une aide pour le logement, la scolarisation de leurs enfants ou leurs besoins médicaux. Des enquêtes de suivi ont confirmé l'impact de cette assistance : 98 % des rapatriés ont obtenu un score de réintégration durable selon l'indice de durabilité de la réintégration de l'OIM.

Accompagnement continu. La réintégration n'était pas un événement ponctuel. Grâce à des consultations téléphoniques, des Visites de terrain et des contrôles réguliers, l'OIM a assuré un suivi afin de s'assurer que les rapatriés puissent tirer le meilleur parti de l'aide fournie et éviter de retomber dans des situations précaires.

Les clés du succès

Soutien individualisé. L'assistance était adaptée aux besoins spécifiques de chaque personne, qu'il s'agisse d'enfants voyageant seuls, de victimes de la Traite des êtres humains ou de personnes souffrant de problèmes médicaux urgents. L'assistance d'urgence à court terme était associée à un soutien à plus long terme dans le cadre de plans individuels.

S'adapter au contexte. Opérer en Libye impliquait de faire face à des défis constants en matière de sécurité. En collaborant avec le personnel local et en proposant des services consulaires en ligne, l'OIM a pu enregistrer les migrants et traiter les documents même lorsque l'accès direct n'était pas possible. Cette flexibilité a permis de poursuivre les activités de protection et de retour.

Sensibilisation des communautés. Des équipes se sont régulièrement rendues dans les centres de détention et les zones urbaines pour informer les migrants des possibilités de retour volontaire. Les mobilisateurs et les représentants communautaires ont joué un rôle clé dans la diffusion de l'information et la mise en relation des personnes avec les services de l'OIM.

Tirer parti des succès

Partenariats et réseaux de protection. Le projet a contribué à renforcer la collaboration avec les institutions gouvernementales et les organisations de la société civile, créant ainsi des réseaux de protection plus efficaces et des procédures de retour volontaire plus fluides.

Soutien dans le pays d'origine. La présence de l'OIM dans les pays d'origine a permis de s'assurer que les personnes revenant de Libye ne soient pas livrées à elles-mêmes. Les rapatriés pouvaient compter sur des conseils avant leur départ, des arrangements avec des familles d'accueil si nécessaire et des services de suivi pour les aider à se réintégrer.

Une nouvelle perspective. Pour de nombreux rapatriés, les difficultés rencontrées lors de leur migration ont remodelé leur vision de l'avenir. Au lieu de tenter à nouveau des voyages périlleux, ils s'attachent désormais à instaurer la stabilité dans leur pays d'origine, en créant des entreprises, en poursuivant leurs études et en contribuant à la vie de leur communauté. Ce changement de perspective montre comment la dignité et la sécurité peuvent être rétablies lorsque des opportunités viables sont offertes.



Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique

Avertissement

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (FFU). Son contenu relève de la seule responsabilité d'InProvE et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Les recherches pour cette réussite ont été menées entre février 2025 et mai 2025, sur la base d'examens de documents, d'entretiens et de correspondances par courrier électronique, et présentent la situation actuelle.

© 2025 InProvE. Tous droits réservés.

Sous licence de l'Union européenne sous certaines conditions.

D'un rêve européen brisé à une vie pleine de sens au Maroc



Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique - Afrique du Nord

T05.1479 : Pour une protection durable des migrants aux niveaux régional et national, dans le respect de leur dignité.

T05.1481 : Assistance aux migrants en situation de vulnérabilité.



PARTENAIRE DU FONDS FIDUCIAIRE DE L'UE :

Handicap International.

Fun. Entreculturas Fe y Alegria.



PAYS :
Maroc



BUDGET:

T05.1479 :

1 805 M€

T05.1481:

1 833 M€



T05.1479 :

12/2020 à 11/2023

T05.1481 :

12/2020 à 02/2024

Objectif du projet

Améliorer l'accès des migrants vulnérables à l'aide juridique, à l'assistance d'urgence, aux services de santé mentale et à d'autres services essentiels pour leur protection et leur apporter un soutien adapté.

Principales réussites

T05.1479

- > 35 063 services fournis (aide d'urgence, assistance juridique, soins de santé mentale).
- > 3 740 personnes inscrites auprès des partenaires du projet bénéficiant d'un soutien personnalisé.
- > 41 Migrants actifs « pairs communautaires » (Pairs communautaires).

T05.1481

- > 11 847 personnes orientées et aidées pour leurs besoins les plus élémentaires (information, services d'hygiène, aide d'urgence).
- > 11 870 personnes ont bénéficié d'un processus de soutien (santé physique et mentale, accès aux droits, création de réseaux de soutien social) qui a réduit leur vulnérabilité.
- > 35 Migrants « leaders communautaires » actifs (Relais communautaires).

L'histoire d'une vie transformée

Bath, originaire du Cameroun, et Lassana, originaire de Côte d'Ivoire, ont vécu des parcours marqués par les épreuves, l'incertitude et l'espoir d'une vie meilleure. Au départ, ils partageaient tous deux le même rêve : rejoindre l'Europe. Mais les chemins qu'ils ont empruntés se sont avérés périlleux et souvent décevants, les obligeant à faire des choix décisifs pour leur avenir.

Bath se souvient des épreuves qu'il a traversées lors de ses tentatives infructueuses de traversée. «*J'ai essayé la mer, les clôtures, même les petits bateaux... mais ça n'a jamais marché*». Il se souvient avoir marché pendant des jours dans le désert, parfois abandonné par des passeurs sans nourriture ni eau. Ces expériences extrêmes l'ont amené à une prise de conscience : continuer à prendre le risque de sa vie pour atteindre l'Europe signifiait probablement ne jamais y arriver. «*J'ai choisi la vie. J'ai choisi de rester*», dit-il, se souvenant de ce moment décisif où il a décidé de s'installer au Maroc.

Lassana, arrivé à Casablanca en 2003, a également connu des débuts difficiles. «*Pendant des mois, j'ai arpenté les rues de Casablanca à la recherche d'un emploi*», se souvient-il. Il a finalement trouvé un emploi peu rémunéré dans une boulangerie, qui lui a offert sa première stabilité. Mais chaque jour, il voyait d'autres Migrants lutter pour survivre

dans les rues. «*Voir mes frères africains mendier dans la rue m'a touché*», explique-t-il. Cette image l'a poussé à envisager une autre voie : non seulement rechercher sa propre stabilité, mais aussi créer des opportunités pour les autres.

Les deux hommes ont traversé des périodes d'isolement et de découragement. Bath se souvient : «*Je savais ce que c'était que de dormir dehors, de n'avoir personne pour vous guider*». Ces souvenirs douloureux sont devenus une force : il voulait éviter à d'autres migrants de vivre la même chose. Grâce à une formation et à son engagement en tant que pair communautaire auprès de Handicap International, il a acquis des compétences en matière de sensibilisation, de premiers secours et de soutien psychosocial. Ce rôle l'a profondément marqué et a renforcé son engagement à aider les autres.

De son côté, Lassana s'est appuyé sur sa formation de pâtissier pour mettre en place un projet durable. Petit à petit, il a mis en place des activités de formation en pâtisserie et en restauration pour les migrants vulnérables. Plus tard, il a fondé ASSIRIDA, une association qui propose également des cours d'arabe et un soutien social.

Leurs parcours montrent que la persévérance et le soutien mutuel peuvent transformer les épreuves en opportunités. Non seulement ils ont changé leur propre vie, mais ils sont





©CPD Agadir

également devenus des modèles pour d'autres migrants. Bath a cofondé l'association Coopération Panafricaine pour le Développement (CPD) à Agadir, qui rassemble des migrants de plusieurs pays africains afin de concevoir des projets adaptés aux besoins de leur communauté. À Casablanca, Lassana continue de former des jeunes et d'apporter un soutien social et humain.

Aujourd'hui, leurs initiatives ont un impact sur des centaines de Migrants. Le chemin qu'ils ont choisi n'était pas celui dont ils rêvaient à l'origine, mais il leur a permis de donner un sens à leur parcours. Ce qui devait être une errance vers l'Europe est devenu une expérience de résilience et de solidarité, transformant un rêve brisé en une réalité prometteuse.

Comment le FFU a-t-il aidé ?

Formation et accompagnement. Grâce aux projets de le FFU, les migrants au Maroc ont eu accès à des formations qui leur ont permis d'acquérir des compétences pratiques pour la vie quotidienne et l'action communautaire. Bath a suivi une formation de pair communautaire, en effectuant l'apprentissage des premiers secours, du soutien psychosocial et de la sensibilisation. Lassana a utilisé ce soutien pour renforcer ses compétences en pâtisserie et en restauration, ce qui lui a ensuite permis de former d'autres personnes et de créer son association.

Soutien pour les besoins fondamentaux et la stabilité. Parallèlement à la formation, les migrants vulnérables ont reçu de l'assistance sous forme de services de santé, de nourriture et d'espaces sûrs. Ce soutien immédiat a contribué à réduire leur stress et leur a apporté la stabilité nécessaire pour se concentrer sur la construction de leur avenir.

Soutien aux initiatives communautaires. Les projets de le FFU ont encouragé la création et le développement de groupes dirigés par des migrants. Des associations telles que le CPD à Agadir et l'ASSIRIDA à Casablanca sont les résultats directs de ce soutien, qui a permis aux migrants l'espace, les ressources et la confiance nécessaires pour s'organiser, se former et plaider en faveur de l'inclusion.

Les clés du succès

Détermination personnelle. Les histoires de Bath et Lassana montrent que la motivation personnelle, le courage et la volonté de s'adapter ont été essentiels pour surmonter les difficultés initiales. Leur décision d'investir dans l'apprentissage, de contribuer et de rester au Maroc a permis de transformer les difficultés en nouvelles opportunités.

Réseaux et partenariats. La collaboration avec des ONG locales et des partenaires internationaux a apporté à leurs initiatives des conseils techniques, de la visibilité et de la crédibilité. Cela a permis à ce qui n'était au départ que des efforts individuels de se transformer en programmes structurés.

Compétences pratiques axées sur la communauté. Les compétences qu'ils ont acquises, allant de la restauration à la mobilisation communautaire et aux premiers secours, ont directement répondu aux besoins réels des communautés de migrants. Cette pertinence pratique a rendu leurs initiatives significatives et durables.

Tirer parti du succès

Développer les initiatives. Aujourd'hui, les associations de Bath et Lassana continuent de se développer, offrant des formations, un soutien social et un engagement communautaire. Leurs projets touchent des centaines de migrants, améliorant leur employabilité et réduisant leur vulnérabilité.

Les migrants, agents du changement. Des migrants comme Bath et Lassana, autrefois confrontés à l'exclusion, jouent désormais un rôle actif dans la mise en place de changements positifs. Leur travail montre qu'avec un soutien, les migrants peuvent devenir des leaders, des modèles et des moteurs de résilience.

Un pont avec les pays d'origine. Les compétences et le leadership acquis au Maroc sont non seulement précieux au niveau local, mais ils créent également des opportunités pour de futures contributions dans leur pays d'origine. De nombreux leaders migrants se considèrent désormais comme des ponts entre le Maroc et leur pays d'origine, avec le potentiel de stimuler le développement et d'offrir des alternatives à la migration irrégulière.



Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique

Avertissement

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (FFU). Son contenu relève de la seule responsabilité d'InProvE et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Les recherches pour cette réussite ont été menées entre février 2025 et mai 2025, sur la base d'examens de documents, d'entretiens et de correspondances par courrier électronique, et présentent la situation actuelle.

© 2025 InProvE. Tous droits réservés.

Sous licence de l'Union européenne sous certaines conditions.



Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique - Afrique du Nord

T05.969 Vers une approche holistique de la Gouvernance des migrations de main-d'œuvre et de la mobilité professionnelle en Afrique du Nord (THAMM)



PARTENAIRE DU FONDS FIDUCIAIRE DE L'UE :

Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit GmbH (GIZ)



PAYS : ÉGYPTE, MAROC, TUNISIE



BUDGET :

8 M€ FFU
4,2 M€ BMZ



de **08/2019**
au **08/2023**

Objectif du projet

Des programmes de mobilité avec certains pays d'Afrique du Nord (Égypte, Maroc et Tunisie) sont mis en place et/ou améliorés.

Principales réussites

- > 419 migrants ont trouvé un emploi ou suivi une formation professionnelle en alternance en Allemagne.
- > 697 migrants potentiels ont renforcé leurs capacités en matière de mobilité professionnelle vers l'Allemagne.
- > 45 employeurs européens ayant embauché des migrants ont acquis une bonne connaissance des conditions juridiques et pratiques du recrutement d'employés et de stagiaires qualifiés originaires de pays d'Afrique du Nord.

L'histoire d'une vie transformée

Khaled, Hishman, Nouran et Youssef font partie des jeunes Égyptiens qui ont participé au programme THAMM et suivi une formation professionnelle en Allemagne. Leurs histoires révèlent les incertitudes liées au départ de leur pays, les difficultés d'installation dans un nouveau pays et les opportunités rendues possibles grâce à un soutien structuré.

Khaled, 23 ans, après avoir terminé ses études secondaires en Égypte, était déterminé à obtenir un diplôme reconnu internationalement. *«J'ai obtenu mon diplôme d'études secondaires en Égypte, puis j'ai voulu suivre une formation de qualité à l'étranger, hors d'Égypte, et j'ai donc décidé de venir en Allemagne pour obtenir mon diplôme»*. Il a découvert le programme THAMM sur le site web de l'ambassade d'Allemagne et a posé sa candidature. Ce qui l'a le plus impressionné, c'est la préparation minutieuse : *«La GIZ s'est occupée de tout, de A à Z, de la langue, du vol, de tout. Ils ont très bien organisé les choses. La préparation en Égypte était excellente, tant sur le plan linguistique que culturel»*.

Cependant, l'adaptation n'a pas été simple. L'apprentissage de l'allemand lui a demandé des mois d'efforts et de persévérance. *«Cela a été assez difficile, car au début, il faut beaucoup de temps pour bien l'apprendre. Cela ne se fait pas du jour au lendemain ; il faut apprendre quelque chose chaque jour. Mon employeur m'a aidé à trouver mes marques ici et il s'est montré très patient avec moi en tant que stagiaire. Mes collègues m'ont également aidé»*. Il alterne désormais entre les différents services de l'hôtel, du service d'entretien à la réception. La réception est son service préféré : *«On peut dire que c'est le cœur de l'hôtel»*. L'intégration signifiait



©Egyptian-German: Centre (EGC) (<https://www.youtube.com/watch?v=2wkTyNy5KCM>)

également trouver une communauté en dehors du travail. Khaled a rejoint un club de football local où il s'entraîne trois fois par semaine. *«Mon club compte beaucoup pour moi»*. Au fil du temps, sa persévérance a porté ses fruits. Il a récemment terminé son apprentissage et s'est vu proposer un contrat pour rester chez son employeur. Au début de l'année, son histoire a été reconnue publiquement lorsqu'il a été invité par le président fédéral allemand à assister à la fête des citoyens au palais de Bellevue à Berlin.

Pour Hishman, le rêve était de devenir chef cuisinier. *«Je voulais suivre une formation de chef cuisinier parce que j'adore la cuisine. J'aime cette formation parce que j'apprends de nouvelles choses, je pratique l'allemand et je me fais de nouveaux amis»*. Il a découvert le programme THAMM grâce à un ami qui avait vu une publicité, a postulé et a été accepté. Avant son départ, il a étudié l'allemand au Goethe-Institut du Caire pendant plusieurs mois. Les premiers jours en Allemagne ont été difficiles. *«Les premiers jours ont été*



un peu durs. Je ne comprenais rien. Je ne comprenais pas comment les choses fonctionnaient ici. Le climat ici est totalement différent pour moi». Malgré les difficultés, il se sent chaque jour plus confiant. Son ambition est claire : «*Dans dix ans environ, j'aimerais ouvrir mon propre restaurant*».

Nouran suit une formation pour devenir spécialiste en hôtellerie à Dettelbach. Elle se souvient des difficultés linguistiques : «*Au début, j'avais des problèmes avec la langue, car ici, à Dettelbach ou en Bavière, les gens parlent un dialecte différent, mais les choses s'améliorent*». Elle se souvient de son isolement pendant les premières semaines, qui a changé lorsqu'elle a commencé l'école. «*Au début, je n'avais pas d'amis. Je ne connaissais personne ici, puis j'ai commencé à aller à l'école et j'ai rencontré des amis égyptiens*». Le fait de rencontrer régulièrement d'autres Égyptiens, dont Hishman et Youssef, l'a aidée à se sentir intégrée dans une communauté.

Youssef apprécie avant tout le respect dont il fait l'objet en Allemagne. «*Ce que j'aime en Allemagne, c'est que les gens vous respectent. Vous serez respecté, peu importe qui vous êtes*». Il envisage son avenir en Allemagne et rêve de faire venir sa famille plus tard.

Chacune de ces histoires illustre une facette différente du parcours migratoire. Toutes les quatre évoquent les doutes et les moments de désorientation, mais aussi la solidarité des pairs, des employeurs et des enseignants. Leurs expériences montrent comment un soutien structuré, la persévérance et les liens humains peuvent transformer l'incertitude en stabilité. Comme le résume Khaled : «*Je me sens chez moi ici. Je me sens vraiment heureux ici. J'adore être ici et je suis très reconnaissant d'être ici*». Bien que ces récits se concentrent sur de jeunes Égyptiens, des expériences similaires sont vécues par des participants tunisiens et marocains, puisque THAMM est un projet régional mis en œuvre dans toute l'Afrique du Nord.

Comment le FFU a-t-il aidé ?

Une préparation structurée avant le départ. Le programme THAMM a permis aux participants d'être prêts à vivre et à travailler en Allemagne. Les jeunes Égyptiens ont étudié l'allemand au Goethe-Institut, ont suivi une orientation culturelle et ont été informés de ce à quoi ils pouvaient s'attendre. Pour Khaled, cette préparation lui a permis de commencer sa formation avec plus de confiance, tandis que pour Nouran, elle l'a aidée à surmonter progressivement les difficultés linguistiques.

Une voie de migration claire et sûre. Le programme a fourni des canaux sécurisés pour la mobilité, les contrats, les visas, l'organisation des voyages et des conseils sur les droits et les obligations. Cela a permis à des participants comme Hishman de se concentrer sur leur formation de chef cuisinier sans les risques liés à la migration irrégulière. Les employeurs ont également bénéficié d'un processus transparent qui a permis de mettre en adéquation leurs besoins avec des stagiaires motivés.

Intégration et reconnaissance des compétences. Une fois en Allemagne, les stagiaires ont bénéficié d'un soutien grâce à une coopération étroite entre les centres de formation, les entreprises et les autorités locales. La reconnaissance des qualifications a été facilitée par des ateliers sur mesure, et le Suivi des progrès a permis de résoudre rapidement les problèmes éventuels. Cette approche « triple gagnant » – qui profite aux Migrants, aux employeurs et aux deux pays – était au cœur de la conception du programme.

Les clés du succès

Résilience et ambition. Les participants ont fait preuve d'une forte motivation pour réussir, endurant des mois d'apprentissage de la langue et les premières semaines difficiles à l'étranger. La persévérance de Khaled dans l'apprentissage de l'allemand et l'appréciation de Youssef pour le respect sur le lieu de travail montrent à quel point la détermination et l'état d'esprit ont fait la différence.

Les employeurs en tant que partenaires. Les entreprises allemandes ont fait plus que fournir des contrats : elles ont encadré les stagiaires et les ont aidés à s'adapter. Les employeurs ont souligné que la phase de préparation en Égypte avait permis aux jeunes travailleurs d'être prêts et confiants à leur arrivée.

Une coopération institutionnelle solide. Le programme a fonctionné grâce à la coordination étroite entre les institutions égyptiennes et allemandes et leurs partenaires européens. Ensemble, ils ont créé des canaux de recrutement sûrs, des contrats équitables et des outils communs pour que la mobilité légale fonctionne pour les deux parties.

Tirer parti du succès

Développer des voies sûres. L'expérience de THAMM montre que les voies légales vers la formation professionnelle et l'emploi peuvent être développées à plus grande échelle. Avec 419 jeunes déjà placés en Allemagne d'ici 2023, le programme a démontré son potentiel à réduire la migration irrégulière en offrant des alternatives attrayantes.

Renforcer les liens avec les pays d'origine. De nombreux participants restent en contact avec leur famille et leur communauté en Égypte. Ces liens créent des opportunités de transfert de compétences, d'envois de fonds et d'investissements futurs une fois que les participants sont rentrés chez eux. Les Migrants eux-mêmes considèrent souvent leur séjour comme une étape vers un retour au pays d'origine.

Coopération durable. Les enseignements tirés du projet THAMM soulignent l'importance d'une coopération à long terme entre les gouvernements, les établissements de formation et les employeurs. Les échanges régionaux entre l'Égypte, la Tunisie, le Maroc et l'Allemagne ont renforcé les normes communes et créé des structures durables pour une mobilité régulière.

Avertissement

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne par l'intermédiaire du Fonds fiduciaire d'urgence de l'UE pour l'Afrique (FFU). Son contenu relève de la seule responsabilité d'InProvE et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Les recherches pour cette réussite ont été menées entre février 2025 et mai 2025, sur la base d'examens de documents, d'entretiens et de correspondances par courrier électronique, et présentent la situation actuelle.

© 2025 InProvE. Tous droits réservés.

Sous licence de l'Union européenne sous certaines conditions.



Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique - Afrique du Nord

T05.1950 Vers une approche holistique de la migration de main-d'œuvre Gouvernance et mobilité de la main-d'œuvre en Afrique du Nord (THAMM)



PARTENAIRE DE LE FFU :

Office Français pour l'Immigration et l'Intégration (OFII)



PAYS :
TUNISIE



BUDGET:
6 M€



Du **01/2022**
au **12/2025**

Objectif du projet

Accroître la migration légale et la mobilité mutuellement bénéfiques entre la Tunisie d'une part, et la France et les pays européens d'autre part.

Principaux succès

- > 98 migrants placés pour la première fois.
- > 33 placements professionnels réalisés.
- > 2 252 enseignants et apprenants issus d'établissements de formation ont été sensibilisés.

L'histoire d'une vie transformée

Ilmen, Ameni et Belhassen font partie des Tunisiens qui ont émigré en France dans le cadre du Programme THAMM-OFII. Leurs témoignages illustrent les défis et les espoirs de ceux qui choisissent la mobilité régulière pour se construire un avenir stable.

Ilmen, 26 ans, originaire de Tunis, travaille comme aide-soignante. Elle se souvient du moment décisif où elle a découvert le programme : «*Un jour, en consultant le site de l'ANETI (Agence nationale pour l'emploi et l'auto-emploi), je suis tombée sur une offre d'emploi pour le recrutement d'agents de soins en France. J'ai décidé de postuler et, peu après, j'ai reçu un e-mail m'invitant à un entretien. Pour moi, c'était comme un rêve éveillé. Je ne m'attendais vraiment pas à pouvoir partir en France aussi facilement.*». Elle décrit l'accueil chaleureux qui a marqué son arrivée : «*Les équipes de Coop emploi m'ont immédiatement mise en confiance et m'ont présentée au personnel du centre. Ils ont pris le temps de m'expliquer ma mission et de répondre à toutes mes questions. Ils m'ont ensuite accompagnée jusqu'à mon logement, m'ont aidée à porter mes valises et m'ont même indiqué où je pouvais acheter des produits alimentaires halal. Cet accueil, cette gentillesse, ont fait toute la différence.*». L'adaptation n'a pas été sans effort, mais elle souligne que l'intégration passe par la persévérance : «*Avec de la volonté, de la patience et du travail, on finit par trouver sa place.*». Le fait de vivre en colocation avec une autre Tunisienne l'a aidée se sentir moins isolée : «*Grâce à elle, je me sens moins seule, et le changement a été beaucoup plus facile à vivre.*».

Ameni, 39 ans, travaille également comme aide-soignante. Pour elle, ce programme a été la concrétisation d'un souhait



©OFII (<https://www.youtube.com/watch?v=ZnUMTndxg00>)

de longue date : «*Je cherchais depuis longtemps une opportunité de partir à l'étranger, et je l'ai enfin trouvée grâce au programme THAMM-OFII.*». Elle insiste sur les avantages de cette expérience : «*Cette aventure représente une réelle valeur ajoutée pour ma carrière, de nouvelles compétences, des techniques différentes, une autre culture. Je suis très heureuse de vivre cette expérience.*». Elle souligne ce qui l'a convaincue de franchir le pas : «*Le fait que la procédure soit légale, avec une formation gratuite et des entretiens de soutien, m'a vraiment encouragée.*». Le contrat est à durée déterminée, avec ou sans possibilité de renouvellement. «*Un éventuel retour en Tunisie ne me pose pas de problème. J'y retrouverai ma famille et je repartirai avec une expérience professionnelle nouvelle et enrichissante.*», conclut-elle.

Belhassen a rejoint la société SERBE en Normandie. Il retrace en détail le processus de recrutement : «*J'ai postulé*



sur LinkedIn, puis j'ai passé les entretiens nécessaires avec la société SERBE. Le jour où les documents ont été prêts, j'ai pris rendez-vous avec l'OFII en Tunisie pour finaliser les démarches nécessaires». Belhassen se souvient que dès son arrivée en France, il a trouvé une bonne ambiance au sein de l'entreprise SERBE. «Le responsable des ressources humaines m'a soutenu dès le début : il est venu me chercher à l'aéroport et m'a aidé à trouver un logement temporaire pour m'installer. L'ambiance au sein de l'entreprise était vraiment agréable, c'est pourquoi j'ai choisi de rester chez eux et j'ai l'intention de continuer à travailler avec eux pendant deux ans, voire plus». L'employeur reconnaît également les avantages de ce programme. Le directeur de SERBE explique : «Nous avons beaucoup de mal à trouver des travailleurs en France, et ce programme nous a permis d'accueillir des employés motivés et bien préparés».

Ensemble, ces témoignages montrent comment la mobilité régulière crée des opportunités pour les travailleurs tunisiens tout en aidant les employeurs français qui ont du mal à pourvoir leurs postes. Au-delà des contrats et des chiffres, ce sont des histoires significatives de motivation, d'accueil et d'intégration réalisées étape par étape.

Comment le FFU a-t-il contribué à cette réussite ?

Un recrutement clair et équitable. Grâce au programme THAMM, les Tunisiens ont bénéficié d'un processus transparent pour postuler à des emplois légaux en France. Géré par l'OFII et l'ANETI, le recrutement a permis de mettre en adéquation les compétences des candidats avec les besoins réels du marché du travail. Pour les participants comme Imen, cela s'est traduit par une candidature en ligne et un accompagnement étape par étape jusqu'à son arrivée sur son nouveau lieu de travail.

Un accompagnement à chaque étape. De la préparation des documents en Tunisie à leur arrivée en France, les participants ont bénéficié d'un accompagnement pour les visas, les contrats, les permis de séjour et l'orientation. Ils ont également reçu une aide à l'installation, avec un soutien au logement et des conseils sur la vie quotidienne. Cela a facilité la transition et rassuré à la fois les travailleurs et les employeurs.

Formation et reconnaissance des compétences. Le programme a investi dans la formation complémentaire et la reconnaissance des qualifications. Des cours de langue, une préparation technique et des orientations en matière de santé et de sécurité ont permis aux migrants d'exercer leur métier en toute confiance. Des entreprises comme SERBE ont souligné que cette formation garantissait que les travailleurs étaient prêts dès le premier jour à intégrer leur lieu de travail.

Les clés du succès

Motivation personnelle et environnements accueillants. Des participants comme Imen, Ameni et Belhassen ont fait preuve d'une forte détermination à réussir à l'étranger. Leur volonté de s'adapter, d'effectuer de l'apprentissage et de se construire une nouvelle vie a été essentielle à leur intégration. Le soutien de leurs collègues, la cohabitation avec d'autres Tunisiens et l'aide apportée par leurs employeurs ont atténué leur sentiment d'isolement et leur ont donné confiance en eux. Pour Imen, l'accueil chaleureux qu'elle a reçu à son arrivée a été déterminant.

Des partenariats solides. La coopération entre les institutions tunisiennes (ANETI, ministère de l'Emploi) et les acteurs français (OFII, centres de formation, employeurs) a permis de garantir des contrats équitables, des emplois correspondant à la demande réelle et un soutien à l'intégration tout au long du processus.

Une préparation sur mesure. Les formations linguistiques, les cours techniques et l'orientation ont fourni aux migrants les outils pratiques dont ils avaient besoin pour s'adapter à la vie et au travail en France. Cela a rassuré les employeurs et aidé les migrants à trouver rapidement leur place.

Tirer parti du succès

Ouvrir davantage de possibilités. Le succès du Programme montre que les voies légales peuvent être développées. L'extension du recrutement à d'autres secteurs et régions pourrait profiter à davantage de jeunes Tunisiens et contribuer à combler les pénuries de main-d'œuvre en Europe.

Avantages circulaires. De nombreux participants considèrent leur expérience comme temporaire, sachant qu'ils peuvent retourner en Tunisie avec des économies, une expérience professionnelle et de nouvelles compétences. Cette migration circulaire renforce les deux parties : les travailleurs en tirent un bénéfice personnel, tandis que la Tunisie profite de leurs compétences et de leurs réseaux.

Une coopération durable. Le Programme a également renforcé les liens entre les institutions tunisiennes et françaises, en créant des mécanismes pour un recrutement équitable, la reconnaissance des qualifications et le suivi des travailleurs. Ces structures peuvent soutenir une mobilité durable bien au-delà du Programme actuel.



EU Emergency Trust Fund for Africa

Disclaimer

This publication was produced with the financial support of the European Union through the European Union Emergency Trust Fund for Africa (EUTF). Its contents are the sole responsibility of InProvE and do not necessarily reflect the views of the European Union.

The research for this success story was conducted between February 2025 and May 2025, based on document reviews, interviews, and email correspondence, and presents the situation at the moment.

© 2025 InProvE. All rights reserved.
Licensed to the European Union under conditions.

